

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

# LA SITUATION ÉCONOMIQUE

## DE LA

# BELGIQUE EN 1935

### SOMMAIRE

	Page		Page
<i>Première partie : L'INDUSTRIE.</i>		<i>Troisième partie : LES TRANSPORTS ET LE TOURISME.</i>	
I. La houille et le coke .....	357	I. Les transports par chemin de fer ..	465
II. L'électricité et le gaz .....	365	II. Les transports maritimes et fluviaux.	468
III. Les métaux et la construction métallique .....	372	III. Les transports par route et les transports aériens .....	475
IV. Les produits chimiques .....	388	IV. Le tourisme et l'industrie hôtelière ..	477
V. Les carrières, la céramique et le bâtiment .....	393	<i>Quatrième partie : LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DES AFFAIRES, LE COMMERCE ET LES PRIX.</i>	
VI. Les verres et les glaces .....	404	I. Les compensations et les chèques postaux .....	479
VII. Le bois et l'ameublement .....	411	II. Le commerce de détail .....	480
VIII. Les textiles et le vêtement .....	415	III. Les prix .....	481
IX. Les peaux et les cuirs .....	428	IV. Le commerce extérieur .....	483
X. Le papier et le livre .....	433	V. L'état de nos accords commerciaux.	488
XI. Les industries d'art, de précision et de luxe .....	438	<i>Cinquième partie : LES FINANCES.</i>	
XII. Le tabac .....	440	I. La monnaie, les changes et le marché de l'argent .....	497
<i>Deuxième partie : L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.</i>		II. Les banques .....	499
I. Les cultures .....	443	III. Le marché des capitaux .....	501
II. Les produits de l'élevage .....	449	IV. Les finances publiques .....	511
III. Les industries alimentaires, la pêche et le commerce des denrées coloniales .....	455	APERÇU D'ENSEMBLE .....	515
		STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES .....	520

# L'INDUSTRIE

## I. — LA HOUILLE ET LE COKE

L'année 1934 avait été caractérisée par la stabilité relative de la production et par une baisse des prix de vente, non compensée par la réduction plus lente des prix de revient, dont l'élément principal, les salaires, n'avait pas subi de modifications.

Le rétrécissement des marges bénéficiaires et la perte sur les stocks avaient engendré, au 31 décembre 1934, les résultats les plus désastreux que les bilans de l'industrie charbonnière aient enregistrés.

En 1935, une amélioration sensible s'accuse. Si la production n'est guère plus considérable qu'en 1934, les stocks diminuent et les prix s'améliorent, ce qui allège considérablement la situation financière des entreprises.

Ce n'est cependant qu'au cours du second semestre que cette amélioration s'est produite et il n'est pas étonnant dès lors qu'elle n'apparaisse pas dans certains bilans arrêtés avant le dernier trimestre et paraisse partiellement seulement dans les autres. Jusqu'en mars, la tendance des prix est à la baisse et si l'on note un relèvement en avril, ce relèvement ne se fait que par paliers et très modérément (voir tableau I).

TABLEAU I.

### Indices des prix de gros des combustibles.

Source : *Revue du Travail*.

Base : avril 1914 = 100.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	1.029	866	752	651	620	584
Février .....	1.022	864	752	651	620	584
Mars .....	971	810	752	651	620	576
Avril .....	953	810	705	636	607	585
Mai .....	946	804	683	636	607	585
Juin .....	934	775	661	627	591	598
Juillet .....	927	775	652	627	591	598
Août .....	927	769	645	627	591	598
Septembre ...	889	752	645	627	591	598
Octobre .....	875	752	651	615	591	615
Novembre ...	870	752	651	615	584	618
Décembre ...	870	752	651	615	584	618
Moyenne ann.	934	790	683	631	600	596

L'Office national du Charbon est du reste intervenu dans la fixation des prix afin de ne léser les intérêts d'aucune industrie. Par contre, il a cherché à réajuster les prix de certaines catégories dont la valeur marchande était devenue dérisoire. Le résultat a été obtenu en réalisant une hausse uniforme des principales catégories. Elle fut décrétée en mars, avant la dévaluation monétaire, et fixée à 5 francs pour les charbons industriels et à 7 francs pour les charbons domestiques.

Lorsque la dévaluation s'est produite, l'Office national du Charbon s'est engagé à collaborer avec le Gouvernement pour éviter une hausse trop rapide. C'est seulement au mois d'octobre que les prix de tous les charbons ont été relevés à nouveau d'une dizaine de francs en moyenne.

Cette hausse de 15 francs pour tous les charbons industriels a eu pour conséquence de relever proportionnellement davantage les cotations des charbons les plus dépréciés : les poussières, cotés 35 francs au début de l'an, se vendent à la fin 50 francs, soit 45 p. c. de hausse et les charbons demi-gras, qui cotaient 145 fr., se paient 160 francs, soit 10 p. c. de plus. Le renchérissement des charbons domestiques est moins sensible : 7 à 11 p. c.

Ces chiffres constituent des moyennes et s'appliquent aux combustibles les plus courants, dont les prix sont renseignés dans les mercuriales et les statistiques officielles. En réalité, les diverses catégories de charbon sont très nombreuses et le tarif qui les renseigne toutes est un document qui comporte une dizaine de pages. Ceci explique combien il est difficile d'exercer un contrôle rigoureux des prix imposés par l'Office national du Charbon. La fraude — et elle existe — peut consister par exemple dans la livraison d'une catégorie de charbon supérieure à celle facturée.

Les prix pratiqués dans le commerce de détail ne suivent pas toujours immédiatement non plus les modifications décrétées par l'Office. La concurrence entre négociants, les ristournes diverses obtenues pendant et en fin d'année permettent des concessions temporaires et peuvent retarder la hausse. C'est ainsi que les prix de certaines catégories n'ont pas varié pendant toute l'année.

TABLEAU II.

## Dépenses et résultats d'exploitation pour l'ensemble des charbonnages belges.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	DÉPENSES D'EXPLOITATION														DÉPENSES DE 1 <sup>er</sup> ÉTABLISSEMENT (2)		RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION			
	Montants (millions de francs)								Par tonne produite (francs)						Montants en millions de francs	En francs par tonne	Montants en millions de francs	En francs par tonne		
	Salaires	Dépenses afférentes à la main-d'œuvre (1)	Consommations				Divers	TOTAL	Salaires	Dépenses afférentes à la main-d'œuvre (1)	Consommations								Divers	TOTAL
			Bois	Combustible, énergie électrique	Diverses, explosifs	Achat de matériel, terrains, etc.					Bois	Combustible, énergie électrique	Diverses, explosifs	Achat de matériel, terrains, etc.						
1930 .....	2.472	300	403	333	368	282	293	4.450	90,19	10,93	14,69	12,14	13,41	10,29	10,69	162,33	382	13,95	- 190	-6,94
1931 .....	2.013	289	354	285	297	243	272	3.733	74,45	10,69	13,08	9,80	10,99	9,—	10,05	138,06	322	11,91	- 383	-14,17
1932 .....	1.337	218	224	178	219	135	239	2.550	62,40	10,18	10,47	8,29	10,21	6,31	11,16	119,02	180	8,39	- 237	-11,06
1933 .....	1.398	225	212	161	236	109	240	2.582	55,26	8,88	8,39	6,38	9,34	4,30	9,49	102,04	139	5,48	- 152	-6,02
1934 .....	1.308	207	204	147	225	78	225	2.304	49,56	7,84	7,71	5,59	8,53	2,95	8,53	90,71	114	4,34	- 132	-4,90

(1) Non compris les salaires.

(2) Comprises dans le total des dépenses d'exploitation.

TABLEAU III.

## La situation annuelle des mines de houille belges.

(Bassins houillers du Sud et du Nord.)

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail*.

ANNÉES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS EXPLOITANTES	NOMBRE DE SIÈGES D'EXTRACTION			PRODUCTION			STOCK À LA FIN DE L'ANNÉE (milliers de tonnes)	
		en activité	en réserve	en construction	totale pendant l'année (milliers de tonnes)	moyenne par journée de présence			P. o. de la production totale réalisée par l'emploi d'appareils mécaniques
						ouvriers à veine	ouvriers (intérieur et surface réunis)		
						(tonnes)			
1929 .....	89	228	16	4	26.931	4.446	0,576	88,9	322
1930 .....	80	233	13	5	27.406	4,520	0,588	91,4	2.485
1931 .....	77	227	11	6	27.035	4,572	0,591	92,6	3.543
1932 .....	76	212	21	2	21.414	4,801	0,605	94,7	2.045
1933 .....	75	204	24	1	25.278	5,007	0,663	96,4	2.858
1934 .....	74	191	28	2	26.364	5,261	0,736	96,8	3.576
1935 .....					26.484	5,444	0,776		2.558

Le résultat d'exploitation des charbonnages (voir tableau II) établi par l'administration des mines ne paraît qu'avec un certain retard. Les chiffres pour 1934, dont nous disposons seulement, marquent bien les conditions dans lesquelles on a travaillé pendant cette année et l'effort de rationalisation poursuivi, dont les effets sont sensibles en 1935.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, la production totale de houille extraite en 1935 n'est qu'en léger progrès sur ce qu'elle fut l'année précédente, mais la reprise aux stocks est assez marquée (voir tableau V).

Cette réduction des stocks ne s'est du reste produite qu'assez tard dans l'année : pendant les quatre premiers mois, les quantités de combustible sur le car-

reau des mines restèrent quasi stationnaires, puis, après des mouvements en sens divers, mais d'amplitude restreinte, jusqu'en août, les stocks furent attaqués sans arrêt, pour retomber en fin d'année large-

ment en dessous du niveau qu'ils atteignaient deux ans auparavant. De septembre à décembre, en quatre mois, la reprise aux stocks a été de près d'un million de tonnes.

TABEAU IV.

**Le bassin houiller de la Campine.**

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS EXPLOI-TANTES	NOMBRE DE SIÈGES D'EXTRACTION			PRODUCTION				NOMBRE D'OUVRIERS		STOCKS A LA FIN DE L'ANNÉE (milliers de tonnes)
		en activité	en réserve	en construction	totale pendant l'année (milliers de tonnes)	moyenne par journée de présence		P. c. de la production totale réalisée par l'emploi d'appareils mécaniques	à veine	Intérieur et surface réunis	
						Ouvriers à veine	Ouvriers intérieur et surface réunis				
1929	7	5	—	2	3.240	6,207	0,563	94,8	1.726	18.638	57
1930	7	6	—	—	3.813	6,410	0,609	96,4	1.691	20.679	387
1931	7	6	—	1	4.177	6,559	0,665	97,3	2.112	20.620	598
1932	7	6	—	1	3.926	7,071	0,771	97,0	2.115	18.658	133
1933	7	6	—	1	4.771	7,572	0,884	97,9	2.162	18.137	59
1934	7	6	—	1	5.544	7,524	1,006	98,0	2.513	18.400	437
1935					5.680	7,654	1,085		2.696	18.431	296

TABEAU V.

**L'industrie charbonnière depuis 10 ans.**

ANNÉES	Production (milliers de tonnes)	Importations (milliers de tonnes) (1)	Exportations (milliers de tonnes) (1)	Stocks à fin décembre (milliers de tonnes)	Consommation (milliers de tonnes) (1)	OUVRIERS (milliers)		
						Nombre total	du fond (y compris ceux à veine)	à veine
1926	25.260	11.194	5.508	169	32.335	159	109	22
1927	27.551	13.379	4.755	1.847	34.497	174	112	24
1928	27.578	12.557	5.827	1.088	35.067	163	114	22
1929	26.928	16.207	5.476	322	38.425	153	106	20
1930	27.406	14.496	5.644	2.485	34.095	155	109	20
1931	27.035	12.544	7.436	3.543	31.085	152	107	20
1932	21.414	9.445	5.274	2.045	27.083	130	90	18
1933	25.278	7.694	5.202	2.858	26.957	134	93	19
1934	26.364	7.691	5.424	3.576	27.913	125	86	18
1935	26.484	6.181	5.920	2.557	27.764	120	83	18

(1) Houille, coke et agglomérés, ces deux derniers étant comptés pour leur équivalent en houille crue.

Ce déstockage eût, du reste, pu être plus considérable encore. En effet, l'écoulement mensuel de houille, représenté par la production ajoutée à la reprise aux stocks, passe de moins de 2.200.000 tonnes en moyenne pendant les douze mois de 1934 et les huit premiers mois de 1935 à 2.407.000 tonnes en septembre, 2.686.000 tonnes en octobre, 2.409.000 tonnes en novembre et 2.561.000 tonnes en décembre.

Mais, bien qu'au niveau de 2.557.000 tonnes auquel il est descendu au 31 décembre 1935, le stock soit encore, de l'avis des compétences, une charge financière excessive pour l'ensemble des charbonnages belges, l'Office national du Charbon a jugé préférable de profiter de l'excédent d'écoulement pour autoriser

un relèvement de la production. On atteignait ainsi deux buts également souhaitables : un certain réembauchage du personnel et une intensification de la production favorable au prix de revient.

Sans doute, d'un point de vue immédiat, la politique de poursuivre à fond le déstockage offre des avantages par l'encaissement de profits substantiels, d'autant plus que certaines sociétés ont, les années précédentes, effectué sur la valeur des stocks des amortissements massifs. Aux prix considérablement relevés auxquels elles peuvent vendre à présent ces charbons, le bénéfice supplémentaire est appréciable. Toutefois, la décision de l'Office paraît sage. Tenant compte des divers facteurs du problème et devant d'ailleurs

prendre des mesures pour obvier à la pénurie de certains calibres, il autorisa, pour le semestre d'hiver octobre 1935-mars 1936, un élargissement à concurrence de 500.000 tonnes, des quantités à déverser sur le marché, cet élargissement étant réalisé pour moitié par un prélèvement sur les stocks et pour le solde par un supplément de production.

En général, la réglementation de la production et de la distribution par l'Office national du Charbon a, peut-on dire, procuré à la plupart des charbonnages des conditions meilleures de vente. En plus, l'Office a pu également, par la discipline qu'il impose, collaborer avec le Gouvernement dans ses efforts en vue de ralentir la hausse des prix. Des augmentations plusieurs fois annoncées n'ont été appliquées que plus tard. Enfin, un meilleur équilibre a également été obtenu entre la production et la consommation.

Bien entendu, une telle réglementation n'a pas que des avantages et l'on peut regretter entre autres que la limitation de production pour certains charbonnages

leur a enlevé des possibilités de développements plus brillants en retardant le moment où ils pourront recueillir le profit de travaux d'agrandissements dont le programme était déjà avancé et d'avoir ainsi momentanément stérilisé le rendement des capitaux engagés dans ces travaux. Mais, dans l'ensemble, on s'est montré satisfait de l'action de l'Office.

\* \* \*

Nous venons de voir combien se sont améliorées, en 1935, la production et la consommation des charbons en Belgique. La reprise industrielle n'y est pas étrangère. Elle a eu son influence aussi, dans le même sens favorable, sur la vente des produits de cokeries (voir tableau VI). Les fabriques d'agglomérés, par contre, n'ont bénéficié que d'une très légère augmentation de production et le nombre d'ouvriers occupés dans ces usines est même en diminution nouvelle par rapport à l'année précédente.

TABLEAU VI. Les fours à coke et les fabriques d'agglomérés en Belgique.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	FOURS A COKE						FABRIQUES D'AGGLOMÉRÉS		
	NOMBRE D'USINES EN ACTIVITÉ	NOMBRE MOYEN DE FOURS EN ORDRE DE MARCHE	PRODUCTION PENDANT L'ANNÉE (milliers de tonnes)	HOUILLE CONSOMMÉE		NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS PENDANT L'ANNÉE	PRODUCTION ANNUELLE (milliers de tonnes)	HOUILLE CONSOMMÉE PENDANT L'ANNÉE (milliers de tonnes)	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS PENDANT L'ANNÉE
				Consommation totale (milliers de tonnes)	P. c. de la consommation de houille étrangère dans la consommation totale				
1929	44	3.057	5.952	8.232	52,5	6.319	2.018	1.832	1.157
1930	46	2.883	5.361	7.404	52,0	5.972	1.875	1.702	1.104
1931	40	2.770	4.931	6.810	44,6	4.943	1.850	1.682	1.078
1932	34	2.316	4.476	6.179	36,4	3.929	1.321	1.202	795
1933	29	2.080	4.524	6.322	28,5	3.975	1.384	1.258	826
1934	29	1.973	4.363	6.276	24,4	3.674	1.351	1.231	817
1935			4.691	6.639	22,1	3.644	1.362	1.243	792

\* \* \*

L'effort de mécanisation des travaux souterrains porte depuis plusieurs années essentiellement sur l'amélioration des transports dans les galeries et dans les tailles (voir tableau VII). De gros progrès ont

encore été réalisés de ce côté grâce à la réduction du nombre de galeries et à l'aménagement de celles en service, de manière à permettre l'emploi de locomotives, notamment d'un type Diesel de bon rendement.

TABLEAU VII. Mécanisation des travaux souterrains.

ANNÉES	I. — ABATAGE Proportion de la production belge de houille, obtenue par des procédés mécaniques (à l'aide de haveuses et de marteaux-pics)	II. — REMBLAYAGE HYDRAULIQUE Proportion de la production belge de houille, obtenue dans des tailles remblayées	III. — CREUSEMENT DES GALERIES Proportion de la longueur totale, réalisée à l'aide de marteaux-perforateurs	IV. — TRANSPORTS SOUTERRAINS	
				Dans les galeries	Dans les tailles
				Proportion du transport total effectué par moyens mécaniques	Proportion du transport total effectué par moyens mécaniques
1929	88,9 %	1,8 %	90,0 %	29,6 %	29,5 %
1930	91,4 %	1,2 %	89,5 %	34,4 %	34,2 %
1931	92,6 %	0,9 %	90,6 %	36,3 %	37,4 %
1932	94,7 %	0,9 %	92,7 %	37,9 %	41,5 %
1933	96,4 %	0,9 %	92,3 %	41,2 %	44,7 %
1934	96,8 %	0,9 %	91,9 %	48,1 %	47,9 %

En ce qui concerne l'abatage par procédés mécaniques, on peut dire qu'on est arrivé à peu près à la limite du perfectionnement puisque 96,8 p. c. de la production belge de houille est obtenue à l'aide de haveuses et de marteaux-pics.

\* \* \*

L'assainissement du marché intérieur, provoqué à la fois par un accroissement de la consommation, la fermeté des prix de vente et dans certains cas par des réductions des prix de revient, a encore été favorisé par une réduction des importations et un accroissement des exportations (voir tableaux VIII et IX). Pour la première fois, nos exportations de houille dépassent nos importations.

C'est encore aux efforts déployés par l'Office national du Charbon que l'on doit ce retournement, facilité — disons même rendu possible — par la dévaluation du franc belge. Les exportations, qui ne pouvaient s'effectuer auparavant que dans des conditions à peine rémunératrices, devinrent brusquement très avantageuses en même temps que plus aisées. L'Office National s'est très naturellement servi de ces circonstances et a obtenu des résultats qui auraient difficilement été atteints par des producteurs isolés. Il a assuré l'écoulement de charbons et de cokes dans des pays

TABLEAU VIII.

Importations et exportations de coke.

ANNÉES	QUANTITÉS IMPORTÉES OU EXPORTÉES (milliers de tonnes)					VALEURS TOTALES (millions de francs)
	Alle- magne	Pays- Bas	France	Divers	Total	
<i>Importations :</i>						
1929.....	2.796	590	19	1	3.406	598
1930.....	2.303	612	—	32	2.947	520
1931.....	1.476	632	—	46	2.154	340
1932.....	1.329	602	—	12	1.943	254
1933.....	1.245	494	—	16	1.755	136
1934.....	1.762	568	—	8	2.338	177
1935.....	1.763	513	—	3	2.279	207
<i>Exportations :</i>						
1929.....	—	12	673	53	738	132
1930.....	—	—	670	123	793	148
1931.....	—	—	475	(1) 388	863	130
1932.....	—	—	325	(2) 655	980	117
1933.....	75	46	364	(3) 429	914	87
1934.....	107	53	362	(4) 438	960	92
1935.....	75	49	346	(5) 449	919	112

- (1) Dont 209.000 tonnes vers la Suède.  
(2) Dont 215.000 tonnes vers la Suède.  
(3) Dont 155.000 tonnes vers la Suède.  
(4) Dont 192.000 tonnes vers la Suède.  
(5) Dont 177.000 tonnes vers la Suède.

TABLEAU IX.

Importations et exportations de houille crue, coke et agglomérés.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)							VALEURS (millions de francs)						
	HOUILLE CRUE							Coke	Agglo- mérés de houille	Ensem- ble (1)	Houille cru	Coke	Agglo- mérés de houille	Total
	Alle- magne	Grande Bre- tagne	Pays- Bas	France	Pologne	Divers	Total							
<i>Importations :</i>														
1929.....	4.233	3.033	2.113	1.734	14	258	11.385	3.406	184	16.207	1.688	598	31	2.317
1930.....	4.361	2.776	1.831	1.146	37	163	10.314	2.947	180	14.496	1.648	520	32	2.200
1931.....	4.406	1.859	1.990	889	224	160	9.528	2.154	244	12.544	1.300	340	38	1.678
1932.....	3.322	1.353	1.242	589	129	101	6.736	1.943	203	9.445	804	254	26	1.084
1933.....	2.577	1.039	912	474	126	96	5.224	1.755	210	7.694	586	136	24	746
1934.....	2.150	729	730	366	381	125	4.481	2.338	190	7.691	469	177	21	667
1935.....	2.255	476	669	228	89	60	3.777	2.279	137	6.863	425	207	16	648
<i>Exportations :</i>														
1929.....	—	—	271	2.997	—	422	3.790	738	737	5.476	757	132	131	1.020
1930.....	—	—	289	3.120	—	553	3.962	793	712	5.644	801	148	129	1.078
1931.....	—	—	451	3.959	—	1.058	5.468	863	940	7.436	925	130	142	1.197
1932.....	—	—	313	2.732	—	446	3.491	980	566	5.274	605	117	81	803
1933.....	—	—	345	2.871	—	372	3.588	914	473	5.202	557	87	64	708
1934.....	—	—	382	2.939	—	490	3.811	960	406	5.424	539	92	54	685
1935.....	—	—	352	2.963	—	961	4.279	919	446	5.875	672	112	64	848

(1) Le coke et les agglomérés de houille sont comptés pour leur équivalent en houille crue, sur les bases suivantes :

1 tonne de coke = 1,3 tonne de houille,  
1 tonne d'agglomérés = 0,9 tonne de houille.

POSITIONS TARIFAIRES : Houille crue, y compris l'anhracite : 185a.  
Coke : 185b.  
Agglomérés de houille : 185c.

où nous n'avons guère pénétré jusqu'ici. C'est ainsi que le charbon belge a fait son apparition comme concurrent sur divers marchés d'outre-mer et les pre-

miers essais dans ce sens permettent d'envisager un certain développement de ce mouvement. On signale notamment une pénétration accentuée de nos combus-

tibles sur le marché nord-africain et d'importants envois de coke au Canada, aux Etats-Unis et même au Congo belge. L'Union Minière du Haut-Katanga importe du coke belge, quoique le prix rendu là-bas dépasse de 50 francs celui du coke de Rhodésie généralement employé, le choix se justifiant par le pouvoir calorifique plus élevé du coke importé d'Europe.

D'autre part, l'Italie, restée jusqu'ici un client d'importance très secondaire, a fortement augmenté ses achats en échange du maintien dans nos charbonnages de la main-d'œuvre italienne. L'arrangement conclu entre les deux gouvernements visait à permettre l'exportation de 400.000 tonnes environ par an plus un contingent semestriel de 50.000 tonnes destinées aux chemins de fer italiens. Grâce à cette convention, nous avons exporté 407.000 tonnes de houille en Italie en 1935 contre 33.000 en 1934; 131.000 tonnes de coke contre 94.000 et 12.000 tonnes d'agglomérés contre 5.000 tonnes aux époques correspondantes.

La France reste toujours de loin, il va sans dire, notre meilleur débouché. Malgré la baisse de 25 à 30 francs français à la tonne imposée vers le milieu de l'année par suite de l'application de la politique de déflation des prix poursuivie par le gouvernement de la République, les fournitures à nos voisins du Sud restent très rémunératrices, la hausse des prix, en francs belges, d'une année à l'autre, étant de l'ordre de 20 p. c. au minimum.

En ce qui concerne les Pays-Bas et la Suisse, nous enregistrons un fléchissement de nos exportations qui s'explique pour la première destination par les formalités multiples et compliquées nécessaires pour l'obtention des licences, et pour la seconde destination, par la réduction du contingent alloué à la Belgique.

On remarquera aussi (tableau IX) les progrès de nos exportations de houille dans les « pays divers ». Ces pays sont principalement le Canada, le Portugal et l'Argentine, c'est-à-dire des marchés éloignés où la concurrence, surtout celle de l'Allemagne, est vive.

Si nous avons pu y prendre pied, c'est, il est vrai, en consentant des sacrifices sur les prix et grâce à la ristourne faite par le Gouvernement à l'Office National du produit de la taxe de licence, qui est de 10 fr. à l'importation des charbons industriels et de 15 fr. à l'importation des charbons domestiques. Nous n'entreprendrons pas de défendre cette politique. Nous constatons qu'elle a donné certains résultats temporaires, cependant bien difficiles à consolider et qui seront très compromis lorsque, pour une cause ou l'autre, le produit de la taxe de licence sera insuffisant pour financer ces exportations.

Le recul des importations est dû, en cause principale, à la dévaluation. Des cinq principaux pays qui introduisent du charbon en Belgique, l'Allemagne seule est parvenue à maintenir sa position et même à l'améliorer légèrement par rapport à l'année précédente. La Pologne et la Grande-Bretagne n'ont pas épuisé leurs contingents, la dénivelation des prix les mettant hors d'état de nous livrer du charbon sans consentir des pertes excessives. Si l'Allemagne a pu le faire, c'est en raison du fait que le Syndicat Rhénan-Westphalien finance certaines exportations — dont celles faites en Belgique — au moyen du produit d'une contribution prélevée sur les ventes faites à l'intérieur du pays. D'interminables négociations ont encore eu lieu avec ce pays à diverses reprises, relativement à la fixation du tonnage des combustibles originaires d'Allemagne à importer chez nous pendant le semestre d'hiver ayant pris cours le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Ces pourparlers ont abouti somme toute à la confirmation du *statu quo*, le montant mensuel de 170.000-180.000 tonnes étant identique à celui de l'hiver précédent. Il faut y ajouter les 5.000 tonnes figurant précédemment dans le contingent français et qui ont été incluses dans le tonnage à fournir par l'Allemagne par suite du rattachement de la Sarre au Reich.

En résumé, l'on peut dire que notre marché, si longtemps inondé par les importations étrangères, est maintenant bien dégagé.

TABLEAU X.

Rendement des charbonnages et fours à coke (1).

(En millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé		Dette obligataire		Bénéfice total	Perte totale	Solde bénéficiaire ou déficitaire	Bénéfice distribué		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise
		total	moyen	en principal	Coupons d'obligations payés				total	en % du capital versé		
1928	80	959,0	11,990	216,6	12,491	225,7	32,9	192,8	108,7	11,3	17,4	20,1
1929	85	1.068,4	12,570	182,3	10,967	193,1	30,6	162,5	110,4	10,3	13,9	15,2
1930	90	1.329,0	14,760	245,4	15,842	350,8	4,7	346,1	194,1	14,6	23,0	26,0
1931	90	1.657,0	18,410	568,0	29,790	155,0	37,2	117,8	102,6	6,2	6,6	7,1
1932	84	1.822,0	21,700	691,5	36,742	77,9	71,8	6,1	58,2	3,2	1,7	0,3
1933	85	1.968,0	23,150	705,7	37,215	82,7	94,7	12,0	54,0	2,8	0,9	0,6
1934	84	2.038,0	24,260	719,4	38,486	68,4	84,6	16,2	43,3	2,1	0,8	0,8
1935	76	1.876,9	24,696	767,5	42,022	53,8	117,9	64,1	40,9	2,2	0,8	3,4

(1) A partir de 1935, les fours à coke ne sont plus compris dans cette rubrique.

\* \* \*

L'amélioration que nous venons de constater dans les conditions de production et de vente du charbon doit se traduire tout naturellement dans les bilans. Notre statistique des rendements des charbonnages (voir tableau XI) n'enregistre cependant pas encore ce retournement de la situation parce que beaucoup de bilans de sociétés publiés en 1935 ont été clôturés avant que la reprise se soit manifestée. Ceux mêmes qui ont été publiés au cours du dernier trimestre incorporent les trois premiers mois de l'année qui furent très défavorables, les deux trimestres suivants durant lesquels l'amélioration fut lente et enfin trois mois seulement d'activité nettement meilleure. Il faudra donc attendre les bilans de l'année prochaine pour y lire les progrès de l'assainissement financier réalisés grâce aux meilleures conditions de vente des charbons et à l'élargissement des marchés.

TABLEAU XI. Assainissements et fusions dans les charbonnages belges. (En milliers de francs.)

ANNÉES	Réductions de capital (1)	Liquidations	Fusions
1929 .....	—	136.000	—
1930 .....	—	23.317	—
1931 .....	—	59.400	18.160
1932 .....	900	8.137	23.100
1933 .....	2.120	2.350	—
1934 .....	—	17.500	—
1935 .....	11.180	—	—

(1) Relevées depuis 1931 seulement.

TABLEAU XII. Les investissements dans l'industrie belge du charbon. (En millions de francs.)

Sources : *Annales des Mines et Statistique Banque Nationale.*

ANNÉES	Frais de premier établissement	Capitaux frais investis (1)	Résultats de l'exploitation	Solde bénéficiaire	Dividende distribué
1928.....	276	156	— 152	193	108
1929.....	330	304	+ 154	162	110
1930.....	382	168	— 190	346	194
1931.....	322	323	— 383	118	103
1932.....	180	25	— 237	6	58
1933.....	139	42	— 152	— 12	54
1934.....	114	42	— 132	— 16	43
1935.....		5		— 64	41

(1) Constitutions, plus augmentations de capital, plus émissions d'obligations, moins les apports (montants nominaux).

\* \* \*

Nous avons dit plus haut qu'un des motifs qui ont poussé l'Office national du Charbon à permettre à la fin de l'année d'accroître la production, était de remettre ainsi au travail un certain nombre d'ouvriers et de collaborer de cette façon à la politique gouvernementale de résorption du chômage. Il était nécessaire, en effet, de permettre un certain réembauchage, car

depuis 1930, le nombre d'ouvriers occupés dans les mines, au fond et à la surface, n'a cessé de décroître (voir tableau XIII). Le nombre total d'ouvriers à l'ouvrage enregistré à fin décembre est de 5.000 environ inférieur à ce qu'il était un an auparavant. Ce chiffre n'est pas cependant le minimum atteint : en avril, l'effectif était réduit à 117.973 ouvriers. Il n'est pas sans intérêt de relever que depuis 1933, malgré le développement du bassin de la Campine, le personnel y occupé s'est stabilisé aux environs de 19.000 unités, alors que pour les charbonnages du Sud, on constate une régression continue de 16.000 unités environ. Cette situation est essentiellement due au travail de rationalisation qui s'est poursuivi dans les vieux bassins, surtout par la concentration des chantiers en vue de réduire le personnel du fond non directement producteur, occupé aux transports, à l'entretien des galeries, aux services auxiliaires, etc.

TABLEAU XIII. Le chômage dans les industries minières.

Source : *Revue du Travail.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	OUVRIERS OCCUPÉS (fond et surface)	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
			Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
			Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925.	160.383	70.703	111	4.086	5,8	88	
1926.	160.197	70.234	106	1.159	0,2	1,7	33
1927.	175.544	74.879	46	2.543	0,1	3,5	45
1928.	181.401	68.592	134	1.837	0,2	2,5	25
1929.	151.253	65.086	26	155	—	0,2	9
1930.	155.109	67.273	106	755	0,3	1,2	19
1931.	152.054	63.353	898	5.313	1,4	8,5	193
1932.	130.143	88.081	3.852	20.961	5,4	29,8	606
1933.	134.478	82.756	4.560	27.915	5,0	30,3	590
1934.	125.114	87.305	6.671	24.579	7,4	27,3	655
1935.	120.165	76.839	6.557	18.589	7,8	22,2	685

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	3	36	582	500	500	835
Février .....	4	37	606	765	617	812
Mars .....	7	59	682	556	695	802
Avril .....	17	44	827	577	589	703
Mai .....	18	61	800	478	678	749
Juin .....	12	93	912	586	695	648
Juillet .....	5	249	562	521	610	686
Août .....	30	206	469	644	798	756
Septembre ...	6	268	556	630	768	531
Octobre .....	21	404	465	705	691	677
Novembre....	56	340	411	550	586	583
Décembre ...	54	513	395	574	628	444
Moyenne ....	19	193	606	590	655	685

Le chômage partiel n'a, lui aussi, que légèrement diminué.

En ce qui concerne le rendement par ouvrier à veine, il y a encore progrès d'une année à l'autre, mais le gain est cette fois insignifiant. Dans le bassin du Sud, on passe de 4.870 kilos à 5.075 kilos et dans le bassin de la Campine de 7.519 kilos à 7.660 kilos.

Le rendement par ouvrier du fond toutes catégories passe de 1.005 à 1.065 kilos dans le bassin du Sud et de 1.468 à 1.610 kilos dans le bassin du Limbourg. L'amélioration est ici plus importante et elle s'est marquée surtout à partir du mois de septembre lorsque l'augmentation de la production a permis une exploitation plus rationnelle de certains charbonnages.

## II. — L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ

La production d'énergie électrique n'a cessé d'augmenter depuis avant la guerre. Cette industrie a été moins influencée par la crise que ne le furent d'autres branches d'activité, et cela, en raison de sa jeunesse relative et de l'amplitude des besoins latents ou déjà éveillés qui restent encore à satisfaire.

Ceci ne signifie pas que depuis 1930, la rentabilité n'ait pas diminué; mais elle s'est maintenue durant la période de basse conjoncture, à un niveau remarquablement plus élevé que celui de la moyenne des autres industries.

Cette situation, jointe au fait que l'électricité est vendue, dans un secteur cependant limité, sous le régime du monopole, a servi de prétexte à des revendications mal étayées.

Déterminons d'abord le secteur pour lequel le monopole est généralement admis. La statistique de la production d'énergie dans le pays, telle qu'elle a été dressée par l'Association des Centrales électriques industrielles de Belgique, pour 1935, donne des précisions à cet égard :

CATÉGORIES DE PRODUCTEURS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	Production en kwh.	% du total
1° Centrales d'autoproduiteurs :		
a) Affiliés à l'A. C. E. I. B. ....	2.219.088.037	47,1
b) Recensées par le Ministère des Travaux publics. ....	226.409.659	5
c) Non recensées (supputation) .....	65.000.000	1,4
2° Organismes de distribution publique :		
a) Affiliés à l'Union des Exploitations élec- triques en Belgique (U. E. E. B.) .....	1.904.554.000	42,2
b) Concessionnaires de distribution non affi- liés à l'U. E. E. B. ....	1.138.383	
c) Régies communales .....	194.806.311	4,3
	4.520.996.385	100

Sur 4,5 milliards de kwh. consommés en Belgique au cours de 1935, plus de 53 p. c. ont été produits dans des entreprises qui fabriquent le courant nécessaire à leurs propres besoins, 4,3 p. c. ont été fournis par les régies; 42 p. c. sont sortis de sociétés de distribution. Mais 10 p. c. seulement des livraisons faites par ces sociétés le sont aux prix imposés par les concessions. Seuls l'éclairage privé, les applications domestiques, l'éclairage public et la petite force motrice à basse tension sont vendus selon des tarifs inscrits aux contrats de concession ou aux conditions fixées par les pouvoirs publics dans les exploitations en régie. Le reste est vendu aux termes de contrats librement débattus. Il convient d'ajouter que le courant fourni pour les applications domestiques est de plus en plus vendu à des prix inférieurs aux prix

d'éclairage, d'après un régime de tarifs spéciaux, grâce auquel les distributeurs espèrent pouvoir accroître la consommation. L'importance du monopole est, on le voit, assez réduite, même si certaines compagnies vendent dans une plus forte proportion sous le couvert du monopole.

La concurrence toujours possible entre les distributeurs et leurs clients industriels est d'une efficacité très réelle. Les sociétés qui ont fait montre d'intransigeance dans le maintien de contrats coûteux, ont vu nombre de clients les quitter à l'expiration de ces obligations, pour produire désormais eux-mêmes le courant dont ils ont besoin. L'on a d'ailleurs fait remarquer à juste titre que « ces compagnies intraitables sont souvent de simples revendeurs d'électricité dont les tarifs de vente sont fonction, non seulement du prix de revient de l'électricité, mais aussi, hélas, d'éléments politiques... » (1). Ajoutons à cette observation que les tarifs des régies, comparés à ceux des sociétés concessionnaires, appliqués dans des localités de distribution identique, sont généralement plus élevés et plus rigides.

Les plaintes justifiées auxquelles nous venons de faire allusion à propos des tarifs ont envenimé les polémiques. Il suffirait de mettre à raison les sociétés qui abusent — elles sont en minorité — pour que ces polémiques perdent leur âpreté et cèdent la place à des discussions sur le plan purement économique et social.

L'on peut examiner ces tarifs d'un double point de vue : 1° le prix de l'électricité est-il excessif en termes absolus; laisse-t-il aux producteurs un bénéfice socialement exagéré; 2° le courant n'a-t-il pas profité de son caractère spécial pour rester rémunéré d'une façon qui échappe aux mouvements généraux des prix?

Quant au dernier point, les prix du courant manifestent, depuis l'expansion de l'électricité dans notre pays, une tendance fondamentale à la baisse. Exprimé en francs-or, le prix moyen des fournitures faites par les membres de l'Union des Exploitations Électriques en Belgique s'établit à fr. 0,32 en 1905 et à environ fr. 0,04 en 1935, soit huit fois moins. L'index de l'électricité pour l'éclairage n'a jamais dépassé 430. En fin d'année, il s'établissait à 360, c'est-à-dire à la moitié des prix-or d'avant la guerre. Or, les prix de l'électricité dans les grandes villes exploitées en régie, et qui sont relativement élevés, ont une influence prépondérante sur les relevés officiels. L'index moyen des prix pour le pays entier serait donc inférieur à 360 (2).

(1) *Le Moniteur textile*, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, p. 87.

(2) *Bulletin trimestriel de l'U. E. E. B.*, 1935, p. 557.

En principe, les producteurs d'électricité s'efforcent d'abaisser les tarifs quand faire se peut, afin d'accroître leur production.

Enfin, la dévaluation n'a eu aucune influence sur les tarifs au cours du premier semestre, tandis que par après, une hausse très faible s'est produite, tout en restant sensiblement inférieure à celle de l'index des prix de détail. Ceci, non seulement parce que les formules de tarification, qui sont fonction de certains indices économiques, n'enregistrent les mouvements de ces indices qu'avec un retard de trois mois, mais aussi parce que le Gouvernement a obtenu des producteurs de ne pas appliquer les clauses-or contenues dans certains contrats de fourniture, et parce que les sociétés privées n'ont pas rapporté les réductions accordées exceptionnellement sur les tarifs en vue de soulager certaines catégories de commerçants et d'artisans touchés par la crise.

Savoir si le coût de l'électricité est intrinsèquement excessif, s'il laisse des bénéfices socialement exagérés, c'est une question à laquelle il est malaisé de répondre. L'on ne peut cependant pas s'empêcher de croire que l'opposition est surtout conduite par des motifs d'ordre sentimental et qu'elle paraît heurtée par le fait que les entreprises d'électricité ont enre-

gistré des résultats très favorables pendant la crise et la dépression. C'est que ces sociétés, par leur essor incessant et leur gestion financière prudente, assurent au cours de cette période une stabilité de rendement remarquable. Dans ce sens, l'électricité n'est pas encore arrivée au stade d'évolution d'autres éléments industriels, comme le charbon, la main-d'œuvre, l'argent sous toutes ses formes qui, durant la crise, accusent une forte baisse d'utilisation et de prix. Elle reste en plein essor et l'on n'en est probablement encore qu'à des débuts au point de vue de certaines de ses utilisations.

\* \* \*

La production d'énergie électrique en Belgique a augmenté en 1934 de plus de 10 p. c. par rapport à l'année précédente, passant de 4.023 kwh. à 4.456 kwh. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux que nous avons cités ci-dessus, parce qu'ils n'englobent pas toutes les centrales. L'on sait que, depuis 1933, le Ministère des Travaux publics a désiré procéder lui-même au recensement des centrales qui n'appartiennent pas aux affiliés de l'Association des Centrales électriques industrielles de Belgique et que certaines usines ont échappé à son recensement.

TABLEAU I. Puissance installée et production d'électricité en Belgique.

Sources : Union des Exploitations électriques en Belgique. — Ministère des Travaux publics.

ANNÉES	CENTRALES DISTRIBUTRICES			CENTRALES RÉGIES			CENTRALES INDUSTRIELLES			TOTAL		
	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)
1914 .	—	114	140	—	14	28	—	434	1.302	—	562	1.570
1923 .	—	250	456	—	45	82	—	462	1.112	—	757	1.651
1925 .	—	420	790	—	47	101	—	560	1.382	—	1.027	2.274
1927 .	—	600	1.140	—	74	128	—	645	1.975	—	1.319	3.243
1929 .	—	680	1.615	—	121	185	—	675	2.243	—	1.476	4.043
1931 (*)	31	1.090	1.715	10	161	197	204	905	2.269	245	2.156	4.181
1932 .	34	1.121	1.583	11	185	164	273	1.022	2.184	318	2.328	3.931
1933 .	31	1.121	1.714	10	187	161	209	—	2.027	250	—	3.902
1934 .	31	1.210	1.716	10	—	171	207	—	2.136	248	—	4.023
1935 .	31	1.270	1.905	10	—	195	240	—	2.356	281	—	4.456

(\*) Depuis 1931, chiffres d'après le Ministère des Travaux publics.

L'accroissement que nous venons de constater est dû à un relèvement effectif de la consommation, indépendamment des circonstances, de même qu'à un redressement de la conjoncture économique.

Depuis le mois d'avril 1935, la courbe des quantités d'énergie fournies en moyenne aux réseaux de distribution (sociétés privées et régies) s'est nettement détachée de celle des années immédiatement antérieures. Le *Bulletin* de l'U. E. E. B. (p. 515) constate une progression de 500.000 à 700.000 kwh. par jour par rapport à 1934. En déduisant de cette quantité la consommation due à l'Exposition de Bruxelles et

au chemin de fer électrique Bruxelles-Anvers, il reste une augmentation de 13 p. c. sur l'année précédente. Le tableau III nous donne pareillement l'image d'une amélioration importante dans les aciéries et l'industrie du zinc. Des données publiées par le *Bulletin* de l'Association des Centrales électriques industrielles de Belgique, il ressort que l'accroissement de consommation des centrales d'auto-producteurs, par rapport à 1934, est de 4,7 p. c. pour la métallurgie, de 11,9 p. c. dans les aciéries, ateliers de construction, textiles et divers, de 14,7 p. c. dans les charbonnages, mines, minières et fours à coke.

TABLEAU II.

## Distribution et transport de l'énergie électrique en Belgique.

Source : *Ministère des Travaux publics.*

ANNÉES	Population desservie	ENERGIE DISTRIBUÉE				Energie importée	Energie exportée	LONGUEUR DES LIGNES			
		en basse tension			en haute tension			Basse tension		Haute tension	
		Eclairage privé et usages domest.	Petite force motrice	Eclairage public				aérienne	souterraine	aérienne	souterraine
	(Milliers)	(Millions de kwh.)				(Kilomètres)					
1931 .....	7.548	240	130	18	1.403	9,5	24,1	25.895	3.900	8.083	8.420
1932 .....	7.902	252	118	21	1.460	15,3	20,3	28.139	4.409	8.607	9.268
1933 .....	7.979	239	121	21	1.502	18,9	16,5	28.780	4.569	8.921	9.106
1934 .....	7.990	250	122	27	1.300	23,7	9,3	30.896	3.881	9.575	9.518

TABLEAU III.

**La consommation d'énergie électrique dans les industries métallurgiques.**  
(Milliers de kwh.)

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	Acieries	Laminiers	Fonderies de zinc	Laminiers à zinc
1927 .....	83.230	309.220	6.330	1.270
1928 .....	92.250	363.870	9.720	1.355
1929 .....	100.470	368.570	6.990	1.460
1930 .....	122.090	400.570	8.140	1.610
1931 .....	78.650	336.260	7.070	1.650
1932 .....	79.760	295.883	5.947	2.655
1933 .....	76.920	311.650	7.465	3.981
1934 .....	85.300	312.643	9.178	5.849

D'un autre côté, l'expansion fondamentale que l'utilisation électrique enregistre est ininterrompue. En 1913, 320 communes étaient électrifiées; en 1923, 780 communes l'étaient; depuis 1935, environ 1.900 communes le sont. L'œuvre d'électrification est presque achevée. Le tableau IV ne recense que la production et la distribution de l'énergie électrique fournie par les sociétés affiliées à l'Union des Exploitations électriques en Belgique. En fait, le nombre de communes possédant un réseau de distribution est plus grand que ne le disent ces chiffres, et 99,7 p. c. de la population habitent dans des communes pourvues d'un réseau électrique. Mais 70 p. c. seulement des habitations sont raccordées au réseau. Il est donc encore possible d'étendre la clientèle.

Les sociétés d'électricité ont d'ailleurs pour politique de propager un emploi encore plus généralisé de l'électricité dans les habitations privées pour le chauffage comme pour l'éclairage, et la substituer de plus en plus au gaz en ce qui concerne l'éclairage public. Cette substitution commence à peine. Le nombre de foyers lumineux électriques éclairant les

rues de Bruxelles était de 8,1 p. c. seulement en 1932, alors que les capitales de la Hollande, de la Norvège et de l'Italie étaient déjà éclairées exclusivement à l'électricité (3). Pour ce qui est de l'utilisation du courant dans les demeures privées, les possibilités de développement restent très grandes. La consommation de courant pour l'éclairage, par habitant et par an, était de 34,2 kwh. en 1933 pour la Belgique, alors que, en 1931, elle atteignait déjà 65,4 kwh. en Hollande, n'étant comptés que les petits consommateurs payant le tarif dit « éclairage ». Aussi les sociétés de distribution s'emploient-elles à propager l'utilisation du courant aux besoins ménagers en essayant d'opérer, par une savante éducation de l'opinion, des transformations dans les habitudes du public. En matière de chauffage par exemple, il reste beaucoup de débouchés à conquérir : dans le budget ménager, les dépenses d'éclairage ne comportent que 1 p. c. du total et celles affectées au chauffage environ 4 p. c. Il y a d'ailleurs bien des utilisations nouvelles à répandre: chauffe-eau, cuisinières électriques et autres qui sont, d'un point de vue purement hygiénique, des plus recommandables. L'on ne peut s'empêcher de penser que l'avenir nous réserve, à cet égard, beaucoup de surprises. Le langage des spécialistes et leurs prévisions, qui dépassent l'expérience courante, nous semblent significatifs, car ils caractérisent l'esprit d'initiative et la politique générale des marchands de courant électrique : « Pour notre vie domestique, les conquêtes et les bienfaits dus à la force électrique ne sont plus à démontrer. Que d'expressions aujourd'hui n'ont plus de sens dans aucune langue et combien le dictionnaire de l'Académie française a restreint son vocabulaire à mesure que s'étend celui de l'Académie des Sciences : remplir le coffre à bois, monter le charbon, faire les feux, allumer les lampes, vocables périmés. D'autres les rejoindront bientôt : nettoyer

(3) BRUNO SEGER, « La consommation d'énergie électrique pour l'éclairage en Europe », Cf. *Bulletin de la Société Belge des Ingénieurs et des Industriels*, 1935, no 10, p. 994.

la vaisselle, éplucher les légumes, balayer les chambres, cirer les planches, chauffer le linge, rafraîchir les boissons... Si l'appareil électrique figure encore dans nos immeubles sans y avoir sa place prévue, le jour où le constructeur l'étudiera aux formes et aux volumes, il y pourra devenir un instrument de décor » (4). Le tout est d'intéresser l'initiative privée et de rendre réels et apparents les avantages qu'on offre au public. Grâce au lancement d'appareils de haut rendement et de long usage, et surtout au développement de tarifs s'établissant à des prix notablement inférieurs aux prix perçus pour l'éclairage et la force motrice, on a déjà obtenu des résultats encourageants. L'U. E. E. B. a réuni à ce sujet une documentation intéressante résultant d'une enquête terminée en mars 1935 et dont nous reproduisons ici les conclusions : « Pour l'ensemble du pays, on doit considérer que dans 80 p. c. des communes belges,

dont la population représente 88 p. c. de la population du pays, les abonnés peuvent faire usage des tarifs spéciaux favorisant l'emploi d'appareils électroménagers tels que cuisinières, chauffe-eau, armoires frigorifiques, etc. Les chiffres comparés montrent la grande avance prise par les sociétés concessionnaires quant au nombre de communes dotées de tarifs spéciaux. D'autre part, il résulte que les sociétés, plus que les administrations publiques, ont tenu à s'adapter le mieux possible aux conditions locales d'exploitation, aux habitudes et au goût de la clientèle. La nécessité d'offrir à celle-ci un certain choix de tarifs paraît être corroborée par l'exemple des pays étrangers, notamment de la Suisse. Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que les prix moyens pour le tarif fixé au kwh. pour la cuisine s'établissent aux environs de fr. 0,60 le kwh.; que fr. 0,50 doit être considéré aujourd'hui comme un minimum (5). »

(4) Bulletin d'Informations pratiques, septembre 1935, préface.

(5) Bulletin de l'U. E. E. B., mars 1935, p. 525.

TABLEAU IV.

**Production et distribution de l'énergie électrique en Belgique.**

(Sociétés affiliées à l'Union des Exploitations Electriques en Belgique).

**A. — Production et répartition de l'énergie électrique.**

ANNÉES	Puissance installée (milliers de kva.)	ENERGIE (millions de kwh.)			RÉPARTITION EN % DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE VENDUE					
		Livrée aux réseaux par les centrales	Achetée à des producteurs ne faisant pas partie de l'U. E. E. B.	Reçue par les réseaux	Force motrice haute tension	Force motrice basse tension	Traction	Distributions par des semi-régies ou associations de communes	Eclairage privé et usages domestiques	Eclairage public
1928 ...	742	1.249	66	1.315	72,0	7,0	5,7	5,3	9,4	0,6
1929 ...	850	1.517	57	1.574	70,0	7,6	6,7	5,8	9,0	0,9
1930 ...	1.155	1.680	92	1.772	70,4	5,8	7,6	6,7	8,8	0,7
1931 ...	1.285	1.714	90	1.804	68,2	5,8	7,8	7,7	9,8	0,7
1932 ...	1.355	1.585	101	1.686	60,1	5,2	9,1	15,4	9,4	0,7
1933 ...	1.355	1.700	111	1.811	61,0	5,2	9,5	14,2	9,4	0,7
1934 ...	1.485	1.706	105	1.811	59,8	5,3	10,2	13,6	10,3	0,8
1935 ...	1.545	1.903	122	2.025	60,3	4,9	10,4	14,1	9,5	0,8

**B. — Importance de la distribution de l'énergie électrique.**

ANNÉES	COMMUNES EXPLOITÉES		NOMBRE D'ABONNÉS		LONGUEUR DES LIGNES (kilomètres)			
	Nombre	Populations (en milliers)	d'éclairage	haute tension	haute tension		basse tension	
					aériennes	souterraines	aériennes	souterraines
1928 .....	1.625	5.621	724.000	2.350	3.870	5.340	14.720	1.800
1929 .....	1.745	5.729	900.000	2.650	4.100	6.200	17.000	1.830
1930 .....	1.813	5.787	971.000	2.700	4.920	6.500	19.160	2.180
1931 .....	1.910	5.930	1.100.000	2.830	5.490	7.000	21.600	2.310
1932 .....	1.925	5.750 (1)	1.125.000	2.900	5.680	7.640	23.125	2.500
1933 .....	1.940	5.760	1.210.000	2.950	5.880	7.680	24.000	2.525
1934 .....	1.961	5.830	1.250.000	2.960	6.520	8.010	25.430	2.600
1935 .....	1.974	6.070		3.050	7.160	8.050	26.240	2.750

(1) La diminution provient du fait que depuis 1932, la ville d'Anvers exploite en régie.

TABLEAU V.

## Production d'énergie électrique (distributeurs et autoproducteurs).

Source : Sofina.

(En millions de Kwh.)

PAYS	1930	Augmen- tation ou diminution par rapport à l'année 1929	1931	Augmen- tation ou diminution par rapport à l'année 1930	1932	Augmen- tation ou diminution par rapport à l'année 1931	1933	Augmen- tation ou diminution par rapport à l'année 1932	1934	Augmen- tation ou diminution par rapport à l'année 1933	1935	Augmen- tation ou diminution par rapport à l'année 1934
		%		%		%		%		%		(5)
Allemagne .....	23.914	- 6,0	25.788	- 10,8	23.459	- 9,0	(5)25.622	+ 9,2	30.535	+ 19,2	34.100	+ 11,7
Argentine (1) .....	1.420	+ 9,9	1.473	+ 3,7	1.590	+ 7,9	1.694	+ 6,5	1.824	+ 7,7	1.911	+ 4,7
Belgique .....	4.131	+ 2,4	4.418	+ 6,9	4.136	- 6,4	4.261	+ 3,0	4.305	+ 1,-	4.710	+ 9,4
Canada (2) .....	18.094	+ 0,7	16.331	- 9,7	16.052	- 1,7	17.339	+ 8,0	21.160	+ 22,0	23.405	+ 10,6
Espagne (2) .....	2.609	+ 7,2	2.681	+ 2,8	2.804	+ 4,6	2.897	+ 3,3	3.027	+ 4,5	3.272	+ 8,1
États-Unis (2) .....	89.952	- 1,6	86.312	- 4,0	77.868	- 9,8	79.983	+ 2,7	85.970	+ 7,5	93.575	+ 8,8
France (3) .....	15.339	+ 6,9	14.232	- 7,2	13.592	- 4,5	14.906	+ 9,7	15.255	+ 2,3	15.760	+ 3,3
Grande-Bretagne .....	17.533	- 0,2	17.874	+ 1,9	18.709	+ 4,7	20.303	+ 8,5	22.946	+ 13,0	25.665	+ 11,8
Italie .....	11.000	+ 1,9	10.800	- 1,8	10.652	- 1,4	11.768	+ 10,5	12.640	+ 7,4	13.590	+ 7,5
Pays Bas (2) .....	1.817	+ 13,2	1.979	+ 8,7	2.040	+ 3,1	2.082	+ 2,1	2.158	+ 3,6	2.207	+ 2,3
Pologne .....	2.906	- 4,7	2.598	- 10,6	2.257	- 13,1	2.396	+ 6,2	2.622	+ 9,4	2.816	+ 7,4
Portugal .....	260	+ 8,3	268	+ 3,0	287	+ 7,1	302	+ 5,2	325	+ 7,6	338	+ 4,0
Suisse (4) .....	5.200	- 1,9	5.049	- 3,0	4.790	- 5,1	4.934	+ 3,0	5.348	+ 8,4	(6) 5.692	+ 6,4

(1) Distributeurs plus tramways et chemins de fer électriques.

(2) Distributeurs seuls.

(3) Distributeurs plus autoproducteurs, qui livrent une partie de leur production à des réseaux de distribution.

(4) Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre.

(5) Estimation.

(6) Chiffre définitif.

\* \* \*

Le tableau IV nous donne une idée d'ensemble de la production et de la distribution de l'énergie électrique par les sociétés belges affiliées à l'Union des Exploitations électriques en Belgique. Il montre les progrès remarquables faits par les sociétés privées depuis des années. La puissance installée dans les centrales de ses membres était de 175 kva. en 1919, elle atteint actuellement 1.500.000 kva. Les lignes ne cessent de s'allonger. Celles à basse tension s'étendaient sur 4.200 km., celles à haute tension sur 1.800 km. en 1919. En 1935, ces chiffres étaient portés respectivement à 26.240 et à 7.160 km. La progression est sensible; bien peu de communes restent à électrifier. Cependant, le territoire d'anciennes con-

cessions reste le lieu d'extensions de réseaux très importantes. Dans chacune des communes, les lignes relient jusqu'au moindre hameau. D'où de très importantes immobilisations financières que la centrale industrielle autonome ne connaît pas.

Nous avons déjà insisté bien souvent sur le fait que la position financière des sociétés privées, comme des branches qui leur sont associées par participation — tramways électriques et construction — est remarquable en raison de la stabilité du rendement en période de basse conjoncture. C'est ce que montrent les chiffres du tableau VI, qui se réfère autant aux sociétés exploitant réellement qu'aux *holdings*, entre lesquelles il est malaisé de distinguer, les entreprises mixtes étant particulièrement nombreuses dans cette industrie.

TABLEAU VI.

## Rentabilité des sociétés d'électricité.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital moyen versé	Dette obligataire	Payement de coupons d'oblig.	Bénéfice total	Perte totale	Solde bénéf.	Bénéfice distribué		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise
									total	en % du capital versé		
1928 .....	75	1.080,9	14,41	237,9	12,7	219,3	1,2	218,1	166,7	15,4	17,5	20,2
1929 .....	81	1.535,5	18,96	305,3	16,0	287,8	0,4	287,4	213,6	13,9	16,5	18,7
1930 .....	78	2.321,8	29,76	318,6	16,7	334,7	2,2	332,5	276,6	11,9	13,2	14,3
1931 .....	73	2.626,7	35,98	689,4	38,2	363,4	6,6	356,7	296,9	11,3	11,9	13,6
1932 .....	78	2.861,9	36,70	856,0	47,6	322,1	11,0	311,1	281,6	9,8	9,7	10,9
1933 .....	74	2.967,6	40,10	932,9	52,0	320,7	2,3	318,4	278,4	9,4	9,5	10,7
1934 .....	77	3.021,0	39,23	975,0	54,9	374,7	5,3	369,4	306,2	10,1	10,6	12,2
1935 .....	70	2.906,8	41,53	948,6	52,9	375,5	3,7	371,8	335,5	11,5	11,0	12,8

Depuis 1928, le capital nominal versé a triplé, la dette obligataire s'est accrue dans des proportions plus élevées encore. Elle n'atteint cependant que le tiers du capital versé en ce moment. Cet accroissement est rationnel. L'emprunt obligataire, dans des entreprises pareilles, dont le rendement n'est pas sujet à de forts aléas, surtout pendant la période d'expansion, qui est loin d'être arrêtée, procure au prêteur un rendement remarquable (5,66 p. c. en 1935), laisse place à une rémunération équitable de l'actionnaire et aussi à la constitution de réserves importantes. Celles-ci servent surtout à l'auto-financement qui est pratiqué sur une large échelle par beaucoup de sociétés privées aux fins d'amortir leurs installations, de renouveler et d'étendre les réseaux. L'amortissement économique des entreprises d'électricité est particulièrement important, car la concurrence est forte entre le marchand d'électricité et son client industriel qui consomme 87 p. c. de l'énergie vendue par les sociétés privées. D'où des efforts incessants pour comprimer

le prix de revient, car les moyenne et grosse industries peuvent produire elles-mêmes l'énergie dont elles ont besoin à des prix de concurrence. La création de réserves importantes est donc une nécessité primordiale.

\* \* \*

La concentration des sociétés de tramways électriques est arrivée à un palier, comme il appert des mouvements qui continuent au ralenti entre le capital versé et le capital versé moyen (voir tableau VII). Au cours de 1935, le recours à l'emprunt a été un peu plus accentué. Le rapport entre la dette obligataire et le capital versé est à peu près le même que dans le cas des sociétés distributrices de courant. C'est que les conditions économiques nécessaires à une politique d'emprunt sont largement réunies : recettes stables et suffisantes pour rémunérer les emprunts aussi bien que pour les rembourser régulièrement.

TABLEAU VII.

Rentabilité des sociétés de tramways électriques.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire		Bénéfice total	Perte totale	Solde bénéfio.	Bénéfice distribué		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise
				en principal	Coupons payés				total	en % du capital versé		
1928 .....	48	582	12,120	226,0	10,1	193,0	8,0	185,0	169,0	29,12	24,0	29,0
1929 .....	48	523	10,830	164,0	6,7	151,0	14,0	137,0	134,0	25,72	24,0	25,6
1930 .....	43	612	14,230	162,0	7,3	132,0	8,0	124,0	114,0	18,70	17,0	20,2
1931 .....	42	581	13,830	128,8	5,6	142,0	9,0	133,0	122,0	20,97	18,5	22,8
1932 .....	39	572	14,670	143,2	6,5	98,4	22,8	75,5	89,0	15,56	11,5	13,3
1933 .....	37	558	15,080	162,2	7,7	83,5	12,6	70,9	75,7	13,56	10,9	12,7
1934 .....	34	548	16,117	154,9	7,5	76,0	13,6	62,3	75,0	13,69	9,9	11,4
1935 .....	33	540	16,363	162,8	7,6	69,2	19,0	50,2	63,1	11,68	8,2	9,3

Par contre, la rentabilité de l'entreprise, tout en restant satisfaisante, ne cesse de diminuer. Le bénéfice global décroît, les pertes totales augmentent. La crise a exercé dans ce secteur une influence irréductible. La répercussion du chômage sur l'utilisation des lignes de tramways est indéniable. Il y a en outre une concurrence très nette de la part de l'automobile et du vélo. Par ailleurs, les recettes ont reculé par l'abaissement des tarifs et aussi par l'introduction, qui devient générale, de cartes de vingt voyages à prix réduit.

La réduction des recettes n'a cependant pas arrêté le mouvement d'expansion des sociétés de tramways qui ont à pratiquer d'importants investissements pour étendre et perfectionner les réseaux, afin de lutter, avec des chances de réussite, contre la concurrence. C'est grâce à une compression énergique des dépenses que le rendement des tramways électriques a pu être maintenu à un niveau enviable.

Les sociétés de tramways, surtout celles qui exploitent des réseaux importants, comme ceux de Bruxelles, ont déployé des initiatives hardies qui, depuis leur existence, ont permis d'accroître les lignes tout en diminuant les tarifs et en rémunérant convenablement les capitaux investis.

Le tableau suivant montre le développement pris par les différents réseaux de tramways du pays, de 1880 à 1934 (longueur d'axe des voies empruntées (6)).

Nous empruntons à la même source certaines données qui permettent d'affirmer que si le réseau de Bruxelles par exemple n'a cessé de croître, les tarifs ont certainement diminué. Pour un même trajet, on payait en 1880 jusqu'à douze fois plus que de nos jours. Les tarifs actuels sont également meilleur marché que ceux d'avant la guerre. Le rapport est de 1,66 à 2,50.

(6) J. VAN DER SPEK, « Les transports urbains en Belgique », *Bulletin de la Société Belge des Ingénieurs et des Industriels*, 1935, no 10, p. 975.

ANNÉES	Bruxelles	Anvers	Liège unifiés	Verviers	Charleroi.	Liège-Seraing	Gand	Ensemble
1880.....	37	—	10	—	—	—	—	47
1885.....	37	—	13	9	—	—	—	59
1890.....	40	—	13	9	—	—	—	62
1895.....	50	—	17	9	—	—	—	76
1900.....	99	—	28	12	—	—	25	164
1905.....	110	53	56	13	7	15	26	280
1910.....	143	53	57	19	7	15	26	320
1915.....	177	58	65	23	15	19	34	391
1920.....	178	58	65	23	15	19	34	392
1925.....	185	62	62	20	15	19	40	403
1930.....	191	71	69	22	28	19	44	444
1934.....	212	74	65	24	36	21	49	481

\* \* \*

L'industrie gazière a fait de remarquables efforts d'adaptation afin d'élargir ses débouchés et de partager le marché du chauffage et de l'éclairage avec l'électricité. En ce qui concerne l'éclairage privé et public, le sort du gaz ne fait cependant aucun doute. Seuls des contrats de longue durée maintiennent son emploi dans les villes. Mais la concurrence est impossible et l'éclairage public se fera, dans un avenir rapproché, uniquement à l'électricité. Nous avons mentionné ci-dessus des villes où cette transformation est désormais complète. Il y en a d'autres où elle est en plein développement : Paris et Londres. A Bruxelles, l'électricité fait d'incontestables progrès.

Mais la consommation de gaz de chauffage reste très importante. Elle est d'environ 420 millions de mètres cubes par an, à quoi il faut ajouter le gaz employé par l'industrie. La Belgique se trouve au troisième rang des consommateurs européens, après les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Le nombre d'abonnés se rapproche sensiblement du million. Les sociétés gazières, pour se les attacher, pratiquent également une politique de tarifs et accordent de multiples facilités pour les installations de chauffage.

Le prix de revient peut être abaissé, plus encore qu'il ne l'est, par l'interconnexion progressive et le groupement des sociétés gazières. Nous avons fait

l'an dernier un bref historique de ces mouvements qui ont pris corps en Belgique après la stabilisation. Le progrès technique ayant fait que le gaz distribué est devenu de plus en plus un sous-produit de l'industrie lourde, le produit est livré par elle à des usines de récupération et puis repassé aux distributeurs. Nous avons cité Distrigaz, créée en 1929, dont la puissance de production journalière est de 800.000 mètres cubes; et Fagaz, dans la région de Liège, constituée en 1931, et distribuant déjà 25 millions de mètres cubes par an. Enfin, l'Intergaz vient d'être fondé. C'est un organisme de distribution auquel ont participé plusieurs communes de l'agglomération bruxelloise et l'un des principaux groupes producteurs et distributeurs du pays.

La situation de l'industrie gazière s'est notablement améliorée depuis peu d'années. Les résultats enregistrés au cours de 1935, et qui se rapportent à l'année précédente, accusent une rentabilité en augmentation nette. La perte totale, toujours peu élevée, s'est encore rétrécie, tandis que les gains se sont fortement accrus. La rentabilité de l'entreprise s'est relevée de moitié par rapport à l'année précédente. La nature spéciale de l'industrie du gaz, qui vend à tarif son produit principal, profite de la baisse des charbons en période de dépression, ce qui explique en partie une situation apparemment paradoxale.

TABLEAU VIII.

Rentabilité des sociétés gazières.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire		Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice distribué		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise
				en principal	Paiement de coupons				total	en % du capital versé		
1928.....	12	92,6	7,710	54,5	2,973	19,3	—	19,3	13,2	14,20	15,2	20,8
1929.....	17	137,0	8,060	73,9	1,698	25,3	—	25,3	19,0	13,91	12,8	18,5
1930.....	15	556,0	37,070	104,4	3,030	42,5	5,6	36,9	31,1	5,60	6,0	6,6
1931.....	15	629,1	41,940	53,9	3,574	52,8	1,1	51,7	43,9	6,96	8,1	8,2
1932.....	16	729,0	45,560	56,0	3,724	59,0	0,4	58,7	51,3	7,04	7,9	8,1
1933.....	17	629,8	37,050	79,2	4,582	51,3	—	51,3	43,9	6,97	7,9	8,2
1934.....	17	644,8	38,110	72,7	4,141	56,1	0,8	55,3	49,8	7,75	8,3	8,6
1935.....	21	648,0	30,857	55,0	2,922	79,2	0,6	78,6	72,7	11,22	11,6	12,1



Pour l'acier brut, la production atteint 2.966.000 T., approchant donc de trois millions de tonnes, chiffre auquel on n'est plus parvenu depuis 1932.

En fait, notre production sidérurgique a peu fluctué au cours de ces dernières années, se stabilisant autour de 70 p. c. du maximum atteint. Il est suffisamment connu que le relèvement beaucoup plus ample de divers de nos compétiteurs provient de ce que, à certains moments, ils étaient tombés beaucoup plus bas que nous. C'est le cas, notamment, des États-Unis. En outre, l'étroitesse de notre marché intérieur par rapport à notre capacité de production nous met très largement sous la dépendance des marchés extérieurs. On sait que dans l'Entente actuelle, les quotes de participation ne s'appliquent plus à la production, mais réglementent les exportations des différents groupes nationaux qui y adhèrent.

TABLEAU III.

Production, par 24 heures et par région,  
de fonte pour acier.  
(Moyennes mensuelles.)

ANNÉES	HAINAUT ET BRABANT		LIÈGE		TOTAL	
	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Produc- tion en tonnes	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Produc- tion en tonnes	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Produc- tion en tonnes
1929 ...	28	6.270	25	4.688	53	10.958
1930 ...	23	5.639	21	4.055	44	9.694
1931 ...	23	5.312	23	3.871	46	9.183
1932 ...	16	4.883	20	3.502	36	8.385
1933 ...	14	3.953	18	3.592	32	7.545
1934 ...	16	4.241	17	3.958	33	8.199
1935 ...	20	4.780	19	3.986	39	8.766

TABLEAU IV.

Les aciéries belges.

Production d'acier, consommation et nombre d'ouvriers occupés.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail*.

ANNÉES	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ACTIFS	PRODUCTION		CONSOMMATION DE FONTE		NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS	PRODUCTION D'ACIER BRUT PAR OUVRIER OCCUPÉ (en tonnes)
		d'acier brut (en milliers de tonnes)	Pièces moulées en première fusion	totale (milliers de tonnes)	% de consommation de fonte étrangère dans la consom- mation totale		
1929.	31	4.011	121	4.113	7,4	12.287	326,4
1930.	34	3.269	85	3.400	7,7	11.458	285,3
1931.	34	3.056	66	3.078	2,9	8.672	352,4
1932.	33	2.758	51	2.731	2,2	6.657	414,3
1933.	32	2.689	53	2.677	2,7	6.428	418,3
1934.	29	2.898	48	2.921	2,7	6.167	469,9
1935.		2.966	61				

L'Entente subit au début de l'année quelques difficultés intérieures, notamment par suite des exigences allemandes dans les problèmes posés par le rattachement de la Sarre au Reich, et par la concurrence d'un genre nouveau que faisait l'Allemagne au moyen de ses opérations de troc délibérément pratiquées et visant à mainmise sur les marchés les plus intéressants. Ces difficultés purent faire craindre un moment la rupture du cartel, d'autant plus qu'il rencontrait la concurrence anglaise, de plus en plus difficile à vaincre en raison de l'effritement léger, mais persistant de la livre sterling. D'autre part, on ne constatait aucun progrès dans les pourparlers entamés par l'Entente avec la *British Iron and Steel Federation*, en vue d'un accord visant les importations continentales en Angleterre et la détermination des quantums à allouer à la métallurgie anglaise sur les marchés extérieurs. En mars, usant de l'arme des

droits de douane comme moyen de pression, les Anglais transformèrent le droit de 33 p. c. *ad valorem* en vigueur depuis avril 1932, en un droit spécifique équivalent, en tenant compte de la valeur des produits, à un droit de 50 p. c. *ad valorem* : c'était la réponse des Anglais aux offres des producteurs continentaux. En fait, les Anglais étaient désireux de s'entendre, mais ils voulaient arriver à faire une brèche dans les tonnages imposants que les bas prix des producteurs du continent parvenaient encore à introduire chez eux, malgré le protectionnisme auquel ils avaient recouru pour se défendre, et ils renforçaient cette protection. L'Entente riposta en menaçant l'Angleterre, en cas d'intransigeance, de rompre les autres cartels auxquels l'industrie britannique est partie, notamment le Cartel des rails et l'Entente pour les tôles navales.

TABLEAU V.

## Les fabriques de fer puddlé.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	Nombre d'usines actives	Nombre de fours à puddler	Production de fer ébauché (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers
1928 .....	3	14	15	202
1929 .....	3	12	12	185
1930 .....	3	12	10	159
1931 .....	2	8	4,5	113
1932 .....	1	3	1,1	68
1933 .....	1	3	0,8	50
1934 .....	1	2	1,9	27

TABLEAU VI.

Source : *Annales des Mines*.

Les laminoirs belges (Année 1934)	Laminoirs des aciéries	Laminoirs autonomes
Nombre d'usines actives .....	15	23
Ouvriers .....	11.803	6.909
Trains pour blooms et brames .....	11	3
Trains à profilés .....	40	19
Trains pour verges de tréfilerie .....	6	—
Trains à tôles .....	21	50

TABLEAU VII.

## Production des laminoirs belges.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Aciers demi-finis	Aciers finis	Fers finis	Ensemble	Aciers demi-finis	Aciers finis	Fers finis	Ensemble
1929	787	3.115	153	4.055	659	3.363	166	4.188
1930	538	2.601	123	3.262	406	2.608	110	3.124
1931	747	2.224	61	3.032	415	1.792	44	2.251
1932	584	2.048	35	2.667	224	1.254	20	1.498
1933	574	2.115	33	2.722	218	1.351	18	1.587
1934	680	2.209	55	2.944	257	1.431	35	1.723

TABLEAU VIII.

## Laminoirs belges, joints ou non à une aciérie.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	Nombre d'établissements actifs	Nombre de trains de laminoirs	Consommation de lingots d'acier (milliers de tonnes)	PRODUCTION			Nombre moyen d'ouvriers occupés
				Aciers demi-finis	Aciers finis	Fers finis	
1929.....	44	179	3.770	787	3.115	153	26.101
1930.....	37	174	3.235	538	2.601	123	23.723
1931.....	42	179	3.066	747	2.224	61	22.737
1932.....	41	171	2.752	584	2.048	35	19.296
1933.....	41	154	2.682	574	2.115	33	19.327
1934.....	38	159	2.769	680	2.209	55	18.712

La juste compréhension des intérêts communs des deux groupes en présence finit bientôt par prévaloir. Après d'interminables discussions, on arriva à trouver un terrain d'entente, impliquant toutefois, de la part de la Belgique et du Luxembourg, fournisseurs de plus de la moitié des importations anglaises, des sacrifices sérieux. Cet arrangement est intervenu pour une durée de cinq ans, à dater du 8 août 1935, mais peut être dénoncé après trois ans, moyennant préavis de six mois. Les importations de l'Entente doivent être ramenées à 670.000 tonnes pour la première année et à 525.000 tonnes pour les années ultérieures. Pour ce qui est de la quote-part de l'Angleterre à livrer sur les marchés étrangers, les chiffres d'affaires réalisés en 1934, très favorables aux Anglais, doivent servir, en principe, de base. D'autre part, tous les efforts devaient être faits pour mettre aussitôt que possible sur pied un comptoir international de vente pour tôles fines. En attendant la constitution de ce comptoir et l'entente sur les autres points, l'accord n'était que provisoire. Il devait expirer le 8 janvier 1936, mais fut prorogé jusqu'au 6 juin, certains points restant à débattre.

La répartition entre les différentes espèces de produits du tonnage autorisé à l'entrée en Angleterre donna lieu à de multiples réunions, le travail étant rendu délicat et difficile du fait du manque d'unité entre les classifications anglaises et continentales, mais surtout par suite de la volonté anglaise de restreindre autant que possible l'entrée des produits finis, les producteurs de l'Entente devant se rabattre sur les demi-produits, moins intéressants au point de vue de l'emploi de la main-d'œuvre et de la marge bénéficiaire. Dans ce domaine, on est toutefois arrivé à la fin de l'année à un accord sur presque tous les points. Par contre, il semble que la question de la détermination des tonnages à allouer à l'Angleterre sur les marchés étrangers est loin d'être résolue.

En même temps que se poursuivaient ces tractations avec la Grande-Bretagne, d'autres négociations étaient menées pour amener dans l'Entente, sur des bases acceptables, la métallurgie polonaise.

Ces accords, écartant des *outsiders* puissants, notamment l'Angleterre, ont ouvert la voie à une coopération efficace entre les grands pays européens

exportateurs d'acier et sont incontestablement venus renforcer l'autorité et le prestige de l'Entente. On a abouti à l'organisation européenne de cette industrie pour la répartition de ses exportations sur les marchés mondiaux, les pays liés par l'accord représentant à cet égard 80 p. c. des exportations totales. Dans un avenir assez rapproché se posera cependant très vraisemblablement la question de l'entrée dans l'Entente de l'U. R. S. S.

Si l'accord réalisé a donc des avantages appréciables, il a représenté des sacrifices importants pour les industriels belges. Il faut constater que la régularité du fonctionnement des comptoirs de vente de l'Entente n'a pas été toujours parfaite cette année. L'industrie allemande a fréquemment dépassé son contingent et elle reste débitrice d'excédents à régulariser. Le respect des prix imposés n'est pas non plus intégral. Pour mettre un terme aux concessions illicites, les comptoirs ont créé des bureaux de vente centralisateurs des commandes qui seuls doivent être

en rapport avec les acheteurs. En Belgique, on a constaté un système de fraude spéciale facilité par le fait que les prix intérieurs n'ont pas augmenté proportionnellement au taux de la dévaluation, alors que les prix extérieurs, établis en livres-or, ont immédiatement bénéficié de la prime de change. Cette disparité était, dit-on, mise à profit par des négociants belges qui, au mépris des engagements pris, exportaient clandestinement certains produits à des prix inférieurs à ceux des comptoirs, obligeant quelquefois ceux-ci à des concessions exceptionnelles pour faire face à cette concurrence illicite. Le Gouvernement a pris des mesures en mars 1936 pour empêcher cette pratique en instituant un régime de licences à l'exportation.

\* \* \*

Comme on peut le constater dans le tableau IX, les exportations belges de métaux n'ont pas progressé en quantité, mais légèrement en valeur, du fait de la dévaluation du franc.

TABLEAU IX.

Commerce des métaux et ouvrages en métaux.

Fer, fonte et acier.

	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (en milliers de francs)				
	Fonte brute	Acier brut	Laminés	Vieux fer	Tous les produits (1)	Fonte brut:	Acier brut	Laminés	Vieux fer	Tous les produits (1)
<i>Importations :</i>										
1929.....	673.791	161.177	55.453	145.312	1.136.606	515.201	132.733	105.777	78.899	1.446.141
1930.....	398.879	122.824	45.646	76.105	769.638	314.970	84.879	85.520	34.844	1.152.386
1931.....	301.494	73.348	30.935	196.442	675.493	189.581	45.958	51.031	58.813	747.515
1932.....	211.742	19.914	19.174	133.071	433.011	96.551	11.497	28.199	28.060	354.451
1933.....	215.178	18.546	19.298	96.224	387.909	95.025	12.940	29.624	21.945	376.589
1934.....	215.139	21.573	17.533	142.313	450.857	101.994	13.002	29.558	33.653	414.159
1935.....	204.457	24.262	15.461	65.138	363.475	113.887	18.533	34.923	18.484	469.793
<i>Exportations :</i>										
1929.....	121.010	481.433	3.584.496	310.037	4.899.718	78.595	461.820	4.114.874	176.703	5.843.925
1930.....	115.413	394.747	3.045.530	382.996	4.293.549	71.829	350.700	3.445.505	157.266	4.919.527
1931.....	70.139	497.873	2.828.387	192.920	3.893.616	42.629	384.088	2.806.769	57.950	4.011.289
1932.....	36.270	517.859	2.584.976	121.493	3.471.727	14.757	295.501	2.036.630	23.629	2.769.480
1933.....	37.618	312.113	2.627.725	274.154	3.448.007	14.080	146.664	2.039.969	62.170	2.618.957
1934.....	42.794	393.524	2.750.919	337.268	3.719.773	15.232	198.660	2.098.064	83.575	2.751.486
1935.....	41.766	335.004	2.648.061	424.316	3.675.651	16.941	181.067	2.091.450	130.167	2.871.468

(1) Y compris les chiffres des 4 colonnes précédentes.

Positions tarifaires : Fonte brute, 867. Acier brut, 873 et 874. Laminés, 876, 877, 878, 880, 883a, 883c, 884, 894a, 894b. Vieux fer, 934.

La Grande-Bretagne reste certainement pour nous le client de loin le plus intéressant et le plus important. Signalons que par suite de la pénurie en demi-produits qui y règne, les Anglais ont décliné d'acheter, depuis novembre et pendant six mois, un tonnage supplémentaire mensuel de 10.000 tonnes en dehors du quantum fixé.

Cette commande semble démontrer péremptoirement que les Anglais avaient eu des exigences trop fortes dans l'établissement des quotités servant de base au cartel.

D'autres clients dignes d'être mentionnés sont

constitués par le Japon (surtout pour les demi-produits et certaines spécialités, alors qu'on constate sa fermeture de plus en plus complète aux produits finis), les Indes anglaises, en progrès sur l'an dernier, certaines régions de l'Amérique du Sud, notamment l'Argentine. Le marché chinois a, dans l'ensemble, été beaucoup plus calme, tandis que le Proche-Orient et les pays du Nord ont continué à nous commander des tonnages appréciables. La Russie nous a passé des commandes d'envergure, surtout au cours du premier semestre, notamment en tôles et en trains de roues, mais il semble toutefois que les espoirs envisagés de ce

côté ne se soient pas totalement réalisés jusqu'ici. Aux Etats-Unis, nous progressons sensiblement. Le gouvernement américain a abrogé les mesures *anti-dumping* prises à l'égard des produits européens et ceux-ci peuvent donc de nouveau y être importés pour servir à des travaux publics pour autant que leurs prix, augmentés des droits d'entrée, soient inférieurs de 15 p. c. au moins aux soumissions américaines les plus favorables.

Une certaine menace avait plané sur nos expéditions de produits laminés en Afrique du Sud, ce pays ayant établi une taxe *anti-dumping* sur tous les produits laminés à l'exception des tôles, taxe appréciable, si les produits offerts présentaient des différences de plus de 5 p. c. avec les prix pratiqués dans le pays importateur. Cette taxe ne s'est pas appliquée à nos produits. On sait que c'est l'Afrique du Sud qui a fait l'effort le plus sérieux et le plus étudié pour la création d'une industrie métallurgique et un accord interviendra sans doute à bref délai entre elle et l'Entente internationale de l'Acier.

Au cours du dernier trimestre, la part de la fabrication livrée à l'exportation a sensiblement diminué. Pour le dernier mois, les exportations n'ont absorbé que 40 p. c. de la production, contre 2/3 en moyenne. Cet état de choses est dû à un certain ralentissement de la demande d'outre-mer, tant à cause de la saison qu'en raison des importants marchés conclus depuis juillet-août devant la crainte des consommateurs d'un relèvement des prix, tandis que le marché intérieur est gros acheteur en raison de l'exécution des ordres importants enlevés dans le courant de l'année par les constructeurs, tant pour l'étranger que pour la Société nationale des Chemins de fer belges et en raison aussi des grands travaux publics. On pense également que certains gros marchands de fer ont rempli leurs magasins, de même que certains constructeurs agissant, les uns et les autres, en prévision d'une hausse des prix inévitable à l'intérieur.

La situation favorable en somme de l'industrie sidérurgique ne doit toutefois pas être exagérée et ne doit pas faire perdre de vue les difficultés avec lesquelles elle reste aux prises. Ainsi qu'il en va pour les autres branches d'activité industrielle, l'accroissement des échanges avec l'étranger reste entravé par toutes sortes de mesures interventionnistes. Il convient d'y ajouter les tentatives de libération industrielle qui vont se multipliant dans tant de pays. Elles s'extériorisent par un accroissement continu de production dans les pays qui possèdent des minerais, les usines nouvelles étant généralement conçues et construites suivant les données les plus modernes. Tel est le cas notamment au Japon, en Afrique du Sud et, dans une certaine mesure, en Amérique du Sud et en Turquie, sans parler de diverses nations européennes. Aussi la question du maintien de nos débouchés pose-t-elle un problème dont il ne semble pas que le caractère préoccupant doive s'atténuer au cours des années qui vont suivre.

Les résultats accusés par les bilans de sociétés sidé-

urgiques témoignent de la tendance plus favorable qui se dessinait déjà en 1934. Cependant, les profits n'ont guère été influencés, en général, par la dévaluation, les bilans recensés dans notre statistique étant arrêtés souvent au 30 juin et ne comportant par conséquent que trois mois d'exploitation sous le nouveau régime monétaire. Pendant ce laps de temps, l'industrie n'a pu recueillir le bénéfice de change très appréciable que lui procurent ses prix de vente établis en livres-or. Les transactions commerciales sont généralement couvertes dès la conclusion des marchés par des opérations de vente de change à terme qui annulent les effets des fluctuations monétaires. Quant aux prix intérieurs, ils ont été majorés de 50 francs seulement pour les produits finis tels que fers marchands et poutrelles et de 100 francs pour les demi-produits destinés aux transformateurs.

Par contre, la dépréciation monétaire a rendu immédiatement plus onéreux l'achat de minerai, de charbon, de cokes, d'huiles et de matières d'approvisionnement importés. Ce n'est qu'à partir du second semestre que l'industrie a pu pleinement profiter du bénéfice supplémentaire apporté par la modification du rapport entre la livre sterling et le belga. La statistique du rendement, en 1936, traduira cette situation. Ce bénéfice ira toutefois en s'amenuisant au fur et à mesure des augmentations de salaires et des hausses des prix de tous les produits de provenance extérieure ou indigène qui concourent à la fabrication. Toutes les parties intéressées à la production feront bien de ne pas perdre cette éventualité de vue. Sous l'action du *boom*, on l'a trop négligée après la stabilisation d'octobre 1926.

TABLEAU X. **Mouvement des prix des demi-produits et produits finis.**  
(En £-or par tonne anglaise.)  
Prix à l'exportation.

	Fin Février 1933	Fin Février 1934	Fin Février 1935	Fin Février 1936
Billetes .....	2-1-9	2-7-0	2-7-0	2-7-0
Largets .....	2-2-6	2-8-0	2-8-0	2-8-0
Barres marchandes .....	2-8-0	3-3-9	3-3-9	3-3-9
Poutrelles .....	2-4-0	2-17-6	3-1-6	3-1-6

Ce qui frappe immédiatement lorsqu'on consulte le relevé des prix des demi-produits et des produits finis (tableau X), c'est la stabilité des prix à l'exportation. Il a été question à différentes reprises, au cours de 1935, d'une révision de ces prix, dans le sens de la hausse. Cette politique, cependant, rencontre de la résistance de la part d'un certain nombre de membres de l'Entente, qui craignent la concurrence japonaise et américaine. Par contre, des changements ont été apportés à certaines cotations pour parer à l'une ou l'autre compétition sur des marchés déterminés, pour répondre aux fluctuations des frets vers certaines destinations, pour tenir compte de la longueur des cré-

dits à consentir et des risques de ces crédits. Ainsi, en janvier, l'Entente a abaissé de 5 shillings les prix pour les Indes anglaises, afin de reprendre pied sur ce marché rendu inaccessible par suite du relèvement, quelques mois auparavant, des tarifs douaniers pour les produits non britanniques. De même, en février, pour compenser le relèvement du fret, les prix des demi-produits destinés au Japon furent réduits de 2 shillings. De même encore, devant la concurrence des Etats-Unis, il fallut faire des concessions sur les profilés exportés à Cuba. Toujours dans le même sens, ayant en vue le même objectif, il fallut revoir les tarifs en ce qui concerne la Chine et le Portugal. Par contre, des majorations de prix purent intervenir pour l'Egypte et pour l'Argentine.

Après la constatation que les exportations réellement destinées au Siam étaient fictivement inscrites pour les Straits-Settlements afin de bénéficier des conditions plus favorables pour cette destination, les prix de base furent unifiés. Une mesure plus importante dut d'ailleurs être prise pour combattre les fraudes commises tant en ce qui concerne l'observation des prix officiels que les tonnages d'exportation accordés aux différents membres, à savoir la centralisation des ordres par des organismes chargés de procéder à leur redistribution : pour les demi-produits, les commandes vont à Bruxelles, pour les aciers marchands à Luxembourg, pour les profilés à Paris et pour les tôles à Dusseldorf.

La stabilité de la cotation des rails — £ 5-10-0 pour l'exportation et 1.100 francs à l'intérieur — et surtout le niveau élevé auquel ces prix ont pu être maintenus doivent retenir un instant l'attention. Cette fermeté résulte de l'organisation solide du Cartel international des Rails, très discipliné, groupant tous les producteurs, exception faite du Japon et de la Pologne. En 1935, la Pologne a adhéré à ce cartel. Les *outsiders* polonais avaient rendu la vie dure en ces derniers temps au groupement international, en

lui enlevant toute une série d'ordres pour des tonnages allant jusqu'à 10.000 tonnes. Aussi se comprend-il que l'adhésion de la Pologne entraine dans les vues du cartel. Cette adhésion fut acquise, il va de soi, au prix de quelques concessions : il fut accordé à la Pologne une quote-part d'exportation de 10 p. c. du total, avec garantie de 45.000 tonnes et un plafond fixé à 70.000 tonnes. En outre, la moitié seulement de ses livraisons en Allemagne entrera en ligne de compte pour l'établissement de son quantum à exporter. Le Cartel des Rails, auquel ont encore adhéré les producteurs d'importance secondaire d'Autriche, de Tchécoslovaquie et de Hongrie, a été renouvelé jusqu'en août 1940 avec faculté de résiliation après trois ans.

En ce qui concerne les prix intérieurs, ils accusent, ainsi qu'il était normal, une certaine hausse, mais modérée, de l'ordre que nous avons dit plus haut et qui reflète l'incorporation dans le prix de revient de la hausse du prix des matières premières. Pour les tôles fines, pour lesquelles il n'existe pas de comptoir de vente — les négociations entamées à cet effet sont toujours dans une impasse — et pour lesquelles la concurrence étrangère, aujourd'hui fortement handicapée, avait naguère déprimé les prix à l'extrême, on enregistre fatalement des relèvements plus sensibles, faisant ressortir d'une année à l'autre des différences de 150 à 200 francs.

#### B. — LA CONSTRUCTION MÉCANIQUE ET MÉTALLIQUE.

Si au début de l'année, les ateliers de construction ont eu, par continuation, une activité extrêmement réduite, les derniers mois, par contre, se sont terminés sur une note rassurante qui permet d'espérer que l'exercice terminé marquera la transition entre les quatre années de crise aiguë de 1931 à 1934 et une époque plus prospère.

La diversité des articles traités par les ateliers de construction mécanique ne permet pas de se rendre

TABLEAU XI.

#### Construction d'automobiles et de navires.

ANNÉES	CONSTRUCTION D'AUTOMOBILES			CONSTRUCTION DE NAVIRES (navires lancés) (de plus de 100 tonnes brut)					
	Voitures pour voyageurs	Camions et camionnettes	Production totale	Navires à vapeur		Navires à moteur		Totaux	
				Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage brut
1929.....	6.000	1.000	7.000	3	8.088	1	273	4	8.361
1930.....	3.800	900	4.700	5	12.265	—	—	5	12.265
1931.....	2.900	300	3.200	—	—	7	897	7	897
1932.....			(1) 2.225	—	—	7	1.537	7	1.537
1933.....			(1) 1.400	—	—	5	4.497	5	4.497
1934.....			(1) 1.250	—	—	4	831	4	831
1935.....				—	—	10	1.775	10	1.775

(1) Suivant le relevé de l'American Automobile.

compte de la marche de cette industrie par la simple comparaison des tonnages fabriqués ou la valeur de la production. Il faut se baser aussi sur le volume d'emploi de la main-d'œuvre en tenant compte bien entendu des progrès de la rationalisation, de l'introduction du travail à la chaîne et de l'emploi de machines nouvelles qui ont réduit le nombre d'ouvriers nécessaires pour une certaine production. Or,

la main-d'œuvre employée est nettement plus considérable, de petits ateliers, quasi inactifs depuis longtemps, ayant reçu des commandes de la Société nationale des Chemins de fer belges pour fourniture de pièces détachées et accessoires et de grands établissements, bien fournis d'ordres tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, occupant un personnel avoisinant les 80 p. c. du maximum enregistré.

TABLEAU XII.

Construction mécanique et métallique. Commerce extérieur.

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Matériel de chemin de fer et de tramways (roulant et fixe)	Machines à vapeur	Machines-outils	Appareils de levage, de pesage et de manutention	Métiers à filer et à tisser	Machines pour l'industrie textile	Machines pour l'agriculture	Machines à coudre, à écrire et à calculer	Machines et mécaniques diverses	Parties de machines et mécaniques	Totaux généraux
<i>Importations :</i>											
1929 .....	21.091	210.015	131.033	44.178	152.069	73.358	42.547	142.671	412.225	320.614	1.550.101
1930 .....	44.281	281.518	85.221	60.985	92.528	53.553	41.860	106.656	454.598	370.164	1.591.364
1931 .....	22.218	154.961	38.481	46.044	50.827	34.717	36.225	80.488	337.377	236.000	1.037.338
1932 .....	10.173	63.106	20.266	19.690	31.043	25.132	19.318	52.693	167.948	137.943	547.312
1933 .....	6.073	55.496	13.205	15.274	26.718	19.574	24.676	53.164	142.405	133.625	490.210
1934 .....	9.373	63.310	12.037	13.159	24.788	17.726	23.578	43.602	122.678	122.319	452.570
1935 .....	5.590	92.676	17.693	13.828	36.856	21.724	27.005	68.788	143.072	151.860	579.092
<i>Exportations :</i>											
1929 .....	325.105	75.135	53.676	41.488	4.969	32.498	44.762	3.680	181.217	256.816	1.019.347
1930 .....	222.748	74.570	41.593	45.500	2.925	26.925	39.702	4.248	162.524	246.076	866.811
1931 .....	171.635	49.016	26.308	35.162	2.679	15.436	22.921	3.039	128.364	172.606	627.176
1932 .....	78.141	44.431	10.118	18.574	3.504	13.316	11.801	2.725	71.100	85.832	339.542
1933 .....	41.199	24.709	7.407	19.650	5.362	18.314	13.753	1.722	92.799	81.738	306.653
1934 .....	40.382	20.207	11.218	23.643	7.413	17.640	14.164	2.087	68.429	75.399	280.582
1935 .....	93.469	25.338	20.866	22.766	9.142	19.874	17.006	2.776	82.517	93.338	387.092

POSITIONS TARIFAIRES : Matériel de chemin de fer et de tramways (roulant et fixe), nos 1030 à 1033, 1061 à 1063; machines à vapeur, nos 1020 à 1028; machines-outils, nos 1039, 1040; appareils de levage, de pesage et de manutention, nos 1029, 1035, 1036; métiers à filer et à tisser, nos 1046 à 1052; machines pour l'industrie textile nos 1038, 1041 à 1045, 1053 et 1054; machines pour l'agriculture, no 1057; machines à coudre, à écrire et à calculer, nos 1055 et 1056; machines et mécaniques diverses, nos 1037, 1038, 1059, 1060, 1064; parties de machines et mécaniques, nos 1034, 1065 à 1074.

Un autre témoignage de l'activité accrue des ateliers de construction est le développement favorable de nos exportations (v. tableau XII).

On notera particulièrement le regain d'exportation de matériel de chemin de fer et de tramways. L'acuité de la crise économique, la recrudescence de l'esprit protectionniste dans le monde et les difficultés de recouvrement des créances relatives à bien des transactions sur les marchés d'outre-mer avaient amené un déclin formidable de nos exportations de l'espèce, tombées de 325 millions de francs en 1929 à 40 millions en 1934. Les 93.469.000 francs enregistrés en 1935 marquent le progrès sans le traduire tout à fait, car il faut considérer que l'exécution de beaucoup d'ordres requiert généralement de longs mois et que l'expédition aux clients s'échelonne fréquemment sur une période assez étendue, en sorte que ce sera principalement le premier semestre de 1936 qui, au point de vue statistique, reflétera l'amélioration caractéristique de la fin de 1935. On peut constater un retard

identique au tableau des exportations de 1931 qui indique une valeur de 171 millions d'expéditions se comparant encore très favorablement avec les années de prospérité, alors qu'au point de vue de l'inscription des ordres nouveaux cet exercice avait déjà été désastreux.

Le début de l'année fut — nous l'avons dit — très pénible pour l'industrie de la construction. Les transactions de quelque importance avec l'étranger étaient clairsemées. Si nos constructeurs purent enlever dans des conditions honorables, c'est-à-dire leur laissant un très maigre profit, quelques ordres en wagons pour le marché sud-américain, ils furent nettement évincés par la concurrence anglaise dans une adjudication pour l'Egypte. Malgré la compression extrême des prix de revient, notre industrie, si réputée jadis pour son bas prix, joint d'ailleurs à sa traditionnelle qualité, ne pouvait plus battre ses rivales. Sur le marché intérieur, hormis une série d'affaires en ponts et charpentes, d'assez bonne enver-

gure d'ailleurs, mais qui était l'objet, vu la pénurie de commandes, d'une compétition effrénée de la part des producteurs, c'était le néant. A cette période de gros ennuis devait succéder une période moins sombre. La dévaluation du franc permit aux constructeurs de soumissionner à l'exportation à de meilleures conditions que leurs concurrents tout en leur assurant une marge bénéficiaire convenable. Ces conditions furent consolidées par l'évolution des événements au cours de l'été, à savoir le relèvement peu accentué du coût de la vie — facteur d'importance par sa répercussion sur les salaires — et la hausse modérée des matières premières fournies par les industries sidérurgiques. Celles-ci ont augmenté approximativement

de 15 p. c. et tenant compte de la légère élévation des autres éléments du prix de revient, on peut dire qu'en un an le coût de fabrication dans l'industrie de la construction des wagons et locomotives n'avait guère haussé de plus de 10 p. c.

D'autre part, on pouvait légitimement espérer un afflux d'ordres de l'intérieur, les industries nationales et les sociétés de transport n'ayant plus d'intérêt à retarder plus longtemps les travaux jugés nécessaires. En outre, la politique des grands travaux devait apporter à bref délai un aliment nouveau aux usines restées si longtemps presque inactives. Ces prévisions se sont heureusement réalisées, dans une certaine mesure tout au moins.

TABLEAU XIII.

**Rentabilité de la métallurgie-sidérurgie et des ateliers de construction métallique.**  
(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé		Dette obligataire		Bénéfice total	Perte totale	Solde bénéficiaire	Bénéfice distribué		Rentabilité économique	Rentabilité du capital propre
		total	moyen	en principal	Coupons payés				total	en % du capital versé		
1928 .....	457	2.247,6	4,92	325,1	16,6	439,3	35,9	403,4	259,2	10,6	16,4	18,0
1929 .....	469	3.024,6	6,45	644,7	33,4	719,8	38,4	681,4	382,4	12,6	19,5	22,4
1930 .....	596	3.886,0	6,52	1.811,0	93,8	794,4	52,3	742,0	441,6	11,3	14,7	19,1
1931 .....	517	3.959,0	7,66	1.646,9	94,7	316,5	120,3	196,2	153,4	3,8	5,2	5,9
1932 .....	500	3.932,0	7,86	1.807,0	105,8	148,0	332,7	184,7	71,4	1,8	1,3	4,7
1933 .....	479	3.679,0	7,68	1.780,0	102,6	114,4	332,8	218,3	60,3	1,6	2,1	5,9
1934 .....	457	3.344,0	7,32	1.806,0	105,6	137,9	130,9	7,0	72,1	2,1	2,1	0,2
1935 .....	455	2.892,1	6,36	1.867,9	108,5	151,4	176,7	25,3	111,2	3,8	1,7	0,9

TABLEAU XIV.

**Importations et exportations de machines, engins mécaniques, matériel de chemin de fer et électriques.**  
(Section XVI du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)			MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935		1933	1934	1935	1933	1934	1935
<i>Importations :</i>							<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	3	3	3	81	62	58	Janvier ....	5	4	7	39	34	41
Février ....	4	3	3	70	54	58	Février ....	4	4	6	33	31	37
Mars .....	4	3	3	75	67	62	Mars .....	5	6	4	37	44	35
Avril .....	4	4	4	70	60	82	Avril .....	4	6	6	31	38	44
Mai .....	4	4	4	73	65	98	Mai .....	5	5	8	43	35	46
Juin .....	4	4	3	67	62	81	Juin .....	5	6	8	38	39	47
Juillet .....	3	3	4	61	59	82	Juillet .....	5	5	13	38	37	65
Août .....	4	4	3	68	63	77	Août .....	7	5	11	47	37	58
Septembre ..	4	3	3	76	59	83	Septembre...	6	5	9	40	35	56
Octobre ....	3	3	4	75	72	90	Octobre ....	5	6	10	35	44	73
Novembre ..	3	3	3	81	72	85	Novembre ..	7	5	10	48	38	64
Décembre...	4	4	3	71	67	82	Décembre...	5	9	8	44	48	69
L'année (*) ..	43	42	41	868	762	939	L'année (*) ..	64	66	100	474	459	635

(\*) Remarque: Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU XV.

## Commerce extérieur de machines pour l'industrie.

(Milliers de francs.)

	Machines-outils	Métiers à filer et à tisser	Machines textiles	Machines et mécaniques diverses	Total
<b>Importations :</b>					
1929.....	131.033	152.060	73.658	412.225	768.985
1930.....	85.221	92.528	53.553	454.698	685.900
1931.....	38.481	50.827	34.717	337.377	461.402
1932.....	20.266	31.043	25.132	167.948	244.389
1933.....	13.205	26.718	19.574	142.405	201.902
1934.....	12.037	24.788	17.726	122.678	177.229
1935.....	17.693	36.856	21.724	143.072	219.345
<b>Exportations :</b>					
1929.....	53.676	4.969	32.498	181.217	272.360
1930.....	41.593	2.925	26.925	162.524	233.967
1931.....	26.308	2.679	15.436	128.364	172.787
1932.....	10.118	3.504	13.316	71.100	98.038
1933.....	7.407	5.362	18.314	92.799	123.882
1934.....	11.218	7.413	17.640	68.429	104.700
1935.....	20.866	9.142	19.874	82.517	132.399

TABLEAU XVI.

Importations et exportations de véhicules autres  
que pour voies ferrées.

(Section XVII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<b>Importations :</b>						
Janvier ....	5	2	1	49	21	19
Février ....	5	5	3	36	33	28
Mars .....	4	6	8	44	50	43
Avril .....	3	6	7	34	68	52
Mai .....	4	4	6	40	48	73
Juin .....	5	4	6	45	43	73
Juillet .....	7	6	6	34	34	60
Août .....	3	3	7	34	31	42
Septembre..	3	9	4	30	24	35
Octobre ....	7	5	6	28	34	31
Novembre ..	2	2	5	23	23	53
Décembre...	2	2	4	19	24	49
L'année (*) .	49	54	59	417	423	537
<b>Exportations :</b>						
Janvier ....	1	2	2	13	18	16
Février ....	1	1	1	17	14	13
Mars .....	2	2	2	24	28	17
Avril .....	2	3	2	21	35	23
Mai .....	2	3	3	28	34	25
Juin .....	2	2	2	26	28	22
Juillet .....	2	2	2	23	25	29
Août .....	2	2	2	23	19	23
Septembre..	2	2	1	24	17	18
Octobre ....	3	1	1	23	15	17
Novembre ..	2	1	1	21	11	17
Décembre...	1	3	2	15	15	20
L'année (*) .	22	24	20	259	261	239

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Au point de vue extérieur, si l'amélioration est sensible, comme nous l'avons vu, il y a lieu cependant de signaler que le vaste marché des Indes risque d'échapper complètement à bref délai à nos exportateurs. L'application de la préférence impériale avait déjà réduit à bien peu de chose nos fournitures de matériel de chemin de fer à destination de ce pays. Poursuivant sa politique d'affranchissement total à l'égard de l'étranger, y compris la Grande-Bretagne, la Direction des Chemins de fer de l'Inde examine la possibilité d'édifier des ateliers de construction de locomotives à écartement normal, l'Inde, jusqu'ici, ne fabriquant que des locomotives pour réseaux à voie étroite. On se souviendra qu'un autre important marché faisant partie de l'Empire britannique, l'Afrique du Sud, qui fut longtemps pour nous un excellent débouché, a fortement réduit ses achats depuis 1932, la majorité des véhicules dont elle a besoin étant maintenant fabriqués dans les vastes ateliers établis à Bloemfontein.

La situation n'a plus évolué en ce qui concerne le rapprochement des constructeurs de matériel roulant des principaux pays d'Europe. On sait que l'Association internationale des Constructeurs de Matériel roulant, créée vers le milieu de 1930 et qui groupait les principaux constructeurs d'Europe, hormis les Anglais, n'avait pas été prorogée au delà du 31 décembre 1931, par suite notamment de la défection du groupe allemand. Il ne subsista de cette association, qui répartissait les ordres à l'exportation entre les pays adhérents suivant des quotités établies de commun accord, qu'une organisation beaucoup plus lâche, une sorte de *gentlemen's agreement*, prévoyant essentiellement le respect mutuel des marchés intérieurs. Un bureau centralisateur de renseignements fut maintenu à Paris, auquel les adhérents recourent lorsqu'ils désirent traiter une affaire en participa-

tion. Le principe de la concurrence est donc rétabli et a joué depuis 1932 pour les affaires, d'ailleurs rares, qui se sont présentées. Depuis une année environ, des prises officieuses de contact ont eu lieu en vue de ressusciter l'ancien cartel. Ces tentatives sont restées vaines jusqu'à présent. Il est à noter que nos constructeurs, en particulier, n'ont pas sujet d'être enthousiastes de ce projet, en ce moment où les circonstances leur sont favorables. Il est à prévoir en effet qu'ils n'obtiendraient plus le coefficient avantageux de 35 p. c. de jadis, les Allemands notamment, qui nous ont sensiblement dépassés en ces dernières années, faisant valoir des droits à un meilleur traitement. Il est donc parfaitement compréhensible que les Belges soient peu pressés, les années à venir immédiatement devant vraisemblablement leur permettre, sous le régime de liberté complète, d'améliorer fortement leur position.

L'industrie de la tréfilerie et de ses dérivés a obtenu en 1935 des résultats très satisfaisants. L'activité a été meilleure et plus rémunératrice grâce aux progrès incessants apportés à l'outillage. Un matériel qui, il y a une dizaine d'années, aurait demandé l'emploi de 60 ouvriers n'en exige plus que la dixième partie. La situation difficile créée à la main-d'œuvre pendant la crise a permis d'apporter ces perfectionnements sans provoquer trop de difficultés. Travaillant

une matière première, le fil machine, fournie par la sidérurgie à des prix presque inchangés et vendant à l'étranger, en livres-or, les 3/4 de leur production, les tréfileries ont réalisé des bénéfices substantiels et consolidé sérieusement leur situation.

Ces conditions favorables ont incité deux grandes entreprises productrices en ordre principal d'aciers bruts et finis à s'adjoindre une division de tréfilerie, poursuivant ainsi leur fabrication jusqu'aux produits qui subissent une transformation très avancée. Cette initiative les met toutefois en concurrence directe avec les transformateurs auxquels elles fournissent la matière première et cette attitude n'a pas été sans susciter quelque émoi. L'Union des Tréfileries et Clouteries belges a introduit auprès du Gouvernement une demande, basée sur l'arrêté royal de janvier 1935, de réglementation de la production des fils et clous, à laquelle une des deux sociétés ci-dessus a fait opposition. D'autre part, les deux sociétés ont sollicité une augmentation de leur quote-part de production dans le cartel du fil machine, mais les Allemands se sont opposés à cette demande dans le but d'obtenir une révision du règlement de ce cartel.

Les boulonneries ont connu aussi un bon courant d'ordres après la dévaluation, ce qui leur a permis de retrouver une activité assez fortement compromise par suite de la concurrence étrangère, surtout allemande.

TABLEAU XVII.

Commerce extérieur de matériel électrique.

(En milliers de francs.)

ANNÉES	Machines, dynamos électriques, piles accumulateurs électriques, aimants	Câbles et fils électriques	Appareils téléphoniques et télégraphiques	Appareils électriques divers	Lampes électriques et de T. S. F.	Accessoires pour l'électricité	Totaux
<i>Importations :</i>							
1929.....	155.642	33.039	68.065	202.656	61.045	72.467	502.914
1930.....	194.915	73.456	84.579	276.779	53.452	77.465	760.646
1931.....	119.284	23.694	119.014	181.516	58.643	57.988	560.139
1932.....	67.288	8.877	128.243	118.623	54.218	39.079	416.328
1933.....	55.461	8.156	102.878	109.162	43.456	38.491	357.604
1934.....	49.237	9.354	52.252	102.044	46.181	37.444	296.512
1935.....	60.251	14.839	32.302	123.614	52.599	39.499	323.104
<i>Exportations :</i>							
1929.....	53.158	111.073	136.511	26.857	12.540	21.447	361.586
1930.....	74.067	92.511	154.615	44.868	18.185	10.999	395.245
1931.....	59.473	77.085	121.889	42.435	21.729	5.471	328.082
1932.....	37.663	47.958	79.126	29.447	14.150	7.618	215.962
1933.....	23.373	43.093	44.354	21.623	10.550	5.984	148.977
1934.....	27.059	42.527	51.237	19.613	11.464	8.119	160.019
1935.....	22.606	55.804	93.706	23.682	14.050	13.121	222.969

Positions tarifaires : Machines, dynamos électriques, etc., nos 1075 à 1078; câbles et fils électriques, nos 1079 et 1080; appareils téléphoniques et télégraphiques, nos 1088, 1088bis A, B et C; appareils électriques divers, no 1089; lampes électriques, nos 1085, 1086 et 1088bis D; accessoires pour l'électricité, nos 1081 à 1084 et 1087.

L'industrie armurière a confirmé les légers progrès réalisés en 1934 dans le domaine de l'arme de chasse, mais a connu surtout un regain exceptionnel dans le

cadre des productions de guerre (v. tableau XVIII). Ce regain est dû, d'une part, aux commandes faites par notre armée et, d'autre part, aux fournitures

faites à l'extérieur. La campagne dans l'Est-Africain et les conflits sans cesse renaissants en Extrême-Orient donnent lieu à d'importants marchés. Les livraisons

de fusils, mitrailleuses, fusils-mitrailleurs et canons divers ont été importantes et les usines à munitions ont travaillé sans arrêt.

TABLEAU XVIII.

L'industrie armurière belge.

Nombre d'armes éprouvées.

Source : *Rapports annuels du banc d'épreuve des armes à feu, à Liège.*

ANNÉES	FUSILS DE CHASSE		FUSILS ET CARABINES RAYÉS		Carabines rayées à canon double	Fusils de guerre à calibre inférieur à 8 m/m	Carabines de salon	Pistolets d'anciens modèles et divers	Revolvers	Pistolets automatiques	Totaux (1)
	à 1 coup	à 2 coups	Non automatiques	Automatiques							
1929 .....	163.880	159.939	18.807	14.087	217	22.737	44.335	23.411	66.684	137.321	651.418
1930 .....	73.248	82.522	4.117	2.549	213	23.458	15.593	6.847	29.572	54.513	292.632
1931 .....	26.583	51.633	746	3.044	107	54.777	10.028	7.104	19.649	43.781	217.452
1932 .....	8.636	19.779	415	1.036	69	24.927	7.091	1.684	16.051	61.179	140.867
1933 .....	5.735	12.863	1.511	4.792	73	26.530	8.262	1.371	8.564	44.228	113.929
1934 .....	13.671	11.743	1.645	3.288	72	30.201	7.621	866	5.346	20.343	94.796
1935 .....	20.602	21.186	7.701		59	38.349	9.467	1.081	1.255	31.135	130.835

(1) Non compris un petit nombre d'armes spéciales.

C. — LES MÉTAUX NON FERREUX.

A part les usines situées dans les pays rigoureusement fidèles à l'étalon-or et dont les prix de revient industriels demeurent à un niveau élevé, les fondeurs de zinc dans le reste du monde ont enregistré des résultats relativement satisfaisants par rapport au niveau encore très bas des cours du zinc.

Le cours moyen du zinc en 1935 n'a, en effet, été que de £ 14-3-6 contre £ 13-15-5 en 1934, ce qui ne représente qu'une hausse de peu d'importance. Mais les fluctuations au cours de l'année ont été de quelque ampleur : pendant le premier trimestre, les cours se maintinrent aux environs de 12 £, puis s'élevèrent progressivement pour dépasser au mois d'août le cours de 15 £ et enfin fléchirent à nouveau en dessous de ce niveau à la fin de l'année.

La dénonciation du cartel des producteurs de zinc, qui cessa toute activité à partir du 31 décembre 1934, ne donnait plus d'espoir quelconque d'un relèvement artificiel des prix et dès lors, la persistance pendant quelques mois de prix extrêmement bas devait rétablir l'équilibre entre la production et la consommation.

Sous l'influence de divers facteurs, les achats de zinc augmentèrent alors sensiblement pendant les mois d'été et les producteurs purent profiter de la hausse des cours qui s'ensuivit, car ils avaient comprimé à l'extrême leurs prix de revient et l'augmentation des prix correspondit chez certains fondeurs à une augmentation sensible de la production par rapport aux mois précédents, ce qui ne pouvait manquer d'avoir une influence favorable sur la marche générale de la fabrication.

TABLEAU XIX.

L'industrie du zinc en Belgique.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	FONDERIES DE ZINC						LAMINOIRS A ZINC					
	Nombre d'usines actives	Nombre d'ouvriers occupés	Consommations		Production de zinc brut	Valeur du zinc brut à la tonne	Nombre d'usines actives	Nombre d'ouvriers occupés	Consommations		Production de zinc laminé	Valeur du zinc laminé à la tonne
			Minerai de zinc	Charbon					Zinc brut	Charbon		
			(milliers de tonnes)		(francs)			(milliers de tonnes)		(francs)		
1929 ...	13	6.515	417	417	193	4.232	9	1.205	72	20	69	4.392
1930 ...	12	5.897	349	585	176	2.895	9	1.307	78	22	75	3.608
1931 ...	11	4.534	260	394	135	1.995	9	1.270	67	19	65	2.609
1932 ...	10	3.208	176	267	96	1.702	9	1.168	58	17	56	2.220
1933 ...	10	3.469	254	335	137	1.831	9	1.329	70	20	67	2.298
1934 ...	10	3.855	320	406	175	1.457	8	1.460	81	21	80	1.753

TABLEAU XX.

## Usines à plomb, argent, cuivre et autres métaux.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	NOMBRE D'USINES ACTIVES	CONSOMMATIONS			PRODUCTIONS					NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS
		Minerais <i>(milliers de tonnes)</i>	Autres matières premières	Houille et coke	Plomb <i>(milliers de tonnes)</i>	Cuivre noir et raffiné <i>(milliers de tonnes)</i>	Argent <i>(tonnes)</i>	Or fin, platine, palladium <i>(kilos)</i>	Nickel, étain, antimoine, bismuth <i>(milliers de tonnes)</i>	
1929.....	11	83	209	170	82	68	111	5.170	3	3.777
1930.....	11	90	235	187	85	96	105	6.370	3	4.117
1931.....	11	78	243	178	71	133	157	7.910	4	3.469
1932.....	10	83	168	138	64	86	177	9.620	5	2.531
1933.....	10	79	218	136	69	106	214	11.640	5	2.504
1934.....	10	96	269	166	75	152	254	13.630	9	2.715

TABLEAU XXI.

## Importations de minerais en Belgique.

Quantités (tonnes).

ANNÉES	MINÉRAIS DE									
	Fer	Cuivre	Zinc	Plomb	Etain	Aluminium	Manganèse	Antimoine	Arsenic	Argent
1929.....	13.306.787	49.860	554.597	39.632	1.249	2.494	328.239	997	9.777	6
1930.....	12.351.473	44.640	373.489	39.841	956	2.493	259.625	6.166	3.765	--
1931.....	10.339.357	44.920	348.404	55.988	244	2.574	239.228	2.808	4.473	--
1932.....	9.121.471	53.832	230.069	41.699	1.112	1.611	135.920	2.210	3.278	--
1933.....	9.836.205	58.491	335.097	62.572	3.918	839	172.641	1.793	2.188	--
1934.....	10.260.457	(1) 5.653	428.808	97.185	5.740	1.042	203.046	2.032	1.944	22
1935.....	10.582.818	8.663	422.989	85.452	6.102	1.444	242.452	3.454	2.381	1

POSITIONS TARIFAIRES : Fer : 182g. Cuivre : 182e. Zinc : 182l. Plomb : 182j. Etain : 182f. Aluminium : 182a. Manganèse : 182h. Antimoine : 182b. Arsenic : 182d. Argent : 182c.

(1) La diminution provient du fait que, jusqu'en 1933, une certaine quantité de cuivre brut était comprise dans les minerais de cuivre.

TABLEAU XXII.

## La rationalisation dans les fonderies de zinc.

ANNÉES	Ouvriers occupés		Production de zinc brut	
	Nombre	% p <sup>r</sup> rapport à 1927	Tonnes	% p <sup>r</sup> rapport à 1927
1927.....	7.408	100	199.000	100
1931.....	4.534	60	135.000	70
1932.....	3.208	43	96.000	48
1933.....	3.469	47	137.000	69
1934.....	3.855	52	175.000	88

D'une façon générale, les chiffres de production, qui dépassent 1.300.000 tonnes pour l'ensemble des pays, sont en progression partout, sauf en Hollande et en Pologne. Il faut souligner l'augmentation très forte en Allemagne et celle, plus faible, en Italie, toutes deux dues à l'influence du principe autarcique sans considération pour le prix de revient.

Dans le même ordre d'idées, nous devons relever une élévation des droits de douane à l'entrée en

France du plomb et du zinc étranger, concurremment avec l'établissement de primes de production pour les mines situées en France et dans les colonies françaises.

L'idée de remettre sur pied le Cartel des producteurs de zinc, et qui sourit particulièrement aux Anglais, ne rencontre pas en ce moment de grands appuis, car il est difficile de concevoir et d'édicter des règles qui s'appliqueraient uniformément à tous les producteurs qui travaillent en ce moment dans des zones bien délimitées et qui jouissent chacun d'avantages politiques et économiques bien distincts.

Les Anglais font entendre qu'à défaut de la constitution d'un cartel nouveau, les mesures prises en faveur de l'industrie impériale seraient renforcées. En tout cas, si l'on négocie, ce sera sur des bases essentiellement différentes de celles de l'ancien cartel et il semble bien que la tendance sera dans l'avenir moins d'amener un relèvement rapide des cours du zinc que de régulariser la production et d'empêcher le retour de dépressions profondes dans le prix de ce métal.

TABLEAU XXIII.

## CUIVRE, ZINC, PLOMB ET NICKEL.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)								
	CUIVRE		ZINC			PLOMB		NICKEL	
	Cuivre brut	Tous les produits	Zinc brut	Tôles	Tous les produits	Plomb brut	Tous les produits	Nickel brut	Tous les produits
<b>Importations :</b>									
1929.....	95.675	102.715	6.931	41	7.164	31.851	32.564	3.433	3.656
1930.....	95.371	101.177	7.554	583	8.143	34.790	35.841	4.277	4.611
1931.....	91.867	94.658	35.391	839	36.424	52.267	52.910	7.830	7.973
1932.....	38.517	40.663	27.207	1.313	28.631	32.045	32.306	6.789	6.906
1933.....	47.807	50.062	11.071	1.471	12.717	17.877	18.098	2.194	2.347
1934.....	(1) 114.612	(1) 116.722	17.390	411	17.951	20.170	20.378	3.119	3.282
1935.....	150.878	153.237	11.150	61	11.303	26.993	27.120	1.015	1.181
<b>Exportations :</b>									
1929.....	36.082	48.998	71.532	62.685	134.573	21.052	37.424	255	2.198
1930.....	71.852	87.491	60.294	55.416	116.850	20.949	40.593	270	2.044
1931.....	70.231	79.176	56.614	47.433	104.614	39.369	58.930	323	2.333
1932.....	60.414	67.715	64.071	40.217	104.438	40.400	49.381	31	2.073
1933.....	64.213	76.275	53.631	45.922	99.725	35.415	43.414	488	2.940
1934.....	61.365	79.577	80.789	56.771	137.730	44.440	53.820	277	2.119
1935.....	109.363	118.413	98.917	48.906	148.040	45.728	54.738	558	2.089

ANNÉES	VALEURS (milliers de francs)								
	CUIVRE		ZINC			PLOMB		NICKEL	
	Cuivre brut	Tous les produits	Zinc brut	Tôles	Tous les produits	Plomb brut	Tous les produits	Nickel brut	Tous les produits
<b>Importations :</b>									
1929.....	1.176.042	1.329.005	27.844	279	31.362	117.942	122.232	24.619	34.935
1930.....	862.307	998.611	21.759	2.342	25.977	112.484	119.840	24.119	37.480
1931.....	537.922	601.960	62.966	2.660	68.617	94.848	98.178	22.825	28.740
1932.....	165.291	193.295	43.114	3.190	48.195	51.236	52.758	18.900	23.237
1933.....	187.875	231.431	19.242	3.531	25.298	27.735	29.192	8.948	13.461
1934.....	(1) 235.375	(1) 274.056	26.036	790	29.184	26.210	27.477	11.638	15.978
1935.....	492.760	535.422	17.556	217	19.695	41.266	42.396	10.268	15.790
<b>Exportations :</b>									
1929.....	461.666	661.204	316.143	342.245	662.193	80.102	164.124	3.984	43.871
1930.....	757.285	975.550	212.096	276.363	496.743	69.974	155.047	2.278	34.104
1931.....	513.373	619.244	124.682	161.028	289.717	91.380	160.080	1.606	35.918
1932.....	308.752	366.692	118.150	108.301	227.587	72.027	96.726	339	33.039
1933.....	304.530	383.102	102.541	122.939	226.494	55.662	73.168	7.119	50.870
1934.....	254.709	350.992	134.885	135.439	271.255	63.375	80.751	4.181	34.765
1935.....	530.282	595.023	186.233	111.269	298.724	88.951	110.446	8.131	32.890

POSITIONS TARIFAIRES : Cuivre brut : 935. Zinc brut : 968. Tôles : 969a. Plomb brut : 975. Nickel brut : 960.

(1) L'augmentation provient du fait que, jusqu'en 1933, une certaine quantité de cuivre brut était comprise dans les minerais de cuivre.

Les fondeurs de zinc en Belgique, qui avaient eu au début de l'année des moments difficiles, enregistrèrent, par suite de la dévaluation des bénéfices importants provenant de la réévaluation des stocks considérables de minerai qui se trouvaient dans la plupart des usines. Par suite de l'existence aux

usines de stocks importants de charbon et de la très faible élévation des salaires, le coût de fabrication, fortement comprimé pendant les années précédentes, ne subit pas de hausse appréciable pendant le cours de l'année. Aussi l'augmentation considérable en francs belges du prix de vente depuis avril permit à

l'industrie du zinc de travailler avec une marge bénéficiaire très large. Traduit en francs belges, au cours moyen du change du mois, le cours à Londres du zinc pendant le premier trimestre a été de 1.231 francs à la tonne et pendant les trois trimestres suivants de 2.132 francs.

Le volume de la production du zinc en Belgique n'a pas augmenté considérablement en raison surtout du fait que les débouchés extérieurs restent limités. Des efforts ont été faits, avec un certain succès, en vue d'augmenter le placement en Allemagne du zinc brut et laminé. A l'intérieur, la concurrence entre les producteurs de feuilles de zinc reste très âpre et aboutit à des prix de vente non rémunérateurs.

Il reste à souligner que, depuis 1935, l'usine de la Vieille-Montagne à Baelen produit mensuellement environ 500 tonnes de zinc 99,99 par électrolyse. Jusqu'à présent, cette qualité n'avait pas encore été produite en Belgique.

La production belge du cuivre en 1935 représente environ 8 p. c. de la production mondiale, soit 1 p. c. de moins que l'année précédente. Il ne faut néanmoins pas interpréter cette réduction de la proportion de notre production à celle de tous les pays comme un signe d'aggravation. En réalité, c'est la production mondiale qui s'est élevée assez fortement, passant de 1.160.000 tonnes à 1.412.000 tonnes pour le cuivre brut, et de 1.174.000 tonnes à 1.364.000 tonnes pour le cuivre électrolytique. C'est surtout aux Etats-Unis que l'on doit cette élévation de la production ainsi qu'à la mise en exploitation assez récente de mines nouvelles au Canada et en Russie. Il est satisfaisant de remarquer que la consommation mondiale a progressé parallèlement à la production, passant de 1.320.000 à 1.468.000 tonnes pour le cuivre brut et de 1.247.000 à 1.456.000 tonnes pour le cuivre électrolytique.

L'industrie du plomb a elle aussi bénéficié d'une hausse considérable des prix et d'un accroissement marqué de la consommation. Tout comme dans l'in-

dustrie du zinc, la dévaluation a eu pour effet de faire réaliser aux fondeurs un bénéfice comptable sur les approvisionnements en minerais et les stocks de métaux.

#### D. — RENSEIGNEMENTS COMMUNS

##### AUX DIVERSES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES.

Le tableau XXIV traduit l'évolution rapide des prix de gros des divers produits des industries métallurgiques qui, très déprimés pendant le premier trimestre, se relèvent brusquement en avril par l'effet de la dévaluation et progressent alors sans arrêt jusqu'en octobre en raison de la reprise industrielle mondiale et de la fermeté des prix qui en est la conséquence.

TABLEAU XXIV.

#### Indices des prix de gros

##### des produits des industries métallurgiques.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	771	606	466	397	402	374
Février .....	755	603	458	398	395	371
Mars .....	740	595	436	398	395	374
Avril .....	727	580	421	405	396	470
Mai .....	722	572	411	417	389	439
Juin .....	714	567	388	416	385	409
Juillet .....	701	568	395	430	381	409
Août .....	691	557	392	428	383	510
Septembre .....	670	547	406	421	379	512
Octobre .....	640	519	409	417	375	523
Novembre .....	639	503	414	407	373	522
Décembre .....	627	488	407	412	375	505
Moyenne .....	700	559	417	412	386	468

TABLEAU XXV.

#### Rentabilité des sociétés s'occupant du commerce du fer et des métaux.

(En millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé total	Capital versé moyen	Dettes obligataires		Bénéfice total	Perte totale	Solde bénéficiaire	Bénéfice distribué aux actionnaires		Rentabilité économique	Rentabilité du capital propre
				absolue	coupons				absolu	% du capital versé		
1928 .....	65	111,5	1,7	0,163	—	29,5	3,7	25,8	13,8	12,3	23,0	23,0
1929 .....	84	215,1	2,6	0,041	—	49,6	2,6	47,0	27,7	12,8	21,9	21,9
1930 .....	34	41,5	1,2	—	—	6,7	0,1	6,6	2,4	5,8	1,6	1,6
1931 .....	22	27,4	1,2	—	—	1,2	3,1	1,9	0,3	1,1	0,7	0,7
1932 .....	21	28,0	1,3	—	—	1,6	1,5	0,1	1,2	4,2	0,4	0,4
1933 .....	28	51,1	1,8	—	—	3,2	1,7	1,5	2,2	4,4	2,9	2,9
1934 .....	29	34,0	1,2	—	—	2,5	1,1	1,3	1,5	4,5	3,8	3,8
1935 .....	34	36,5	1,1	—	—	1,6	1,2	0,4	1,2	3,3	1,1	1,1

TABLEAU XXVI.

## Le chômage dans les industries métallurgiques.

Source : *Revue du Travail*.

## A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925	134.998	1.608	1.728	2,4	75	
1926	129.305	2.205	2.275	1,7	104	
1927	128.296	2.181	3.911	1,7	121	
1928	132.994	869	1.649	0,7	42	
1929	135.324	1.062	2.310	0,7	55	
1930	154.692	4.073	9.625	2,9	225	
1931	168.983	18.140	33.989	11,1	20,8	897
1932	210.245	38.333	43.268	20,0	22,7	1.512
1933	231.887	40.909	39.345	19,0	18,3	1.370
1934	215.438	42.586	37.270	19,7	17,3	1.423
1935	198.306	38.046	27.497	18,5	13,3	1.348

## B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier	84	683	1.523	1.586	1.500	1.680
Février	104	850	1.524	1.674	1.630	1.692
Mars	93	890	1.487	1.621	1.510	1.594
Avril	109	790	1.365	1.542	1.424	1.394
Mai	130	707	1.436	1.347	1.429	1.394
Juin	158	814	1.580	1.307	1.400	1.266
Juillet	208	906	1.630	1.130	1.342	1.191
Août	201	814	1.500	1.237	1.403	1.262
Septembre	250	987	1.603	1.223	1.420	1.169
Octobre	336	1.070	1.424	1.140	1.295	1.254
Novembre	505	984	1.487	1.290	1.266	1.184
Décembre	524	1.290	1.580	1.340	1.462	1.102
Moyenne	225	897	1.512	1.370	1.423	1.348

TABLEAU XXVIII.

## Importations et exportations de métaux et ouvrages en métaux.

(Section XV du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<i>Importations :</i>						
Janvier	47	39	46	92	98	86
Février	47	36	47	83	74	85
Mars	45	50	49	105	86	97
Avril	32	45	45	84	92	104
Mai	51	50	62	90	91	186
Juin	54	55	47	116	102	146
Juillet	55	41	60	141	85	183
Août	43	53	44	125	91	127
Septembre	42	50	44	90	95	143
Octobre	40	68	42	135	144	124
Novembre	38	59	42	143	119	135
Décembre	30	67	64	110	108	214
L'année (*)	522	613	592	1.312	1.184	1.630
<i>Exportations :</i>						
Janvier	295	317	368	301	310	348
Février	325	300	311	302	316	316
Mars	365	357	329	358	361	323
Avril	307	350	319	293	348	320
Mai	347	322	333	352	305	419
Juin	338	346	369	328	340	418
Juillet	277	339	327	336	308	366
Août	268	323	277	266	306	332
Septembre	298	348	335	305	323	398
Octobre	300	356	365	293	341	440
Novembre	303	363	344	321	345	412
Décembre	291	316	356	294	310	407
L'année (*)	3.714	4.037	4.035	3.748	3.913	4.499

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU XXVII.

## Importations et exportations de produits métallurgiques.

TABLEAU RÉCAPITULATIF.  
Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Métaux et ouvrages en métaux	Constructions mécaniques et métalliques	Matériel électrique	Automobiles vélos, motos	Aérostats, navires et bateaux	Armes	Totaux
<i>Importations :</i>							
1929	3.305.233	1.550.101	592.914	597.976	17.579	13.063	6.076.866
1930	2.647.469	1.591.364	760.646	497.765	66.339	13.306	5.576.899
1931	1.970.858	1.037.338	560.139	426.573	66.307	10.943	4.072.158
1932	1.003.078	547.312	416.328	297.525	44.401	8.409	2.317.053
1933	1.249.016	490.210	357.604	228.517	48.022	9.933	2.383.302
1934	1.222.587	452.570	296.512	219.100	40.713	12.581	2.244.063
1935	1.589.073	579.092	323.104	308.019	31.855	34.138	2.865.281
<i>Exportations :</i>							
1929	7.590.253	1.019.347	361.586	269.401	57.912	173.083	9.471.582
1930	6.737.169	866.811	395.245	164.950	49.235	122.700	8.336.110
1931	5.339.796	627.176	328.682	95.519	25.409	76.160	6.492.142
1932	3.917.287	339.542	215.962	34.692	11.774	41.378	4.560.635
1933	3.705.511	306.653	148.977	28.281	17.980	29.497	4.236.899
1934	3.879.978	280.582	160.019	32.840	6.813	54.155	4.414.387
1935	4.468.629	387.092	222.969	33.405	8.506	67.137	5.187.738

TABLEAU XXIX. Commerce des métaux et ouvrages en métaux. — Tableau récapitulatif.

Quantités (tonnes).

ANNÉES	Fer, fonte et acier	Cuivre	Zinc	Plomb	Nickel	Etain	Aluminium	Métaux précieux	Ouvrages divers en métaux communs	Totaux
<i>Importations :</i>										
1929.....	1.136.606	102.715	7.164	32.564	3.656	1.374	4.145	55	3.132	1.291.411
1930.....	769.638	101.177	8.143	35.841	4.611	1.552	2.714	9	2.935	924.499
1931.....	675.493	94.658	36.424	52.910	7.973	3.584	3.235	18	2.447	876.742
1932.....	433.011	40.663	28.631	32.306	6.906	3.824	1.296	18	2.107	548.762
1933.....	387.909	50.062	12.717	18.098	2.347	2.590	2.034	435	2.054	478.246
1934.....	450.857	116.722	17.951	20.378	3.282	2.305	2.115	56	1.946	615.612
1935.....	363.475	153.237	11.303	27.120	1.181	2.414	2.224	21	1.896	532.871
<i>Exportations :</i>										
1929.....	4.899.718	48.998	134.573	37.424	2.198	1.079	1.463	148	9.957	5.135.558
1930.....	4.293.549	87.491	116.850	40.593	2.044	1.076	727	46	8.284	4.550.660
1931.....	3.893.616	79.176	104.614	58.930	2.333	3.080	623	124	4.756	4.147.252
1932.....	3.471.727	67.715	104.438	49.381	2.073	3.846	905	165	4.317	3.704.567
1933.....	3.448.007	76.275	99.725	43.414	2.940	3.099	523	184	6.064	3.630.231
1934.....	3.719.773	79.577	137.730	53.820	2.119	4.588	453	251	6.622	4.004.933
1935.....	3.675.651	118.413	148.040	54.738	2.089	6.523	796	395	4.618	4.011.263

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Fer, fonte et acier	Cuivre	Zinc	Plomb	Nickel	Etain	Aluminium	Métaux précieux	Ouvrages divers en métaux communs	Totaux
<i>Importations :</i>										
1929.....	1.446.141	1.329.005	31.362	122.232	34.935	40.688	75.151	126.657	99.062	3.305.233
1930.....	1.152.386	988.611	25.977	119.840	37.480	37.803	53.514	146.396	96.210	2.647.469
1931.....	747.515	601.960	68.617	98.178	28.740	56.573	41.743	246.643	80.889	1.970.858
1932.....	354.451	193.295	48.195	52.758	23.237	56.038	23.326	189.622	62.156	1.003.078
1933.....	376.589	231.431	25.298	29.192	13.461	35.315	31.442	446.222	60.066	1.249.016
1934.....	414.159	274.056	29.184	27.477	15.978	39.979	30.061	340.812	50.881	1.222.587
1935.....	469.793	535.422	19.695	42.396	15.790	58.511	35.027	347.500	64.939	1.589.073
<i>Exportations :</i>										
1929.....	5.843.925	661.204	662.193	164.124	43.871	30.183	23.601	108.193	52.959	7.590.253
1930.....	4.919.527	975.544	496.743	155.047	34.104	21.205	13.017	71.009	50.973	6.737.196
1931.....	4.011.289	619.244	289.717	160.080	35.918	50.731	10.342	134.403	28.072	5.339.796
1932.....	2.769.480	366.692	227.587	96.726	33.039	54.889	10.222	335.057	23.595	3.917.287
1933.....	2.618.957	383.102	226.494	73.168	50.870	52.490	5.865	267.860	26.705	3.705.511
1934.....	2.751.486	350.992	271.255	80.751	34.765	96.081	4.766	263.220	26.662	3.879.978
1935.....	2.871.468	595.023	298.724	110.446	32.890	175.717	7.851	353.122	23.388	4.468.629

POSITIONS TARIFAIRES : Fer, fonte et acier : 867 à 934. Cuivre : 935 à 956 et 959. Zinc : 968 à 974. Plomb : 975 à 981. Nickel : 960 à 964 et 967. Etain : 982 à 990. Aluminium : 991 à 1001. Métaux précieux : 865 et 866. Ouvrages divers en métaux communs : 1002 à 1019.

Evidemment, cette amélioration n'est guère encore exprimée dans nombre de bilans et c'est ce qui explique que le tableau xxv, qui fixe la rentabilité des sociétés s'occupant du commerce de fer et des métaux, accuse au contraire des résultats moins satisfaisants qu'en 1934.

Quant au chômage (tableau xxvi), il est en nette régression, atteignant en décembre un niveau de journées perdues auquel on ne s'était plus abaissé depuis 1931.

Les tableaux xxvii, xxviii et xxix détaillent les progrès réalisés dans la voie de nos exportations.

## IV. — LES PRODUITS CHIMIQUES

En raison de la diversité des produits fabriqués et aussi de ce que pour certaines usines la production chimique n'est qu'accessoire, il est extrêmement malaisé de donner une appréciation d'ensemble sur l'allure de l'industrie chimique.

On peut dire cependant que la situation s'est améliorée, mais à un degré moindre que dans nombre d'autres industries.

TABLEAU I.

### Indices des prix de gros.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

#### A. — Produits chimiques.

	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	752	784	697	562	528	485	456
Février .....	752	778	683	560	523	482	455
Mars .....	749	778	679	548	522	481	452
Avril .....	752	778	668	546	513	482	474
Mai .....	755	772	652	539	512	479	489
Juin .....	763	750	649	537	509	482	499
Juillet .....	771	748	641	531	510	474	503
Août .....	771	739	639	531	510	470	507
Septembre .....	777	734	619	531	509	469	510
Octobre .....	767	721	619	530	491	469	513
Novembre .....	774	712	609	530	490	465	515
Décembre .....	776	706	599	530	485	458	514
Moyenne .....	763	750	646	539	508	475	491

#### B. — Goudrons et dérivés.

	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	828	830	694	755	862	620	511
Février .....	801	832	671	771	841	620	495
Mars .....	779	789	652	865	820	588	473
Avril .....	787	783	671	844	795	580	511
Mai .....	805	783	681	819	759	567	511
Juin .....	795	779	689	833	759	581	501
Juillet .....	829	773	694	872	775	584	548
Août .....	821	773	747	881	767	584	545
Septembre .....	843	773	696	872	746	567	545
Octobre .....	856	751	716	843	722	583	542
Novembre .....	856	728	716	858	707	519	594
Décembre .....	864	728	707	858	675	500	650
Moyenne .....	822	777	694	839	769	573	535

#### C. — Engrais chimiques.

	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	671	685	624	416	446	412	378
Février .....	678	686	622	409	434	408	375
Mars .....	695	664	620	405	421	401	370
Avril .....	695	660	588	393	424	324	389
Mai .....	674	654	564	381	424	397	384
Juin .....	657	597	545	388	417	402	384
Juillet .....	670	622	542	394	412	393	393
Août .....	667	626	463	409	399	379	393
Septembre .....	670	629	434	421	407	389	403
Octobre .....	676	631	429	433	405	389	417
Novembre .....	671	616	420	442	409	389	417
Décembre .....	686	616	418	452	416	386	424
Moyenne .....	676	640	522	412	418	389	394

TABLEAU II.

### Le chômage dans les industries chimiques.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1922 .....	4.464	265	308	11,7		496
1923 .....	4.282	73	412	11,5		264
1924 .....	5.142	32	311	8,1		172
1925 .....	4.979	62	228	5,7		141
1926 .....	5.732	29	160	0,6	3,2	83
1927 .....	4.503	140	834	2,9	17,7	489
1928 .....	4.290	74	614	1,6	13,7	327
1929 .....	4.079	26	262	0,7	5,1	92
1930 .....	4.420	49	449	1,3	10,9	161
1931 .....	4.659	405	693	9,3	15,5	617
1932 .....	5.114	801	1.066	16,7	22,4	1.314
1933 .....	5.183	794	981	16,7	20,9	1.189
1934 .....	5.242	1.023	1.065	19,8	19,6	1.319
1935 .....	5.580	1.026	752	18,6	13,5	1.329

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	87	270	264	933	1.252	1.295	1.810
Février .....	148	92	382	1.108	1.315	1.190	1.679
Mars .....	25	59	330	1.250	1.080	1.380	1.761
Avril .....	41	174	672	1.580	1.590	1.544	1.265
Mai .....	38	194	740	1.376	1.435	1.535	1.268
Juin .....	53	172	674	1.750	1.252	1.386	1.346
Juillet .....	24	115	862	1.379	969	1.186	1.147
Août .....	232	119	686	1.476	1.205	1.225	1.219
Septembre .....	30	59	1.143	1.292	829	1.212	1.195
Octobre .....	128	122	696	1.115	980	1.129	1.105
Novembre .....	30	252	497	1.178	1.005	978	1.085
Décembre .....	268	309	454	1.332	1.360	1.772	1.063
Moyenne .....	92	161	617	1.314	1.189	1.319	1.329

Il ne semble pas en effet que la dévaluation du franc ait, ici, entraîné une revalorisation correspondante des stocks. Comme on peut le voir à la lecture du tableau I, les prix de gros n'ont guère haussé, sauf dans le cours des derniers mois. Le prix des engrais notamment vendus à l'intérieur du pays n'a presque pas monté. D'autre part, nombre d'usines importent la majeure partie de leurs matières premières et leur prix de revient s'est donc sensiblement élevé. Ayant à lutter en outre à l'étranger contre une concurrence extrêmement vive et contre des mesures protectrices toujours plus rigoureuses, elles ont dû abaisser leurs prix d'exportation et abandonner de ce fait une bonne part de la marge supplémentaire de profit que la dévaluation paraissait devoir leur donner.

Ce qui confirme que la reprise n'a pas été très

marquée dans les industries chimiques, c'est que le chômage est resté ici étale alors que dans la plupart des industries de base on constate une résorption nettement accusée. La moyenne annuelle du nombre de chômeurs complets est la plus élevée que l'on ait jamais recensée et si le chômage intermittent est en régression, le total des journées perdues par mille assurés et par semaine atteint lui aussi un chiffre qui n'avait jamais été enregistré. Il est juste de dire cependant que c'est au cours du premier trimestre que la situation fut la plus grave et que c'est le résultat de ce trimestre qui pèse sur la moyenne annuelle.

Les chiffres de la production chimique ne sont jamais publiés qu'avec d'assez longs retards, mais d'après les informations partielles dont on dispose actuellement, il semble bien qu'il y ait progrès par rapport à l'année précédente.

Le marché de l'acide sulfurique reste très encombré. Certaines usines, productrices d'acide sulfurique, l'utilisent pour d'autres fabrications, mais il leur reste des excédents qui refluent naturellement sur un marché déjà trop largement approvisionné. Du côté des exportations, il n'y a pas beaucoup d'espoir de trouver un exutoire, bien qu'elles aient légèrement augmenté au cours de l'année.

Les diverses productions constituées par les sous-

produits de la fabrication du coke étaient en régression — sauf pour le benzol rectifié — en 1934. Ici aussi nous ne possédons, pour l'année 1935, que des indications fragmentaires qui permettent cependant de prévoir qu'il y aura également un léger progrès.

Le cartel de l'azote — constitué sous le nom d'*Entente européenne de l'Industrie de l'Azote de Synthèse* — a été renouvelé et il comprend maintenant les producteurs de nitrate de soude du Chili. Les taux de fabrication ont été modifiés et ces changements ont été favorables aux industriels belges.

Une usine importante a pu se débarrasser de son stock de sulfate d'ammoniaque et mettre en service une nouvelle batterie d'appareils « Linde », destinés à la fabrication de l'ammoniaque de synthèse.

Certaines exportations de produits chimiques et de combustibles liquides sont en nette progression. C'est le cas des huiles, corps gras et des explosifs (tableau IV).

L'industrie allumettière a augmenté sa fabrication et ses ventes. On sait que cette industrie est fortement concentrée et que la principale entreprise est l'Union Allumettière qui intervient à raison de 90 p. c. environ dans la fabrication totale du pays. Il subsiste deux firmes indépendantes de très moyenne importance.

TABLEAU III.

La production de sous-produits de la fabrication du coke.

Source : *Annales des Mines*.

Quantités.

ANNÉES	Sulfate	Goudron	Benzol	Benzol	Gaz non utilisé à la fabrication du coke	Petit coke	Grésil	Cendrées
	d'ammoniaque		brut	rectifié				
	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(milliers m3)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)
1928.....	86.230	196.280	44.770		641.622	211.280	207.860	
1929.....	85.340	194.430	42.100		593.024	241.200	43.890	204.990
1930.....	72.550	179.150	29.540	19.480	644.762	265.950	29.260	205.200
1931.....	69.200	166.930	27.930	21.570	662.314	253.110	179.710	53.370
1932.....	60.890	158.410	24.070	24.290	829.188	272.810		193.910
1933.....	60.900	163.970	25.230	26.460	895.437	301.530		188.770
1934.....	58.440	154.960	22.710	29.700	848.982	365.530		184.140

Valeurs.

(Milliers de francs.)

ANNÉES	Sulfate	Goudron	Benzol	Benzol	Gaz non utilisé à la fabrication du coke	Petit coke	Grésil	Cendrées	Valeur totale
	d'ammoniaque		brut	rectifié					
1928.....	125.595	112.086	85.950		96.562	34.033	12.962	—	467.188
1929.....	117.065	75.938	90.927		116.827	44.585	6.710	12.958	465.010
1930.....	82.652	68.649	48.350	50.104	99.333	46.613	4.182	13.364	413.247
1931.....	62.919	57.968	31.829	38.684	81.621	40.255	11.222	2.788	327.286
1932.....	34.681	67.481	28.230	45.443	97.177	28.044		8.146	309.202
1933.....	32.989	57.401	33.457	57.383	85.345	28.366		7.424	302.365
1934.....	31.099	43.616	26.853	54.975	88.128	32.355		7.526	284.552

TABLEAU IV.

## Importations et exportations de produits chimiques, combustibles liquides et caoutchouc.

## A. — Industries chimiques proprement dites.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)							VALEURS (millions de francs)						
	Engrais chimiques		Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques et pharmaceutiques divers	Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse	Autres produits de nature minérale	Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques	Total	Engrais chimiques		Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques et pharmaceutiques divers	Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse	Autres produits de nature minérale	Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques	Total
	naturels	préparés						naturels	préparés					
<i>Importations :</i>														
1928.....	612	297	94	138	66	173	1.380	351	225	55	120	237	293	1.281
1929.....	753	317	90	175	54	173	1.562	403	251	44	148	242	267	1.355
1930.....	627	266	66	147	10	133	1.249	324	218	31	127	133	224	1.057
1931.....	728	481	45	129	42	215	1.640	350	365	20	123	185	255	1.298
1932.....	463	251	40	105	36	201	1.096	108	149	14	107	141	205	724
1933.....	639	272	47	95	41	142	1.236	136	142	12	92	146	180	708
1934.....	779	479	38	90	38	183	1.607	177	199	10	80	126	176	768
1935.....	592	502	26	100	39	194	1.453	134	186	8	80	152	235	804
<i>Exportations :</i>														
1928.....	116	1.545	296	29	64	165	2.215	21	519	165	51	309	275	1.340
1929.....	137	1.576	301	35	79	146	2.274	47	642	194	61	402	241	1.587
1930.....	104	1.366	295	34	8	44	1.851	37	568	183	54	178	84	1.104
1931.....	313	1.434	285	29	86	165	2.312	126	774	174	37	292	189	1.592
1932.....	160	1.486	269	28	83	171	2.197	59	542	140	39	217	159	1.156
1933.....	226	1.365	334	26	101	156	2.208	74	512	155	36	189	157	1.123
1934.....	224	1.527	292	28	103	152	2.326	54	556	127	37	178	131	1.083
1935.....	183	1.533	323	30	115	176	2.360	37	557	124	44	214	156	1.132

*Positions tarifaires.* — Engrais chimiques naturels: nos 187 à 169. Engrais chimiques préparés: nos 385 à 395. Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques et pharmaceutiques divers: nos 279, 303, 307c, g, m, 315d, g, 321c, d, h, 332, 338. Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse: nos 291, 308 à 314, 315e, h, 316c, 317, 319, 320, 321e, f, g, i, j, 328 à 330, 334, 335 à 344. Autres produits de nature minérale: nos 280 à 282, 284 à 290, 292 à 294, 296 à 299, 301, 302, 304 à 306, 307b, e, h, j, g, 315a, b, c, f, h, i, j, k, l, m, g, 316a, 321a, 322, 324 à 327, 331, 333, 336, 337, 339 à 343, 364, 402 à 427, 429, 431 à 436. Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques: nos 169 à 194, 283, 295, 307a, d, f, i, k, 321b, 323, 345 à 353, 357, 358, 360 à 363, 372 à 381, 396 à 401, 637.

## B. — Industries spéciales.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)							VALEURS (millions de francs)						
	Huiles et corps gras	Colles et gélatines	Bougies, savons, essences, etc.	Allumettes	Produits pour la photographie et la cinématog.	Explosifs	Total	Huiles et corps gras	Colles et gélatines	Bougies, savons, essences, etc.	Allumettes	Produits pour la photographie et la cinématog.	Explosifs	Total
<i>Importations :</i>														
1928.....	474.697	46.829	5.113	23	201	666	527.529	919	123	70	0,2	16	14	1.142
1929.....	527.797	49.080	5.875	511	220	621	584.104	1.131	126	78	3,1	19	16	1.373
1930.....	620.687	66.761	7.023	500	249	790	696.010	1.166	157	82	2,7	23	16	1.447
1931.....	794.931	49.006	8.872	2	238	901	853.950	885	112	82	—	26	21	1.126
1932.....	669.611	36.429	9.634	—	231	606	716.511	621	56	73	—	25	18	793
1933.....	521.641	39.770	9.379	96	220	362	571.468	462	53	66	0,4	23	9	613
1934.....	705.254	41.983	9.096	—	236	848	757.417	428	49	59	—	23	14	573
1935.....	625.051	55.778	7.183	—	234	1.007	689.253	436	68	65	—	25	18	612
<i>Exportations :</i>														
1928.....	40.160	12.035	5.173	9.377	2.930	2.627	72.302	213	93	40	53,6	134	44	578
1929.....	43.230	11.615	4.532	12.023	3.163	3.459	78.022	229	102	36	77,4	129	57	630
1930.....	35.472	9.509	4.534	7.323	3.022	3.396	63.256	199	87	31	49,8	111	54	532
1931.....	194.892	9.619	4.677	8.025	2.540	2.778	222.531	362	95	24	53,8	102	39	676
1932.....	139.985	6.132	2.926	6.046	2.343	2.250	159.682	195	51	15	40,6	87	40	428
1933.....	72.949	7.621	2.356	5.164	2.281	2.852	93.223	110	54	13	34,7	83	48	343
1934.....	96.136	6.347	2.102	4.255	1.716	2.665	113.221	91	43	10	26,2	67	42	279
1935.....	128.866	6.206	2.690	5.189	1.543	4.510	149.004	122	50	12	30,3	81	81	376

*Positions tarifaires.* — Huiles et corps gras: nos 115 à 117, 195 à 201, 307f, 354. Colles et gélatines: nos 38, 39, 47, 440 à 447. Bougies, savons, essences, etc.: nos 448 à 459. Allumettes: no 1206. Produits pour la photographie et la cinématographie: nos 741, 839, 1174a à d et 1174bis. Explosifs: nos 1196 à 1204.

TABLEAU V.

## Industrie chimique, productions diverses.

Sources : *Annales des Mines, Ministère des Finances (Douanes et Accises) et divers.*

ANNÉES	Sulfate de cuivre (1)	Anhydride arsénieux, oxydes et sels d'antimoine, sulfate de thorium (1)	INDUSTRIE ALLUMETTIÈRE		
			Fabrication	Consommation	Exportations avec décharge de l'accise
			(millions de tiges)		
	(tonnes)	(tonnes)			
1926.....	7.743	—	90.907	22.710	68.927
1927.....	10.310	—	69.733	20.685	44.853
1928.....	11.430	—	62.100	21.322	39.526
1929.....	9.920	1.870	73.694	17.511	54.912
1930.....	4.670	1.570	70.011	21.711	50.521
1931.....	13.010	1.710	59.974	20.811	38.275
1932.....	8.830	1.810	50.562	23.666	27.515
1933.....	11.760	1.670	42.428	17.881	24.473
1934.....	5.070	2.180	48.550	20.310	25.063
1935.....			50.325	23.289	29.763

(1) Produits dans les usines à cuivre, plomb, argent et autres métaux.

L'activité a été très grande, durant l'année écoulée, à l'Union Allumettière, qui a concentré ses fabrications à Ninove, Grammont et Lessines. Aux usines de Grammont, la durée du travail, qui avait été de trente-six heures par semaine en moyenne durant les six premiers mois de l'année, a été portée à quarante-huit heures au début de juillet et n'a pas varié depuis lors. A Ninove, on a réembauché des ouvriers.

TABLEAU VI.

## Industries du caoutchouc.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	Caout- chouc brut et gutta- percha	Divers	Total	Caout- chouc brut et gutta- percha	Divers	Total
<i>Importations :</i>						
1928.....	9.999	4.720	14.719	147	159	306
1929.....	11.586	5.927	17.513	166	186	352
1930.....	12.608	5.880	18.488	136	181	317
1931.....	13.611	5.354	18.965	86	138	224
1932.....	11.977	5.174	17.151	49	105	154
1933.....	15.512	6.243	21.755	50	107	157
1934.....	14.284	5.078	19.362	53	81	134
1935.....	11.333	4.994	16.327	63	88	151
<i>Exportations :</i>						
1928.....	1.390	7.978	9.368	10	287	297
1929.....	1.755	9.477	11.232	7	356	363
1930.....	1.471	9.507	10.978	5	350	355
1931.....	2.292	10.367	12.659	9	329	338
1932.....	2.188	8.507	10.695	5	191	196
1933.....	4.059	10.485	14.544	12	182	194
1934.....	4.889	9.234	14.123	13	131	144
1935.....	3.507	6.153	9.660	9	100	109

Positions tarifaires. — Caoutchouc brut et gutta-percha : nos 120a, b. Ouvrages divers, nos 699 à 721, 1155.

TABLEAU VII.

Importations et exportations  
de produits chimiques et pharmaceutiques.  
(Section V du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<i>Importations :</i>						
Janvier ....	40	37	72	53	48	54
Février ....	43	60	60	52	57	44
Mars .....	52	70	71	58	63	54
Avril .....	31	39	58	43	50	66
Mai .....	32	33	57	49	44	67
Juin .....	46	39	38	60	47	57
Juillet .....	39	57	45	52	59	61
Août .....	35	39	35	47	46	52
Septembre ..	48	75	53	56	54	56
Octobre ....	40	80	72	54	62	78
Novembre ..	47	69	66	54	59	69
Décembre...	38	75	76	51	54	81
L'année (*) .	491	680	702	629	644	739
<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	152	154	190	84	82	84
Février ....	164	214	186	91	88	81
Mars .....	199	228	189	119	125	85
Avril .....	113	107	147	75	72	77
Mai .....	146	123	131	82	72	81
Juin .....	155	157	160	88	73	84
Juillet ....	124	137	152	62	70	79
Août .....	173	173	175	89	85	89
Septembre ..	219	216	187	102	108	100
Octobre ....	149	172	188	81	86	112
Novembre ..	150	141	148	92	81	98
Décembre...	115	156	188	70	76	105
L'année (*) .	1.860	1.980	2.035	1.035	1.007	1.076

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Les usines indépendantes, par contre, s'étaient trouvées dans une situation moins favorable à la fin

de l'année 1934 que dans les premiers mois de cette année. Si dans une de ces usines le travail est resté régulier, il a été, dans l'autre, assez intermittent. Le placement de leur production, tant à l'intérieur du pays qu'à l'exportation, fut plus difficile. Les prix de vente qui, jusqu'à 1934, avaient peu varié, ont été abaissés au cours de 1935. Le prix des allumettes, qui figure dans l'index des prix de détail, n'avait baissé, de décembre 1929 à décembre 1934, que de fr. 1,30 à fr. 1,23, — la taxe d'accise étant identique — alors que le prix de la matière première avait baissé fortement et les salaires de quelque 20 p. c.

Au cours de 1935, le prix des matières premières a haussé, se relevant à peu près au niveau de 1933. Par contre, les salaires furent encore abaissés de 2 1/2 p. c. en février.

Malgré une légère hausse du prix de revient, le prix de vente en gros a été abaissé, par caisses de mille boîtes, de 80 à 63 francs environ, y compris le droit d'accise de 24 francs.

L'augmentation de l'activité dans l'industrie allumettière n'a pas apporté de remède au chômage dans la région. Si quelques ouvriers ont été réembauchés à Ninove, d'autres ont chômé plus de la moitié de l'année à Grammont.

La population ouvrière des usines d'allumettes de la vallée de la Dendre était, en 1926, d'environ six

mille ouvriers, d'ailleurs toujours menacés de chômage partiel car les usines étaient trop nombreuses et avec une capacité de production de 7 millions de boîtes par jour, elles n'en livraient guère plus de 4 à 5 millions. Aujourd'hui, l'emploi de machines importées de l'étranger permet de produire journellement 4 millions de boîtes avec 1.600 ouvriers. Il en résulte un important chômage « technologique », dont la résorption ne pourra vraisemblablement résulter d'une nouvelle amélioration de la conjoncture.

L'augmentation de la production allumettière se reflète aussi dans nos exportations. Celles-ci ont augmenté notamment à destination de l'Angleterre. La dévaluation est sans doute la cause dominante de cette reprise de nos envois à l'étranger. Nos exportations vers le Maroc ont plus que doublé, passant de 3.000 à 7.000 caisses par mois, depuis la mise en vigueur des sanctions contre l'Italie. C'est de ce pays, en effet, que le Maroc importait la plus grande partie de sa consommation d'allumettes. L'augmentation mensuelle de nos exportations représente un peu plus d'un jour de production de l'ensemble des usines allumettières de la Belgique. Cet exemple montre que la diminution de certaines exportations résultant de l'observance par la Belgique de ses obligations en matière de sanctions économiques n'est pas totalement dépourvue de contre-partie.

TABLEAU VIII.

Rentabilité des industries chimiques.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire	Payement coupons d'obligations	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice distribué		Rentabilité économique (moyenne)	Rentabilité de l'entreprise (moyenne)
									absolu	en % du capital versé		
1927	115	437,4	3,805	13,3	0,859	127,9	7,5	120,5	63,6	14,55	26,8	27,6
1928	134	511,1	3,815	59,7	3,489	130,7	7,9	122,9	64,0	12,52	22,2	24,05
1929	114	532,4	4,670	68,7	3,800	162,2	5,0	157,1	86,9	16,32	26,8	29,5
1930	199	1.425,1	7,160	129,1	5,329	228,1	14,5	213,7	118,5	8,31	14,2	14,8
1931	229	2.087,4	9,120	364,6	19,925	140,9	24,1	116,8	68,3	3,27	5,57	5,6
1932	226	2.658,4	11,760	465,2	24,582	84,3	64,3	20,0	56,0	2,11	1,43	0,75
1933	218	2.494,0	11,440	455,2	25,581	114,3	61,7	52,6	49,6	1,99	2,65	2,11
1934	217	2.475,4	11,405	379,0	18,851	116,4	40,1	76,3	55,8	2,25	3,33	3,08
1935	209	1.798,0	8,605	248,9	15,208	108,3	24,9	83,4	50,3	2,80	4,82	4,64

## V. — LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT

### A. — CIMENTERIES ET CARRIÈRES.

#### *Ciments.*

L'industrie cimentière qui, en 1934, n'avait enregistré aucun redressement tant au point de vue de la production que de l'exportation — celles-ci ont accusé alors des minima — a connu en 1935 une période manifestement meilleure.

Deux causes ont contribué à cette amélioration : la dévaluation monétaire qui a permis aux usines de lutter favorablement contre la concurrence étrangère et de prendre leur part dans la demande mondiale légèrement accrue par suite de conditions économiques meilleures, et surtout l'heureux aboutissement des négociations entreprises depuis le début de 1933 en vue de grouper toute la fabrication belge de ciment Portland artificiel, cette entente devant ensuite s'étendre aux producteurs de ciment métallurgique, de ciment de laitier et de ciment naturel.

La convention cimentière, réalisée et appliquée dès le mois d'avril 1935, a pour but d'établir entre les fabricants belges de ciment Portland artificiel une collaboration efficace en vue d'appliquer une politique économique commune pour la réglementation de la fabrication de leurs produits et la vente de ceux-ci, de négocier avec tous organismes belges ou étrangers, publics ou privés, et d'assurer l'exécution de tous accords. Les fabricants prennent l'engagement de limiter en principe leur outillage à son niveau actuel, pour autant que le matériel existant en Belgique ne soit pas utilisé à plus de 95 p. c. de sa capacité. Ils peuvent toutefois améliorer le rendement des appareils existants. Ils s'engagent également à ne pas s'intéresser dans de nouvelles usines de ciment en Belgique ou dans les pays absorbant plus de 5.000 tonnes de ciments belges par an.

Pour assurer l'exécution de la convention, les cimentiers ont, le 10 juillet 1935, participé dans la proportion du coefficient qui leur a été attribué, à la constitution de l'Association générale des Fabricants belges de Ciment Portland artificiel, constituée sous forme de société anonyme. Cette association est chargée d'assurer l'exécution des dispositions de la convention. Les fabricants lui donnent tous pouvoirs pour l'exécution des mesures qui en découlent. Des coefficients ont été attribués à chaque producteur. Le coefficient ne représente pas seulement un droit de fourniture, mais implique en outre, de la part du fabricant, une obligation de livraison. Tous accords particuliers entre fabricants sont admis dans la limite des droits de fourniture dont ils disposent. Ils peuvent notamment

échanger des parts du marché intérieur contre des coefficients d'exportation, vendre ou acheter tout ou partie des parts qui leur ont été attribuées.

Le fabricant reste responsable de la qualité de ses produits, qui sont contrôlés par l'Association. Des pénalités importantes sont prévues pour les ventes au-dessous du prix, pour la livraison de ciment d'une qualité supérieure à celle spécifiée ou pour fournitures faites et non déclarées.

Les prix sont fixés périodiquement en tenant compte du lieu de destination. Une compensation est faite entre les prix des différents marchés d'exportation pour établir un prix moyen de vente. Une cotisation par tonne vendue est versée à l'Association. Celle-ci, après prélèvement de ses frais généraux, affecte le solde disponible à la constitution d'une réserve qui ne dépassera pas 15 millions de francs.

L'Association est chargée d'établir dans le plus bref délai des ententes internationales. Des résultats intéressants ont déjà été obtenus en Angleterre, en Irlande, aux Pays-Bas et en Amérique. Elle est également mandatée pour conclure un accord avec les producteurs d'asbeste-ciment.

L'entente n'a pas amené, en 1935, le relèvement de la production, qui gravite entre 50 et 60 p. c. de la capacité totale. Une plus forte production ne se concevra que par l'amélioration ou de la demande intérieure — on sait que les bas prix du ciment ont multiplié son emploi, notamment en matière de revêtements routiers — ou de la conjoncture mondiale. La production est donc restée volontairement limitée, mais la fin de la concurrence meurtrière qui sévissait sur le marché intérieur a permis un redressement des prix, les rendant nettement rémunérateurs pour les bonnes usines.

TABEAU I.

**Production et consommation de ciments en Belgique.**  
*Ciments toutes catégories confondues.*  
(En milliers de tonnes.)

ANNÉES	Production		Consommation intérieure (1)		Exportations	
		%		%		%
1929 .....	3.680	100	1.783	100	1.908	100
1930 .....	3.371	92	1.738	97	1.644	86
1931 .....	2.778	75	1.521	85	1.294	68
1932 .....	2.326	63	1.450	81,3	886	46,5
1933 .....	2.358	64	1.512	84,8	853	44,6
1934 .....	2.260	61	1.541	86,4	724	38
1935 .....					844	44,2

(1) Production plus importations moins exportations.

TABLEAU II.

## Tableau, par pays de destination, des exportations belges de ciment.

Quantités (milliers de tonnes).

ANNÉES	Pays-Bas	Grande-Bretagne	Irlande	États-Unis	Argentino	France	Maroc	Brésil	Union douanière Sud-Africaino	Divers	Total
1929 .....	320	194	35	197	173	80	72	98	84	646	1.908
1930 .....	338	240	14	61	165	140	119	42	47	469	1.644
1931 .....	373	189	17	14	45	119	167	11	43	316	1.294
1932 .....	232	102	82	—	—	65	136	—	16	253	886
1933 .....	280	106	157	14	10	40	75	7	9	155	853
1934 .....	244	74	182	18	—	35	41	6	11	113	724
1935 .....	189	148	204	44	—	50	39	—	55	115	844

Positions tarifaires : Ciment, no 163.

Une entreprise est restée en dehors de l'entente, mais elle a consenti à se conformer cependant aux desiderata formulés par le groupement en matière de tonnage à fabriquer et de respect des prix.

En fin d'année, comme à l'ordinaire, la demande a faibli pour l'intérieur. On a signalé en même temps une tendance marquée à la dépression des prix pour l'exportation, par suite de la concurrence serrée qui sévit, concurrence italienne, yougoslave et surtout allemande.

Néanmoins, l'année aura été bonne au point de vue des résultats. Les bilans clôturés pendant le dernier trimestre témoignent de l'amélioration foncière intervenue dans la situation de cette industrie, bien que l'influence du nouveau régime de stabilisation à l'intérieur et de coordination des efforts à l'extérieur ne se soit fait sentir que pendant quelques mois de l'exercice. Il est permis d'espérer mieux encore lorsqu'aura été menée à bien, entre le nouveau groupement national et les groupements similaires de l'étranger, la conclusion d'accords remédiant dans une cer-

taine mesure aux conséquences désastreuses de la généralisation du nationalisme économique.

## Carrières.

L'entreprise de grands travaux publics et particulièrement d'importants travaux de voirie a été un élément favorable à l'activité de nos carrières. Aussi la situation s'est-elle améliorée dans les carrières de porphyre travaillant le pavé. Tous les ouvriers carriers proprement dits ont pu être réembauchés et il s'est même révélé un manque d'ouvriers de cette catégorie. Cela tient à ce que l'on emploie les pavés ordinaires pour les travaux provinciaux et communaux et que par suite de la décision du gouvernement d'intervenir exceptionnellement pour 25 p. c. — en plus de son intervention habituelle — dans le coût de ces travaux, les communes ont engagé des réfections multiples, la charge leur incombant étant réduite à peu de chose. Ainsi est née une demande brusque, presque excessive, de matériel et de main-d'œuvre.

TABLEAU III.

## Les carrières belges.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	NOMBRE DE SIÈGES EN ACTIVITÉ			NOMBRE D'OUVRIERS			VALEURS DES PRODUITS EXTRAITS (milliers de francs)
	Carrières souterraines	Carrières à ciel ouvert	Totaux	Carrières souterraines	Carrières à ciel ouvert	Totaux	
1929.....	229	696	925	2.527	28.575	31.102	895.387
1930.....	206	710	916	2.216	28.911	31.127	931.060
1931.....	146	672	818	1.824	26.364	28.188	694.717
1932.....	104	672	776	1.198	22.294	23.492	442.988
1933.....	126	690	816	1.247	20.971	22.218	406.156
1934.....	132	683	815	1.314	20.881	22.195	427.672

On sait que nos pavés se vendent en majeure partie à l'intérieur et qu'ils bénéficient d'une protection administrative qui les affranchit assez largement de la concurrence étrangère. Cette concurrence, presque exclusivement scandinave, joue toutefois sur les marchés étrangers où nous exportons, c'est-à-dire princi-

palement en France et en Hollande. Dans le premier de ces pays, on favorise naturellement les carrières régionales. Mais comme celles-ci ne peuvent faire face entièrement aux besoins, il y a de ce côté un débouché intéressant que les Scandinaves nous disputent avec bonheur.

TABLEAU IV.

## Les principales productions des carrières belges.

Source : *Annales des Mines*.

PRODUITS	QUANTITÉS					VALEURS DES PRODUCTIONS (milliers de francs)				
	1930	1931	1932	1933	1934	1930	1931	1932	1933	1934
Chaux ..... tonnes	2.409.490	1.964.980	1.614.650	1.528.765	1.573.525	186.585	127.434	85.687	82.757	75.016
Moellons, pierrailles, balast <i>Dm3</i>	4.532	3.786	2.662	3.025	3.282	146.726	118.937	64.025	65.900	73.730
Ciment naturel ..... tonnes	896.720	770.130	505.230	568.770	563.010	145.617	99.934	50.779	46.364	43.036
Pierre de taille bleue ..... <i>Dm3</i>	100	80	75	70	72	134.009	101.269	83.365	75.293	70.468
Pavés en porphyre ... mille pièces	57.620	59.900	43.640	38.225	51.055	97.606	100.389	58.956	39.769	48.300
Pavés en grès ..... »	42.350	30.610	21.666	24.090	39.055	43.512	30.423	19.291	15.893	22.832
Dolomie ..... tonnes	212.660	146.570	116.280	119.250	131.230	32.656	18.644	12.448	12.709	13.806
Marbre ..... <i>M3</i>	21.420	18.990	11.840	12.520	13.260	28.233	18.267	11.699	9.894	10.008
Terre plastique ..... tonnes	360.360	231.450	138.590	175.885	197.790	22.602	11.975	6.253	7.867	8.355
Sable pour construction .. <i>Dm3</i>	1.209	828	775	806	1.018	17.097	10.734	9.096	8.493	10.727
Craies, marnes pour fa- briques de ciment .... tonnes	2.413.540	1.484.130	1.716.830	1.560.830	2.098.095	14.796	8.302	7.504	6.869	8.329
Pierres taillées..... <i>M3</i>	44.000	18.460	14.830	18.795	33.430	12.233	11.765	8.482	8.107	19.453
Ardoises ..... mille pièces	27.470	22.570	15.010	13.810	16.520	10.769	8.655	4.989	3.972	5.065
Dalles et carreaux en calcaire <i>M2</i>	53.380	47.910	47.800	47.110	29.690	7.093	4.841	4.513	4.464	2.754
Craie blanche ..... tonnes	458.630	795.850	68.000	458.650	57.495	6.766	3.755	950	2.691	1.048
Castine, calcaire ..... <i>Dm3</i>	220	225	322	319	367	6.240	5.209	7.330	6.738	7.713
Sable pour verreries ..... »	236	298	149	145	132	4.965	5.487	2.929	3.111	2.107
TOTAL DES RUBRIQUES RECENSÉES...						918.095	686.020	438.296	400.891	422.747
VALEURS DE TOUTES LES PRODUCTIONS DE CARRIÈRES...						931.060	694.717	442.988	406.156	427.672

TABLEAU V.

## Importations et exportations diverses de produits de carrières.

ANNÉES	PHOSPHATE DE CHAUX NATUREL ET CRAIE PHOSPHATÉE		MARBRES BRUTS		MARNE, ARGILE, GRAVIER, SABLE	
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
<b>Importations :</b>						
1929.....	356	72	35	33	2.090	88
1930.....	364	76	31	30	2.446	94
1931.....	242	41	23	19	2.488	68
1932.....	251	32	19	14	1.802	44
1933.....	312	35	22	14	2.097	44
1934.....	339	40	17	10	2.249	47
1935.....	252	33	20	13	2.005	49
<b>Exportations :</b>						
1929.....	109	30	42	41	1.459	42
1930.....	70	20	54	50	1.328	44
1931.....	78	14	37	29	1.244	43
1932.....	50	8	25	13	866	26
1933.....	50	8	25	12	886	26
1934.....	62	9	25	11	920	22
1935.....	46	7	24	11	1003	31

Positions tarifaires : Phosphate de chaux naturel et craie phosphatée, n° 167; marbres bruts, n° 176; marne, argile, gravier, sable, n°s 144 à 148.

Les prix à l'exportation sont rémunérateurs. Déjà légèrement supérieurs aux prix intérieurs avant la dévaluation, ils ont été maintenus aux mêmes chiffres et ont même été légèrement relevés aux Pays-Bas. Dans l'ensemble, les prix à l'exportation sont

supérieurs d'environ 50 p. c. aux prix intérieurs. Vers la fin de l'année, une légère baisse s'est produite sur les prix des produits exportés en France, par suite de la concurrence entre le « Comptoir du Porphyre » et les carrières non affiliées.

TABLEAU VI.

## Exportations des principaux produits du pays.

ANNÉES	Ciments		Plaques et carreaux en fibro-ciment		Chaux ordinaire et hydraulique		Pierres concassées		Ouvrages en marbres ou autres pierres taillées	
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
1929.....	1.908	470	136	127	1.064	83	1.781	51	87	71
1930.....	1.644	383	106	102	970	83	1.653	51	90	88
1931.....	1.294	247	81	76	706	55	1.554	52	74	70
1932.....	886	149	37	32	479	34	1.178	35	58	46
1933.....	853	127	46	32	525	36	1.095	35	60	47
1934.....	724	98	52	35	498	33	1.085	35	52	41
1935.....	844	115	60	42	469	36	733	31	53	45

Positions tarifaires : Ciments, no 163; plaques et carreaux en fibro-ciment, no 799; chaux ordinaire et hydraulique, no 159; pierres concassées, no 179; ouvrages en marbres ou autres pierres taillées, no 795.

TABLEAU VII.

## Le chômage dans les industries de carrières.

Source : *Revue du Travail*.

## A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925.....	25.428	347	1.356	6,6		151
1926.....	25.431	254	556	1,0	2,1	116
1927.....	25.444	372	931	1,5	3,6	139
1928.....	24.376	213	391	0,8	1,5	79
1929.....	23.957	289	417	1,2	1,7	113
1930.....	25.048	357	1.383	1,5	5,8	156
1931.....	25.411	2.379	4.308	9,4	17,0	835
1932.....	28.292	5.525	9.657	20,2	35,5	1.715
1933.....	41.908	6.373	7.061	19,4	22,1	1.387
1934.....	31.302	5.450	6.875	16,7	21,2	1.257
1935.....	31.285	5.196	4.203	16,8	13,6	1.186

## B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier.....	26	1.191	2.253	2.074	1.750	2.037
Février.....	55	1.131	2.200	1.841	1.770	1.979
Mars.....	31	670	1.945	1.938	1.670	1.650
Avril.....	37	480	1.637	1.345	957	1.119
Mai.....	68	458	1.245	992	1.210	1.119
Juin.....	33	418	1.500	1.250	994	1.005
Juillet.....	68	711	1.620	891	886	841
Août.....	100	853	1.470	1.160	1.078	987
Septembre....	150	820	1.585	1.087	985	765
Octobre.....	235	844	1.505	945	1.050	933
Novembre....	352	932	1.775	1.320	1.247	862
Décembre....	718	1.515	1.846	1.805	1.486	939
Moyenne.....	156	835	1.715	1.387	1.257	1.186

Il n'y avait, à la fin de l'année, guère de stocks en pavés et toute la production était engagée jusqu'au mois de mai. Les prix intérieurs haussèrent modérément de 10 p. c. environ par rapport aux prix les plus bas, qui étaient inférieurs de 40 p. c. au maximum de 1930. Un relèvement des prix est certain et des ordres inscrits pour juin le furent à des cotations en hausse de 30 p. c. sur celles de fin d'année.

Malgré la dévaluation, les pavés de grès suédois, dont la qualité est à peu près équivalente à celle de nos pavés de porphyre, restent meilleur marché que ces derniers. Avant mars 1935, les pavés belges étaient d'environ 40 p. c. plus chers que les pavés suédois rendus à Anvers. Depuis lors, les pavés belges ont haussé de 10 p. c., tandis que ceux importés de Suède ont légèrement diminué de prix après une hausse de 39 p. c. résultant de la dévaluation. De la sorte, un écart de 20 à 25 p. c. subsiste.

Si la vente des pavés en porphyre s'est faite dans de bonnes conditions, celle des concassés, qui sont en quelque manière le sous-produit de la fabrication du pavé, a été moins satisfaisante. La fourniture de ce genre de matériaux a été inférieure en 1935 à ce qu'elle fut l'année précédente. Les carrières de Les-sines, de Quenast et de Bierghes ressentent sur le marché intérieur la concurrence des autres carrières belges — de petit granit et de grès — et des producteurs de laitiers des hauts fourneaux et aussi des importations de graviers et sables étrangers. Il y a lieu d'ajouter que les travaux de l'Exposition de Bruxelles avaient absorbé une quantité importante de pierrailles et poussières en 1934 et que la disparition de ce débouché exceptionnel est une cause importante de la réduction des ventes de concassés en 1935. Au surplus, le développement de l'activité du bâtiment et la construction de routes à radier de béton ont donné un supplément d'emploi aux concassés et allégé d'autant la situation difficile de cette production.

La véritable cause de la diminution importante des

ventes de concassés comparativement aux bonnes années réside :

a) Dans la réduction d'emploi par les chemins de fer belges; ceux-ci ont employé jusqu'à 550.000 tonnes de macadam par an; leurs besoins sont réduits des quatre cinquièmes depuis que les voies axiales sont en ordre pour la circulation des trains rapides;

b) Dans la réduction des exportations en France,

qui tient en partie sans doute à ce que les prix maintenus par nos capitaux sur ce marché ont été assez élevés. A ce sujet, il convient de dire que l'accord franco-belge, pris en suite de la dévaluation, a amené nos carrières à maintenir leurs prix de 1934 en francs français et à réaliser des ventes à des prix intéressants. De même, le prix de vente aux Pays-Bas a été également amélioré.

TABLEAU VIII.

**Rentabilité des carrières de porphyre et autres.**  
(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire	Payement coupons d'obligations	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice distribué		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise (moyen.)
									absolu	en % du capital versé		
1928 .....	107	299,0	2,795	25,6	1,603	47,0	7,5	39,6	27,8	9,3	12,7	13,2
1929 .....	116	309,6	2,600	11,7	0,940	74,7	4,0	70,6	35,3	11,4	22,2	22,8
1930 .....	122	408,4	3,350	13,3	1,036	108,5	2,5	104,0	45,9	11,2	25,0	25,5
1931 .....	144	434,2	3,015	30,3	1,896	96,2	3,9	92,3	44,7	10,2	20,3	21,4
1932 .....	144	428,0	2,974	47,5	2,935	52,0	16,3	35,7	31,2	7,2	8,1	8,4
1933 .....	135	415,6	3,078	36,8	2,218	22,1	23,2	1,1	14,9	3,6	0,2	0,3
1934 .....	139	418,2	3,009	31,0	1,992	22,9	27,1	4,2	15,3	3,6	0,5	1,0
1935 .....	134	357,6	2,669	37,5	2,396	26,0	18,3	7,7	16,7	4,6	2,6	2,2

Les exportations vers la Hollande sont régies, depuis le début de cette année, par un accord entre les carrières belges et les exportateurs allemands de gravier du Rhin. La quote attribuée à nos carrières est d'un tiers de la consommation hollandaise. Elle est répartie à raison de 50 p. c. environ pour les carrières affiliées au Comptoir du Porphyre, et 50 p. c. pour les carrières de grès et les carrières de porphyre dissidentes.

Cette convention avec les Pays-Bas est avantageuse pour les carrières belges. Antérieurement, leur débouché sur ce marché était précaire, constamment menacé par la concurrence allemande.

Les exploitations de petit granit et de grès n'ont, elles, pas été très favorisées au cours de l'année sous revue et leur activité a été inférieure à celle entretenue pendant l'année 1934. Les contingentements de l'étranger ont obligé cette industrie à se replier très fort sur le marché intérieur. Si les prix à l'exportation ont subi une hausse de 20 p. c. à partir d'avril, dans le résultat général d'exploitation des carrières, l'influence de cette marge bénéficiaire n'est pas très sensible. Pour le petit granit, les prix intérieurs sont restés, à peu de chose près, au niveau de 1934. En grès, la hausse se limite à 10 ou 15 p. c. pour les pavés, tandis que les pierrailles concassées ont baissé de 5 à 10 p. c., les débouchés étant moins larges. En ce qui concerne les pierres calcaires, une quantité notable de la production est absorbée par la Hollande.

Quant aux ardoisières, elles ont, dès avril, été allégées de la concurrence étrangère qui les tenait dans une situation peu enviable, d'autant plus que la con-

currence indigène elle-même est fort âpre. L'écoulement des ardoises a été meilleur, mais les prix, malgré une tentative de relèvement de 10 p. c., sont restés très bas, les plus faibles même que l'on ait enregistrés depuis 1926.

L'emploi de la main-d'œuvre a été assez irrégulier et dans beaucoup d'ardoisières, on a connu plusieurs périodes de chômage. Certains conflits sont nés au sujet de revendications ouvrières concernant les salaires. Une demande d'augmentation de 10 p. c. a été repoussée, les patrons se basant sur le fait que le prix de vente des ardoises n'a pas augmenté, tandis que le prix de revient s'est relevé en conséquence de la hausse des approvisionnements : essence, huile, charbon, etc. D'autre part, les ouvriers réclamaient dans certaines ardoisières la suppression du triage ou plutôt des pénalités qu'il entraîne et qui ne sont pas toujours, disent-ils, équitablement appliquées. Les ardoises sont, en effet, vérifiées au moment du chargement; les mauvaises sont écartées et l'ouvrier, responsable de sa fabrication, doit rembourser le prix perçu pour son travail. Or, les ardoises séjournent souvent pendant des mois en chantier et plusieurs ouvriers peuvent avoir contribué à la constitution des tas. Il devient dès lors impossible de dire quel est l'ouvrier responsable des malfaçons.

Des pourparlers en vue de la constitution d'un comptoir de vente des ardoises ont abouti. Ce comptoir a commencé de fonctionner le 1<sup>er</sup> janvier 1936, mais les résultats de cette entente paraissent cependant devoir être assez limités en raison de la dissidence d'un producteur important.

Le chômage est en légère régression dans l'ensemble

des carrières (tableau VII), mais les chiffres tra-  
duisent surtout la reprise d'activité dans les car-  
rières de pavés. La statistique du rendement des car-  
rières accuse une rentabilité économique positive  
après deux années déficitaires. Les bénéfices sont en  
hausse et les pertes en régression assez marquée. Par  
contre, il y a lieu de signaler un accroissement de la  
dette obligataire, qui reste cependant très peu impor-  
tante. On sait d'ailleurs qu'une bonne part des  
actions de ces sociétés reste dans les mains des maîtres  
carriers et que c'est par l'auto-financement que l'on  
fait le plus souvent face aux besoins de capitaux  
frais. Les recours au crédit sont ainsi raréfiés et ce  
n'est guère que lorsque les stocks augmentent exagé-  
rément que les carriers font appel aux banques.

#### B. — CÉRAMIQUES, FAIENCES ET PRODUITS RÉFRACTAIRES.

Depuis 1930, les prix de gros des produits céra-  
miques — suivant la tendance générale des prix de  
gros — n'ont cessé de baisser. Le mouvement fut  
arrêté en février et, depuis lors, conformément à la  
modification qui s'est produite sur les marchés inter-  
nationaux, les cotations se sont relevées, mais à une  
cadence assez lente (v. tableau IX).

TABLEAU IX.

#### Indices des prix de gros des produits des industries céramiques (1).

Base : avril 1914 = 100

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	1.105	1.138	1.128	975	799	687
Février .....	1.097	1.154	1.116	975	776	700
Mars .....	1.088	1.121	1.094	973	773	705
Avril .....	1.088	1.121	1.094	981	765	726
Mai .....	1.200	1.121	1.094	818	775	746
Juin .....	1.189	1.135	1.058	811	764	748
Juillet .....	1.182	1.135	1.037	816	758	754
Août .....	1.182	1.135	1.037	812	751	754
Septembre ...	1.162	1.135	1.051	812	726	766
Octobre .....	1.138	1.135	1.058	810	728	772
Novembre .....	1.138	1.126	1.058	795	712	777
Décembre .....	1.138	1.130	1.051	788	709	796
Moyenne .....	1.142	1.132	1.073	864	753	744

(1) Cet indice comprend les cotations aussi bien de produits  
de l'industrie céramique que de la briqueterie.

L'emploi de la main-d'œuvre est resté stationnaire.  
Le chômage n'a accusé une régression sérieuse que  
pendant le troisième trimestre, les autres mois ne mar-  
quant pas d'amélioration (v. tableau X).

Le développement de la construction dans tout le  
pays a influencé les ventes de produits céramiques et  
de carrelages. La création d'articles nouveaux suscep-  
tibles de toucher une clientèle plus nombreuse a égale-  
ment étendu les ventes. Sur le marché intérieur, afin  
d'évincer les produits étrangers, les fabricants

belges de carreaux en grès pour pavements ont amé-  
lioré leurs produits devant servir aux revêtements  
des soubassements et des lambris dont la demande est  
assez grande. A l'extérieur, si, dans l'ensemble, nos  
exportations ont diminué (v. tableau XI), certains  
débouchés se sont cependant élargis, comme en Pales-  
tine et en Egypte. Dans ces pays, les perspectives d'un  
développement ultérieur ne sont pas mauvaises.

TABLEAU X.

#### Le chômage dans les industries de la céramique.

Source : *Revue du Travail*.

#### A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1925 .....	11.568	284	329	5,7		189
1926 .....	10.710	244	170	2,2	1,5	143
1927 .....	10.324	382	299	3,7	3,0	225
1928 .....	10.676	144	151	1,4	1,4	105
1929 .....	11.346	545	140	4,9	0,8	278
1930 .....	12.749	907	676	7,8	6,0	472
1931 .....	14.684	2.497	1.969	19,5	15,4	1.322
1932 .....	14.658	4.253	2.377	29,0	16,4	1.920
1933 .....	9.639	3.796	2.284	22,9	14,3	1.502
1934 .....	18.241	4.571	2.846	25,7	15,9	1.659
1935 .....	15.980	4.414	1.728	25,6	9,9	1.670

#### B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	218	1.809	2.100	2.330	1.825	2.615
Février .....	482	1.885	2.350	2.400	2.650	2.548
Mars .....	291	1.760	2.270	1.825	1.825	2.377
Avril .....	154	1.418	1.988	1.578	1.574	1.875
Mai .....	177	1.082	1.998	1.198	1.329	1.574
Juin .....	162	1.144	1.587	1.043	1.204	1.226
Juillet .....	221	972	1.333	908	1.242	1.116
Août .....	241	841	1.374	960	1.333	1.022
Septembre ...	342	852	1.755	1.083	1.415	1.022
Octobre .....	872	1.188	1.950	1.285	1.717	1.390
Novembre ...	1.140	1.364	2.108	1.520	1.667	1.609
Décembre .....	1.364	1.550	2.227	1.890	2.135	1.671
Moyenne .....	472	1.322	1.920	1.502	1.659	1.670

Les rendements ont cependant déçu les industriels.  
La diversité des produits que les fabricants doivent  
créer pour satisfaire la clientèle les oblige à immobi-  
liser des fonds pour l'achat de matériel leur permet-  
tant de faire de nouveaux modèles et la hausse peu  
importante des prix ne les couvre qu'imparfaitement  
de ce débours.

TABLEAU XI.

## Importations et exportations de produits céramiques.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)							
	Matériaux en terre cuite ordinaire	Matériaux réfractaires	Matériaux en grès	Poteries	Faïence et porcelaine	Bustes et statuettes	Débris et tessons	Totaux
<i>Importations :</i>								
1929.....	146.706	97.876	1.356	5.416	12.545	487	9.089	273.475
1930.....	83.610	100.282	2.196	4.033	12.179	548	11.383	214.231
1931.....	46.613	60.037	2.028	4.291	10.026	441	5.431	123.867
1932.....	58.536	34.594	1.863	2.981	8.041	359	3.432	109.806
1933.....	90.729	35.588	2.096	2.024	8.561	504	4.234	143.736
1934.....	41.937	34.748	2.667	2.260	6.762	429	3.750	92.553
1935.....	43.799	31.452	3.591	1.775	6.096	387	4.963	92.063
<i>Exportations :</i>								
1929.....	900.185	54.547	30.509	20.165	5.963	326	11.493	1.023.188
1930.....	1.010.714	43.144	22.247	25.933	4.521	274	10.540	1.107.373
1931.....	1.066.319	31.226	18.193	22.466	2.632	213	7.703	1.149.752
1932.....	464.051	16.607	8.312	12.427	2.366	181	4.355	503.296
1933.....	858.933	12.062	9.025	15.171	2.869	129	9.299	907.488
1934.....	1.054.046	11.350	8.356	18.257	4.251	116	4.368	1.100.744
1935.....	777.149	12.054	6.378	19.633	3.445	143	7.170	825.972

ANNÉES	VALEURS (milliers de francs)							
	Matériaux en terre cuite ordinaire	Matériaux réfractaires	Matériaux en grès	Poteries	Faïence et porcelaine	Bustes et statuettes	Débris et tessons	Totaux
<i>Importations :</i>								
1929.....	16.718	76.854	2.939	8.656	92.585	13.182	812	211.746
1930.....	13.073	81.306	5.264	6.310	83.939	13.814	1.232	204.938
1931.....	7.271	45.295	4.626	7.653	69.642	9.827	487	144.801
1932.....	7.976	22.735	3.869	4.552	51.428	6.415	259	97.234
1933.....	9.921	22.711	4.132	2.978	52.376	8.351	242	100.711
1934.....	6.658	23.600	4.006	3.489	38.178	5.014	193	81.138
1935.....	6.784	27.308	5.777	3.345	41.508	5.362	329	90.413
<i>Exportations :</i>								
1929.....	93.606	27.594	67.437	23.503	44.836	4.734	831	262.541
1930.....	101.180	26.560	52.734	25.701	32.745	4.001	832	243.753
1931.....	94.007	16.780	42.683	19.498	18.166	3.090	675	194.899
1932.....	40.485	8.449	15.674	11.162	16.516	2.119	384	94.789
1933.....	56.310	6.276	14.738	12.291	18.561	1.453	524	110.153
1934.....	63.128	6.613	13.027	12.335	22.063	1.284	306	118.756
1935.....	45.034	8.514	11.034	12.530	21.101	1.726	418	100.357

Positions tarifaires : matériaux en terre cuite ordinaire : nos 808, 810, 811, 815; matériaux réfractaires : nos 805, 806 et 809; matériaux en grès : nos 816 et 817; poteries : nos 812, 813, 814, 819 et 820; faïence et porcelaine : nos 816, 821 à 826; 1082; bustes et statuettes : no 827; débris et tessons : no 828.

Les faïenceries ont, elles aussi, élargi leur marché intérieur et vu se restreindre leurs exportations. Les prix n'ont également haussé que très modérément à l'intérieur, tandis que sur les marchés du dehors ils sont devenus plus rémunérateurs. L'Office de Redressement économique s'est préoccupé de l'industrie des produits réfractaires dans le Borinage dans le but de mettre au point des procédés nouveaux et de garantir la qualité des produits.

Les briqueteries, qui avaient déjà travaillé à plein rendement en 1934, ont connu une année meilleure encore. Les prix ont subi une légère hausse et les livraisons pour l'intérieur et pour l'Angleterre ont atteint en certains mois des chiffres qu'on n'avait pas osé espérer. Dans la région de Boom toutefois, une grève a éclaté vers la mi-novembre. Elle a empêché

toute fabrication et entravé la mise sur le marché des stocks importants. La demande était cependant si pressante que les briques ont été enlevées par les clients et par les bateliers eux-mêmes, qui se sont fait aider par des ouvriers embauchés dans d'autres centres. Les briqueteries de campagne ont eu, elles, leur production entièrement absorbée.

Les entreprises tributaires, comme les tuileries, ont profité de cette situation avantageuse et ont pu écouler, en même temps que leur production normale, une partie de leurs stocks.

La rentabilité des sociétés de fabrication des matériaux artificiels et céramiques, qui s'était fort affaiblie en 1933 et 1934, est meilleure pour 1935 (v. tableau XII). Les pertes totales n'atteignent plus que 26 millions contre 138 en 1934 et sont couvertes par

les bénéfiques. La dette obligataire est en nouvelle augmentation, ce qu'on ne peut que regretter pour une industrie comme celle-là soumise à des variations de rendement qui sont fonction des variations très fortes de prix des matériaux de construction et des débouchés sur les marchés extérieurs.

TABLEAU XII. Rentabilité des sociétés de fabrication de matériaux artificiels et céramiques (1).

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé (millions de francs)	Capital versé moyen	Dette obligataire	Payement de coupons	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice distribué		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise (moyen.)
									absolu	en % du capital versé		
1928	167	501,2	3,000	90,8	6,029	125,9	10,9	115,0	57,1	11,4	20,4	22,9
1929	197	665,0	3,376	88,3	5,718	116,4	16,1	100,3	65,8	9,9	14,1	15,1
1930	225	1.283,1	5,702	91,0	3,923	176,5	6,2	170,3	87,4	6,8	12,6	13,3
1931	251	1.169,4	4,660	109,4	7,550	98,0	12,8	85,2	60,9	5,2	7,3	7,3
1932	247	1.219,2	4,935	114,1	7,752	62,3	29,2	33,1	38,6	3,2	3,3	2,7
1933	233	1.151,8	4,943	151,2	9,163	37,7	40,1	2,4	19,3	1,7	0,5	0,3
1934	240	1.167,6	4,865	153,9	9,274	36,9	137,9	101,0	23,8	2,0	6,9	8,6
1935	235	947,0	4,030	160,1	9,713	27,7	25,9	1,8	16,7	1,8	1,0	0,2

(1) Cimenteries incluses.

TABLEAU XIII.

Le chômage dans les industries de la construction.

Source : *Revue du Travail*.

A. Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925	46.514	2.026	1.202	6,9		243
1926	39.689	1.511	896	3,6	2,1	197
1927	40.045	2.096	1.049	5,2	2,6	275
1928	40.730	1.067	594	2,6	1,4	130
1929	43.142	2.070	823	4,8	1,9	289
1930	52.182	2.847	823	6,2	1,8	321
1931	68.724	10.835	2.461	18,4	4,2	935
1932	92.275	21.384	4.874	26,3	6,0	1.417
1933	112.893	27.386	7.211	24,9	6,5	1.370
1934	121.362	35.385	9.643	29,6	8,1	1.746
1935	119.204	35.476	7.032	26,3	5,8	1.754

B. Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier	314	1.352	1.779	1.876	2.180	2.792
Février	635	1.538	1.693	1.967	2.170	2.640
Mars	174	1.285	1.652	1.583	1.885	2.637
Avril	135	913	1.553	1.368	1.684	1.795
Mai	128	600	1.170	1.120	1.478	1.634
Juin	124	525	1.270	967	1.452	1.362
Juillet	122	599	1.215	874	1.516	1.253
Août	220	521	1.180	1.010	1.605	1.357
Septembre	250	650	1.352	1.060	1.645	1.343
Octobre	365	846	1.200	990	1.672	1.332
Novembre	625	955	1.325	1.390	1.535	1.436
Décembre	764	1.440	1.611	2.240	2.130	1.465
Moyenne	321	935	1.417	1.370	1.746	1.754

C. — INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.

Le nombre d'habitations construites en Belgique pendant l'année n'est pas loin d'atteindre celui que l'on recensait pendant la période de prospérité de 1928-1929.

La statistique annuelle du chômage dans l'industrie de la construction ne traduit cependant pas cette amélioration considérable (v. tableau XIII). C'est que le premier trimestre de l'année alourdit considérablement le résultat global. C'est la période de marasme le plus complet que l'on ait jamais enregistrée et celle pendant laquelle le chômage fut le plus intense. Dès le mois d'avril, l'activité reprend et le chômage s'abaisse à un niveau sensiblement le même qu'au cours du mois correspondant des années précédentes. De juin à novembre, l'amélioration s'accroît et les mois d'hiver n'apportent qu'un ralentissement saisonnier assez faible.

TABLEAU XIV.

Indices des prix de gros des matériaux de construction (1).

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier	897	866	744	633	611	572
Février	897	848	731	621	612	568
Mars	899	828	710	618	605	562
Avril	900	823	688	617	602	596
Mai	885	820	682	615	598	600
Juin	899	813	677	618	594	610
Juillet	894	800	666	619	593	603
Août	893	788	663	618	591	605
Septembre	892	782	663	613	583	606
Octobre	886	780	651	611	580	614
Novembre	875	775	639	613	573	619
Décembre	871	759	641	612	572	620
Moyenne	891	807	679	617	593	598

(1) Cet indice se rapporte aux cotations des produits des carrières, ainsi qu'à celles des bois de construction et du ciment artificiel.

TABLEAU XV.

**Maisons ou logements construits ou en construction, édifiés par les sociétés agréées par la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.**

(Chiffres cumulatifs pour le Royaume, au 31 décembre.)

Source : Rapport de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.

ANNÉES	Maisons destinées au logement d'une famille	Maisons à logements multiples		Nombre total de logements	Nombre de maisons vendues (1)
		Nombre de maisons	Nombre de logements		
1929 .....	34.115	1.582	9.017	43.132	11.268
1930 .....	39.706		9.850	49.556	15.575
1931 .....	42.536		10.539	53.075	17.505
1932 .....	43.333		10.762	54.095	18.552
1933 .....	43.788		11.044	54.832	19.407
1934 .....	43.998		11.342	55.340	19.832
1935 .....	44.599		11.686	56.285	20.006

(1) Chiffres compris dans ceux des maisons destinées au logement d'une famille.

L'indice des prix de gros des matériaux de construction, qui était en baisse ininterrompue depuis avril 1930, s'est très légèrement relevé (v. tableau XIV). Ce mouvement est conforme à celui que nous avons signalé pour les ciments et les produits des carrières.

Le nombre de maisons construites par les soins des sociétés agréées par la Société nationale des Habitations et Logements à bon marché est en augmentation sur l'année précédente, mais cette augmentation n'a pas un caractère exceptionnel, la progression étant constante depuis 1926 et ayant maintes fois été plus accentuée que cette fois-ci (v. tableau XV).

La statistique des autorisations de bâtir marque un accroissement très considérable (v. tableaux XVI et XVII). On peut constater que, dans toutes les provinces, on marque une avance. Sans doute cette activité est-elle due en partie à la dévaluation. Assez bien de personnes ont jugé prudent d'investir leurs fonds en immeubles pour les mettre à l'abri de l'instabilité monétaire. Mais aussi il y a à cette activité une cause plus satisfaisante : c'est que la reprise économique, en mettant un pouvoir d'achat plus considérable en beaucoup de mains et surtout en créant

TABLEAU XVI.

**Autorisations de bâtir délivrées de 1930 à 1935.**

Chiffres annuels récapitulatifs par province et pour les quatre grandes agglomérations.

	Brabant		Province d'Anvers		Province de Liège		Flandre Orientale		Flandre Occidentale	Hainaut	Province de Namur	Province de Luxembourg	Province de Limbourg	Le royaume
	La prov.	Aggl. brux.	La prov.	Aggl. anvers.	La prov.	Aggl. liég.	La prov.	Aggl. gant.						
<b>I. — Constructions :</b>														
1930 .....	2.115	1.637	1.620	1.202	1.452	1.128	1.564	864	1.130	782	72	71	308	9.114
1931 .....	2.792	2.326	2.182	1.521	1.465	1.160	1.428	740	1.407	843	93	48	337	10.595
1932 .....	3.089	2.407	2.543	1.813	1.690	1.308	2.058	970	1.860	935	162	48	400	12.785
1933 .....	2.755	2.143	1.638	991	1.448	1.210	1.779	841	1.692	995	157	98	362	10.954
1934 .....	1.741	1.351	987	575	1.019	866	1.059	468	1.238	591	106	46	249	7.034
1935 .....	3.186	2.278	2.473	1.456	1.386	1.134	2.349	1.007	2.211	798	101	96	426	13.036
<b>II. — Reconstructions et transformations :</b>														
1930 .....	5.510	5.040	5.739	4.882	2.643	2.205	944	513	1.903	844	65	22	36	17.706
1931 .....	5.419	4.862	5.515	4.700	2.743	2.349	971	525	1.941	1.185	77	26	33	17.910
1932 .....	4.686	4.090	4.675	4.081	2.463	2.174	1.169	534	1.548	956	77	44	26	15.644
1933 .....	4.978	4.109	5.357	4.549	2.509	2.226	1.266	606	1.735	1.252	140	29	38	17.304
1934 .....	5.381	4.469	5.380	4.626	2.352	2.084	835	342	1.248	1.057	160	26	20	16.459
1935 .....	5.876	4.913	5.806	5.121	2.780	2.505	694	198	926	1.055	147	22	23	17.329
<b>III. — Ensemble :</b>														
1930 .....	7.625	6.677	7.359	6.084	4.095	3.333	2.508	1.377	3.033	1.626	137	93	344	26.820
1931 .....	8.211	7.188	7.697	6.221	4.208	3.509	2.399	1.265	3.348	2.028	170	74	370	28.505
1932 .....	7.775	6.497	7.218	5.894	4.153	3.482	3.227	1.504	3.408	1.891	239	92	426	28.429
1933 .....	7.733	6.252	6.995	5.540	3.957	3.436	3.045	1.447	3.427	2.247	297	127	430	28.258
1934 .....	7.122	5.820	6.367	5.201	3.371	2.950	1.894	810	2.484	1.648	266	72	209	23.493
1935 .....	9.062	7.191	8.279	6.577	4.166	3.639	3.043	1.205	3.137	1.853	248	118	469	30.365

une ambiance plus optimiste, incite chacun à entreprendre avec moins d'appréhension des projets dont la réalisation était tenue en suspens pendant toute la période de baisse des prix. On s'est hâté de bénéficier des conditions extrêmement favorables dans lesquelles il fut permis de bâtir.

La rentabilité des sociétés de construction a tou-

jours été stable et nettement au-dessus de la moyenne (v. tableau XVIII). Pour 1935, qui enregistre les résultats de l'activité en 1934, la situation est une des moins bonnes que l'on ait consignées. Le bénéfice distribué atteint cependant plus de 7 p. c. du capital versé. D'autre part, la dette obligataire est insignifiante par rapport au montant du capital versé.

Détail par communes, agglomérations et provinces.

LOCALITÉS	Constructions	Reconstructions et transformations	Total	LOCALITÉS	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Bruxelles .....	259	1.037	1.296	Mons .....	66	122	188
Anderlecht .....	330	601	931	La Louvière .....	58	117	175
Etterbeek .....	89	212	301	Bois d'Haine .....	16	4	20
Forest .....	142	138	280	Houdeng-Goegnies .....	38	13	51
Ixelles .....	132	452	584	Saint-Vaast .....	33	—	33
Jette .....	205	158	363	<i>L'aggl. de La Louvière.</i>	<i>145</i>	<i>134</i>	<i>279</i>
Koekelberg .....	33	58	91	Charleroi .....	62	70	132
Molenbeek-Saint-Jean...	157	533	690	Châtelineau .....	15	38	53
Saint-Gilles .....	6	309	315	Couillet .....	22	16	38
St-Josse-ten-Noode .....	3	197	200	Jumet .....	63	68	131
Schaerbeek .....	213	571	784	Lodelinsart .....	6	9	15
Uccle .....	373	370	743	Marcinelle .....	64	374	438
Watermael-Boitsfort .....	105	84	189	<i>L'agglom. de Charleroi.</i>	<i>232</i>	<i>575</i>	<i>807</i>
Woluwe-Saint-Lambert ..	231	193	424	Ath .....	32	62	94
<i>L'agglomér. bruxelloise ..</i>	<i>2.278</i>	<i>4.913</i>	<i>7.191</i>	Braine-le-Comte .....	39	15	54
Louvain .....	171	388	559	Lessines .....	33	4	37
Kessel-Loo .....	169	127	296	Leuze .....	9	24	33
Héverlé .....	89	49	138	Peruwelz .....	18	22	40
<i>L'agglomér. lowaniste ...</i>	<i>429</i>	<i>564</i>	<i>993</i>	Soignies .....	50	40	90
Aerschot .....	93	41	134	Tournai et Kain-lez-			
Nivelles .....	42	16	58	Tournai .....	174	57	231
Baulers .....	—	—	—	<b>Hainaut .....</b>	<b>798</b>	<b>1.055</b>	<b>1.853</b>
Diest .....	75	58	133	Namur .....	87	146	233
Tirlemont .....	203	269	472	Dinant .....	14	1	15
Tubize .....	47	8	55	<b>Province de Namur...</b>	<b>101</b>	<b>147</b>	<b>248</b>
Wavre .....	19	7	26	Arlon .....	57	17	74
<b>Brabant .....</b>	<b>3.186</b>	<b>5.876</b>	<b>9.062</b>	Marche .....	19	2	21
Anvers .....	153	2.102	2.255	Neufchâteau .....	20	3	23
Berchem .....	162	491	653	<b>Prov. de Luxembourg.</b>	<b>96</b>	<b>22</b>	<b>118</b>
Borgerhout .....	91	471	562	Liège .....	280	1.136	1.416
Deurne .....	360	918	1.278	Ans .....	75	71	146
Hoboken .....	90	254	344	Bressoux .....	37	100	137
Merxem .....	216	631	847	Chénée .....	45	33	78
Mortsel .....	149	63	212	Grivegnée .....	154	177	331
Wilrijk .....	174	172	346	Herstal .....	115	413	528
Zwijndrecht .....	61	19	80	Jemeppe s/Meuse .....	62	72	134
<i>L'agglomér. anversoise ..</i>	<i>1.456</i>	<i>5.121</i>	<i>6.577</i>	Jupille .....	42	22	64
Boom .....	56	65	121	Montegnée .....	46	49	95
Duffel .....	102	41	143	Ougrée .....	99	169	268
Malines .....	462	348	810	Saint-Nicolas .....	38	31	69
Moll .....	156	69	225	Seraing .....	141	232	373
Turnhout .....	241	162	403	<i>L'agglom. liégeoise .....</i>	<i>1.134</i>	<i>2.505</i>	<i>3.639</i>
<b>Province d'Anvers .....</b>	<b>2.473</b>	<b>5.806</b>	<b>8.279</b>	Verviers .....	47	73	120
Gand .....	521	88	609	Andrimont .....	13	15	28
Ledeberg .....	5	9	14	Dison .....	10	12	22
Mont-Saint-Amand .....	167	101	268	Ensival .....	10	9	19
Gentbrugge .....	314	—	314	Heusy .....	8	14	22
<i>L'agglomération gantoise ..</i>	<i>1.007</i>	<i>198</i>	<i>1.205</i>	Lambermont .....	3	4	7
Audenarde (agglomérat.)	76	22	98	Stembert .....	32	16	48
Alost .....	307	36	343	<i>L'agglom. verviétoise .....</i>	<i>123</i>	<i>143</i>	<i>266</i>
Eecloo .....	137	66	203	Huy .....	60	77	137
Renaix .....	189	296	485	Malmédy .....	27	21	48
Saint-Nicolas .....	432	—	432	Pepinster .....	6	11	17
Termonde (agglomérat.)	201	76	277	Spa .....	36	23	59
<b>Flandre orientale .....</b>	<b>2.349</b>	<b>694</b>	<b>3.043</b>	<b>Province de Liège .....</b>	<b>1.386</b>	<b>2.780</b>	<b>4.166</b>
Bruges (agglom.) .....	855	541	1.396	Hasselt .....	275	—	275
Courtrai .....	263	15	278	Genck .....	127	—	127
Furnes .....	82	29	111	Tongres .....	34	23	57
Iseghem .....	139	29	168	<b>Province de Limbourg.</b>	<b>436</b>	<b>23</b>	<b>459</b>
Mousseron .....	391	—	391	Le Royaume .....	<b>13.036</b>	<b>17.329</b>	<b>30.365</b>
Roulers et Rumbek .....	290	279	569				
Thielt .....	60	29	89				
Ypres .....	131	4	135				
<b>Flandre occidentale .....</b>	<b>2.211</b>	<b>926</b>	<b>3.137</b>				

TABLEAU XVIII.

## Rentabilité des sociétés de construction.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligations	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice distribué		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise (moyen.)
									absolu	en % du capital versé		
1928 .....	231	493,9	2,137	14,0	0,636	59,7	7,1	52,6	24,9	5,0	10,5	10,6
1929 .....	255	670,4	2,629	66,4	3,125	111,0	9,4	101,7	46,0	6,8	14,2	15,1
1930 .....	291	831,6	2,855	13,6	0,454	138,1	10,5	127,6	50,8	6,1	15,1	15,3
1931 .....	172	573,2	3,340	14,4	1,615	94,1	10,5	83,6	30,2	5,2	14,5	14,5
1932 .....	186	647,5	3,481	21,4	1,210	68,5	10,4	58,1	26,7	4,1	5,9	8,9
1933 .....	188	602,9	3,211	21,3	1,124	54,3	23,9	30,4	32,2	5,3	5,1	5,0
1934 .....	186	554,9	2,983	21,1	1,198	61,6	11,3	50,3	39,8	7,1	8,9	9,0
1935 .....	189	538,8	2,851	21,0	1,190	47,6	19,9	27,7	39,6	7,3	5,2	5,1

## D. — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS AUX CARRIÈRES, A LA CÉRAMIQUE ET AU BATIMENT.

TABLEAU XIX.

## Importations et exportations des produits minéraux.

(Section III du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<b>Importations :</b>						
Janvier ....	1.614	1.713	1.785	204	224	202
Février ....	1.823	1.786	1.698	201	231	170
Mars .....	2.168	2.097	1.813	254	249	190
Avril .....	1.852	2.035	1.838	204	230	226
Mai .....	2.090	2.093	1.849	239	246	228
Juin .....	1.973	1.994	1.823	254	233	244
Juillet .....	1.866	2.010	1.943	217	224	283
Août .....	1.850	1.978	1.793	256	200	247
Septembre ..	1.858	1.922	1.950	240	219	259
Octobre ....	1.876	2.005	1.926	252	233	307
Novembre ...	1.845	1.811	1.883	201	204	309
Décembre ...	1.602	1.903	2.026	216	210	331
L'année (*) .	22.402	23.310	22.391	2.735	2.704	3.034
<b>Exportations :</b>						
Janvier ....	833	941	764	126	137	120
Février ....	855	802	663	121	126	92
Mars .....	1.006	1.038	781	148	155	127
Avril .....	1.017	924	822	130	125	135
Mai .....	1.153	1.009	959	170	139	159
Juin .....	1.036	998	1.012	149	147	175
Juillet .....	938	982	1.033	125	130	168
Août .....	1.004	927	1.052	142	118	161
Septembre ..	1.026	942	1.150	139	129	174
Octobre ....	986	992	1.229	166	149	218
Novembre ...	1.048	812	1.074	149	132	211
Décembre ...	660	758	1.043	126	118	196
L'année (*) .	11.561	11.131	11.584	1.693	1.587	1.889

TABLEAU XX.

## Importations et exportations d'ouvrages en pierres et autres matières minérales; poteries.

(Section XIII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<b>Importations :</b>						
Janvier ....	15	11	9	14	13	16
Février ....	17	13	10	15	13	14
Mars .....	20	17	16	16	14	22
Avril .....	27	16	12	20	14	15
Mai .....	27	20	12	17	16	18
Juin .....	20	30	11	21	16	17
Juillet .....	22	20	14	15	16	21
Août .....	19	17	9	16	14	16
Septembre ..	22	18	11	17	14	15
Octobre ....	15	21	10	15	22	23
Novembre ...	13	19	16	15	20	16
Décembre ...	13	15	12	14	21	22
L'année (*) .	228	218	142	190	194	214
<b>Exportations :</b>						
Janvier ....	37	65	47	48	56	68
Février ....	40	60	57	38	50	45
Mars .....	46	94	75	52	66	71
Avril .....	49	108	84	40	40	63
Mai .....	68	139	82	69	47	66
Juin .....	107	194	100	78	73	90
Juillet .....	138	196	107	57	63	89
Août .....	130	114	109	57	40	66
Septembre ..	153	74	90	56	52	77
Octobre ....	121	71	108	74	67	115
Novembre ...	108	64	60	51	63	125
Décembre ...	59	51	46	52	50	110
L'année (*) .	1.055	1.221	966	675	668	991

(\*) Remarque : les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

## VI. — VERRERIES ET GLACERIES

L'industrie des verreries et des glaceries, vivant principalement d'exportation, n'a subi les effets de la dévaluation que dans la mesure, assez faible, où celle-ci a procuré des avantages à notre commerce extérieur : parfois un accroissement des débouchés, souvent un élargissement de la marge bénéficiaire. Dans les progrès constatés au cours des lignes suivantes, il sera facile de faire la part entre les conséquences de la nouvelle politique économique et monétaire d'un côté, et les efforts d'organisation et d'adaptation des entreprises de l'autre.

\* \* \*

L'indice des prix de gros des produits des industries verrières est d'une stabilité remarquable. Depuis juillet 1934, il reste à un niveau auquel l'ont poussé

TABLEAU I.

### Indices des prix de gros des produits des industries verrières.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	770	701	669	712	712	445
Février .....	770	671	669	712	712	445
Mars .....	764	671	669	712	712	445
Avril .....	764	671	669	712	532	445
Mai .....	764	671	669	712	532	445
Juin .....	744	671	669	712	532	445
Juillet .....	715	671	698	712	445	445
Août .....	715	671	712	712	445	445
Septembre .....	715	671	712	712	445	445
Octobre .....	715	671	712	712	445	445
Novembre .....	701	671	712	712	445	445
Décembre .....	701	671	712	712	445	445
Moyenne .....	736	673	689	712	533	445

un ensemble de fautes commises en matière de politique commerciale et financière sur lequel nous avons déjà attiré l'attention l'année dernière. Dans tous les cas, les cartels ne sont guère parvenus à obtenir une hausse des prix, par suite d'une concurrence restée très vive.

Seuls les prix de gros des glaces polies, de la gobeletterie et de la bouteilleterie sont quelque peu en progrès (voir tableau II). Les prix obtenus à l'exportation n'ont pas haussé sur toute la ligne. Les verres à vitre se vendaient déjà très bon marché avant avril; depuis lors, ils ont derechef enregistré une baisse appréciable. La valeur moyenne de la tonne exportée est de plus de 40 p. c. inférieure à celle de 1928. La glace polie s'est légèrement appréciée, bien qu'elle ait subi, depuis le mois de mai surtout, une concurrence très vive de la part de la Bavière et de la Tchécoslovaquie. La gobeletterie seule a su profiter des circonstances, grâce d'ailleurs à son organisation nouvelle, sur laquelle nous reviendrons par après.

Le chômage dans les industries verrières a nettement diminué, ainsi que le montrent les chiffres du tableau III. En chiffres absolus, la résorption semble très forte. Mais il faut faire la part du nettoyage opéré dans des listes d'assurés. Le chômage complet a passé de 25,2 à 23,3 p. c., le pourcentage des chômeurs intermittents a diminué d'environ 4,5 p. c., soit près d'un quart de l'effectif de fin 1934. Cependant, la situation reste peu brillante. Le total des journées perdues par mille assurés et par semaine reste très élevé. Dans les verreries mécaniques, le Gouvernement a ratifié l'instauration du régime des quatre équipes. De cette façon, l'ouvrier ne travaille que huit heures sur trente-deux. Depuis plusieurs années, ce régime était en vigueur dans le bassin de

TABLEAU II.

### Comparaison du mouvement des prix intérieurs et des prix à l'exportation.

ANNÉES	PRIX MOYEN (fob) A L'EXPORTATION (en francs par tonne)				INDICES DES PRIX (Base : 1928 = 100)				
	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes	Indice officiel des prix de gros des produits verriers	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes
1929 .....	2.343	8.404	5.497	1.316	145	96	116	99	91
1930 .....	2.352	8.738	5.654	1.366	143	97	116	101	94
1931 .....	2.357	8.005	5.462	1.262	131	97	111	98	87
1932 .....	2.185	7.263	5.938	1.135	134	90	105	107	78
1933 .....	1.937	6.794	5.151	1.144	138	80	94	92	79
1934 .....	1.975	6.339	4.862	1.103	103	81	88	87	76
1935 .....	1.689	6.425	5.186	1.113	86	69	89	93	77

Charleroi, en raison du roulement établi de commun accord entre les patrons et les syndicats ouvriers. Il n'en était pas de même dans les verreries des Flandres où l'ouvrier travaillait huit heures sur vingt-quatre, tout en n'obtenant qu'un salaire mensuel inférieur à ceux des verreries wallonnes.

TABLEAU III.

**Le chômage dans les industries verrières.**

Source : *Revue du Travail*.

**A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925 .....	14.269	162	193	2,5		97
1926 .....	14.371	167	102	1,2	0,7	69
1927 .....	14.344	426	157	3,0	1,6	149
1928 .....	14.303	373	427	2,6	3,0	131
1929 .....	12.864	427	93	3,2	0,7	59
1930 .....	12.703	1.059	661	8,7	5,6	439
1931 .....	15.888	1.465	3.773	10,2	25,6	1.119
1932 .....	20.286	3.116	6.139	16,8	34,3	1.747
1933 .....	18.874	3.954	4.576	20,9	24,3	1.734
1934 .....	17.977	4.557	3.866	25,2	21,4	1.835
1935 .....	13.672	3.703	2.748	23,3	17,0	1.683

**B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.**

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	105	909	1.605	1.816	1.860	1.875
Février .....	372	1.020	1.720	2.161	2.055	1.976
Mars .....	233	1.186	1.700	1.750	1.855	1.864
Avril .....	248	1.265	1.808	1.578	1.852	1.644
Mai .....	409	1.080	1.593	1.903	1.900	1.718
Juin .....	330	1.130	2.025	2.025	1.870	1.628
Juillet .....	348	1.090	1.934	1.346	1.828	1.511
Août .....	496	1.014	1.656	1.580	2.065	1.603
Septembre .....	520	1.109	1.965	1.671	1.868	1.537
Octobre .....	806	1.220	1.450	1.450	1.604	1.564
Novembre .....	724	1.065	1.762	1.650	1.543	1.577
Décembre .....	683	1.335	1.750	1.880	1.723	1.702
Moyenne .....	439	1.119	1.747	1.734	1.835	1.683

L'évolution de l'industrie du verre est caractérisée par une mécanisation intense, ce qui entraîne un chômage technologique accusé. Dans la fabrication du verre à vitres, seuls le coupage et le triage restent aux mains d'un personnel spécialisé. L'industrie des glaces a subi également, au cours de ces dernières années, une transformation profonde, de façon à réduire l'effort de l'ouvrier et les risques de manipulations dangereuses. De cette façon, ces deux grandes branches industrielles, dont les produits se distinguaient antérieurement avec netteté les uns des

autres sous le rapport de la fabrication, tendent à se rapprocher, « l'industrie du verre à vitres s'efforçant de produire des feuilles de largeur de plus en plus grande, très souvent sous des épaisseurs élevées, la glacerie tendant vers la glace mince, et, dans la zone-limitée, les produits ne se distinguant guère que par la planéité absolument parfaite des glaces. » Seule la cristallerie laisse la place large à la main-d'œuvre qui se prête aux réalisations les plus difficiles que l'on ne peut pas encore achever mécaniquement. La gobeleterie subit aussi une forte poussée vers la mécanisation. La bouteille, presque dans son ensemble, a adopté les machines. Enfin, la production des verres spéciaux laisse le champ libre à l'investigation scientifique. Et si, comme c'est le cas du verre d'optique, le procédé de fabrication n'a pas encore évolué très fort dans le sens d'une réduction de la main-d'œuvre, il n'en reste pas moins vrai qu'ici également une réduction relative a eu lieu parce que le perfectionnement mécanique consiste surtout dans la réalisation de pièces de plus en plus grandes (1).

TABLEAU IV.

**Production des verreries à vitres.**

(Milliers de m<sup>2</sup>.)

ANNÉES	Verreries à bouche	Verreries mécaniques	Total
1924 .....	30.071	10.915	40.986
1925 .....	26.754	15.139	41.893
1926 .....	23.984	25.467	49.451
1927 .....	17.459	37.199	54.658
1928 .....	11.655	42.070	53.725
1929 .....	8.458	53.206	61.664
1930 .....	3.500	31.107	34.607
1931 .....	—	29.074	29.074
1932 .....	—	24.013	24.013
1933 .....	—	20.279	20.279

Dans le *Bulletin spécial* de l'année dernière, nous avons regretté de ne pas pouvoir donner de précisions concernant la production des verreries. Depuis 1934, nous ne sommes plus parvenus à réunir des chiffres à ce sujet. Nous suspendons, par conséquent, la publication du tableau y afférent.

Les données statistiques du commerce extérieur indiquent qu'au cours de 1935 l'exportation des verres à vitres a fait de sensibles progrès quantitatifs. La verrerie, qui exporte plus de 90 p. c. de sa production, a connu depuis le mois d'avril un courant de commandes très sensiblement supérieur à celui des années précédentes, mais à des prix qui sont de nouveau en fléchissement. Il est à remarquer que l'exportation subit de profonds changements. Elle s'écarte des débouchés classiques, et gagne par contre des pays nouveaux. Les Etats-Unis restent désormais fermés,

(1) Cf. P. GLARD, « Les grandes lignes de l'évolution de l'industrie du verre », *Verres et silicates industriels*, tome VII, 1936, pp. 114-115.

mais les achats du Canada, de la Chine, de l'Argentine et du Brésil sont en progrès. L'amélioration est surtout sensible dans quantité de petits pays, groupés

sous la rubrique divers (tableau VI), où l'on ne triomphe de la concurrence que grâce à des prix très bas.

TABLEAU V. Exportation des principaux produits des verreries, glaceries et cristalleries.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes
1929.....	285.057	75.205	26.746	13.862	667.910	632.016	147.024	18.240
1930.....	181.531	46.723	24.950	12.285	426.900	391.442	141.064	16.780
1931.....	150.886	37.785	21.887	15.874	355.604	302.471	119.320	20.027
1932.....	116.117	29.456	12.800	7.182	253.746	213.954	72.804	8.152
1933.....	106.146	29.678	16.998	4.208	205.553	201.630	87.558	4.816
1934.....	106.934	31.545	17.951	5.433	211.193	199.971	87.312	5.991
1935.....	134.645	29.451	15.018	7.001	227.466	189.223	77.946	7.795

Positions tarifaires: verres à vitre: nos 834, 835; glaces polies, nos 832 a, b, c et 833; gobeletterie, nos 845, 846 et 862; bouteilles, fioles, bonbonnes, nos 842, 843, 844.

TABLEAU VI.

Détail, par pays de destination, des exportations de verres à vitres.

Quantités (tonnes).

ANNÉES	Grande-Bretagne	Pays-Bas	États-Unis d'Amérique	Canada	Chine	Argentine	Brésil	Divers	Exportations totales
1929.....	52.243	49.241	15.819	30.882	17.132	14.095	—	105.645	285.057
1930.....	48.437	22.482	3.543	17.600	11.709	7.962	—	69.798	181.531
1931.....	41.694	26.715	1.436	10.206	8.653	4.931	—	57.250	150.886
1932.....	29.712	14.440	—	9.500	5.669	5.042	3.356	48.398	116.117
1933.....	30.183	14.094	—	8.277	4.476	5.813	4.574	38.729	106.146
1934.....	34.927	11.215	—	8.268	3.188	6.403	4.674	38.259	106.934
1935.....	33.416	20.502	—	11.842	4.612	9.008	5.616	49.649	134.645

Position tarifaire: nos 834 et 835.

En glaces polies ou doucies, le mouvement d'exportation reste stable. Il y a un léger recul en quantité. Aucune influence n'est issue de la dévaluation à cet égard. La raison de cette situation est à trouver dans l'organisation du cartel qui soustrait cette industrie aux conditions des marchés libres, réglemente la production et évite la formation des stocks afin de main-

tenir les prix, qui, nous l'avons vu, se sont relevés dans une faible mesure. Les chiffres du tableau VII indiquent une chute presque générale du tonnage absorbé par nos principaux marchés d'exportation. L'Angleterre seule accroît ses commandes d'une façon ininterrompue depuis 1931.

TABLEAU VII.

Exportations de glaces polies par pays de destination.

QUANTITÉS (tonnes).

ANNÉES	Grande-Bretagne	Japon	États-Unis d'Amérique	Canada	Australie	Argentine	Divers	Exportations totales
1929.....	13.339	6.045	11.981	5.121	2.843	5.060	30.816	75.205
1930.....	9.846	2.299	6.000	1.693	661	3.359	22.865	46.723
1931.....	10.376	2.422	5.121	779	417	1.954	16.716	37.785
1932.....	10.109	1.339	1.412	575	716	1.432	13.873	29.456
1933.....	10.888	1.571	1.010	394	1.022	1.048	13.745	29.678
1934.....	11.535	2.372	327	413	1.165	2.339	13.394	31.545
1935.....	12.244	1.718	133	526	1.351	1.855	11.623	29.451

Position tarifaire: nos 832a, b, c et 833.

Au cours du premier trimestre, la situation de la gobeletterie se présentait sous de fâcheux auspices. Les exportations des années 1932, 1933 et 1934 avaient enregistré une chute de l'ordre de 30 à 40 p. c. par rapport aux bonnes années. Depuis l'avènement du nouveau régime monétaire, un changement survint, surtout au point de vue des prix. On sait que ces prix sont fixés en francs belges, mais que l'import des factures est converti en livres à un cours fixe. Le montant encaissé en francs belges grossit donc dans la proportion de l'appréciation de la livre vis-à-vis du belga. Des tarifs furent immédiatement établis entre les producteurs et le Gouvernement, sans hausse marquée, afin de ne pas provoquer de représailles pour *dumping* de change. Le résultat financier de l'opération fut assez remarquable. Le prix moyen à la tonne, obtenu en 1935, s'inscrit à 5.186 francs contre 4.862 fr. l'année précédente. Quantitativement, nos exportations de gobeletterie marquent cependant un sérieux recul. La gobeletterie ordinaire est en diminution de 20.000 quintaux par rapport à l'année précédente, soit le huitième du poids total. La gobeletterie de cristal ou de demi-cristal n'a exporté qu'environ 40 p. c. des quantités vendues à l'étranger au cours de 1934, mais ses prix ont presque doublé.

La valeur moyenne à l'exportation était de 1.000 fr. en 1934; elle est montée à 2.300 francs au quintal métrique au cours du deuxième trimestre de 1935 et elle a atteint 2.600 francs pendant les trois mois suivants. De tout cela, il résulte cependant que la production a été loin d'être absorbée bien que le tiers des gobeletteries soit en chômage. Les producteurs fabriquant des spécialités vendues librement et à des prix rémunérateurs ont constaté une demande plus nourrie.

Des avantages plus marqués furent enregistrés par le commerce extérieur des bouteilles, flacons et bonnes, quantitativement aussi bien qu'en valeur.

\* \* \*

Le quasi-monopole de la fabrication des verres à vitres et des glaces, qui était depuis des années entre les mains de la Glaver, employant le procédé Libbey-Owens, et l'Union des Verreries mécaniques, usant du procédé Fourcault, est actuellement compromis par le renforcement de la dissidence. La concurrence latente existait dès la constitution de l'entente, sous la forme de plusieurs usines arrêtées où l'on en était resté à l'ancien procédé du soufflage à bouche. C'étaient les Verreries Mondron, à Charleroi, les Verreries Belges et les Verreries de la Marine à Jumet, les Verreries Desguin, les Verreries Goffe et fils, les Verreries Gobbe-Hocquemiller à Lodelinsart, enfin les Verreries des Piges à Dampremy. Ces entreprises conservaient leur clientèle en se consacrant à l'exportation.

Afin de prévenir la concurrence, l'Union et la Glaver rachetèrent, pour les démolir, les installations de Goffe et de la Marine, sociétés entrées en liquidation.

Une autre dissidente, les Verreries Mondron, est entrée également en liquidation.

Mais certaines verreries attendaient que les brevets pour la fabrication mécanique du verre fussent tombés dans le domaine public afin d'économiser les prix élevés payés par les anciennes sociétés pour l'acquisition des licences. Des chefs d'entreprises ont tenté de tirer profit de ces circonstances favorables afin d'adapter leur outillage et de transformer leurs installations en verreries mécaniques. Après la verrerie des Piges, qui a commencé à travailler au début de 1936, les verreries Gobbe-Hocquemiller ont mécanisé leurs anciennes installations, arrêtées depuis 1929. Elles ont repris leur activité depuis le début du mois de novembre. Après quelques mois d'essais, l'usine produit un verre de bonne qualité.

Les deux verreries travaillent actuellement à plein rendement, et leur production suffit difficilement à l'exécution des commandes. Ce succès a fait envisager, chez d'autres verreries anciennes, non liquidées et toujours propriétaires d'installations, la possibilité de remise en activité après transformation de l'outillage. La question est à l'étude pour les Verreries Desgain à Lodelinsart. Aux Verreries Belges, on chercherait tout d'abord à reprendre la fabrication des verres colorés. Les *outsiders* sont d'ailleurs d'avis que leurs possibilités d'exportation ne sont pas trop faibles pour une capacité de production accrue. Ils prétendent, en effet, que trois verreries travaillaient à l'étranger pour satisfaire des exportateurs belges évincés par les bureaux de vente installés à l'étranger par l'Union. Les maisons d'exportation, encore assez actives dans la région de Charleroi et possédant une longue expérience et une technique bien organisée, reprochent aux comptoirs industriels « la fonctionnarisation de la mission délicate de la vente, faite de souplesse, de perspicacité, de relations d'amitié et de psychologie ». Ces maisons d'exportation, adversaires de la concentration, étaient tout aussi dangereuses pour l'Entente que les verreries dissidentes elles-mêmes, que les premières n'ont cessé de pousser moralement à la réouverture.

Du coup, la situation de l'Union et de la Glaver est devenue délicate. Sous l'influence de la concurrence nouvelle, elles ont, dès octobre 1934, dénoncé l'entente avec les fabricants tchécoslovaques.

Depuis que les deux *outsiders* ont la prétention de fournir au moins un tiers de la production assurée précédemment par l'Union, le marché d'exportation des deux membres de l'Entente, qui se le partageaient à raison de 2/3 pour l'Union et de 1/3 pour la Glaver, a notablement changé ses perspectives.

A l'instigation du Gouvernement, des réunions ont eu lieu en vue de susciter un accord entre l'Union et les verreries indépendantes au sujet de la production. On aurait même envisagé de soumettre l'exportation des verres à vitres à un régime de licences afin de contraindre les intéressés à s'entendre pour partager les autorisations. Les négociations n'ont pas abouti.

L'Union n'a pu accepter comme base de sa quote-part la production actuelle, très réduite.

Enfin, l'accord conclu entre l'Union et la Glaver ne semble pas devoir résister longtemps. Chacun des organismes ressent le besoin d'une entière liberté d'action afin de pouvoir résister à la concurrence intérieure.

De cet état de choses, il ne peut résulter qu'une lutte des prix plus âpre. Les premiers effets se sont produits lors de l'apparition de la Verrerie des Piges qui a fait baisser les prix dans la proportion d'un tiers. Le mouvement des prix à l'exportation analysé plus haut donne des indices révélateurs.

Le cartel international des glaceries ne comprend plus que deux sociétés belges exploitantes : la Glaver et les Glaceries de la Sambre. En accord avec le cartel, mais en dehors de lui, fonctionnent les Glaceries de Courcelles, ressortissant du groupe américain Pittsburgh, et une glacerie appartenant au groupe français Saint-Gobain. La concentration des glaceries, commencée par un accord étroit, s'est ainsi achevée par des fusions et de nouvelles ententes qui placent la fabrication des glaces coulées et étirées sous l'autorité de l'Union commerciale des Glaceries. Les anciennes institutions subsistent comme sociétés à portefeuille.

C'est ainsi que la fabrication des glaces, autrefois si brillamment représentée dans le bassin de Charleroi par la S. A. des Glaces de Charleroi à Roux, disparaît par suite de la concentration.

La Société des Glaces de Charleroi a conservé une division dans laquelle elle fabrique des verres spéciaux, verres armés, dalles, etc., formant une gamme très variée et complète d'articles dont l'usage est de plus en plus répandu.

En gobeletterie, l'événement capital a été la réalisation du groupement de l'industrie gobeletière belge, restée jusque-là extrêmement individualiste. L'entente, encouragée par le Gouvernement, a été concrétisée vers le milieu de l'année, par la constitution d'une association sous forme de coopérative comprenant vingt-trois firmes. Deux seulement restent étrangères au groupement. Elles ne représenteraient pas plus de 5 p. c. de la production d'articles de gobeletterie du pays.

Un arrêté royal du 18 mars 1936 a fixé comme suit la réglementation de cette entente, dont l'objectif est double : enrayer la surproduction en arrêtant au besoin certains établissements, et faire respecter les prix pour tous les articles contrôlés. Il est interdit de mettre en activité des moyens de production supplémentaires, ce qui ne vise cependant pas la mise en application de nouvelles inventions ou l'emploi de nouveaux procédés de fabrication, pour autant que ceux-ci n'aient pas pour conséquence d'augmenter le poids de verre mis en œuvre pour la fabrication des articles de gobeletterie soufflée. Aucune nouvelle entreprise de gobeletterie soufflée ne peut s'établir ou se

mettre en marche qu'après avoir obtenu une autorisation spéciale.

Il n'y a pas de bureau commercial central. Chaque usine conserve le contact direct avec sa clientèle. Mais des contrôleurs pourront être en tout temps envoyés dans les locaux des affiliés, afin de vérifier l'exactitude des déclarations quant aux expéditions, aux prix, etc. Un exemplaire des factures doit d'ailleurs être adressé au comité de contrôle.

Sept usines chômaient lors de la constitution du groupement. Il leur est alloué une indemnité variant suivant le chiffre d'affaires réalisé pendant une période prise de commun accord comme période de base.

Il n'y a pas de roulement prévu, les établissements arrêtés devant reprendre le travail au fur et à mesure de l'amélioration des affaires.

Il est entendu que les quotes de répartition ne sont pas immuables; dès à présent, certains adhérents s'estiment lésés et demandent la révision.

Les gobeletiers inactifs se plaignent de l'insuffisance de la somme qui leur est versée et se rendent parfaitement compte du danger qu'ils courent de voir se disperser et leur clientèle et leur personnel qualifié. Il s'agit de firmes d'importance secondaire. L'on en vient tout naturellement à se demander si les établissements dont il s'agit ne disparaîtront pas définitivement, soit par la force des choses, soit à la suite d'un accord amiable avec le groupement.

Notons que l'entente s'applique uniquement aux manufactures de gobeletterie soufflée à la bouche et soufflée mécaniquement à la machine suivant brevet américain.

Depuis avril, l'on a constaté une amélioration de la production. Le volume des ordres s'est accru dans une proportion considérable, sauf en ce qui concerne la France. L'exportation vers ce pays, où s'écoulaient plus de 40 p. c. de notre fabrication gobeletière, donne de moins en moins. Vers la fin de 1934, diverses mesures ont été prises, notamment au sujet de la gravure de la marque d'origine indélébile et apparente sur les pièces importées; d'autre part, les contingentements appliqués, il se fait que toutes ces mesures ont restreint nos importations dans de fortes proportions.

Malgré cela, on estime que la production totale du pays était d'environ 65 p. c. de la capacité vers le milieu de l'année. Toutefois, la demande a fléchi brusquement en décembre. Devant cette allure du marché et en raison des stocks sérieux déjà existants, une usine du Centre a fermé un de ses fours et quatre autres firmes gobeletières, disséminées dans le pays, ont ralenti leur production. Le rythme de production est retombé à 50 p. c. de la capacité à fin décembre. En fait, la production ne s'étend plus qu'à seize usines à bouche et à une usine mécanique. Le personnel des huit autres usines est réduit au chômage. Actuellement, l'organisation syndicale est en pourparlers avec les patrons en vue d'étudier les conditions

de résorption du chômage dans ce secteur industriel.

La gobeletterie s'est efforcée, devant la restriction des marchés extérieurs, de conquérir des débouchés nouveaux à l'intérieur de nos frontières. Elle continue à perfectionner sa fabrication et oriente ses produits vers les articles de fantaisie, verres de couleur, vases et articles de toilette qui nous arrivaient autrefois de l'étranger.

La miroiterie a repris une meilleure activité depuis la dévaluation. De nombreuses commandes sont venues de l'Angleterre, notamment par l'entremise de maisons d'exportation. Les bénéfices de la prime de change ont été partagés entre fabricant et exportateur. On constate que les commandes comportent beaucoup d'articles de luxe, comprenant tailles et biseautages qui incorporent plus de main-d'œuvre que les simples glaces argentées que nous exportions autrefois. La fabrication d'articles de fantaisie, objets d'art et meubles en glaces polies a pris une certaine extension et permet aux firmes qui s'y spécialisent d'obtenir des résultats financiers intéressants.

Au mois d'août s'est constitué le Groupement des Fabricants belges de Verres pressés pour le Bâtiment, en vue d'assurer la défense des intérêts professionnels

et de se charger de l'étude des dispositions légales et des projets intéressant cette industrie. Ce groupement, constitué par trois membres fondateurs, a déposé une demande d'application de l'arrêté royal du 13 janvier 1935 en vue de la réglementation économique de la production et de la distribution.

La fabrication de bouteilles a pris une grande extension depuis quelques années. La consommation est considérable. Mais cette branche s'étant mécanisée à son tour, par l'application de procédés qui ont permis une réduction de 35 à 40 p. c. du personnel, une surproduction en est résultée. Le *Comptoir des Bouteilleries belges* a été érigé aux fins d'adapter la production à la consommation. Parmi les quatre verreries adhérentes, trois constituent des divisions des sociétés ayant cédé à l'Union des Verreries mécaniques la production de verres à vitres. Les quatre membres sont les Verreries du Pays de Liège, les Verreries Bennert-Bivort et Courcelles réunies, les Verreries de Jumet, les Verreries des Hamendes. La fermeture des trois bouteilleries a permis de réduire les stocks et adapter la production de façon à ne pas trop pâtir de la concurrence tchécoslovaque en particulier.

TABLEAU VIII. Rentabilité des verreries, cristalleries et fabriques de verres spéciaux.  
(En millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé (millions de francs)	Capital versé moyen	Dette obligataire	Paiement coupons obligat.	Bénéfice total	Perte totale	Solde bénéficiaire	Bénéfice distribué		Rentabilité de l'entreprise (moyen.)
									absolu	en % du capital versé	
1928 .....	55	254,8	4,63	6,2	0,041	43,9	7,1	36,8	26,6	10,4	14,4
1929 .....	58	330,7	5,70	2,6	0,035	74,8	3,1	71,7	39,2	11,8	21,7
1930 .....	68	402,1	5,91	2,6	0,129	86,8	2,4	84,4	32,4	8,0	21,0
1931 .....	73	431,9	5,92	3,7	0,186	45,4	11,7	33,7	29,6	6,8	7,8
1932 .....	78	944,2	12,10	3,4	0,171	46,2	16,1	30,1	39,2	4,1	3,2
1933 .....	69	868,9	12,59	3,3	0,165	35,4	42,3	6,9	34,0	3,9	0,8
1934 .....	73	985,2	13,49	3,2	0,162	27,1	14,7	12,4	22,1	2,2	1,3
1935 .....	64	922,2	14,41	2,9	0,144	33,2	12,2	21,0	26,8	2,9	2,3

TABLEAU IX. Rentabilité des glaceries.  
(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé (millions de francs)	Capital versé moyen	Dette obligataire	Paiement de coupons d'oblig.	Bénéfice total	Perte totale	Bénéfice solde	Bénéfice		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise (moyen.)
									distribué aux actionnaires	en % du capital versé		
1928 .....	22	93,7	4,23	4,2	0,259	211,9	4,3	207,6	114,0	121,6	212,0	222,0
1929 .....	16	56,4	3,50	4,1	0,252	130,8	—	130,8	67,9	120,4	216,0	232,0
1930 .....	18	67,6	3,72	3,9	0,244	187,6	0,2	187,5	101,9	150,7	262,0	278,0
1931 .....	9	56,6	6,29	(1) 73,4	4,070	97,0	0,3	96,7	66,7	117,9	83,0	171,0
1932 .....	10	54,8	5,48	141,3	7,778	49,2	0,2	49,0	35,5	64,8	29,0	89,5
1933 .....	10	180,6	18,06	135,6	7,467	49,1	2,6	46,5	50,0	27,6	17,0	25,8
1934 .....	11	180,7	16,43	127,1	7,005	49,3	4,1	45,2	50,8	28,1	16,9	25,0
1935 .....	8	90,7	11,34	124,1	6,850	57,9	12,2	45,7	50,9	56,1	24,5	50,4

(1) Emprunt obligataire de 20.000.000 de francs suisses conclu par les Glaceries de Saint-Roch.

Signalons que le consortium des verreries-flaconneries de Belgique a adressé au Ministre des Affaires économiques la pétition nécessaire pour obtenir la réglementation de la production dans cette industrie, au début de l'année en cours.

Les tableaux VIII et IX nous montrent que la rentabilité des verreries et des glaceries s'est nettement améliorée. Le cas est particulièrement frappant pour ces dernières, où le groupement a produit, de même que la renaissance économique pour autant que ses résultats soient incorporés dans les chiffres susdits, des effets réconfortants. On remarquera par la même occasion que le capital versé de ces entreprises a diminué de moitié et que le capital versé moyen s'est rétréci, bien que la concentration ait continué la réduction du nombre de sociétés. Le bénéfice total a largement augmenté. Les pertes se sont accrues dans une mesure absolue à peu près identique.

La situation financière des verreries s'est améliorée dans une mesure appréciable, bien qu'elle ne soit pas encore brillante. La surcapitalisation reste incompréhensible jusqu'ici. La concentration, qui a fait mieux ressortir cet aspect préexistant de la structure financière des verreries, a essayé depuis quelque temps d'y remédier. Les divisions de Jumet, Dampremy, Merxem, Lommel et Jonet ont été désaffectées et les immeubles sont en voie de réalisation. D'où une décapitalisation d'environ la moitié. L'amortissement de ces sommes absorbe presque entièrement les bénéfices réalisés jusqu'ici et qui restent encore très insuffisants, par suite de l'étroitesse de la marge bénéficiaire.

TABLEAU X.

**Importations et exportations du verre  
et ouvrages en verre.**  
(Section XIV du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<i>Importations :</i>						
Janvier.....	0,8	0,8	1,6	3	3	4
Février.....	0,5	0,5	0,7	4	3	3
Mars.....	0,9	1,2	1,1	4	3	3
Avril.....	1,4	1,2	1,7	4	3	4
Mai.....	1,5	1,2	0,6	4	4	4
Juin.....	1,1	1,4	1,7	4	4	5
Juillet.....	1,0	1,5	2,2	4	3	5
Août.....	1,1	1,0	1,5	4	4	5
Septembre..	1,2	1,0	1,8	4	3	4
Octobre....	1,1	1,4	2,2	5	4	5
Novembre..	1,2	1,2	1,2	6	4	5
Décembre...	1,0	0,8	1,5	4	4	5
L'année (*) .	12,9	13,5	17,7	52	43	52
<i>Exportations :</i>						
Janvier....	14	14	16	43	46	47
Février....	14	10	14	43	32	40
Mars.....	12	18	16	38	53	42
Avril.....	9	14	15	30	42	40
Mai.....	14	13	17	45	40	45
Juin.....	13	13	18	45	39	49
Juillet....	12	13	16	39	42	42
Août.....	13	14	18	42	43	46
Septembre..	14	13	16	47	38	46
Octobre....	16	16	20	48	49	50
Novembre..	15	18	21	48	55	54
Décembre...	18	15	17	56	46	46
L'année (*) .	163	171	204	524	526	548

(\*) Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

## VII. — LE BOIS ET L'AMEUBLEMENT

En même temps que la reprise dans l'industrie du bâtiment, les ventes considérables de meubles au moment de la dévaluation ont suscité une activité assez vive, au moins pour quelques mois, dans l'industrie du bois. Aussi le chômage est-il en diminution (v. tableau 1), alors que depuis 1929 il n'avait pas cessé de s'accroître. La situation est cependant loin d'être éclaircie, car comme nous le verrons plus loin, l'industrie du meuble n'est pas sortie de ses difficultés et, après le stimulant de la dévaluation, s'est retrouvée devant les mêmes problèmes qu'il y a un an.

TABLEAU I.

### Le chômage dans les industries du bois et de l'ameublement.

Source : *Revue du Travail*.

#### A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1925 .....	27.886	875	534	4,6		191
1926 .....	30.799	635	354	2,1	1,2	135
1927 .....	29.777	983	383	3,3	1,3	178
1928 .....	32.468	337	304	1,1	1,0	70
1929 .....	31.155	372	151	1,2	0,5	72
1930 .....	32.005	1.659	897	5,3	2,9	300
1931 .....	38.759	6.014	2.511	16,8	6,9	984
1932 .....	46.366	10.703	4.180	25,3	9,9	1.571
1933 .....	46.046	11.145	4.423	23,8	9,4	1.460
1934 .....	41.109	11.347	4.854	26,6	11,5	1.725
1935 .....	41.852	10.247	3.583	24,1	8,5	1.565

#### B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	125	1.090	1.622	1.827	2.120	2.130
Février .....	178	1.132	1.674	1.946	1.880	2.210
Mars .....	110	1.050	1.619	1.530	1.835	2.152
Avril .....	117	919	1.643	1.623	1.822	1.555
Mai .....	96	715	1.376	1.340	1.498	1.405
Juin .....	160	703	1.560	1.189	1.548	1.217
Juillet .....	235	762	1.338	831	1.552	1.176
Août .....	273	780	1.533	1.273	1.661	1.323
Septembre .....	334	941	1.733	1.258	1.689	1.221
Octobre .....	500	1.097	1.500	1.205	1.579	1.421
Novembre .....	625	1.084	1.576	1.530	1.514	1.454
Décembre .....	846	1.540	1.681	1.970	2.004	1.521
Moyenne .....	300	984	1.571	1.460	1.725	1.565

Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises que nos forêts ne fournissent qu'une partie des bois qui nous sont nécessaires : la moitié environ de nos bois de mines et un tiers des bois en grume ou sciés. Nous sommes donc largement tributaires de l'étranger. Les marchés d'importation du bois se traitant en devises étrangères — généralement en livres sterling — les prix des bois étrangers ont augmenté dès avril de près de 40 p. c., pour autant que les pays exportateurs aient maintenu leurs anciennes cotations.

En fait, non seulement les bois ont haussé à l'importation à raison de la dévaluation du franc, mais les majorations ont été appliquées à des bois se trouvant en stock dans le pays et à des bois débités. L'incidence de ces hausses ne s'est fait sentir pour les bois sur pied que vers le mois d'octobre, à la saison des grandes ventes d'automne. On a vu reparaître alors un certain nombre de marchands étrangers à la région qui avaient depuis des années cessé toute acquisition dans la région forestière des Ardennes. Ces marchands arrivés avec des estimations élevées, ont forcé les exploitants locaux à relever leurs offres. Les ventes ont été disputées par de nombreux acheteurs et les prix ont été très fermes, malgré l'importance des coupes mises aux enchères. Ils ont dépassé notablement les prix prévus à l'époque des estimations. C'est ainsi que les ventes de la ville de Bouillon en 1935 ont produit presque le double de celles faites l'année précédente et qu'une grosse vente de résineux de la ville de Saint-Hubert a produit 1.090.000 francs, frais compris, ce qui fait ressortir le mètre cube à 85 francs au lieu de 50 francs l'an dernier.

Aussitôt que l'on pressentit la hausse qui allait se produire sur les bois, de nombreuses transactions s'opérèrent, souvent pour le compte de capitalistes cherchant un moyen de se mettre à l'abri des fluctuations monétaires et investissant leurs fonds dans un placement à long terme d'un rendement réduit certain, malgré des frais d'entretien onéreux et les risques graves d'incendie et de maladie que courent les forêts et les sapinières.

On se rendra compte de la hausse des prix par la comparaison suivante des prix moyens en 1934 et 1935 tels qu'ils résultent des adjudications et soumissions de l'année. Ces prix doivent, bien entendu, être majorés de tous les frais fiscaux et d'exploitation. Ils subissent dans la pratique des variations notables suivant l'emplacement, la nature des voies d'accès, la proximité de gares et les convenances personnelles.

### Hêtres.

	1934	1935
	Francs le mètre cube	
De 25 à 90 cm. de circonférence à 1 <sup>m</sup> 50 du sol.	—	30
De 90 à 120 »	10	75
De 120 à 150 »	60	90
De 150 à 180 »	90	125
De 180 à 200 »	120	150
De 200 à 300 »	170	180 à 225

Le hêtre de 25 à 90 cm. sert au bois de chauffage, mais en 1934 on sacrifiait à cet usage jusqu'aux hêtres de 120 cm. L'augmentation des petits hêtres résulte notamment de la hausse du prix des charbons et de leur emploi comme « bois d'empilage » dans les mines. L'amélioration de la situation des charbonnages leur a en effet permis d'envisager de nouveaux travaux de préparation ou d'entretien, ce qui a provoqué une demande supplémentaire de bois de mines.

L'augmentation du prix des chênes est moins sensible en raison de l'existence dans le commerce de réserves plus importantes en bois secs.

### Chênes.

	1934	1935
	Francs le mètre cube	
De 25 à 60 cm. de circonférence à 1 <sup>m</sup> 50 du sol.	50	50
De 60 à 90 »	60	75
De 90 à 100 »	70	100
De 100 à 150 »	100	125
De 150 à 180 »	130	180
De 180 à 200 »	180	200
De 200 à 225 »	200	230
De 225 à 300 »	240	275

Pour les épicéas, les différences sont du même ordre. Les perches et baliveaux se sont vendus 75 francs le mètre cube contre 35 à 50 francs l'année précédente et le sapin de sciage 100 francs le mètre cube au lieu de 60 francs. Il y a donc de nouveau une différence sensible entre le prix des bois de mines et celui des sapins de sciage, alors qu'elle n'était que de 10 francs l'an dernier. Cette hausse des bois de sciage — qui atteint surtout les gros calibres — provient des commandes à l'exportation en Hollande et en Allemagne.

Les scieries ont bénéficié de cette activité et de ces hausses de prix. Il en est particulièrement ainsi pour celles travaillant le bois dur. Ces essences — chêne, hêtre, etc. — étaient précédemment fortement concurrencées par des importations massives de bois tchécoslovaque, français, russe et allemand. Pour la scierie de bois tendre, comme le peuplier, l'amélioration est moins sensible, les qualités supérieures étant concurrencées par le triplex, tandis que les qualités de bois à caisses ont toujours à souffrir du *dumping* étranger.

D'autre part, la dévaluation a mis les fibrieres à l'abri complet de la compétition étrangère et leur situation serait bonne si une lutte assez âpre entre deux usines ne désorganisait pas le marché.

Les importations (v. tableau II) accusent une augmentation pour les bois sciés et les feuilles de placage, mais sont en régression pour les bois de mines, de construction et d'ébénisterie.

L'industrie du meuble dans la région d'Ath et de Malines reste déprimée. La dévaluation avait été accompagnée d'une assez large demande des négociants désirant s'approvisionner. Il y eut ainsi quelques mois pendant lesquels une partie du stock put être écoulée.

TABLEAU II.

### Importations de bois.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Bois sciés, feuillards, en éclisses	Bois de mines	Bois de construction et d'ébénisterie en grume	Feuilles de placage	Bois sciés, feuillards, en éclisses	Bois de mines	Bois de construction et d'ébénisterie en grume	Feuilles de placage
1929.....	941.933	575.892	273.982	9.721	995.346	163.165	109.197	49.373
1930.....	802.239	564.851	264.717	10.260	818.856	164.752	106.033	45.685
1931.....	654.056	518.066	240.476	9.802	565.978	119.254	88.509	35.838
1932.....	647.670	434.559	177.457	12.090	426.282	65.950	47.087	37.403
1933.....	643.544	568.664	192.343	18.592	389.970	71.126	47.701	47.385
1934.....	583.664	417.302	173.882	18.119	336.666	46.669	42.234	41.420
1935.....	660.077	404.552	124.331	22.054	427.069	58.920	38.492	62.571

Positions tarifaires : bois sciés, feuillards, en éclisses : nos 638 à 643; bois de mines : n° 634; bois de construction et d'ébénisterie en grume : n° 633; feuilles de placage : nos 648 et 649.

Cependant, à considérer l'année dans son ensemble, on n'a pas produit plus qu'en 1934. C'est que le marché est redevenu assez vite aussi atone qu'avant

la dévaluation et qu'à certains moments même il a été moins animé encore. Les prix de vente n'ont pas augmenté dans la proportion des prix de revient et,

de l'avis de tous les fabricants, la situation est moins bonne qu'en 1934. Le bois de hêtre, provenant surtout de France, a subi immédiatement une hausse marquée et les bois du pays également ont renchéri. Les salaires, d'autre part, ont augmenté de 7 p. c.

L'industrie du meuble, qui avait pris un certain essor à Grammont durant les premières années d'après-guerre et paraissait offrir un débouché pour une partie de la main-d'œuvre rendue disponible par la rationalisation de l'industrie allumetière, est en pleine décadence.

Les exportations de meubles restent toujours aussi difficiles et c'est là sans nul doute qu'il faut voir la cause du marasme dont souffre cette industrie, qui a des possibilités de production de loin supérieures à la capacité d'absorption du pays. Une commission ministérielle a été constituée en fin d'année afin d'étudier les remèdes à appliquer. Elle aura notamment à aviser aux mesures propres à ranimer l'exportation du meuble belge vers les marchés qui, jadis, étaient largement ouverts à cette industrie. Dans les milieux intéressés, on ne nourrit cependant pas beaucoup l'espoir de voir lever les droits de douanes et les contingentements qui ont été établis à peu près dans tous les pays.

TABLEAU III.

Exportations de meubles et brosses.

ANNÉES	EXPORTATIONS DE MEUBLES		EXPORTATIONS DE BROSSES	
	Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers de francs)	Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers de francs)
1929 .....	13.070	153.086	5.009	54.982
1930 .....	9.578	121.126	4.633	55.754
1931 .....	6.759	79.412	5.135	54.462
1932 .....	3.216	32.892	2.095	18.842
1933 .....	2.946	30.431	2.143	16.130
1934 .....	1.728	16.106	1.897	13.147
1935 .....	2.096	20.000	1.955	13.471

Positions tarifaires : meubles : nos 673 à 679; brosses : no 1186.

TABLEAU IV.

Importations et exportations de bois et ouvrages en bois, liège.

(Section X du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<b>Importations :</b>						
Janvier ....	121	94	70	50	41	30
Février ....	82	88	79	37	38	33
Mars .....	98	109	87	46	47	37
Avril .....	95	90	106	41	43	54
Mai .....	128	94	108	55	43	61
Juin .....	134	112	113	61	47	64
Juillet ....	155	115	131	69	47	67
Août .....	165	151	151	70	54	68
Septembre ..	158	145	148	66	54	66
Octobre ....	135	139	154	59	52	73
Novembre ..	214	109	144	66	44	69
Décembre...	92	88	123	46	44	75
L'année (*) .	1.578	1.333	1.412	666	554	696
<b>Exportations :</b>						
Janvier ....	9	9	11	10	9	8
Février ....	8	9	11	10	8	7
Mars .....	8	11	12	10	9	8
Avril .....	7	11	11	9	9	9
Mai .....	11	10	15	11	8	11
Juin .....	10	10	17	10	8	12
Juillet ....	8	9	16	9	8	11
Août .....	8	12	15	10	9	12
Septembre ..	10	9	15	10	7	11
Octobre ....	10	9	16	10	8	13
Novembre ..	8	9	13	10	8	11
Décembre...	8	8	13	10	7	11
L'année (*) .	106	117	163	120	98	124

(\*) Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

A côté de ces difficultés d'exporter, il faut encore ajouter celles nées de la concurrence très tenace de l'étranger, malgré certaines mesures de protection. De plus, la lutte pour le marché intérieur est vive et rendue plus inégale du fait que certaines fabriques, grevées de charges financières trop lourdes, liquident

TABLEAU V.

Rentabilité des industries du bois.

(En millions de francs.)

ANNÉES	Nombre	Capital versé (millions de francs)	Capital versé moyen	Dette obligataire	Payement coupons	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice distribué	Bénéfice en % du capital versé	Rentabilité de l'entreprise (moyen.)
1929 .....	86	239,7	2,787	0,2	—	39,6	7,7	31,8	14,4	6,02	13,3
1930 .....	77	155,1	2,014	0,4	—	18,6	4,5	14,1	8,9	5,72	9,1
1931 .....	115	202,8	1,764	—	—	20,5	22,4	1,9	15,2	7,47	0,9
1932 .....	102	182,6	1,790	1,9	0,114	11,0	23,0	11,9	4,3	2,33	6,5
1933 .....	96	191,1	1,991	1,8	0,110	6,4	15,0	8,6	2,5	1,30	4,5
1934 .....	101	173,8	1,721	2,3	0,137	6,6	9,6	3,0	5,1	2,93	1,7
1935 .....	99	157,0	1,586	2,7	0,160	4,4	10,7	6,3	2,5	1,59	4,0

à des prix nettement en dessous du prix de revient. La position des autres fabricants devient ainsi très pénible.

Dans la région d'Ath, une firme s'est efforcée de maintenir le contact avec sa clientèle d'Angleterre. Elle n'a pu le faire qu'en consentant le sacrifice — qu'on lui réclamait — du bénéfice de la dévaluation monétaire. D'autres firmes ont dû renoncer aux commandes, les prix offerts étant inférieurs au prix de revient actuel. Ainsi s'anémie cette industrie des sièges d'Ath qui, avant la guerre, vivait principalement d'exportation. Le nombre d'ouvriers qu'elle emploie n'est déjà plus que le tiers de celui qu'elle occupait alors.

Les broseries, tant dans les Flandres qu'en Wallonie, ont étendu leurs ventes sur le marché intérieur

et les exportations sont en reprise. C'est surtout vers l'Angleterre que les expéditions se sont faites et dans des conditions de prix favorables.

\* \* \*

Nous signalions l'année dernière que l'industrie du bois et de l'ameublement est encore exploitée par des entreprises individuelles et des sociétés de personnes. Nous notions également qu'une des raisons de la faiblesse des fabriques de Malines est l'insuffisance de leurs capitaux propres fortement entamés par la crise (v. tableau v). Des réductions de capital ont à nouveau été opérées, les bénéfices sont encore réduits, tandis que les pertes s'accroissent. La rentabilité moyenne du capital versé reste négative comme elle l'est d'ailleurs depuis cinq ans.

## VIII. — LES TEXTILES ET LE VÊTEMENT

### A. — LES INDUSTRIES TEXTILES.

Avant de passer en revue les divers secteurs de l'industrie textile, nous résumerons d'abord l'évolution générale de la production et du commerce extérieur.

La production des filés de coton, qui était en diminution de 6,5 p. c. en 1934 par rapport à l'année précédente, a été en hausse de près de 40 p. c., tandis

que les stocks de coton brut diminuaient de 7 p. c. en 1935. Pour la laine, les conditionnements sont également en hausse très vive de 70 p. c. L'adjonction à la statistique des conditionnements de l'Est ne trouble pas beaucoup la comparaison avec les années précédentes, une partie de ces conditionnements étant comprise précédemment dans ceux de Verviers ou de Dison (voir tableau I).

TABLEAU I. L'industrie du coton, de la laine et de la soie artificielle.

ANNÉES	Nombre de milliers de brochets existant dans les filatures de coton (au 31 juillet)	PRODUCTION DE FILÉS DE COTON (1) (tonnes)					Stocks de coton brut à fin de période (balles)	LAINE		Production de soie artificielle (tonnes)
		Cotons d'Amérique	Cotons des Indes	Cotons d'Égypte	Cotons divers	Total		Conditionnements de Verviers, de Dison et de l'Est (laine conditionnée ou simplement pesée) (tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages, à fin d'année (tonnes)	
1929.....	2.156	37.450	24.350	1.600	5.400	68.800	104.497	39.525	2.685	6.600
1930.....	2.172	30.600	23.800	1.910	4.940	61.250	93.900	30.144	2.954	4.800
1931.....	2.164	28.000	18.400	2.000	3.300	51.700	105.778	28.557	1.682	4.700
1932.....	2.156	29.225	11.280	1.175	2.865	44.545	66.846	23.564	2.715	4.400
1933.....	2.087	31.360	11.740	1.335	1.960	46.395	87.091	28.989	3.902	4.300
1934.....	2.106	24.521	12.660	1.567	4.648	43.396	89.499	15.678	3.172	4.300
1935.....	2.091 (2)	29.251	19.205	2.929	9.865	61.250	83.096	(3) 26.760	3.461	4.500

(1) Pour la production de filés de coton, du 31 janvier d'une année au 31 janvier de l'année suivante.

(2) Au 31 janvier.

(3) A partir de janvier 1935, y compris les chiffres du nouveau conditionnement de l'Est, à Heusy.

L'indice général des prix de gros des produits des industries textiles est en hausse, particulièrement dans les derniers mois de l'année. On ne peut généralement attacher trop de signification à cet indice composé à l'aide des moyennes de prix des divers produits de l'industrie textile (voir tableau II). Cette année cependant, la hausse fut générale et on ne note pas de cotations à tendance contrariante.

TABLEAU II.

#### Indice général des prix de gros des produits des industries textiles.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	836	507	456	455	442	486
Février .....	794	526	459	446	462	476
Mars .....	755	562	459	445	456	480
Avril .....	767	549	438	437	453	604
Mai .....	751	522	428	468	443	660
Juin .....	672	546	414	464	442	655
Juillet .....	651	559	414	470	435	642
Août .....	632	516	472	457	439	629
Septembre .....	615	482	471	434	427	622
Octobre .....	599	482	453	428	428	643
Novembre .....	586	475	441	423	443	688
Décembre .....	558	464	445	426	463	676
Moyenne .....	685	516	446	446	444	605

Le chômage a diminué fortement (voir tableau III). Il y eut même, à certain moment, pénurie d'ouvriers qualifiés et certaines commandes durent être refusées parce qu'il était impossible de se procurer la main-d'œuvre nécessaire pour les exécuter.

Cette reprise d'activité a naturellement déterminé un accroissement des importations de matières brutes, nos industries textiles dépendant presque exclusivement de l'étranger pour leur approvisionnement (voir tableau IV). Pour tous les produits, sauf pour le lin brut, les importations sont supérieures à ce qu'elles furent en 1929, année de prospérité.

Le tableau V, qui donne les importations et les exportations de matières textiles simplement préparées, marque un accroissement en quantités des importations, tandis que les exportations sont en recul, sauf pour les laines lavées.

Les exportations de produits textiles ont, dans leur ensemble, augmenté de 14 p. c. (voir tableau VI), tandis que les importations ont diminué de 9 p. c. environ. La situation s'est donc améliorée malgré la généralisation des mesures de protection dans beaucoup de pays en faveur des industries textiles. Le recul des importations a permis à l'industrie belge de prendre la place des fabricats étrangers évincés du marché national.

TABLEAU III.

## Le chômage dans les industries textiles.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	Nombre d'assurés (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925	116.781	1.296	10.454	0,7	3,7	244
1926	125.859	799	4.430	0,8	5,4	107
1927	135.586	1.052	6.980	0,8	5,7	119
1928	145.511	931	10.267	0,8	5,7	159
1929	149.154	1.111	8.431	2,7	16,0	133
1930	152.065	3.955	23.599	9,2	26,0	411
1931	177.605	15.281	42.791	19,1	28,9	896
1932	188.261	35.236	53.266	15,9	24,7	1.561
1933	175.270	28.411	46.533	16,7	26,6	1.296
1934	149.272	26.741	42.767	14,0	18,3	1.447
1935	128.928	19.298	25.374			1.211

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier	246	1.010	1.698	1.606	1.510	1.747
Février	285	1.150	1.778	1.645	1.532	1.719
Mars	267	962	1.837	1.628	1.400	1.604
Avril	322	860	1.725	1.559	1.519	1.249
Mai	307	655	1.435	1.188	1.382	1.250
Juin	286	589	1.600	1.067	1.422	1.082
Juillet	436	765	1.752	1.036	1.342	992
Août	517	800	1.630	1.122	1.449	1.070
Septembre	530	807	1.526	1.074	1.528	942
Octobre	442	870	1.260	1.010	1.324	915
Novembre	524	888	1.234	1.195	1.310	953
Décembre	768	1.394	1.257	1.425	1.642	1.015
Moyenne	411	896	1.561	1.296	1.447	1.211

TABLEAU IV.

## Importations de matières brutes.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Coton brut et blanchi, déchets de coton	Laines en suint	Lin brut	Chanvre et jute bruts	Total	Coton brut et blanchi, déchets de coton	Laines en suint	Lin brut	Chanvre et jute bruts	Total
1929	111.191	75.084	185.360	35.666	407.301	1.023.926	1.416.410	249.438	175.418	2.865.192
1930	99.974	71.464	136.944	41.240	349.622	874.404	890.644	126.151	179.966	2.071.165
1931	100.216	60.338	94.090	46.242	300.886	474.197	556.122	59.614	95.043	1.184.976
1932	79.595	65.254	103.055	31.224	279.128	371.834	476.410	40.648	61.242	950.134
1933	100.998	94.159	77.185	47.619	319.961	459.489	594.085	41.910	87.305	1.182.789
1934	99.843	72.858	88.830	48.512	310.043	460.775	574.300	49.734	81.692	1.166.501
1935	113.509	104.361	142.183	55.136	415.189	649.668	901.353	106.232	111.146	1.768.399

Positions tarifaires : Coton brut et blanchi; déchets de coton, nos 110 — Laines en suint: no 25a. — Lin brut: no 112a. — Chanvre et jute bruts: nos 109a et 111a.

TABLEAU V. Importations et exportations de matières textiles, simplement préparées.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine	Lin teillé, peigné, étoupes de lin, déchets	Chanvre et jute teillé, peigné, étoupes, déchets	Total	Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine	Lin teillé, peigné, étoupes de lin, déchets	Chanvre et jute teillé, peigné, étoupes, déchets	Total
<i>Importations :</i>								
1929	28.313	23.057	17.573	68.943	816.313	248.408	90.042	1.154.763
1930	24.846	28.296	18.635	71.777	482.157	198.399	103.517	784.073
1931	19.142	31.436	17.137	67.715	297.182	119.445	53.351	469.978
1932	16.185	26.660	7.123	49.968	210.001	97.373	18.047	325.421
1933	24.100	29.117	6.186	59.403	315.715	110.703	18.012	444.430
1934	16.024	20.223	6.372	42.619	243.004	65.017	14.725	322.746
1935	20.201	27.108	7.688	54.997	339.761	151.977	22.064	513.802
<i>Exportations :</i>								
1929	38.875	48.877	7.249	95.001	1.261.854	563.503	41.705	1.867.062
1930	32.398	42.768	5.058	80.224	802.245	389.947	21.312	1.213.504
1931	27.779	41.869	9.756	79.404	677.369	268.664	26.865	972.898
1932	24.767	39.582	4.132	68.481	470.104	201.837	10.017	681.958
1933	30.992	47.042	4.413	82.447	571.069	266.982	11.372	849.403
1934	22.075	51.473	3.131	76.679	445.577	282.452	7.362	735.391
1935	28.188	47.196	2.775	78.159	624.360	379.215	6.280	1.009.855

Positions tarifaires : Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine : nos 25b à f. — Lin teillé peigné, étoupes, déchets : nos 112b à c. — Chanvre et jute teillé, étoupes, déchets : nos 109b à e.

TABLEAU VI.

**Importations et exportations de produits textiles.**  
 (Section VIII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<b>Importations :</b>						
Janvier .....	2,5	3,0	2,4	71	64	42
Février .....	2,8	3,3	2,5	68	69	50
Mars .....	2,9	3,5	2,7	78	75	51
Avril .....	2,7	3,0	2,5	67	61	63
Mai .....	3,3	3,1	3,0	75	63	73
Juin .....	3,2	2,6	2,9	70	56	62
Juillet .....	3,3	2,6	2,9	65	48	55
Août .....	3,9	2,8	2,7	70	57	54
Septembre ..	3,3	3,0	2,8	74	53	60
Octobre .....	3,5	3,6	3,1	72	63	70
Novembre ...	3,1	3,2	3,0	65	56	66
Décembre....	3,1	3,1	3,4	64	58	64
L'année (*) ..	36,9	37,0	33,9	838	723	710
<b>Exportations :</b>						
Janvier .....	8	9	10	135	133	131
Février .....	8	9	9	127	122	109
Mars .....	8	10	10	150	138	124
Avril .....	7	10	11	111	139	133
Mai .....	10	9	10	143	123	127
Juin .....	9	11	13	119	132	149
Juillet .....	9	10	12	123	115	145
Août .....	9	10	16	128	127	153
Septembre ..	9	11	11	147	128	155
Octobre .....	8	11	15	131	144	200
Novembre ...	10	10	11	138	128	165
Décembre....	8	10	12	128	115	180
L'année (*) ..	104	119	136	1.581	1.547	1.769

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Les importations de filés (voir tableau VII) n'ont augmenté que pour le coton et la soie artificielle, les filés de laine et de lin étant au contraire en réduction très nette. Les exportations sont en diminution en raison de ce que les tissages, bien fournis d'ordres, se sont largement approvisionnés chez les filateurs.

Les cotations des filés sont toutes en hausse (voir tableau VIII), ce qui s'explique du reste par la hausse du prix du brut et aussi par le relèvement qu'appelle naturellement un accroissement notable de la demande.

Les exportations de tissus sont toutes en progrès et notamment nos exportations de tissus de coton. Les importations, par contre, sont faibles et consistent surtout en tissus spéciaux, anglais et suisses notamment. C'est ce qui explique du reste que les tissus de coton importés sont de valeur sensiblement supérieure à la valeur moyenne des produits fabriqués en Belgique. Notons aussi que, malgré les restrictions et les barrières douanières, les tissus de coton restent un important article d'exportation et que l'on ne pourrait tabler sérieusement sur une expansion du marché intérieur pour remplacer éventuellement la diminution de nos débouchés hors frontière.

Alors qu'en 1934 le recul, par rapport à 1933, de nos exportations de tapis et tapisseries avait été de 40 p. c. en quantité et de 48 p. c. en valeur, elles ont cette fois presque triplé en 1935. Un progrès se marque également, quoique beaucoup moins sensible, dans nos exportations d'articles de bonneterie, de cordages et de sacs en tissus. La balance commerciale reste toujours déficitaire en ce qui concerne les toiles cirées,

TABLEAU VII.

**Importations et exportations de fils.**

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)						VALEURS (milliers de francs)								
	Fils de coton	Fils de laine peignée	Fils de laine cardée	Fils de lin	Fils de soie artificielle	Fils conditionnés pour la vente au détail		Fils de coton	Fils de laine peignée	Fils de laine cardée	Fils de lin	Fils de soie artificielle	Fils conditionnés pour la vente au détail		
						coton	laine						coton	laine	
<b>Importations :</b>															
1929 ....	4.730	4.877	809	7.110	598	211	154	193.693	345.312	24.727	200.269	37.589	20.919	17.211	
1930 ....	3.307	4.545	979	5.084	773	198	206	121.377	287.123	27.292	121.624	47.887	19.361	19.384	
1931 ....	2.248	4.151	888	4.680	664	188	265	67.053	213.599	19.570	74.599	30.354	17.735	21.557	
1932 ....	1.752	3.523	516	3.761	550	170	389	41.259	148.858	8.978	46.840	18.650	13.279	27.742	
1933 ....	2.243	3.579	500	4.815	1.150	165	294	47.874	145.235	8.430	59.622	30.711	12.420	22.204	
1934 ....	1.822	2.810	776	4.454	984	149	245	37.881	116.287	13.285	55.675	25.564	9.978	19.322	
1935 ....	2.225	2.005	380	3.880	1.176	185	189	61.101	93.581	9.503	55.820	33.947	13.862	16.252	
<b>Exportations :</b>															
1929 ....	6.194	4.478	3.402	12.587	3.188	666	26	157.935	367.511	189.200	353.611	224.525	26.405	1.476	
1930 ....	5.580	3.454	3.267	8.276	3.041	529	29	129.615	261.151	177.793	229.872	176.936	17.379	2.346	
1931 ....	6.732	3.381	2.918	8.150	2.766	643	20	113.406	203.849	139.348	186.166	136.055	20.716	1.225	
1932 ....	3.757	2.171	978	7.708	2.494	452	62	49.263	107.377	38.022	125.598	103.110	13.041	2.959	
1933 ....	4.814	2.429	1.478	5.677	2.680	496	131	55.793	111.225	51.890	93.608	99.461	11.929	5.858	
1934 ....	8.328	2.611	1.153	7.817	3.504	412	153	88.737	119.887	40.030	101.777	94.301	8.513	7.498	
1935 ....	7.779	3.137	1.824	6.769	2.990	408	89	90.799	138.882	64.258	110.235	86.885	8.354	5.306	

Positions tarifaires: Fils de coton: nos 534 à 538. — Fils de laine peignée: no 513. — Fils de laine cardée: no 512 — Fils de lin: no 559. — Fils de soie artificielle: no 496. — Fils de coton conditionnés pour la vente au détail: no 539. — Fils de laine conditionnés pour la vente au détail: no 514

caoutchoutées et linoléums. On s'étonne que nos industriels ne se soient pas encore attachés à prendre dans ce domaine une place plus importante sur le marché intérieur, car il s'agit de biens de consommation courante à débouché stable.

*Le coton.*

L'examen de l'évolution des prix du coton brut au cours des cinq dernières années montre que, depuis 1930 jusqu'à la moitié de l'année 1932, les cours baissent de 17 cents à 5 cents et que depuis lors ils se sont relevés pour se stabiliser aux environs de

12,50 cents pendant le dernier trimestre de 1934, grâce à la politique de soutien du Président Roosevelt.

Si, au cours des deux premiers mois de l'année 1935, les fluctuations furent de peu d'étendue, en présence de l'incertitude d'une situation dépendant uniquement de facteurs étrangers au marché, par contre, le mois suivant, on enregistra des fluctuations dont l'envergure n'avait plus été atteinte depuis des années. En effet, le 12 mars, la Bourse des Cotons à New-York accusa une véritable panique en présence de l'annonce de la fin du soutien gouvernemental pour la saison prochaine.

TABLEAU VIII.

Cotations, à fin d'année, des filés de coton, de la laine et du lin.

ANNÉES	FILÉS DE COTON		LAINE		LINS BRUTS		FILÉS DE LIN	
	18a Amérique sur fuseaux	16a Oomrah sur canettes	Laine lavée à fond, croisé Australie	Fils de laine peignée, croisé Australie	Lins rouis sur terre	Lins jaunes moyens	40 lin chaîne	40 lin trame
	<i>(en francs par kilo)</i>							
1929.....	23,—	18,75	32,88	50,—	12,—/14,50	19,75/23,50	235	210
1930.....	15,75	12,25	22,53	34,—	7,50/ 9,—	15,25/20,—	170	155
1931.....	11,50	10,75	19,73	28,25	4,75/ 7,50	8,50/15,—	135	130
1932.....	10,25	9,25	16,60 (1)	25,50	7,25/10,—	11,25/17,75	140	132,50
1933.....	9,25	8,25	21,25	31,—	4,50/ 7,75	8,—/10,75	120	110
1934.....	10,45	8,75	14,—	29,30	7,—/ 9,—	9,50/13,75	155	140
1935.....	14,05	12,55	25,—	46,—	9,50/11,—	16,50/17,50	200	185

(1) A partir de 1932, cotation du ruban de peigné, fin n° 4.

TABLEAU IX.

Importations et exportations de tissus.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)						
	Coton	Laine	Lin, chanvre et jute	Soie		Total	Coton	Laine	Lin, chanvre et jute	Soie		Total
				natu- relle	artifi- cielle					natu- relle	artifi- cielle	
<i>Importations :</i>												
1929.....	3.464	2.780	63	740	7.047	229.058	328.354	1.719	243.600	802.731		
1930.....	2.139	2.389	57	991	5.655	251.401	291.012	1.916	264.663	813.244		
1931.....	3.364	2.272	52	1.083	6.771	191.042	247.407	1.902	212.330	652.681		
1932.....	2.306	1.688	45	702	4.741	107.111	150.129	1.865	88.536	347.641		
1933.....	1.952	1.535	44	744	4.275	88.997	119.498	1.745	78.149	288.389		
1934.....	1.515	1.216	41	770	3.542	69.368	88.187	1.444	76.093	235.092		
1935.....	1.422	662	33	121   460	2.658	76.507	62.693	1.496	43.975   52.875	237.546		
<i>Exportations :</i>												
1929.....	42.779	2.086	8.547	1.864	55.276	1.622.020	228.805	151.609	113.087	2.115.521		
1930.....	32.166	1.797	6.165	1.178	41.316	1.318.575	188.494	114.343	69.180	1.691.199		
1931.....	29.648	1.613	9.710	1.201	42.172	1.198.494	149.498	154.748	67.055	1.569.795		
1932.....	19.497	742	7.176	1.050	28.465	672.100	60.715	93.797	47.834	874.446		
1933.....	20.030	818	12.173	304	33.325	660.115	60.921	109.106	16.100	846.242		
1934.....	19.805	750	17.699	149	38.403	604.976	43.595	113.765	8.108	770.444		
1935.....	22.521	774	19.136	8   168	42.609	646.810	53.391	126.145	2.162   8.113	836.621		

Positions tarifaires : Tissus de coton : nos 540 à 543, 545 à 547, 550, 555 à 558, 594 et 595. — Tissus de laine : nos 516, 517, 519 à 521, 526 à 528. — Tissus de lin, chanvre et jute : nos 567, 569 à 571, 573, 574, 577. — Tissus de soie : a) naturelle : nos 500 à 502, 504 à 506, 509, 511; b) soie artificielle : 499bis B1 et B2, 500bis, 501bis, 509bis.

TABLEAU X.

## Importations et exportations de produits textiles divers.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)						VALEURS (milliers de francs)					
	Tapis et tapisseries	Bonne- terie	Cordages en lin, chanvre et jute	Sacs en tissus	Drilles et chiffons	Toiles cirées caout- choutées, linoléum et divers	Tapis et tapisseries	Bonne- terie	Cordages en lin, chanvre et jute	Sacs en tissus	Drilles et chiffons	Toiles cirées caout- choutées, linoléum et divers
<i>Importations :</i>												
1929 .....	554	402	167	8.141	9.471	4.996	38.704	93.949	3.006	31.715	36.212	105.442
1930 .....	397	472	157	6.288	19.991	4.991	22.187	109.023	2.582	20.679	43.647	97.258
1931 .....	280	515	99	4.546	14.966	4.187	12.175	99.696	1.508	10.739	22.141	77.693
1932 .....	207	535	55	3.914	9.415	3.659	7.880	86.292	786	8.338	11.484	56.053
1933 .....	173	627	51	3.480	12.612	3.973	5.727	91.032	641	6.496	16.637	55.284
1934 .....	147	487	41	3.309	15.675	3.321	4.233	70.325	561	5.777	25.473	44.348
1935 .....	219	448	70	3.327	15.795	3.365	8.098	73.587	974	6.991	28.069	54.698
<i>Exportations :</i>												
1929 .....	6.525	2.386	12.817	9.065	29.226	836	199.058	266.081	121.030	69.192	67.464	17.328
1930 .....	7.037	2.665	12.856	10.140	31.232	638	222.991	266.888	113.420	69.889	80.915	16.031
1931 .....	6.921	2.457	13.349	10.663	27.048	454	194.036	216.460	99.866	53.932	55.935	15.440
1932 .....	3.787	892	8.402	8.742	23.154	474	86.817	71.235	50.472	31.553	37.492	14.094
1933 .....	4.676	768	9.006	9.248	30.963	713	96.468	58.497	47.622	32.747	48.886	16.007
1934 .....	2.830	622	8.613	8.699	34.030	711	50.713	47.174	42.060	27.807	69.729	15.327
1935 .....	7.311	713	12.506	7.776	35.631	880	148.286	55.751	57.841	27.387	78.703	21.180

Positions tarifaires : Tapis et tapisseries : nos 523 à 525, 532, 552, 553, 568, 572, 576. — Bonneterie : nos 606 à 610. — Cordages en lin, chanvre et jute : no 601. — Sacs en tissus : no 630. — Drilles, chiffons : no 605. — Toiles cirées caoutchoutées, linoléum et divers : nos 580 à 591, 596 à 598.

TABLEAU XI.

## Indices des prix de gros du coton.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	1.001	619	496	457	426	462
Février .....	948	669	505	448	437	456
Mars .....	942	664	498	452	417	492
Avril .....	920	630	481	471	404	636
Mai .....	873	590	459	477	412	676
Juin .....	730	628	440	486	423	672
Juillet .....	722	619	440	494	443	675
Août .....	705	550	555	446	443	639
Septembre ...	682	521	511	418	434	654
Octobre .....	681	516	479	419	428	666
Novembre .....	677	500	470	398	434	699
Décembre .....	634	493	463	394	450	678
Moyenne .....	793	583	483	447	429	617

Le marché croula littéralement sous une avalanche de ventes qui firent baisser les cours en une séance de 185 points, soit 15 points seulement en dessous de la limite de 200 points autorisée par séance. L'exagération de la baisse amena son propre correctif et petit à petit, sur les certitudes données au sujet du maintien du prêt gouvernemental sur les cotons et la pénurie de coton effectif provoquée par le retrait de 6 millions environ de balles bloquées par le gouvernement américain, les prix se relevèrent.

En mai, un nouveau fait important ébranla encore une fois le marché. Le jugement de la Cour Suprême américaine déclarant l'inconstitutionnalité des mesures administratives de M. Roosevelt prises en exécution

du *National Industrial Recovery Act*, provoque de nombreuses liquidations nouvelles à la Bourse des Cotons et le terme octobre, qui ouvrait le 27 mai à 11,85 cents, clôturait le 29 du même mois à 11,28 cents, le Président Roosevelt ayant répondu que le coton pourrait tomber à 5 cents si son programme était attaqué dans ce sens.

En août, un nouveau coup fut porté au marché. Le 22, après les heures de Bourse, le gouvernement américain annonça que le chiffre de prêt serait limité à 9 cents, mais que, par contre, le producteur recevrait un subside égal à la différence entre 12 cents et le prix moyen du *middling* entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 1<sup>er</sup> janvier. Seuls les producteurs, constituant d'ailleurs la grande majorité, ayant accepté de restreindre leurs ensemencements en 1935 et 1936, auraient pu bénéficier de cette mesure.

La première impression que fit cette déclaration sur les marchés cotonniers fut désastreuse, car on ne voulait voir que le chiffre de 9 cents, alors qu'on s'attendait à 12 cents. Le marché de New-York, inondé de ventes, baissa de 80 points pour le terme octobre, dès l'ouverture, pour terminer toutefois en reprise d'une vingtaine de points.

Au cours des mois suivants, l'allure du marché a été empreinte de fermeté et les cours n'ont plus guère subi de changements importants.

L'amélioration à peu près générale constatée dans les affaires textiles mondiales, au cours du dernier trimestre de l'année, a provoqué une demande inattendue et des besoins réels d'approvisionnement en coton brut plus étendus qu'on ne s'y attendait. Dans ces

conditions, le coton offert l'a été sans dommage aucun pour les cours qui se sont stabilisés entre 11 1/2 et 12 cents, comme à la fin de 1934.

L'industrie cotonnière belge, sans avoir surmonté les causes particulières de la crise qui la mine, a connu une année meilleure. Les ventes de filés et de tissus sur le marché intérieur ont été beaucoup plus considérables et des stocks importants ont pu être liquidés.

La production de la filature belge, évaluée à 44.450.000 kilos pour l'année finissant le 31 juillet 1934, a été portée à 49.110.000 kilos pour l'année finissant le 31 juillet 1935.

Les transactions de la filature ont été influencées, en mars, par deux facteurs importants. Le 11 par la chute des cours du coton brut au marché de New-York et dans les derniers jours du mois par le fléchissement du franc belge. A ce moment, les cotations des cotons bruts durent être suspendues devant l'impossibilité de trouver la couverture en change.

A l'extérieur, les difficultés d'ordre économique et politique continuaient à fermer totalement de nombreux marchés et nos filateurs évitaient de s'engager dans des ventes sur contrats, dont les expéditions s'échelonnaient sur une période assez reculée. On estimait que trop d'imprévu, en matière de salaires notamment, devait à ce moment être incorporé dans l'établissement du prix de revient.

Notre filature continuait à perdre sa substance, car l'âpreté de la concurrence intérieure et extérieure déprimait les prix de vente, qui accusaient un déséquilibre désordonné avec le prix de revient, mettant à charge de la filature de coton une perte d'un franc environ au kilo de production.

La dévaluation monétaire a influencé directement les prix des filés de coton, exprimés en francs belges, par suite de l'important pourcentage de matière première importée qu'incorpore cet article demi-fini. Les prix ont été relevés et la filature de coton travaille à présent avec un léger bénéfice. Malgré cette hausse, les ordres sur le marché intérieur ainsi que les expéditions ont accusé une sérieuse augmentation au lendemain du changement monétaire.

Pour les marchés extérieurs, la question des prix était plus délicate : il importait d'éviter des repré-sailles douanières étrangères. Les difficultés monétaires interdisaient, d'autre part, à nos filatures de coton de traiter sur les rares marchés que les obstacles douaniers ne ferment pas à nos produits. Elles n'ont donc connu, au lendemain de la dévaluation, aucune amélioration de leur courant d'exportation. Ce courant s'est toutefois sensiblement accéléré au cours des derniers mois de l'exercice.

La filature de coton belge a travaillé en 1933, 1934 et jusqu'en avril 1935 à environ 65 p. c. de sa capacité de production des années 1928 et 1929. Ensuite, on peut assister à une reprise très vive, plusieurs usines ayant même travaillé à leur pleine capacité de production.

Nous avons maintes fois déjà souligné les efforts poursuivis par les dirigeants de *La Textile* en vue de porter remède aux difficultés particulières de la filature belge de coton. Nous avons dû constater aussi, jusqu'à ce jour, son échec dans la recherche d'un meilleur ajustement de la production à la consommation. Une nouvelle tentative a été faite en vue de grouper les filateurs et a abouti à la création de l'*Association belge des Filateurs de Coton*. Cet organisme, constitué sous la forme d'association sans but lucratif, groupe plus de 90 p. c. des broches existant dans le pays. Reprenant le rôle que l'Association Cotonnière de Belgique avait assumé depuis 1899, c'est lui qui défendra à l'avenir les intérêts des filateurs de coton. L'action de cette entente permettra sans doute de maintenir des prix suffisamment rémunérateurs. C'est pour entrer dans cette voie que l'engagement a été pris par les membres d'observer les écarts entre les diverses qualités de fils. Il semble du reste que depuis la constitution de cet organisme, une atmosphère plus confiante s'est établie entre les filateurs. Il est vrai que la reprise industrielle est favorable à l'esprit de coopération. Comme la filature de coton prétend que son outillage est pléthorique et que sa capacité de production dépasse les besoins, les membres de l'Association ont librement assumé l'obligation de ne pas installer sur le territoire de l'Union économique belgo-luxembourgeoise ou au Congo des broches supplémentaires. Cette réglementation, qui ne vise pas les cardeuses fileuses, est limitée à une durée de deux ans et l'Association en souhaite l'extension à tous les filateurs belges.

Le mouvement de reprise qui s'est manifesté dans la filature de coton l'a obligée d'embaucher du personnel. A la suite du manque de main-d'œuvre qualifiée qui a été constaté dans la région de Gand, il a fallu confier à des hommes des travaux pour lesquels l'élément féminin avait toujours montré une meilleure aptitude. Il s'agit souvent d'un travail qui nécessite un effort insuffisant pour justifier une main-d'œuvre mâle, dont la rémunération est nécessairement plus élevée. Ce manque de main-d'œuvre a même empêché la filature, fortement occupée, de satisfaire pleinement à la demande des tissages. On assure que des tissages, manquant de fil, se sont trouvés, à un moment, dans l'obligation de licencier du personnel. C'est particulièrement dans la région de Courtrai que ces situations se sont présentées. Elles ont causé aux tissages de telles difficultés que les industriels se réunirent en vue d'examiner la possibilité de créer une grande filature, sous la forme coopérative, destinée à assurer, en tout temps, l'alimentation régulière de leurs usines. Une des plus grosses firmes de la région a entamé la construction d'une filature de coton de 17.000 broches afin de se rendre indépendante des filateurs.

Les perspectives du marché du brut ayant pu être envisagées avec plus d'optimisme et la tenue du coton étant devenue plus rassurante au cours de l'année

sous revue, la filature de coton a pu placer facilement sa production. Néanmoins, si les prix des filés ont cessé d'être déficitaires, la marge bénéficiaire n'est pas encore fort large.

La situation des tissages du coton, très affectés par la réserve des acheteurs jusqu'en mars, s'est alors subitement modifiée. Dès l'apparition des signes précurseurs de la dévaluation monétaire, la demande de la clientèle s'est développée rapidement et un vigoureux redressement de l'activité des usines en est résulté. De nombreux métiers ont pu être remis en marche et le travail à double, et même à triple équipe, n'a pas tardé à être repris dans la plupart des tissages. Une activité plus débordante encore s'est manifestée en avril, les ordres de la clientèle ayant dépassé en volume et en nombre tout ce qui avait été enregistré depuis de longs mois.

L'adaptation des prix s'est opérée différemment, mais en tenant compte, en ordre principal, de la quantité de matière. Cette adaptation a fait l'objet de nombreuses discussions entre producteurs et négociants, car la politique de déflation qui avait été suivie précédemment avait implanté dans les esprits la conviction que les prix de gros marqueraient une baisse de plus en plus accentuée.

Certains tarifs ont été augmentés de 10 p. c. dès le début du mois d'avril et d'autres ont subi des majorations de 15 à 30 p. c. calculées sur les prix de mi-mars. Certains tissages, dont les tarifs étaient restés en dessous du niveau de la concurrence, ont nivelé leurs prix d'abord et appliqué ensuite des majorations inférieures aux taux ci-dessus.

L'amélioration de l'activité du tissage s'est poursuivie, soutenue par la fermeté des matières premières et l'insuffisance des stocks en mains des revendeurs. La dévaluation monétaire protégeant notre marché intérieur, celui-ci est resté acquis au tissage belge qui n'y a plus beaucoup rencontré la concurrence étrangère. Sans doute l'amélioration a varié d'un tissage à l'autre, mais elle n'en a pas été moins générale. Dans certaines usines, la demande a dépassé la capacité de production, à la suite du réapprovisionnement intensif et hâtif de la clientèle excitée aux achats par la lenteur même des livraisons et la crainte de nouvelles majorations des prix.

Le tissage n'ayant pas toujours été réapprovisionné à temps par la filature, celle-ci éprouvant elle-même des difficultés de refaire à temps des stocks de coton rapidement épuisés, certains tisserands n'ont pas manqué de rendre responsable de cette situation la politique nouvelle de réduction de la production instaurée par l'entente créée entre filateurs.

Les difficultés qu'ont rencontrées les filateurs et tissages pour se réapprovisionner à temps montrent uniquement à quel point la longueur de l'acuité de la crise avait épuisé tous les stocks.

La remise en marche du tissage n'a pas rencontré, comme en filature, de difficultés d'embauchage de la main-d'œuvre, car cette question est devenue moins

importante qu'en filature, en raison de l'intensification du travail des métiers automatiques.

Dès juin cependant, la demande, abandonnant son mouvement exagéré, à tendance spéculative, s'est résorbée pour mieux s'adapter aux besoins réels de la consommation.

Resté suffisamment pourvu d'ordres pendant les mois suivants, le tissage a constaté cependant en août un ralentissement d'affaires assez sérieux attribué à la faiblesse et à l'incertitude du marché du brut à New-York, à la situation politique troublée de l'Europe et au calme saisonnier. Certains tissages, qui avaient rétabli le travail à double ou à triple équipe, ont dû revenir alors à la journée normale de travail, afin d'éviter le gonflement du stock. L'écoulement était rendu plus difficile par suite de la reprise intensive de la production au cours des derniers mois et de la mise en marche, qui avait été hâtée dans certains établissements, de nouveaux équipements automatiques. D'autre part, le travail intensifié et non contrôlable des métiers à domicile, au cours de ces mois d'activité débordante, avait lui aussi contribué, dans une mesure appréciable, à la reconstitution des stocks.

L'ambiance de ces mois d'été, assez maussade parce que succédant à une période de véritable emballement, n'a pas tardé à se dissiper au cours des mois suivants.

Un concours de circonstances diverses — la fermeté du prix du coton à New-York, la crainte d'une nouvelle hausse des prix des tissus due à l'élévation escomptée de l'index, la poussée générale d'activité que provoquent les conflits armés, la crainte de leur extension et l'atmosphère des sanctions annoncées par la Société des Nations — ont provoqué une nouvelle et sérieuse animation de la demande et de l'activité des tissages, au cours du dernier trimestre.

Profitant de la période de calme que leur avait ménagée la crise pendant trois ou quatre ans, certains tissages avaient mis au point certains articles qui semblaient donner satisfaction, à juger des demandes de la clientèle; d'autres articles étaient encore à l'étude avec espoir de réussite. Toutefois, par suite de l'activité débordante qui s'est accusée, la production et l'étude de ces articles ont dû être abandonnées précipitamment dans certaines usines afin de leur permettre de se consacrer entièrement à la production de leurs articles habituels et de concentrer toutes leurs forces à satisfaire la demande pressante d'articles de vente courante.

Un léger ralentissement a été constaté à nouveau en fin d'année, mais il convient de ne pas perdre de vue que décembre est toujours un mois d'accalmie pour le réapprovisionnement de la clientèle.

Le tissage est, en général, revenu aux prix de vente de 1932, mais on sent, dans certains milieux de tisserands, un désir de pousser les prix plus haut, politique qui ne paraît pas justifiée car on ne doit pas perdre de vue que la production poussée très près de

la pleine capacité a permis d'abaisser sensiblement les prix de revient. C'est le cas notamment pour les articles de vente courante et destinés principalement aux grands magasins.

Si l'amélioration des conditions de vente a été très considérable sur le marché intérieur, à l'exportation elle fut moins accusée. Sur les marchés extérieurs, nos tissages ont contribué à rencontrer toutes les difficultés connues et spécialement celle de percevoir effectivement la contrevaletur intégrale de leurs livraisons. On ne saurait nier cependant l'amélioration du courant d'affaires, car plusieurs marchés d'outre-mer, sur lesquels nous avons conservé les mains libres, ont repris le chemin de la Belgique. Grâce à des prix de revient plus favorables et à l'amélioration de la qualité de production de notre filature, nos tissages ont pu rivaliser avantageusement avec certains articles étrangers — anglais notamment — sur des marchés d'Afrique du Sud.

Malheureusement, nos exploitations textiles paraissent assez mal organisées en matière d'exportation. Elles manquent, en général, de personnel de formation professionnelle expérimentée et spécialisée. Nos usines, trop souvent, ne soignent pas suffisamment les exigences — plus grandes que chez nous — des maisons étrangères, notamment en matière de livraison à temps et de conditions d'emballage.

Comme en filature de coton, des relations plus confiantes se sont établies entre les tisserands. Ceux-ci se communiquent des renseignements qu'ils gardaient autrefois jalousement. On espère arriver ainsi à assainir la clientèle des tissages, clientèle qu'il n'est pas inutile de sélectionner.

Dans la région de Renaix, où l'on tisse aussi la laine, le coton reste toutefois la matière première la plus travaillée. On estime qu'en 1935, environ 3.800 métiers ont tissé le coton seul ou en mélange avec la rayonne — alors qu'en 1934, on en comptait un peu plus de 2.000 seulement en activité. C'est dans cette division de l'industrie renaisienne que le mouvement de reprise a été et reste le plus marqué. C'est là également que la crise avait été le plus durement ressentie par le fait de la fermeture de la plupart des débouchés extérieurs. Tout comme dans les autres régions où l'on tisse le coton — à Gand notamment —, la reprise paraît dépasser les possibilités ultérieures des marchés normaux et tout en se félicitant d'avoir pu épuiser les stocks et enlever des ordres nombreux, les fabricants renaisiens se rendent compte que toutes leurs difficultés ne sont pas aplanies. Malgré tout, Renaix compte encore 2.000 métiers inactifs et beaucoup d'entreprises possèdent un outillage industriel important dont l'amortissement s'opère lentement. Un nouvel accroissement notable de production pour répondre à une expansion nouvelle de la demande intérieure paraît peu probable. Pour faire battre les métiers encore actuellement inactifs, il faudrait donc élargir les débouchés extérieurs. Or, excepté le marché argentin, les anciens débouchés —

Turquie, Grèce, Proche-Orient, pour ne pas parler de l'Angleterre et des Pays-Bas — restent fermés ou à peine entr'ouverts et les autres débouchés sud-américains demeurent peu attrayants par suite des difficultés rencontrées pour le transfert des créances et le peu de sécurité surtout qu'ils offrent à l'exportateur.

Il y a lieu de signaler cependant les efforts réalisés par les tisseurs renaisiens en vue de s'appropriier une part plus grande du marché intérieur. On tisse, à Renaix, depuis un an, non plus des cotonnades, articles courants et de prix peu élevé, mais des tissus de fantaisie, imitant les spécialités anglaises ou françaises, des tissus mixtes, de coton et rayonne, des imitations de tissus de lin, bref, toute une gamme de tissus nouveaux.

#### *La laine.*

Moins que l'industrie cotonnière, celle de la laine est tributaire de l'exportation. On estime généralement que le marché intérieur pourrait suffire à alimenter en ordres les tissages, à la condition que les importations de tissus étrangers soient contenues dans de très modestes proportions. Néanmoins, comme il n'en est pas ainsi, nos exportations restent indispensables. Inutile de dire qu'elles sont gênées, dans cette branche d'industrie comme partout ailleurs, par les nombreuses entraves qui contrarient actuellement les échanges. Le débouché d'Italie a disparu. L'Allemagne et l'Angleterre, jadis nos meilleurs clients, ont cessé d'être des marchés recherchés. Le premier passe encore des ordres importants, mais la lenteur et la difficulté des paiements causent de graves ennuis aux négociants. L'Angleterre, elle, a établi des droits d'entrée qui interdisent presque l'introduction de nombreux produits.

Les Pays-Bas, la France, la Tchécoslovaquie et l'Autriche restent les contrées avec lesquelles nos maisons traitent le plus largement. Au cours du premier semestre, les Soviets ont passé beaucoup de commandes, mais, depuis, ils ont de plus en plus tendance à s'adresser directement à Londres.

L'industrie de la laine cardée avait connu des heures difficiles et, pour certains, elle était même appelée à disparaître. Favorisé par la mode, le peigné a pris peu à peu la place du cardé dans la fabrication de beaucoup d'articles. Mais le cardé sera néanmoins toujours utilisé pour la fabrication des draps militaires et des étoffes pour pardessus. Ce qui fait tort à cette industrie, c'est qu'il est assez facile d'y mélanger des laines de mauvaise qualité, tandis que le peigné exige une laine fine.

Avant la guerre, la place de Verviers exportait 95 p. c. de sa production de fils cardés. Son principal client était l'Angleterre. Privés de notre fil pendant la durée des hostilités, les industriels anglais ont installé cette industrie chez eux et se passent actuellement de nos produits. Aussi l'exportation des fils cardés est-elle devenue insignifiante. Par contre, notre

fil ne craint pas la concurrence sur le marché intérieur et depuis quelque temps, il semble retrouver une partie de sa prospérité d'antan. Les filateurs se sont adaptés; ils ont équipé leurs usines pour produire un fil de première qualité, cherché à fabriquer les spécialités anglaises et ils y ont réussi. Ajoutons que les filateurs, malgré les contingentements, ont retrouvé une partie, assez faible il est vrai, de leur clientèle étrangère.

De même que les filateurs, les tisseurs ont fait un effort d'adaptation et se sont équipés pour fabriquer une plus grande variété de tissus et en améliorer la qualité. Les grossistes, profitant de dispositions favorables de la clientèle, moins portée pendant la crise à acheter des tissus anglais devenus trop chers, firent une place plus large dans leurs collections aux tissus belges. On espère qu'ils pourront désormais maintenir cette proportion favorable à nos fabricants.

Signalons encore que le tissage et la draperie fantaisie pour hommes s'étend de l'est vers les Flandres. Renaix, Mouscron, Saint-Nicolas, Eecloo ont développé leurs tissages de laine et diversifié également leurs tissus pour satisfaire aux exigences de la clientèle.

On a constaté aussi que des maisons françaises viennent, nombreuses, s'installer près de la frontière belge, ce qui entraîne un réembauchage de nos frontaliers refoulés de France et produit, au point de vue de la concurrence et de la normalisation des prix, un effet salutaire.

La bonneterie a connu, comme le coton, une phase de dépression intense pendant le premier trimestre, un *boom* impressionnant d'avril jusqu'en juillet, puis une période moins agitée en été.

Dès que la dévaluation monétaire fut annoncée, le stock existant dans les fabriques fut vendu. Les détaillants, surtout ceux proches de la frontière française, ont écoulé toute leur marchandise. Il y eut une demande exceptionnelle aussi de la Hollande pour le disponible de la livraison rapide. Dans le pays, on a constaté, peu après ce *boom*, un certain alourdissement. Cependant des ordres de plus en plus nombreux sont venus s'inscrire ensuite pour les articles d'hiver, ordres répondant aux besoins habituels, mais aussi stimulés par la hausse des matières premières.

Les expéditions ont été en augmentation constante, atteignant leur maximum en octobre. A ce moment, pour certaines firmes, les sorties étaient doubles de celles de 1934. En novembre, avec la terminaison des gros approvisionnements, a commencé le ralentissement habituel à cette époque. D'après des renseignements d'origines diverses, mais assez concordants, la production écoulée en 1935 serait supérieure de 30 p. c. à celle de 1934.

Les prix des matières premières ont augmenté dans de fortes proportions jusqu'à 50 p. c. pour la laine. Cependant, les prix des articles fabriqués n'ont pas haussé de plus de 10 p. c. en moyenne, la concurrence très active entre fabricants ayant freiné la hausse

malgré la demande. Cette augmentation compense simplement celle des matières premières employées, de sorte que la marge de bénéfice est restée très modérée.

TABLEAU XII.

Indices des prix de gros de la laine.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	789	562	518	461	617	454
Février .....	779	591	518	458	614	434
Mars .....	730	655	479	458	605	433
Avril .....	708	616	466	414	592	568
Mai .....	764	571	455	473	560	611
Juin .....	764	568	448	509	543	611
Juillet .....	728	568	448	528	496	626
Août .....	726	538	467	537	481	632
Septembre .....	708	519	495	534	448	613
Octobre .....	663	529	466	532	446	625
Novembre .....	639	537	463	564	445	649
Décembre .....	610	519	460	598	440	649
Moyenne .....	717	564	473	505	524	575

L'exportation a quelque peu augmenté, les Pays-Bas constituant notre principal débouché. L'exportation vers les pays scandinaves a été un peu plus active aussi, tout en restant cependant limitée. Presque rien vers la France et très peu vers l'Angleterre.

Quelle que puisse être cependant l'importance relative de l'exportation, c'est le marché intérieur qui constitue actuellement le marché principal pour la bonneterie.

La compétition à l'étranger s'accroît chaque année. A l'Europe centrale se sont joints notamment comme concurrents sérieux la Roumanie et la Bulgarie. La concurrence étrangère s'exerce même vivement en Belgique, pour les bas de soie surtout de la part de l'Allemagne qui, d'après nos fabricants, pratiquerait chez nous un *dumping* caractérisé.

*Le lin.*

La hausse des prix des lins bruts, qui s'est déclenchée vers octobre 1934, s'est maintenue pendant la période de 1935 qui a précédé notre dévaluation. Cette hausse peut se traduire par le rapport de 40 £-or à 56 £ pour les lins russes et de 7 francs à fr. 9,35 au kilo pour les lins indigènes. Cette fibre a accusé aussi un prix disproportionné avec celui du coton. En effet, le lin se vendait ainsi 10 p. c. plus cher, en valeur-or, qu'en 1914 alors que son concurrent, le coton, se vendait à un peu plus de la moitié de sa valeur de 1914.

Les Soviets, qui détiennent 75 à 80 p. c. de la production mondiale du lin, vendent à des prix élevés depuis fin 1934 le léger reliquat qu'ils mettent, par intermittence, à la disposition de la filature étrangère. Ils trouvent ainsi une compensation aux prix peu élevés auxquels ils vendent le brut à leurs filatures afin de permettre à celles-ci d'offrir leurs toiles

à des prix inférieurs de 20 à 25 p. c. à ceux de la concurrence étrangère.

TABLEAU XIII.

Indices des prix de gros du lin.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	767	401	409	576	428	691
Février .....	707	389	415	560	454	676
Mars .....	650	455	443	545	495	627
Avril .....	708	463	427	505	512	762
Mai .....	670	453	427	506	488	864
Juin .....	582	496	417	484	483	824
Juillet .....	578	562	410	481	468	771
Août .....	560	515	451	490	489	777
Septembre .....	553	445	483	467	489	747
Octobre .....	550	439	501	441	504	789
Novembre .....	538	439	482	429	551	882
Décembre .....	510	431	521	423	611	874
Moyenne .....	614	457	449	492	498	774

La hausse soviétique importante, signalée ci-dessus, est attribuée, en partie, au fait que pour des besoins militaires, la filature allemande s'est emparée en octobre 1934 du premier contingent de la récolte mis au marché par les Soviets. Dans la suite, ceux-ci n'ont plus vendu qu'avec parcimonie.

Les prix des lins indigènes se sont évidemment ressentis de cette hausse, au début de l'année. Toutefois, à la suite de la politique d'abstention aux achats que la filature belge a suivie en raison de la limite qu'elle a assignée à sa production en vue de décongestionner ses stocks de fils et de la crainte générale de la baisse des prix qu'avait produite la politique de déflation gouvernementale, les prix des lins indigènes ont marqué un point d'arrêt au cours de la période qui a précédé immédiatement la dévaluation. Au lendemain de celle-ci, tous les marchés liniers belges ont enregistré une activité qui s'est accrue rapidement.

En présence de la pénurie de plus en plus marquée de la matière et de la demande très active de la part des acheteurs, les filateurs belges et étrangers craignant de se voir démunis de brut, un mouvement de hausse de 30 p. c. a été enregistré. Pour certains genres, cette hausse a été encore plus importante, car elle était soutenue par des transactions importantes à destination de l'Allemagne.

En juin toutefois, le marché s'est calmé. La demande s'est ralentie, la filature estimant que les prix avaient atteint une limite au delà de laquelle elle ne pouvait plus s'approvisionner. D'autre part, la nouvelle récolte s'annonçait de très bon rendement en général.

Les mois d'été se sont écoulés sans changement notable dans le marché.

En octobre, une nouvelle hausse subite des matières linieres du monopole russe a donné à notre marché un nouveau coup de fouet et les lins indigènes ont participé à ce mouvement.

Pour permettre à leurs filatures d'augmenter leur

production et de participer au large courant d'affaires qui s'est manifesté dans la branche linière à cette époque, les Soviets ont déclenché cette forte hausse du brut, tout en ne mettant au marché que des petits lots de matières. D'autre part, on prétendait sur nos marchés que la récolte ne s'était élevée cette année qu'à 315.000 balles contre 345.000 balles l'année précédente. Les prix élevés se sont maintenus depuis. Les beaux lins toutefois restent délaissés. L'intérêt se porte sur les lins ordinaires et sur les étoupes. Ces dernières ont même atteint le niveau des prix que les lins ordinaires enregistraient au début de l'année.

La filature de lin, industrie principalement gan-toise, est depuis longtemps dans une situation difficile. Son activité se répartit actuellement sur 250.000 broches distribuées dans le pays entre treize filatures, contre 330.000 broches anciennement.

Plus durement atteinte que la filature de coton, celle du lin n'a pas vu s'atténuer ses conditions défavorables d'exploitation, dans une mesure aussi appréciable que sa consœur. En effet, la cherté de son approvisionnement en matières premières et la concurrence résultant de la faveur dont jouissent le coton et les fibres artificielles se sont encore accrues au cours de l'année. Le monopole soviétique, qui pourvoit aux deux tiers des besoins mondiaux en lins bruts, a vendu — comme nous l'avons dit plus haut — à plus gros prix encore le disponible très limité de brut que lui a laissé le développement intensif de sa production de toile. Les prix des toiles russes sont généralement, dit-on, de 20 à 25 p. c. en dessous de la concurrence étrangère.

On estime que les matières russes qui nous sont vendues entrent pour 70 p. c. au moins dans la production de notre filature. Or, cette production belge doit être exportée à concurrence de 60 à 65 p. c. Le reliquat va également en grande partie vers l'exportation, car il est absorbé par nos tissages, qui ne peuvent maintenir leur capacité de production qu'en pratiquant à leur tour largement l'exportation. On ne comprend pas bien, dans ces conditions, les raisons pour lesquelles nos filatures maintiennent encore, de nos jours, l'intermédiaire du négoce entre elles et les tissages, alors que la filature de coton livre sa production directement aux tissages. C'est pourtant à cause de son prix élevé que le tissu de lin, handicapé par les bas prix de son concurrent de coton, a été lâché par la masse des consommateurs. A ce sujet, la revue *Textilis*, dans son numéro du 1<sup>er</sup> décembre 1935, écrit ce qui suit : « Un fil de coton qu'avant-guerre on vendait 3 francs-or le kilo, devrait se vendre depuis la dernière dévaluation 30 francs-papier. Il ne se vend que 16 francs (un peu plus depuis la guerre en Abyssinie) (1).

» Une flanelle coton courante se vendait trois aunes pour 1 franc-or, soit fr.-or 0,47 1/2 le mètre.

(1) Avant-guerre 1 kg. 25 étoupes = fr.-or 1,70 = 17 francs-papier.  
 Avant-guerre 1 kg. 36 retors coton = 3 fr.-or = 30 francs-papier.  
 Après-guerre 1 kg. 25 étoupes = fr.-or 1,90 = 19 francs-papier.  
 Après-guerre 1 kg. 36 retors = fr.-or 1,60 = 16 francs-papier.

» La même flanelle devrait se vendre aujourd'hui fr. 4,75 le mètre; elle se vend aux environs de 2 fr. à fr. 2,30. Voilà donc des prix qui ne représentent que la moitié de ceux de 1914.

» Et notre lin, nos toiles?

» Un paquet 25 étoupes se vend aujourd'hui 215-220 francs-papier. On le payait 19 francs-or avant-guerre. Il devrait se vendre donc maximum  $10 \times 19 = 190$  francs. Il se vend à onze fois la valeur (papier) de 1914 contre le coton cinq fois seulement (un peu plus que cinq en filé, mais moins que cinq en tissu). Différence du simple au double! Et certains s'imaginent que dans ces conditions de prix, la toile puisse retrouver sa vogue! Elle est condamnée, au contraire, à un minimum de consommation si cette cherté disproportionnée est maintenue. »

Il est vrai que la masse de consommateurs de tissus ne se soucie plus de nos jours de la qualité et de l'usage des articles et préfère le changement et le bon marché relatif.

En vue de défendre le tissu de lin contre la concurrence déloyale d'autres articles d'apparence similaire, le Gouvernement, d'accord avec les groupements professionnels compétents, a réglementé, au début de 1935, l'emploi de dénominations « toile pur fil », « batiste » et « linon ». D'autre part, des accords commerciaux sont intervenus, notamment avec les États-Unis, gros clients de nos toiliers, comportant des concessions en faveur de ces derniers. Cet accord est apparu tout particulièrement intéressant, car il rouvre ce vaste marché à nos exportations de toiles.

Le marché intérieur affecte pour notre filature de lin une étroitesse qui est devenue particulièrement inquiétante. Il est notoire, en effet, que nous n'achetons plus de draps de lit, de serviettes, nappes et chemises en pur lin. Le marché extérieur n'est pas beaucoup meilleur. L'Angleterre est quasi fermée et au cours de 1935, de nouveaux contingentements, des restrictions de change, des barrières douanières infranchissables, des *clearings* intermittents, ont supprimé l'important marché italien et réduit considérablement le marché allemand.

La situation difficile de notre industrie linière a préoccupé le Gouvernement qui a constitué, par arrêté du 3 septembre 1935, une commission du lin, qui est chargée d'étudier le problème linier sous tous ses aspects.

En filature de lin donc, la reprise consécutive à la dévaluation monétaire est beaucoup moins favorable que pour la filature de coton. Alors que l'on voit cette dernière travailler à pleine production et reprendre le travail à double équipe au cours du second semestre de l'année, le chômage de la filature de lin est resté à peu près étale.

En raison du peu d'importance de son marché intérieur, la filature de lin n'a pas pu profiter dans une large mesure de la vague d'achat qui a déferlé sur le pays au lendemain de la dévaluation. A peine avait-elle appliqué la hausse conséquente à cet événement monétaire qu'elle s'est trouvée en présence

d'une nouvelle hausse de la matière première qui a arrêté le courant d'affaires. Aussi a-t-elle rencontré beaucoup de difficultés à rétablir et à maintenir ses prix de vente à la parité des prix des matières premières.

Pour ce qui est des rares marchés extérieurs qui lui sont restés accessibles, ses prix, en raison du *dumping* russe, ont été très discutés par l'étranger qui, sous prétexte de la dévaluation du franc, a prétendu obtenir des concessions impossibles à accorder.

Néanmoins, dans son ensemble, la filature de lin a obtenu, au cours de l'année, un volume plus important d'ordres et on peut affirmer qu'elle a pu placer plus facilement sa production limitée. Elle a pu continuer aussi l'assainissement de son marché en réduisant les stocks de production. Ceux-ci sont même devenus inexistantes pour les numéros d'usage courant. Sans la fermeture du marché italien, notre filature de lin aurait peut-être pu envisager la possibilité de réduire son chômage, car les ordres de l'Amérique que nos toiliers ont pu inscrire au cours du dernier trimestre ont relevé son activité.

Les établissements liniers qui possèdent des broches travaillant les étoupes, ont vu ce département conserver une activité ininterrompue, la demande restant très forte. Toutefois, le déséquilibre entre la production des filés d'étoupes et celle des filés de lin a obligé les filateurs en question à stocker du lin brut très cher. On sait, en effet, que le lin brut employé par la filature de lin y est débarrassé de l'étaupe par un procédé de peignage.

#### Le jute.

Tant les filatures que les tissages de jute ont travaillé pendant toute l'année à plein rendement. Deux ou trois fois, en février, en juillet et en décembre, les ordres ont été moins nombreux, mais comme les carnets de commande sont toujours garnis pour trois mois au moins, la situation n'a jamais été inquiétante. La moyenne annuelle des prix de gros a augmenté de 32 p. c. en conséquence de la dévaluation (voir tableau XIV).

TABLEAU XIV.

Indices des prix de gros du jute et du chanvre.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	640	354	324	239	242	289
Février .....	601	359	315	234	285	290
Mars .....	553	359	333	237	275	282
Avril .....	605	391	290	270	275	332
Mai .....	563	385	290	347	249	376
Juin .....	524	385	272	283	251	399
Juillet .....	457	374	272	278	245	359
Août .....	414	372	306	278	260	345
Septembre ...	393	372	295	245	254	342
Octobre .....	365	382	271	245	254	367
Novembre ....	365	355	251	243	271	403
Décembre.....	365	340	241	242	288	391
Moyenne .....	487	369	288	262	262	348

Apprêts et achèvements.

Dans les blanchisseries, teintureries et usines pour apprêts, on chômait, au début de l'année, trois jours sur six. L'amélioration s'est dessinée en mai et a continué jusqu'au début de juillet, puis, après un ralentissement en été, le travail a repris dans des conditions satisfaisantes. Durant le dernier trimestre, les blanchisseries ont travaillé à peu près au maximum de leur capacité, tandis que les teintureries et les usines pour apprêts ont connu un peu de chômage. Il faut noter que certains acheteurs américains se font livrer la toile tombant du métier et la font apprêter et blanchir chez eux.

Répondant aux vœux du Gouvernement, la majorité des blanchisseurs, teinturiers et apprêteurs du pays n'ont pas modifié leurs tarifs, pour collaborer à l'amplification du mouvement de reprise et promouvoir l'exportation, créant ainsi un mouvement d'affaires supplémentaire et compensatoire qui a amélioré l'activité de la branche de l'achèvement textile.

De gros progrès techniques ont encore été réalisés dans cette branche d'industrie, au prix d'investissements nouveaux. On est arrivé à produire ainsi des finis supportant la comparaison avec ceux obtenus par l'industrie similaire étrangère.

Le mouvement d'extension du nombre de sociétés par actions dans l'industrie textile est arrêté depuis quatre ans. Alors qu'il avait doublé de 1926 à 1931, il est, depuis, en légère régression. C'est évidemment à la longue crise qu'il faut attribuer ce recul, plus qu'à une concentration. Ce sont surtout des filatures qui ont cessé leur activité.

Le recours au crédit obligataire a toujours été peu important dans l'industrie textile. Les sociétés dis-

TABLEAU XVI.

Le chômage dans les industries du vêtement.  
Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925 .....	7.394	133	227	4,9		186
1926 .....	6.539	96	150	1,4	2,2	140
1927 .....	6.631	114	156	1,7	2,4	148
1928 .....	6.892	61	167	1,0	2,7	126
1929 .....	6.968	77	192	1,1	2,9	114
1930 .....	6.166	165	270	2,7	4,5	223
1931 .....	6.490	477	571	7,6	9,2	561
1932 .....	7.879	871	903	13,4	14,2	1.078
1933 .....	8.739	1.239	1.120	13,6	12,4	929
1934 .....	6.431	1.366	1.313	17,1	16,5	1.260
1935 .....	5.842	885	829	14,7	13,7	1.138

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	300	1.000	1.777	905	1.450	1.917
Février .....	200	928	1.186	1.490	1.400	1.708
Mars .....	80	466	844	1.202	1.140	1.356
Avril .....	72	250	758	768	1.036	794
Mai .....	57	199	652	694	935	781
Juin .....	92	239	750	633	1.154	647
Juillet .....	140	448	1.209	751	1.370	986
Août .....	283	506	1.345	934	1.389	1.067
Septembre ...	210	451	1.114	874	1.224	997
Octobre .....	179	445	850	810	1.055	857
Novembre ....	364	650	1.107	850	1.104	1.076
Décembre .....	699	1.156	1.345	1.240	1.866	1.473
Moyenne .....	223	561	1.078	929	1.260	1.138

TABLEAU XV.

Rentabilité des entreprises textiles (lin, coton, laine, soie).

(En milliers de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligations	Bénéfice total	Perte totale	Solde bénéficiaire	Bénéfice distribué		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise
									absolu	en % du capital versé		
1928.....	337	1.215	3,60	37,1	1,6	454,3	20,8	433,5	215,5	17,7	34,6	35,6
1929.....	414	1.889	4,56	53,8	2,8	431,7	19,9	411,8	206,3	10,9	21,4	21,8
1930.....	517	2.356	4,56	66,2	2,6	347,0	71,4	275,6	154,9	6,5	11,5	11,7
1931.....	579	2.635	4,55	75,9	4,7	169,9	183,0	— 13,0	105,3	3,9	— 0,3	— 0,5
1932.....	568	2.617	4,61	90,6	5,2	130,3	256,3	— 126,0	72,7	2,7	— 4,5	— 4,8
1933.....	552	2.838	5,14	114,1	6,8	85,1	237,5	— 152,5	53,4	1,8	— 4,9	— 5,4
1934.....	551	2.820	5,12	117,0	6,9	116,4	146,8	— 30,4	67,6	2,4	— 0,8	— 1,1
1935.....	546	2.720	4,98	113,1	6,1	105,4	121,8	— 16,4	69,3	2,5	— 0,4	— 0,6

TABLEAU XVII.

**Importations et exportations  
de vêtements, lingerie et confections.**  
(Section IX du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<i>Importations :</i>						
Janvier ....	0,4	0,5	0,5	10	10	7
Février ....	0,4	0,6	0,9	14	14	11
Mars .....	0,8	0,8	0,9	19	19	14
Avril .....	0,5	0,3	0,7	17	13	14
Mai .....	0,4	0,3	0,5	19	15	16
Juin .....	0,5	1,3	0,8	17	16	15
Juillet ....	0,5	1,5	0,6	15	12	15
Août .....	0,4	0,8	0,8	16	13	15
Septembre ..	0,6	1,-	1,-	19	14	18
Octobre ....	0,5	0,8	1,1	18	14	18
Novembre ...	0,4	0,6	1,-	15	10	15
Décembre...	0,3	0,7	1,-	12	8	13
L'année (*) .	5,8	9,2	10,-	193	161	172
<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	1,-	1,-	1,1	12	10	9
Février ....	0,7	0,8	1,-	11	10	10
Mars .....	1,1	0,9	0,9	16	13	11
Avril .....	0,8	0,6	0,8	13	11	12
Mai .....	1,1	0,6	0,8	13	10	12
Juin .....	1,1	0,8	1,-	15	12	15
Juillet ....	1,1	0,8	0,6	12	10	10
Août .....	1,2	1,-	0,7	18	13	17
Septembre ..	1,2	1,2	1,-	19	15	20
Octobre ....	1,1	1,4	1,1	18	19	22
Novembre ...	1,1	1,-	0,8	18	11	15
Décembre...	1,4	1,-	0,7	18	10	13
L'année (*) .	13,-	11,2	10,9	183	145	169

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

posent en général d'un capital important et trouvent auprès des banques un appui qui leur a parfois été accordé trop généreusement.

La rentabilité des entreprises textiles est négative depuis 1931. On note cependant une amélioration en 1934 et 1935, le solde déficitaire étant fortement réduit.

## B. — LES INDUSTRIES DU VÊTEMENT.

Cette industrie est relativement prospère. Chez les tailleurs, les ventes ont marqué une reprise assez notable. De même, les grands magasins ont enregistré une augmentation sensible du chiffre d'affaires pour cette branche de leur négoce. Aussi la confection des vêtements à domicile a-t-elle occupé une main-d'œuvre plus grande. Le chômage a diminué sensiblement (voir tableau XVI), sans que, cependant, on puisse être tout à fait satisfait. La moyenne de chômeurs complets, pour cent assurés, reste élevée, surtout si on la compare à ce qu'elle était en 1926 et durant les quatre années suivantes.

Le mouvement du commerce avec l'étranger n'a pas subi de modifications importantes (voir tableaux XVII et XVIII). Si, en valeur, nous constatons quelques progrès à l'exportation, ils sont moins accusés en quantité. Nos ventes hors frontière restent très inférieures à ce qu'elles étaient il y a quelques années, ceci en raison des contingentements qui ont été appliqués à peu près dans tous les pays où nous expédions des vêtements confectionnés.

TABLEAU XVIII.

## Importations et exportations de produits de l'industrie du vêtement.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Chapeaux et formes de chapeaux	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Chapeaux et formes de chapeaux
<i>Importations :</i>						
1929 .....	180	34	227	7.066	11.927	51.144
1930 .....	85	54	223	7.047	19.341	48.329
1931 .....	141	67	144	8.841	20.828	29.483
1932 .....	194	111	162	9.852	21.860	20.799
1933 .....	156	176	145	9.618	28.570	20.049
1934 .....	129	87	136	7.262	17.463	17.796
1935 .....	59	73	84	6.025	17.239	16.528
<i>Exportations :</i>						
1929 .....	1.505	352	228	100.143	53.102	33.772
1930 .....	1.046	285	223	84.459	48.802	37.629
1931 .....	837	252	152	56.986	37.745	27.397
1932 .....	542	85	87	31.335	10.662	14.867
1933 .....	332	57	80	18.675	7.362	12.266
1934 .....	217	22	94	11.968	3.416	13.798
1935 .....	249	30	142	11.836	4.638	20.652

Positions tarifaires : Vêtements pour hommes : n° 611. — Vêtements pour femmes : n° 612. — Chapeaux et formes de chapeaux : nos 614 à 616.

## IX. — LES PEAUX ET LES CUIRS

Une crise sévissait depuis 1928 dans l'industrie du cuir. Elle s'est maintenue jusqu'au mois d'avril 1935. Au moment où fut annoncée la dévaluation, une vive reprise fut constatée, les fabricants de chaussures, harcelés par leur clientèle pressée d'être servie avant la hausse prévue des prix, se réapprovisionnant en hâte chez les tanneurs. Les achats de quelques grands pays, pour des besoins militaires, contribuèrent à renforcer l'optimisme des tanneurs et des fabricants de chaussures qui purent vendre leurs stocks à des prix inespérés.

La situation des tanneurs était devenue très difficile. Alors que de 1928 à 1930, la production des tanneries belges en cuirs lisses et industriels s'élevait en moyenne à 20 millions de kilos pour une valeur de 600 millions, elle est tombée, en 1935, à 7 millions de kilos pour une valeur de 125 millions de francs. Cette diminution s'explique en partie par la disparition de quelques entreprises, mais surtout par la chute de nos exportations.

Déjà avant la guerre, la tannerie belge vivait surtout de ses ventes à l'étranger. Pendant la période d'après-guerre jusqu'en 1930, ces ventes augmentèrent encore considérablement, bien que plusieurs pays importateurs fussent devenus eux-mêmes producteurs. Aussi ceux-ci ont-ils élevé des barrières douanières de plus en plus hautes. Actuellement, alors que les droits d'entrée en Belgique sur les cuirs varient entre 6 à 10 p. c. *ad valorem*, ces mêmes articles doivent

acquitter, à l'entrée de la plupart des pays, des droits de 20 à 50 p. c., lorsqu'ils ne sont pas complètement arrêtés par des contingents.

Les fabricants belges de chaussures exportaient, il y a quelques années, le tiers de leur production. A présent, ces exportations sont insignifiantes.

A la fin de l'année 1934, les stocks de cuirs en tanneries étaient très importants. Dès le mois d'avril, les ventes se développent, permettant de liquider les approvisionnements, tout en conservant une activité normale.

Par suite de la politique de déflation poursuivie précédemment, les négociants et les fabricants de chaussures achetaient au jour le jour. Se rendant compte qu'une hausse du prix des cuirs devenait inévitable, ils ont reconstitué leurs approvisionnements. Dans la région de Verviers, où l'on compte une vingtaine de fabriques de chaussures, produisant l'article ordinaire, les stocks ont été constitués, suffisants pour couvrir les besoins d'une année. Les commandes sont restées très importantes et le chômage a été virtuellement supprimé pour cette branche d'industrie. Les meilleures maisons ont travaillé à 100 p. c. de leur capacité de production pendant plusieurs mois et ont ainsi retrouvé une activité qu'elles n'avaient plus connue depuis huit ou dix ans.

Au cours du printemps et de l'été, les ventes de chaussures se sont encore accrues dans tout le pays par suite des demandes de la clientèle intérieure qui

TABLEAU I. Mouvement du marché des cuirs, à Anvers.

QUANTITÉS (centaines de pièces).

Source : *Bulletins mensuels* de MM. Grisar & Co, courtiers.

	1933				1934				1935			
	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois
Janvier .....	735	84	687	338	627	32	578	149	465	204	453	178
Février .....	689	222	559	246	822	87	770	114	403	45	536	197
Mars .....	478	625	462	163	789	35	779	88	440	47	589	177
Avril .....	505	68	475	125	1.182	39	1.121	111	668	26	820	160
Mai .....	1.000	150	924	51	857	60	744	164	735	51	722	122
Juin .....	1.023	210	749	115	915	235	712	132	785	32	771	103
Juillet .....	1.007	164	860	98	812	31	752	161	1.170	106	969	199
Août .....	1.068	57	888	221	989	221	780	149	882	74	703	304
Septembre .....	899	186	856	77	816	223	631	111	916	258	584	378
Octobre .....	1.153	185	934	112	595	26	375	305	956	364	840	130
Novembre .....	878	68	645	277	611	238	420	258	692	43	666	114
Décembre .....	840	287	696	133	705	220	552	191	952	52	858	157

prévoyait la hausse et par suite des achats des étrangers venant villégiaturer en Belgique, visiter l'Exposition de Bruxelles ou simplement s'approvisionner dans les villes frontières.

La tendance à la hausse qui s'est accusée sur le marché international a accentué ce mouvement. Cette nouvelle orientation des prix de la matière première provenait notamment des achats importants faits par la plupart des pays européens.

Les six mois qui ont suivi la dévaluation ont donc été favorables aux fabricants de chaussures et aux tanneurs. Aussi le chômage est-il en régression, par-

TABLEAU II.

**Le chômage dans les industries des peaux et cuirs.**

Source : *Revue du Travail*.

**A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1922.....	15.775	527	760	8,4	311	
1923.....	14.473	257	1.017	8,2	210	
1924.....	13.412	140	806	5,4	134	
1925.....	13.357	226	1.118	10,1	239	
1926.....	13.339	139	1.034	1,0	192	
1927.....	13.620	260	963	1,9	188	
1928.....	13.315	181	1.377	1,3	209	
1929.....	13.584	156	1.139	1,2	169	
1930.....	13.792	308	1.837	2,3	344	
1931.....	15.713	1.074	4.245	7,3	954	
1932.....	16.207	2.423	4.695	15,5	1.544	
1933.....	16.616	2.125	4.203	12,9	1.133	
1934.....	16.382	2.404	4.547	14,7	1.346	
1935.....	14.621	2.008	2.892	13,4	1.152	

**B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.**

MOIS	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier ....	208	193	868	1.620	1.237	1.220	1.336
Février ....	280	248	963	1.502	1.392	1.220	1.435
Mars .....	180	251	787	1.970	1.456	1.165	1.345
Avril .....	80	255	814	1.692	1.333	1.176	916
Mai .....	95	184	586	1.449	991	1.200	736
Juin .....	180	300	620	1.825	991	1.345	749
Juillet .....	292	482	1.176	1.822	876	1.544	1.100
Août .....	273	512	862	1.610	1.019	1.728	1.319
Septembre ..	140	384	1.020	1.744	1.019	1.437	1.022
Octobre ...	89	451	1.056	988	940	1.187	1.001
Novembre..	58	381	1.243	1.175	1.120	1.272	1.122
Décembre .	154	603	1.450	1.131	1.220	1.654	1.246
Moyenne...	169	358	954	1.544	1.133	1.346	1.152

ticulièrement pendant le second trimestre de 1935. Mais dès l'automne, les ventes se sont ralenties; ce mouvement a coïncidé avec une baisse des cuirs sur le marché international. Cette diminution d'activité est saisonnière, mais elle a été plus accentuée cette fois, les fabricants de chaussures s'étant approvisionnés au delà de leurs besoins courants au moment où se dessinait la hausse des prix.

TABLEAU III.

**Indices des prix de gros des produits des industries des peaux et cuirs.**

Base : 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier ....	850	731	655	490	455	437	395
Février ....	816	720	642	484	453	437	393
Mars .....	811	706	642	463	434	423	384
Avril .....	799	699	635	455	428	422	441
Mai .....	782	701	608	440	441	411	479
Juin .....	770	692	586	419	486	405	487
Juillet .....	772	688	584	419	472	398	470
Août .....	759	667	575	432	463	395	470
Septembre ..	759	673	556	456	467	394	497
Octobre ...	763	674	545	453	458	403	539
Novembre..	743	659	546	448	447	401	533
Décembre .	740	656	51	452	443	396	516
Moyenne ..	779	689	591	451	454	410	467

Dans la région d'Iseghem, où l'on fabrique des chaussures de luxe, l'évolution de l'activité est restée conforme à celle des autres centres de l'industrie du cuir. Le début de l'année avait été très favorable par suite des achats spéciaux de l'Angleterre en vue des fêtes jubilaires du Roi Georges V. Ensuite la dévaluation amène des ordres en masse, avec hausse des prix. En mai et juin, le chômage est pratiquement nul; en juillet, on assiste au fléchissement d'été habituel; en septembre, les complications d'ordre international ramènent des ordres, entre autres de l'Italie; enfin, novembre et décembre connaissent le calme habituel.

Dans la région de Tongres aussi, le degré d'occupation dans les fabriques de chaussures a eu un caractère fébrile pendant plusieurs mois, puis cette agitation s'est apaisée et le marché s'est alourdi. Le grand nombre de fabricants de chaussures travaillant en Belgique fait naître une concurrence très vive entre eux. Il en résulte que le détaillant, se fiant à cette concurrence exagérée, exige des fournitures par petites quantités avec changements continuels de modèles. De la sorte, au lieu de fabriquer en séries, on en arrive à devoir mettre en œuvre quelques dizaines seulement de paires de chaussures de chaque genre. Dans ces conditions, il est bien difficile de réduire le prix de revient et de lutter contre l'étran-

TABLEAU IV.

## Rentabilité des tanneries et corroiries.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé (millions de francs)	Capital versé moyen	Dette obligataire	Paiement coupons d'obligations	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice distribué		Rentabilité de l'entreprise (moyen.)
									absolu	en % du capital versé	
1927 .....	49	87,9	1,794	4,4	0,220	30,5	1,0	29,5	7,4	8,4	33,6
1928 .....	51	149,1	2,921	4,0	0,220	39,5	2,2	37,4	11,6	8,1	25,0
1929 .....	66	129,0	1,954	0,5	0,010	28,6	2,4	26,2	11,5	9,0	20,2
1930 .....	69	278,4	3,955	0,6	—	41,1	9,3	31,9	16,9	6,1	11,4
1931 .....	63	248,4	3,942	0,2	0,012	15,9	27,9	12,1	9,6	3,9	4,9
1932 .....	58	224,3	3,870	0,2	0,012	3,1	27,1	23,9	4,9	2,2	10,7
1933 .....	54	210,3	3,895	0,2	0,012	3,9	19,4	15,4	4,9	2,3	7,3
1934 .....	53	186,2	3,513	0,2	0,011	4,5	11,6	7,1	2,3	1,2	3,8
1935 .....	49	164,7	3,361	0,2	0,010	3,2	7,1	3,9	2,1	1,3	2,4

ger qui importe chez nous à bon marché des articles de grande série.

Les fabriques de courroies ont connu une année excellente. La dévaluation a majoré leurs stocks et a facilité leurs opérations. Autant que la chose est possible, elles n'ont pas diminué leurs prix à l'exportation, ce qui leur laissait une bonne marge de bénéfices.

Elles exportent vers l'Allemagne, la France, l'Italie et la Suisse. Evidemment, elles se heurtent à des contingents assez sévères. L'Italie, notamment, avait réduit de 50 p. c. son contingentement sur l'entrée des cuirs. C'était un des meilleurs clients de nos fabriques et certaines firmes y vendaient une grande partie de leur production. Elles ont dû malheureuse-

ment renoncer à ce marché par suite de la grande difficulté à faire rentrer leurs créances.

TABLEAU V. Exportations de poils de lapin.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)	VALEURS (milliers de francs)
1928 .....	1.674	321.094
1929 .....	1.372	318.508
1930 .....	1.646	220.400
1931 .....	1.625	158.468
1932 .....	1.443	100.534
1933 .....	1.430	99.090
1934 .....	1.502	98.131
1935 .....	1.894	140.462

Position tarifaire : no 28b.

TABLEAU VI.

## Importations et exportations de peaux et pelleteries brutes.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Peaux brutes	Pelleteries brutes (1)	Total	Peaux brutes	Pelleteries brutes (1)	Total
<b>Importations :</b>						
1928 .....	45.438	5.614	51.052	926.271	471.952	1.398.223
1929 .....	38.978	7.719	46.697	632.113	493.018	1.125.131
1930 .....	36.764	6.307	43.071	462.594	246.338	708.932
1931 .....	48.474	6.350	54.824	355.908	152.020	507.928
1932 .....	40.333	5.549	45.882	185.545	86.132	271.677
1933 .....	37.240	6.467	43.707	187.904	94.499	282.403
1934 .....	34.784	8.718	43.502	165.466	112.408	277.874
1935 .....	37.513	10.032	47.545	235.197	191.271	426.468
<b>Exportations :</b>						
1928 .....	9.545	2.507	12.052	151.403	251.456	402.859
1929 .....	11.298	2.644	13.942	134.282	254.388	388.670
1930 .....	9.617	1.961	11.578	103.039	124.696	227.795
1931 .....	20.520	1.707	22.227	161.173	67.648	228.821
1932 .....	17.666	912	18.578	73.850	23.275	97.125
1933 .....	20.416	1.344	21.760	90.962	27.978	118.940
1934 .....	18.218	1.471	19.689	82.383	32.458	114.841
1935 .....	19.868	2.004	21.872	104.581	43.836	148.417

(1) Cette rubrique se rapporte, en majeure partie, au commerce de peaux de lapins.  
Positions tarifaires : peaux brutes : no 22; pelleteries brutes : no 23.

TABLEAU VII.

## Importations et exportations de chaussures.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Chaussures en cuir	Chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc	Total	Chaussures en cuir	Chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc	Total
<i>Importations :</i>						
1928.....	166	272	438	22.628	14.003	36.631
1929.....	193	495	688	26.670	26.392	53.062
1930.....	257	675	932	36.070	33.356	69.423
1931.....	301	720	1.021	35.964	25.874	61.833
1932.....	317	1.231	1.548	26.861	24.993	51.854
1933.....	224	1.861	2.085	19.419	30.403	49.822
1934.....	149	872	1.021	13.791	16.880	30.671
1935.....	176	788	964	17.459	17.346	34.805
<i>Exportations :</i>						
1928.....	868	2.054	2.922	126.908	54.220	181.123
1929.....	983	3.293	4.276	151.902	69.948	221.850
1930.....	511	3.136	3.647	77.032	72.513	149.545
1931.....	444	1.602	2.046	62.438	34.887	97.325
1932.....	101	401	502	12.313	8.646	20.959
1933.....	78	223	301	10.622	4.323	14.945
1934.....	87	131	218	10.774	2.487	13.261
1935.....	95	94	189	10.998	2.226	13.224

Positions tarifaires : chaussures en cuir : nos 1156 à 1158; chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc : nos 1153 à 1155.

TABLEAU VIII.

## Importations et exportations d'ouvrages en peaux ou en cuir.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Peaux coupées en bandes pour chapeaux	Gants	Malles, valises, sacoches et maroquinerie	Ouvrages divers	Total	Peaux coupées en bandes pour chapeaux	Gants	Malles, valises, sacoches et maroquinerie	Ouvrages divers	Total
<i>Importations :</i>										
1928.....	2	11	22	204	239	323	6.574	5.148	12.625	24.670
1929.....	3	14	25	190	232	611	7.086	5.819	12.161	25.677
1930.....	3	13	34	191	241	480	6.609	6.554	11.983	25.626
1931.....	2	10	44	145	201	316	5.922	6.844	8.699	21.781
1932.....	2	11	42	112	167	221	4.105	5.633	5.398	15.357
1933.....	2	10	51	131	194	188	4.652	6.070	5.552	16.462
1934.....	2	14	38	101	155	192	5.177	4.728	4.288	14.385
1935.....	2	10	56	157	225	202	4.732	7.279	6.593	18.806
<i>Exportations :</i>										
1928.....	359	97	425	857	1.738	62.262	47.858	51.820	48.360	210.300
1929.....	324	109	304	927	1.664	57.874	51.897	40.470	52.616	202.857
1930.....	304	85	282	670	1.341	49.452	43.696	38.821	36.443	168.412
1931.....	272	110	229	467	1.078	34.632	61.567	28.682	26.310	151.091
1932.....	230	64	99	338	731	22.345	28.226	10.128	17.509	78.208
1933.....	324	62	80	351	817	27.256	22.765	8.024	16.180	74.225
1934.....	283	50	61	273	667	23.895	14.954	4.940	12.625	66.414
1935.....	271	56	88	329	744	25.118	20.121	7.271	16.084	68.594

Positions tarifaires : peaux coupées en bandes pour chapeaux : no 477; gants : no 476; malles, valises, sacoches et maroquinerie : nos 485 à 487; ouvrages divers : nos 471 à 475, 478 à 484, et 488.

Verviers exporte également vers l'Angleterre des spécialités : des taquets et des fouets de chasse-navette.

Ce qui préoccupe le plus les industriels du cuir, c'est la hausse exceptionnelle du cuir en poils, car il leur est assez difficile d'obtenir une majoration parallèle des prix de vente. Ils doivent faire des sacrifices pour rester dans le marché, mais ne peuvent cependant songer à remplacer leurs stocks, aux cours actuels, sans anémier leurs fonds de roulement. D'autre part, la hausse considérable de la matière fait craindre un affaiblissement des cours — retours qui se produisent presque toujours — qui aurait un fâcheux retentissement sur l'exercice suivant.

La rentabilité des tanneries et corroiries constituées sous forme de sociétés anonymes reste toujours négative (voir tableau IV). La perte, inférieure à ce qu'elle était les quatre années précédentes, est supérieure au bénéfice et depuis 1926, les pertes globales accusées au bilan représentent plus de 60 p. c. des bénéfices totaux.

Les couperies de poils de lapin ont élargi leurs exportations en même temps qu'elles bénéficiaient sur les marchés étrangers de prix en hausse (voir tableau V). De même, les exportations de peaux et pelleteries brutes ont été en progrès (v. tableau VI), bien que l'extension ne se soit pas faite dans les proportions souhaitées. La France, qui eût pu constituer un débouché important, réduisit les contingents fixés et, de plus, les exportateurs belges durent prendre l'engagement de ne pas pratiquer de prix inférieurs à ceux existant avant la dévaluation. En outre, l'Allemagne, obligée de s'approvisionner en matières premières, pratiquait des prix qui jetaient la perturbation dans les cours, surtout des peausseries.

TABLEAU IX. Importations et exportations de cuirs et pelleteries et ouvrages en ces matières. (Section VII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<b>Importations :</b>						
Janvier ....	0,2	0,1	0,1	12	8	7
Février ....	0,2	0,1	0,2	13	9	9
Mars .....	0,2	0,1	0,2	13	11	11
Avril .....	0,2	0,2	0,2	12	10	15
Mai .....	0,3	0,2	0,3	15	10	27
Juin .....	0,3	0,2	0,3	16	10	22
Juillet .....	0,3	0,1	0,2	16	9	16
Août .....	0,2	0,1	0,2	13	9	13
Septembre ..	0,2	0,2	0,2	15	10	18
Octobre ...	0,2	0,2	0,3	14	12	23
Novembre..	0,4	0,2	0,2	18	10	20
Décembre ..	0,2	0,2	0,2	1	8	16
Année (*) ...	2,7	1,8	2,6	169	117	198
<b>Exportations :</b>						
Janvier ....	0,6	0,9	0,6	18	25	16
Février ....	0,6	0,5	0,6	20	19	16
Mars .....	0,7	1,1	0,6	23	21	17
Avril .....	0,6	0,7	0,5	17	19	21
Mai .....	0,7	0,6	0,6	21	18	20
Juin .....	0,9	0,8	0,6	21	20	21
Juillet .....	0,9	0,5	0,5	22	19	23
Août .....	1,0	0,5	0,6	25	22	28
Septembre ..	0,8	0,6	0,7	26	23	27
Octobre ...	0,9	0,6	0,6	23	21	27
Novembre..	0,7	0,8	0,7	22	16	26
Décembre ..	0,6	0,6	0,5	20	19	23
Année (*) ...	9,1	8,3	7,3	256	241	265

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU X. Importations et exportations de peaux préparées et de pelleteries apprêtées ou ouvrées.

ANNÉES	PEAUX PRÉPARÉES						PELLETERIES APPRÊTÉES OU OUVRÉES ET DÉCHETS DE PELLETERIE	
	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)			QUANTITÉS (tonnes)	VALEURS (milliers de francs)
	Peaux teintées ou maroquinées	Peaux vernies, laquées ou autrement préparées	Total	Peaux teintées ou maroquinées	Peaux vernies, laquées ou autrement préparées	Total		
<b>Importations :</b>								
1928 .....	726	1.368	2.094	146.855	110.008	256.863	158	105.314
1929 .....	698	1.714	2.412	136.416	111.249	247.665	291	99.944
1930 .....	668	1.782	2.450	129.205	113.199	242.404	231	57.652
1931 .....	625	1.368	1.993	89.723	76.157	165.880	177	71.230
1932 .....	636	1.176	1.812	63.127	45.362	108.489	94	17.945
1933 .....	714	1.374	2.088	64.221	47.364	111.585	84	28.516
1934 .....	387	997	1.384	38.124	33.162	71.286	66	21.856
1935 .....	634	1.318	1.952	72.787	40.404	113.191	86	40.139
<b>Exportations :</b>								
1928 .....	1.314	7.037	8.351	253.227	282.567	535.794	890	157.897
1929 .....	1.290	4.947	6.237	242.860	204.509	447.369	1.106	196.396
1930 .....	1.089	4.720	5.809	197.961	185.499	383.460	1.077	163.665
1931 .....	955	3.848	4.803	135.145	139.646	274.791	596	67.738
1932 .....	683	2.115	2.798	72.586	62.673	135.259	586	43.178
1933 .....	743	2.148	2.891	73.184	55.455	128.639	668	39.762
1934 .....	704	2.103	2.807	72.263	56.528	128.791	724	46.023
1935 .....	653	1.545	2.198	83.800	56.931	140.731	516	39.539

Positions tarifaires : peaux teintées ou maroquinées : n° 466; peaux vernies, laquées ou autrement préparées : nos 460 à 465 et 467 à 469; pelleteries apprêtées ou ouvrées et déchets de pelleteries : nos 469 à 491

## X. — LE PAPIER ET LE LIVRE

### A. — LES PAPETERIES.

La concurrence étrangère, dont se plaignaient vivement les manufactures de papier, a été fortement réduite par suite de la dévaluation monétaire. Il en est résulté une activité beaucoup plus considérable dans les usines qui s'est traduite par une diminution du chômage, et particulièrement du chômage intermittent (voir tableau I). Le chômage intermittent a surtout bénéficié de la reprise; il faut l'attribuer à ce que la plupart des manufactures de papier et de carton, en maintenant une activité partielle mais continue au cours de l'année 1934, ont conservé au travail de façon partielle cette main-d'œuvre quali-

TABLEAU I.

#### Le chômage dans les industries du papier.

Source : *Revue du Travail*.

#### A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925	3.558	27	113	3,6	108	
1926	4.058	17	101	0,4	2,7	84
1927	3.328	9	172	0,3	5,1	113
1928	3.380	3	126	0,1	3,7	79
1929	3.381	5	136	0,1	4,1	78
1930	4.177	22	387	0,6	10,4	269
1931	4.319	141	987	3,6	25,3	709
1932	4.137	436	1.749	10,5	42,6	1.442
1933	5.448	428	1.474	9,5	32,7	1.199
1934	5.296	616	1.424	13,2	30,3	1.373
1935	4.216	646	805	14,1	17,4	1.248

#### B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier	45	745	1.323	1.448	1.420	1.574
Février	70	500	1.646	1.306	1.500	1.909
Mars	100	703	1.633	1.475	1.240	1.719
Avril	72	525	2.390	1.564	1.370	1.180
Mai	294	460	1.339	1.324	1.425	1.211
Juin	156	523	1.500	1.059	1.357	1.031
Juillet	333	690	1.317	965	1.444	1.076
Août	471	594	1.494	1.573	1.518	1.122
Septembre	424	1.062	1.429	907	1.367	954
Octobre	295	843	710	755	1.333	1.050
Novembre	371	960	1.258	730	1.139	1.062
Décembre	592	906	1.269	1.280	1.367	1.088
Moyenne	269	709	1.442	1.199	1.373	1.248

fiée. Il est donc naturel que ce soit elle qui, en premier lieu, ait été réoccupée au complet lorsque les circonstances l'ont permis.

Quant aux prix de gros (voir tableau II), qui avaient haussé légèrement au cours du premier trimestre, la dévaluation du franc les a portés à un niveau de 8 p. c. plus élevé, niveau auquel ils ont été maintenus grâce à l'entente entre les producteurs groupés dans l'Association des Fabricants de papiers. Cette hausse est due à l'élévation du prix des matières premières importées (voir tableau III). De même, le prix moyen à la tonne des produits fabriqués importés passe de 2.397 francs à 2.769 francs.

TABLEAU II.

#### Indices des prix de gros des produits des industries du papier.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier	1.168	893	662	574	539	517
Février	1.168	893	658	574	539	517
Mars	1.067	893	638	574	539	517
Avril	1.067	861	622	566	539	564
Mai	1.067	819	622	566	503	564
Juin	1.019	819	622	566	503	564
Juillet	1.019	772	609	566	500	564
Août	1.019	745	577	566	494	564
Septembre	967	745	574	566	508	564
Octobre	967	745	574	566	511	564
Novembre	927	715	574	542	514	564
Décembre	908	715	574	539	514	564
Moyenne	1.030	801	609	563	517	552

Dans la région de Turnhout, où l'on fabrique surtout des papiers de fantaisie, des cartonnages et des cartes à jouer, on n'a pas retiré grand avantage de la dévaluation. Sur le marché intérieur, pour se conformer à la politique du Gouvernement, les fabricants ont maintenu, dans toute la mesure du possible, leurs prix de vente au niveau antérieur et comme le prix des matières premières a haussé, la marge bénéficiaire en fut réduite. Sur les marchés extérieurs, le volume des ventes n'a pas été élargi en vue de ne pas indisposer l'étranger, principalement les fabricants anglais, et s'attirer des mesures de représailles.

Nous ne disposons plus des chiffres de la production des papeteries, mais d'après diverses informations, on peut croire qu'elle a été en très gros progrès au cours des trois derniers trimestres de 1935.

Les importations de matières premières pour la papeterie ont du reste augmenté considérablement, confirmant l'accroissement de production (voir tableau IV).

TABLEAU III.

ANNÉES	PRIX MOYEN A L'IMPORTATION (par tonnes)		INDICES, BASE 1929 = 100		
	Matières premières	Produits fabriqués	Indice officiel des prix de gros	Matières premières importées	Produits fabriqués importés
	Fr.	Fr.			
1929.....	1.160	4.594	100	100	100
1930.....	1.090	4.035	88	94	88
1931.....	857	4.000	66	74	87
1932.....	580	3.053	52	50	66
1933.....	477	2.663	48	41	58
1934.....	492	2.397	44	42	52
1935.....	546	2.769	47	47	60

TABLEAU IV. Importations de matières premières pour la papeterie.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Bois en grume pour la fabrication de pâte à papier	Pâte à papier et déchets de papier	Total	Bois en grume pour la fabrication de pâte à papier	Pâte à papier et déchets de papier	Total
1929.....	37.202	180.074	217.276	10.760	241.273	252.033
1930.....	39.266	148.483	187.749	9.687	195.100	204.787
1931.....	13.431	190.424	203.855	3.310	171.480	174.790
1932.....	45.158	170.734	215.892	10.111	115.211	125.322
1933.....	65.304	143.898	209.202	12.041	87.775	99.816
1934.....	49.606	140.053	189.659	8.950	84.465	93.415
1935.....	101.135	173.316	274.451	21.082	128.690	149.772

Positions tarifaires : bois en grume pour la fabrication de pâte à papier, n° 635. Pâte à papier et déchets de papier, nos 722b et 723.

TABLEAU V. Importations et exportations de produits fabriqués.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Papiers et cartons divers	Papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal	Papier pour journaux	Ouvrages en papier et carton	Total	Papiers et cartons divers	Papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal	Papier pour journaux	Ouvrages en papier et carton	Total
<b>Importations :</b>										
1929.....	27.042	14.970	20.759	3.184	65.955	163.050	52.965	44.371	42.613	302.999
1930.....	38.067	15.166	22.071	3.271	78.575	174.924	51.109	47.051	43.996	317.080
1931.....	27.448	12.550	20.092	3.168	63.258	137.449	37.571	36.900	41.274	253.194
1932.....	28.121	11.688	27.342	2.915	70.066	108.463	35.974	37.897	31.634	213.968
1933.....	28.384	11.736	21.807	2.779	64.706	97.093	21.485	22.578	31.192	172.348
1934.....	26.487	13.114	23.409	2.387	65.397	83.745	24.225	21.417	27.387	156.774
1935.....	26.405	10.840	27.115	2.479	66.839	104.654	21.300	26.652	32.445	185.051
<b>Exportations :</b>										
1929.....	15.884	26.523	7.255	2.457	52.119	110.161	133.430	22.309	27.151	293.051
1930.....	22.688	22.325	5.095	2.230	52.338	116.720	122.351	14.256	26.369	279.696
1931.....	25.921	18.949	3.992	1.845	50.707	127.685	90.325	9.803	19.858	247.671
1932.....	16.564	12.620	1.595	1.151	31.930	78.698	52.755	2.943	12.269	146.665
1933.....	15.846	14.464	2.644	1.190	34.144	76.315	53.505	4.457	11.508	145.785
1934.....	14.089	9.374	3.891	1.230	28.584	56.980	34.659	5.893	11.135	108.637
1935.....	15.493	7.325	3.450	1.641	27.909	65.867	31.880	5.129	14.876	117.752

Positions tarifaires : papiers et cartons divers, nos 726, 727, 735 à 740, 742 à 754; papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal, nos 728 à 733; papier pour journaux, n° 734; ouvrages en papier et carton, nos 755 à 774.

TABLEAU VI.

**Rentabilité des papeteries.**  
(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé (millions de francs)	Capital versé moyen	Dette obligataire	Paiement de coupons	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise
									distribué	en % du capital versé		
1928	42	155	3,6	1,2	0,045	75,7	0,5	75,2	43,1	27,8	48,0	48,5
1929	44	389	8,8	16,4	0,990	109,4	0,1	109,3	69,0	17,7	27,0	28,0
1930	43	437	10,2	15,5	0,475	71,2	2,0	69,1	45,2	10,3	15,3	15,8
1931	40	462	11,5	13,1	0,904	47,2	4,3	42,9	30,3	6,5	9,2	9,3
1932	43	485	11,2	10,9	0,740	33,9	3,7	30,1	20,4	4,2	5,2	6,2
1933	42	429	10,2	20,8	1,339	25,2	3,2	21,9	21,0	4,9	5,1	5,1
1934	41	446	10,8	25,5	1,619	16,1	6,8	9,3	12,0	2,7	2,3	2,1
1935	38	418	11,-	45,2	2,690	14,9	21,4	6,5	12,7	3,0	0,8	1,5

Les importations et les exportations de produits fabriqués (voir tableau V) n'ont pas été très différentes en 1935 de celles de 1934. Sinon que les importations de papier pour journaux, plus fortes que les exportations de papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal, déjà en régression l'année précédente, marquent un nouveau recul.

C'est donc essentiellement le marché intérieur qui s'est élargi, la clientèle étant sortie de sa réserve. Les fabricants, accroissant leur production, ont réduit leur prix de revient et retrouvé une marge bénéficiaire.

Dans le courant de l'été, une entente relative aux papiers de fantaisie est intervenue avec les Anglais après des négociations laborieuses et de nombreuses entrevues à Londres et à Turnhout. La fixation de prix de base, éliminant une concurrence qui s'avérait désastreuse, a contribué à soulager l'industrie travaillant ces qualités sans toutefois donner entière satisfaction à la plupart des adhérents.

Quelques gros ordres transmis par les agents britanniques ont permis, vers la mi-octobre, à certaines usines de papiers peints d'augmenter leur production et de travailler à pleine capacité pendant deux mois.

Vers la fin de l'année, les perspectives ont été moins bonnes. Les ordres se sont raréfiés, les prix se sont affaiblis. L'objet des préoccupations, pour les fabricants de papiers peints, est la perspective de la perte des marchés asiatiques. On a appris notamment qu'une firme de Hambourg a obtenu une importante commande de machines destinées à équiper une nouvelle papeterie en Chine. Des entreprises similaires produisent déjà au Siam, tandis que les Japonais accaparent l'Extrême-Orient de plus en plus. Si les colonies britanniques et les Indes devaient fermer leur marché aux produits turnhoutois, la situation de cette industrie deviendrait précaire dans la région. Aussi étudie-t-on la question et l'on envisage même l'hypothèse de monter des usines à l'étranger et d'y transporter du matériel et de la main-d'œuvre spécialisée.

TABLEAU VII.

**Le chômage dans les industries du livre.**

Source : *Revue du Travail*.

**A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925	12.284	195	18	1,7		79
1926	12.570	652	256	5,1	2,-	279
1927	12.424	688	312	5,5	2,5	336
1928	11.969	250	163	2,-	1,3	153
1929	12.902	142	47	1,1	0,4	189
1930	13.470	216	86	1,6	0,6	97
1931	13.969	900	420	6,5	3,-	366
1932	14.067	1.684	844	12,-	6,4	775
1933	11.873	1.732	831	12,5	6,-	744
1934	13.381	1.661	1.096	12,5	8,2	801
1935	12.768	1.400	627	10,7	4,8	680

**B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.**

	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier	73	227	584	844	735	887
Février	104	281	724	857	730	862
Mars	62	286	805	849	730	778
Avril	65	307	800	846	854	709
Mai	60	284	800	782	788	683
Juin	79	264	950	744	819	618
Juillet	97	405	873	749	860	612
Août	122	456	887	747	894	664
Septembre	146	470	807	708	852	643
Octobre	119	490	710	678	768	592
Novembre	107	463	710	545	733	587
Décembre	132	465	647	582	853	528
Moyenne	97	366	775	744	801	680

TABLEAU VIII.

ANNÉES	PRIX MOYEN DES LIVRES ET MANUSCRITS (par tonne)				PRIX MOYEN DES JOURNAUX ET PÉRIODIQUES (par tonne)			
	Importations		Exportations		Importations		Exportations	
	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
1929.....	18.202	100	20.900	100	4.406	100	6.000	100
1930.....	19.023	105	23.570	112	4.684	102	5.059	84
1931.....	18.508	102	24.126	115	4.461	97	6.650	110
1932.....	17.329	95	24.545	117	4.838	105	6.730	112
1933.....	17.400	96	23.000	110	4.600	100	7.544	125
1934.....	16.900	93	21.470	104	4.376	95	6.848	114
1935.....	21.046	116	22.103	106	5.157	117	6.376	106

TABLEAU IX. Importations et exportations de livres, manuscrits et journaux.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Livres et manuscrits	Journaux périodiques	Totaux	Livres et manuscrits	Journaux périodiques	Totaux
	<b>Importations :</b>					
1929.....	2.298	5.478	7.776	41.829	25.233	67.062
1930.....	2.451	6.473	8.924	46.626	30.319	76.945
1931.....	2.384	6.925	9.309	44.124	30.897	75.021
1932.....	2.327	7.147	9.474	40.324	34.577	74.901
1933.....	2.249	7.787	10.036	39.082	35.833	74.915
1934.....	2.069	8.601	10.670	34.977	37.726	72.703
1935.....	1.837	7.947	9.784	38.661	40.984	79.645
<b>Exportations :</b>						
1929.....	1.294	508	1.800	27.016	3.069	30.085
1930.....	1.640	739	2.379	38.656	3.738	42.394
1931.....	1.687	512	2.199	40.701	3.405	44.106
1932.....	1.429	475	1.904	35.075	3.201	38.276
1933.....	1.516	606	2.122	34.875	4.572	39.447
1934.....	1.552	504	2.116	33.304	3.843	37.147
1935.....	1.870	877	2.747	41.332	5.592	46.924

Positions tarifaires : livres et manuscrits, n° 775; journaux périodiques, n° 776.

Notre tableau de la rentabilité des papeteries (voir tableau VI) traduit encore la situation difficile dans laquelle se débattaient ces entreprises avant la dévaluation, lorsqu'elles subissaient la concurrence désastreuse de l'étranger. La rentabilité, toujours active quoique en baisse régulière depuis 1928, est devenue passive en 1935. Le bénéfice total n'atteint pas 15 millions de francs pour un capital versé de 418 millions, et les pertes qui, jusqu'alors, avaient été insignifiantes, passent brusquement de 7 millions à 21 1/2 millions de francs. De plus, le crédit obligataire auquel les dirigeants des papeteries n'avaient jusqu'à présent fait que très prudemment appel, a été sollicité plus largement. Néanmoins, le montant total de la dette obligataire reste, proportionnellement aux actifs, très modéré.

#### B. — L'INDUSTRIE DU LIVRE.

L'amélioration des conditions de production et de vente est tout aussi marquée dans l'industrie du livre que dans celle de la papeterie.

Ici aussi le chômage est en régression et c'est également le chômage intermittent qui est en recul le plus net. La diminution est de 15 p. c. pour les chômeurs complets et de 42 p. c. pour les chômeurs intermittents (voir tableau VII). La moyenne annuelle du total des journées perdues par mille assurés et par semaine reste assez élevée — comme on peut le voir par le tableau B — mais ce chiffre est défavorablement influencé par les résultats consignés pendant les trois premiers mois.

La dévaluation a entraîné un relèvement immédiat d'environ 25 p. c. de la valeur marchande des livres importés, mais les prix à l'intérieur et à l'exportation des livres composés en Belgique sont restés à peu près stables (voir tableau VIII). Pour les journaux et périodiques, la situation est assez semblable : hausse de 17 p. c. à l'importation, mais légère diminution des prix à l'exportation.

L'augmentation du prix des livres et des journaux étrangers en a, fort naturellement, rendu la vente plus difficile. Il faudra attendre, pour qu'elle se

relève au niveau antérieur, que le pouvoir d'achat de la masse ait augmenté plus considérablement qu'il l'a fait jusqu'à présent. Les importations de livres ont diminué (voir tableau IX), tandis que les exportations augmentaient sérieusement. Pour la première fois, la valeur totale des livres exportés de Belgique dépasse celle des livres étrangers importés. On ne doit pas s'en étonner. Il est certain qu'en raison du bon marché relatif actuel de l'impression en Belgique, assez bien d'étrangers sont venus faire éditer chez nous des ouvrages dont la composition aurait coûté beaucoup plus cher dans leur pays.

La rentabilité des imprimeries et des sociétés de

publicité a toujours été bonne, encore qu'elle ait accusé un certain fléchissement au cours des deux années précédentes. En 1935, elle est à nouveau en progrès. Il est assez difficile d'apprécier la situation financière des sociétés d'imprimerie et d'édition à l'aide de la statistique du rendement car on se trouve en présence d'un assez grand nombre d'entreprises familiales. Elles pratiquent, par conséquent, le plus généralement l'auto-financement de leurs extensions et se constituent des réserves spéciales avant de distribuer de larges dividendes. C'est du reste à cette pratique excellente en elle-même qu'elles doivent leur stabilité.

TABLEAU X.

**Rentabilité des imprimeries et sociétés de publicité.**

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire	Paiement coupons	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice		Rentabilité du capital propre
									distribué	en % du capital versé	
1928 .....	133	93,5	0,704	0,2	0,010	20,2	1,4	18,8	7,5	8,0	20,1
1929 .....	149	106,9	0,717	1,5	0,057	37,4	2,0	35,4	19,3	18,0	33,1
1930 .....	169	198,0	1,172	1,9	0,030	53,5	5,4	48,2	17,8	9,0	24,3
1931 .....	195	171,6	0,880	0,1	0,008	36,5	7,1	29,4	16,0	9,3	17,1
1932 .....	188	170,6	0,907	0,5	0,035	21,3	7,9	13,4	13,4	7,8	7,8
1933 .....	207	170,2	0,822	3,6	0,215	18,3	11,2	7,0	12,8	7,5	4,1
1934 .....	213	192,4	0,903	5,7	0,341	15,7	11,2	4,5	10,9	5,7	2,3
1935 .....	201	179,9	0,895	5,5	0,335	17,1	7,5	9,6	11,6	6,4	5,3

TABLEAU XI.

**Importations et exportations du papier et ses applications.**

(Section XII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)			MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935		1933	1934	1935	1933	1934	1935
<i>Importations :</i>						<i>Exportations :</i>							
Janvier ....	20	18	23	34	31	31	Janvier ....	5	7	5	24	27	21
Février ....	20	19	20	34	31	29	Février ....	7	6	5	31	20	20
Mars .....	20	20	20	36	34	30	Mars .....	8	8	5	32	28	24
Avril .....	16	20	19	30	30	34	Avril .....	5	7	5	25	24	25
Mai .....	23	21	27	35	31	43	Mai .....	6	6	6	27	23	25
Juin .....	17	20	24	32	32	40	Juin .....	6	6	7	28	22	25
Juillet .....	17	17	21	32	32	41	Juillet .....	8	7	6	23	24	27
Août .....	22	20	23	35	32	42	Août .....	6	6	6	24	21	27
Septembre ..	18	18	23	32	31	42	Septembre ..	6	6	6	24	18	29
Octobre ....	23	20	25	38	34	46	Octobre ....	7	6	6	26	24	29
Novembre ..	22	20	24	37	33	45	Novembre ..	6	6	7	27	22	29
Décembre ...	21	20	27	35	32	52	Décembre ...	7	7	6	26	20	27
L'année (*).	240	235	276	410	382	476	L'année (*).	76	78	71	318	272	309

(\*) Remarque: Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

## XI. — LES INDUSTRIES D'ART, DE PRÉCISION ET DE LUXE

On devait logiquement prévoir que le redressement économique et la reprise boursière auraient une influence favorable sur les industries d'art et de luxe. Celles-ci avaient été durement atteintes par la diminution générale du pouvoir d'achat de toute la population et l'industrie diamantaire notamment, qui occupait quelque 25.000 ouvriers dans la région d'Anvers et de Turnhout il y a quelques années à peine, traversait une crise très sévère dont, un moment, on avait pu craindre qu'elle ne se remettrait pas.

TABLEAU I.

### Le chômage dans les industries d'art et de précision.

Source : *Revue du Travail*.

#### A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdus par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1925 .....	13.838	348	2	2,6	—	153
1926 .....	15.242	188	7	1,3	—	111
1927 .....	15.937	564	4	3,6	—	213
1928 .....	17.199	252	2	1,5	—	73
1929 .....	17.649	1.040	23	5,9	0,1	226
1930 .....	17.408	4.715	172	26,8	1,-	1.546
1931 .....	17.579	8.502	609	47,4	3,4	2.625
1932 .....	18.111	8.751	408	49,7	2,3	2.793
1933 .....	16.116	5.370	396	30,6	2,3	1.729
1934 .....	14.269	4.951	339	32,8	2,2	1.708
1935 .....	12.415	2.341	126	17,7	0,9	1.047

#### B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	2.830	3.790	2.875	2.400	1.960	1.423
Février .....	1.013	3.283	2.780	2.340	1.520	1.261
Mars .....	1.092	2.940	3.075	2.625	1.950	1.266
Avril .....	2.710	2.787	3.340	2.591	2.320	1.309
Mai .....	1.585	2.135	3.220	1.962	1.688	1.243
Juin .....	482	2.833	3.000	1.350	1.701	1.057
Juillet .....	567	2.487	3.478	1.092	1.692	1.026
Août .....	1.068	2.110	3.128	1.165	1.787	1.053
Septembre ...	1.100	2.275	2.414	1.002	1.708	832
Octobre .....	1.607	2.550	1.880	1.050	1.347	749
Novembre ....	1.854	2.160	1.990	1.430	1.172	707
Décembre .....	2.640	2.150	2.342	1.740	1.652	641
Moyenne .....	1.546	2.625	2.793	1.729	1.708	1.047

La situation s'est, en quelques mois, modifiée de façon heureuse et cette évolution se traduit tout naturellement par une diminution notable du nombre de chômeurs (v. tableau 1). Celui-ci était particulièrement important puisqu'en 1934, la moyenne des ouvriers en chômage complet, par cent assurés, était de 32,8 p. c. Elle est tombée à 17,7 p. c. en 1935, le chiffre absolu des chômeurs complets passant de 4.951 à 2.341. On sait toutefois que l'industrie diamantaire occupe une place importante dans les composantes de cette statistique et c'est donc en premier lieu à la reprise dans cette industrie qu'il faut attribuer cette diminution.

L'année 1935 a été pour l'industrie diamantaire anversoise tout à fait remarquable et, à certains moments, elle a connu une activité comparable à celle déployée de 1926 à 1929. On peut dire qu'à la fin de l'année, tout ouvrier qualifié était au travail. Il n'y avait plus guère que 1.500 lapidaires qui émargeaient au Fonds de chômage et, de l'avis des industriels, les trois quarts de ces chômeurs ne pourront jamais se remettre au travail dans les tailleries. Par contre, un certain nombre d'ouvriers qui ont quitté le métier pour embrasser une autre profession attendent que les salaires soient plus élevés pour reprendre leurs anciennes occupations.

L'industrie diamantaire anversoise serait plus prospère encore si l'existence de contingentements et de restrictions monétaires n'entravait pas ses relations d'affaires avec plusieurs de ses débouchés habituels.

Au moment de la dévaluation, on redouta une baisse brusque des cotations, établies principalement en florins. Pour atténuer les conséquences défavorables qu'une telle éventualité aurait entraînées pour les possesseurs de stocks et le trouble qui en serait résulté pour le marché, on saisit cette occasion pour hausser de 20 p. c. les salaires, dont le niveau était resté anormalement déprimé.

A la même époque, les pays concurrents, l'Allemagne et les Pays-Bas, augmentèrent les subsides alloués à l'industrie diamantaire.

En septembre fut conclu avec les intéressés allemands un arrangement en vertu duquel nous levons nos mesures de protection, moyennant une réduction du taux des subsides octroyés en Allemagne. Cet accord a été respecté de part et d'autre et, depuis octobre, les salaires belges se sont relevés. Plus récemment, l'Allemagne a encore diminué les subsides, ce qui permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Le travail mécanique de toutes petites pierres a été pra-

tiqué avec succès en Allemagne. Il est plus rapide, plus précis et d'un meilleur rendement que les méthodes manuelles en usage à Anvers. Aussi a-t-on tenté un essai d'implantation en Belgique du procédé allemand.

Parmi les autres facteurs qui ont contribué à améliorer la physionomie générale du commerce diamantaire en 1935, il faut citer les mesures d'assainissement du marché mondial, par une judicieuse répartition des diamants bruts, prises par la *Diamond Corporation*, la nouvelle orientation donnée à sa politique diamantaire par le gouvernement sud-africain en favorisant la centralisation de la production.

Les organisations patronales et ouvrières se sont mises d'accord sur l'opportunité d'un rajeunissement du cadre ouvrier. Cette mesure paraît être un des seuls moyens de conserver à la Belgique la prépondérance qu'elle possède sur les autres pays dans le domaine de la taille du diamant.

En 1935, sous l'égide du Gouvernement, une commission paritaire a été créée ayant pour mission, outre de fixer les salaires, d'essayer d'assurer la stabilité des prix et de combattre le travail clandestin à la campagne. L'avenir montrera s'il est possible de soumettre à une réglementation stricte, appuyée de sanctions pénales, les petits ateliers disséminés en grand nombre dans les Flandres et la Campine.

Pendant l'année écoulée, les dirigeants du Syndicat du brut ont haussé les prix à deux reprises. Les bonnes qualités ont été très recherchées, moins par luxe que dans un but de placement. Les belles pierres taillées ont augmenté en valeur-or de 20 p. c. depuis

un an et les pierres de moindre dimension de 10 p. c. environ.

\* \* \*

Les autres industries de luxe et de précision telles que la bijouterie, l'orfèvrerie et de demi-luxe comme l'horlogerie ont enregistré des ventes plus importantes. La statistique du commerce extérieur de ces produits (voir tableau II) marque un regain des importations, surtout accusé pour les appareils de fine mécanique et les instruments de musique. Depuis 1929, ces importations étaient en régression constante et l'on est assez loin encore des chiffres de 1929 et 1930.

TABLEAU II.

**Commerce de produits des industries d'art et de précision.**

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	IMPORTATIONS		Importation de pierres gemmes et pierres précieuses brutes ou taillées non montées	Exportations de pierres précieuses et demi-précieuses, taillées
	Horlogerie, instruments et appareils de précision	Instruments de musique		
1929 .....	107.968	80.687	1.539.849	1.926.000
1930 .....	118.555	75.483	876.263	978.000
1931 .....	110.283	42.736	768.578	1.143.725
1932 .....	75.464	16.770	396.715	484.307
1933 .....	81.064	11.318	374.818	469.865
1934 .....	66.239	7.460	375.656	543.361
1935 .....	97.886	8.147	563.588	791.247

Positions tarifaires: Horlogerie, instruments et appareils de précision: section XVIII. Instruments de musique: section XIX. Pierres gemmes et pierres précieuses brutes: no 180. Pierres précieuses et demi-précieuses taillées: no 785.

## XII. — LE TABAC

La culture du tabac tend à se développer de plus en plus en Belgique et la superficie des terres consacrées à cette production atteint actuellement 3.268 hectares. Le planteur trouve un profit plus élevé à cette culture qu'à n'importe quelle autre (v. tableau I). De là l'extension que l'on constate. Cependant, malgré l'avantage qu'il pourrait en tirer et surtout qu'en tirerait le consommateur, le planteur ne recherche actuellement pas avec beaucoup de soin à améliorer la qualité, mais se préoccupe seulement de faire des gains en poids. Le consortium belge des

fabricants, qui monopolise officiellement le commerce du tabac en feuilles, n'intervient guère pour modifier cet état de choses. Il est certain cependant qu'une amélioration de la qualité de nos tabacs réduirait en partie nos importations, qui restent importantes (v. tableau II).

Pendant l'année sous revue, le temps a favorisé la culture du tabac et tant dans les Flandres que dans le pays d'Obourg et de la Semois, les plants ont été vigoureux et la qualité satisfaisante.

Les possibilités d'extension de la culture du tabac

TABLEAU I. L'industrie du tabac en Belgique.

ANNÉES	Superficie des cultures (hectares)	Milliers de plants récoltés	Production approximative de tabacs (tonnes)	Rendement moyen par hectare (Kgs)	Importations de tabacs	Exportations de tabacs	Consommation de tabacs	Livraisons à la consommation			
								Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac non fabriqué
1929.....	3.012	83.385	5.813	1.930	21.914	1.372	26.354	289	331	6.108	12.624
1930.....	2.947	91.894	6.398	2.171	22.464	1.234	27.628	283	347	6.799	12.464
1931.....	2.834	75.502	5.345	1.886	22.729	1.668	26.406	275	334	6.838	12.691
1932.....	2.670	57.813	4.248	1.591	22.362	1.284	25.326	228	321	5.982	12.694
1933.....	2.688	77.538	5.539	2.061	20.104	920	24.723	203	357	5.525	12.461
1934.....	3.101	100.607	8.019	2.586	19.911	765	27.161	178	412	4.981	12.786
1935.....	3.268				20.147	753		193	511	4.954	12.938

TABLEAU II. Importations et exportations de tabacs.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Tabacs non fabriqués	Tabacs fabriqués				Tabacs non fabriqués	Tabacs fabriqués			
		Cigares et cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, mâcher, priser et divers	Total		Cigares et cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, mâcher, priser et divers	Total
<i>Importations :</i>										
1929.....	21.659	25	35	52	112	203.028	4.386	3.460	1.788	9.634
1930.....	22.212	35	47	47	129	215.095	5.635	4.320	1.540	11.495
1931.....	22.553	27	48	45	120	206.926	4.299	3.666	1.380	9.345
1932.....	22.242	23	27	25	75	179.215	3.279	2.556	780	6.615
1933.....	19.960	20	33	26	79	141.620	2.923	2.702	764	6.389
1934.....	19.788	20	49	51	123	116.369	2.775	3.124	887	6.786
1935.....	19.873	24	74	176	274	137.901	4.041	5.608	2.437	12.086
<i>Exportations :</i>										
1929.....	46	17	1.089	78	1.184	283	1.603	30.835	1.344	33.782
1930.....	166	22	447	136	605	373	1.698	19.336	2.088	23.102
1931.....	311	13	488	69	570	634	1.091	21.399	1.513	24.003
1932.....	250	2	803	144	949	391	332	23.138	1.146	24.616
1933.....	92	1	687	74	762	107	227	17.397	883	18.507
1934.....	171	2	502	90	594	145	210	11.939	683	12.832
1935.....	168	2	537	46	585	132	301	11.256	981	12.538

*Positions tarifaires :* tabacs non fabriqués : no 277; cigares et cigarillos : no 278a; cigarettes : no 278b; tabacs à fumer, mâcher, priser et divers : no 278c à g.

en Belgique sont grandes et si l'on veut tenir compte que nous importons au moins autant de tabac que nous en produisons, il apparaît qu'il serait assez facile de s'assurer sur le marché intérieur une place plus grande pour nos produits. Evidemment, il faut tenir compte du goût particulier des fumeurs, mais il est possible, par l'amélioration de la qualité, de toucher de nouvelles couches de clients. Ce devrait être là la préoccupation principale des producteurs et des préparateurs.

Les principaux pays qui exportent du tabac chez nous restent, dans l'ordre d'importance, les États-Unis, les Pays-Bas et les Indes néerlandaises. Parmi les autres fournisseurs du marché belge, il faut encore citer la Grèce, la Turquie et le Brésil. Bien entendu, la qualité de ces tabacs est de valeur très différente et nous ne pouvons songer à nous affranchir totalement de cette dépendance étrangère. Néanmoins, on doit admettre que notre production pourrait se substituer avantageusement à certaines catégories d'importations qui représentent une part notable du déficit de notre balance commerciale du tabac.

Nos exportations de tabacs fabriqués et non fabriqués sont en régression depuis plusieurs années. La dévaluation n'a apporté aucune amélioration à cette évolution. Mais au contraire, les restrictions de change, les contingentements et le système de compensation des créances pour certains pays ont réduit à l'extrême nos expéditions hors frontières de cigares et cigarillos. On comprend du reste que les fabricants qui livraient, par exemple, régulièrement en Grèce et qui doivent attendre plus d'un an le règlement de leur créance, hésitent à faire de nouveaux envois et cherchent plutôt à développer leurs ventes à l'intérieur du pays.

TABLEAU III.

Indices des prix de gros du tabac indigène brut.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	750	636	432	636	591	636
Février .....	750	636	432	636	636	636
Mars .....	727	591	432	636	659	636
Avril .....	705	546	455	636	659	636
Mai .....	705	546	455	636	659	636
Juin .....	672	546	455	636	659	636
Juillet .....	672	546	455	636	659	636
Août .....	672	500	455	636	659	636
Septembre ...	672	432	455	636	659	636
Octobre .....	672	432	455	636	659	636
Novembre ....	672	432	455	636	659	636
Décembre.....	672	432	455	591	659	636
Moyenne .....	695	523	449	632	651	636

La consommation de tabac en Belgique a du reste augmenté légèrement sous forme de cigares et de cigarillos. Cela tient à la fois à l'augmentation du pou-

voir d'achat de la masse de la population et à la diminution des prix des articles de luxe. Néanmoins, l'industrie cigarière reste dans une situation pénible. Les prix des cigares n'ayant pu s'adapter, à cause notamment des taxes élevées, au pouvoir d'achat réduit des consommateurs, la demande s'est reportée sur le succédané à bas prix, le cigarillo.

La situation de l'industrie cigarière grammontoise a paru particulièrement mauvaise vers la fin de l'année. Habituellement, une sensible reprise se manifeste durant le quatrième trimestre de l'année, les détaillants complétant leurs stocks en vue des fêtes de décembre. Les statistiques fiscales indiquent, durant le quatrième trimestre de chaque année, une production de cigares supérieure de 10 à 40 p. c. à celle du trimestre précédent. Cette reprise saisonnière n'a pas été observée à Grammont en fin 1935.

TABLEAU IV.

Le chômage dans les industries du tabac.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1925 .....	8.685	388	545	10,5		354
1926 .....	7.988	701	1.050	8,6	12,8	620
1927 .....	8.153	466	374	5,8	4,7	385
1928 .....	8.130	244	337	3,0	4,1	209
1929 .....	8.322	166	200	2,0	2,4	154
1930 .....	8.595	301	572	3,5	6,8	303
1931 .....	8.435	547	1.609	6,4	18,8	603
1932 .....	8.481	1.084	2.297	13,1	27,7	1.400
1933 .....	7.625	937	1.855	11,6	23,0	1.211
1934 .....	6.919	991	1.563	13,8	21,6	1.203
1935 .....	6.073	782	875	12,1	13,5	974

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	144	418	821	809	1.235	1.232
Février .....	173	551	1.130	871	1.200	1.178
Mars .....	387	676	1.833	1.412	1.125	1.264
Avril .....	314	805	1.820	1.817	1.526	859
Mai .....	419	855	1.787	1.549	1.359	1.050
Juin .....	381	539	2.250	1.341	1.220	1.015
Juillet .....	395	615	1.692	1.442	1.024	847
Août .....	410	667	1.306	1.237	1.208	816
Septembre ...	282	571	1.142	1.013	1.086	864
Octobre .....	211	527	1.055	990	905	790
Novembre ....	215	402	1.103	1.105	1.232	893
Décembre.....	323	612	857	945	1.313	880
Moyenne .....	303	603	1.400	1.211	1.203	974

On notera la stabilité remarquable au cours des douze mois de l'année des prix de gros du tabac indigène brut (tableau III), due au fait que ces prix sont conditionnés par le consortium.

Le nombre des chômeurs et des journées perdues a diminué sensiblement, l'amélioration étant surtout marquée pendant le second semestre de l'année (tableau IV).

Le tableau V, qui met en regard l'évolution du chômage et de la production, semble prouver que, dans l'industrie cigarière et cigarettière, le développe-

ment de la mécanisation a subi un temps d'arrêt. En effet, pour une production en hausse assez légère, le chômage accuse une régression sensible. Il subsiste du reste en Belgique un bon nombre de petits fabricants qui ne se sont guère adaptés à l'emploi de procédés mécaniques, les appareils étant du reste trop coûteux. On a d'ailleurs constaté que la mise en œuvre de machines dans les grandes firmes a entraîné une baisse des prix très sensible pour les cigarillos de qualité ordinaire, et il semble que cette fabrication mécanique ne rapporte plus grand'chose.

TABLEAU V.

La nature du chômage dans l'industrie belge du tabac.

ANNÉES	Nombre d'assurés	Total des journées perdues (sur 6.000)		CONSOMMATION (millions de pièces)						Consommation totale (en tonnes)	
				Cigares		Cigarillos		Cigarettes			
1929 .....	8.322	154	100	289	100	333	100	6.108	100	26.354	100
1930 .....	8.595	303	196,8	283	97,9	347	104,8	6.799	111,3	27.628	104,8
1931 .....	8.435	603	391,6	275	95,2	334	100,9	6.838	112,-	26.406	100,2
1932 .....	8.481	1.400	909,1	228	78,9	321	97,-	5.982	97,9	25.326	96,1
1933 .....	7.625	1.211	786,4	203	70,2	357	107,2	5.525	90,4	24.723	93,8
1934 .....	6.919	1.203	852,6	178	61,6	412	123,7	4.981	81,5	27.161	103,1
1935 .....	6.073	974	632,5	193	66,8	511	154,5	4.954	81,1		

# L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

## I. — LES CULTURES

Dans l'ensemble, les conditions climatiques furent défavorables aux cultures en 1935. Pendant les premiers mois de l'année, le temps fut anormalement doux. Les cultures d'hiver y gagnèrent. Mais les travaux des champs furent retardés par les froids qui s'installèrent tardivement, et par les fortes oscillations de température du mois de mai. Le gel ravagea les pommes de terre hâtives, les plants de tabac, le seigle et le lin. Les prairies restèrent pauvres, les cultures fourragères claires. La végétation des betteraves fut entravée.

Puis vinrent, jusqu'après la mi-juin, le temps pluvieux et plutôt froid, les orages et la grêle. Les tra-

voux saisonniers ne purent être commencés à temps. Le seigle, les lins et les foin, abondants, mais de qualité médiocre, furent endommagés.

L'été fut chaud et très sec. La moisson s'acheva dans d'excellentes conditions. Mais la maturation des céréales fut trop rapide, le rendement des pâturages médiocre, celui des pommes de terre insuffisant. La sécheresse reporta à plus tard le semis des cultures fourragères et des légumes dérobés.

L'automne permit, grâce aux précipitations abondantes, de récupérer les retards apportés aux cultures maraîchères. Les récoltes se firent dans de bonnes conditions.

TABLEAU I.

### Répartition et rendement des principales cultures belges.

Source : *Publications du Ministère de l'Agriculture.*

#### A. — Céréales et farineux.

	Froment	Avoine	Seigle	Epeautre	Orge d'hiver	TOTAL	
SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	1930	166	273	232	15	30	725
	1931	154	295	222	14	29	723
	1932	156	288	227	14	31	726
	1933	149	299	224	14	32	718
	1934	150	294	214	14	31	713
	1935	157	289	214	16	32	718
Production en milliers de tonnes en 1935	402	773	470	32	68	—	
Rendement moyen en kg. par hect. 1935	2.565	2.676	2.197	2.062	2.119	—	
Rend. moyen p <sup>r</sup> les années 1930 à 1934.	2.586	2.519	2.438	2.260	3.161	—	

	B. — Plantes industrielles.						C. — Plantes racines.				
	Lin (graine et filasse)	Betteraves à sucre	Chicorée à café	Tabac	Houblon	TOTAL	Betteraves fourragères	Pommes de terre	Navets, rutabagas et carottes en culture principale	TOTAL	
SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	1930	23	57	6	3	1	90	81	163	6	250
	1931	14	52	6	3	1	76	84	172	6	263
	1932	8	53	7	3	1	72	84	176	5	266
	1933	11	52	7	3	1	74	85	163	5	253
	1934	14	55	4	3	1	77	87	160	8	256
	1935	19	51	4	3	1	79	88	163	4	255
Production en milliers de tonnes en 1935	48	1.535	147	8	1	—	6.309	3.006	219	—	
Rendement moyen en kg. par hectare en 1935	2.557	29.815	33.454	2.370	1.236	—	71.826	18.449	49.961	—	
Rendement moyen pour les années 1930 à 1934	1.614	30.652	32.907	2.353	1.161	—	67.544	21.417	37.923	—	

TABLEAU I (suite).

	D. — Légumineuses et fourrages.						E. — Cultures dérobées.			
	Légumineuses		Fourrages			TOTAL	Navets et carottes (2 <sup>e</sup> récolte)	Spergule (2 <sup>e</sup> récolte)	TOTAL	
	Féveroles	Pois	Trèfles	Prairies fauchées	Luzerne					
SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	1930	11	8	117	245	12	408	134	12	147
	1931	13	9	117	248	12	413	135	14	150
	1932	13	8	116	252	11	414	142	14	156
	1933	14	9	115	245	11	394	139	14	153
	1934	15	10	117	238	12	392	148	10	159
	1935	14	10	113	237	11	385	139	10	149
Production en milliers de tonnes en 1935.		35	26	622	900	64	—	1.987	91	—
Rendement moyen en kg. par hectare en 1935		2.400	2.622	5.462	3.794	5.601	—	19.907	9.283	—
Rendement moyen pour les années 1930 à 1934.....		2.887	2.843	6.174	4.337	5.125	—	23.603	11.758	—

La répartition des cultures n'a pas subi de profondes modifications (voir tableau I). Les emblavements de céréales et de farineux augmentèrent par suite de l'attrait des prix de l'année 1934 et de la protection dont jouissait la culture du froment. Les surfaces cultivées en betteraves sucrières furent réduites de près d'un dixième, afin de prévenir une surproduction désastreuse. Les terrains rendus libres furent cultivés en lin : un prix élevé était offert pour la fibre. Les emblavements des cultures dérobées diminuèrent par suite des circonstances climatiques auxquelles nous avons fait allusion ci-dessus.

De telles oscillations n'ont aucune signification au point de vue d'une évolution de longue durée. Le seul mouvement auquel nous attribuons en 1932 une importance économique, la réduction de la surface consacrée aux plantes industrielles, qui, par une perte constante, tomba de 5,66 p. c. des surfaces totales en 1927 à 4,13 p. c. en 1931, est à tout prendre facilement explicable par la clôture des débouchés par suite de la crise.

Depuis lors, grâce à une amélioration constante de la situation des exportations qui ont crû en volume, afin de compenser les pertes de prix, la surface cultivée a augmenté sans interruption. Elle atteignit 4,4 p. c. en 1932, 4,6 p. c. l'année d'après, 4,9 p. c. en 1935.

Les rendements à l'hectare des céréales et farineux furent plus bas que l'an dernier, particulièrement pour l'orge, le seigle, le froment et l'épeautre. Le rendement du lin a dépassé les espérances; il est de très loin supérieur au rendement moyen des cinq dernières années. Il en est de même pour les betteraves fourragères, les navets et autres racines en culture principale. Les fourrages et légumineuses furent déficitaires. Quant aux pommes de terre, leur production est inférieure de 250.000 tonnes à celle de l'année précédente, en raison des pluies abondantes de fin octobre qui donnèrent une grande virulence aux maladies du tubercule.

Le rendement de la betterave, malgré des conditions atmosphériques assez défavorables, fut d'une bonne moyenne; sa teneur en sucre fut élevée. Les

prix ont été meilleurs. La production de sucre à l'hectare réellement payée au cultivateur est en moins-value d'un dixième, mais comme le producteur a touché en francs dévalués un prix fixé avec une hausse de 20 p. c., sa recette totale à l'hectare est un peu plus importante que l'an passé. On constate des progrès remarquables dans la culture de la betterave, grâce à la vulgarisation des méthodes préconisées par l'Institut belge pour l'amélioration de la betterave, de même que dans les perfectionnements de la distribution. Dans la région d'Ath, entre autres, les camions automobiles ont fait leur apparition sur les champs pour le transport direct des racines à la sucrerie.

L'industrie horticole a connu une situation plus favorable que les années précédentes, plus pour le cultivateur que pour l'exportateur. Il y eut une hausse des prix des plantes moyennes et petites dans l'importante agglomération gantoise. La vente de palmiers fut contrariée par des contingentements connus tardivement par les horticulteurs. On constate avec une certaine appréhension l'extension de certaines cultures, notamment des bégonias et des azalées, qui, on le craint, provoquera des malaises sur le marché et une chute des prix déjà annoncée; les mesures prises par le Gouvernement, notamment en interdisant l'exportation des petits bulbes, ne sont guère parvenues à enrayer le mal.

La récolte des fruits fut au-dessous de la moyenne. De nombreux fruits furent abattus par les bourrasques d'automne. Ceci facilita l'approvisionnement des fabriques de sirop. Les ventes de ces fabriques ont augmenté d'environ 10 p. c. depuis un an. Cette production reste cependant inférieure de deux millions de kilos à celle de 1929. L'exportation reste presque nulle, surtout à cause des droits d'entrée prohibitifs appliqués dans les pays voisins où, sans cela, nos producteurs pourraient lutter avec les fabricants nationaux. Il y a néanmoins un certain relèvement dans cette industrie. L'entente réalisée entre les fabricants de sirop a abouti à leur faire obtenir un bénéfice, alors que précédemment ils travaillaient à perte.

La région de Saint-Trond et Tongres se dirige de plus en plus vers la monoculture fruitière et herbagère. L'étendue des vergers se développe constamment, ainsi que l'indique le tableau suivant :

	1931	1932	1933	1934	1935
Looz .....	3.040	3.070	3.110	3.140	3.150
Saint-Trond .....	2.080	2.140	2.140	2.150	2.175
Tongres .....	1.470	1.480	1.500	1.510	1.520
Bilsen .....	1.270	1.280	1.290	1.305	1.320
Sichen-Sussen-Bohré .....	630	630	645	650	655
	8.490	8.600	8.685	8.755	8.820

En période de surproduction ou de fermeture des débouchés, les agriculteurs de ces régions seraient exposés à de graves mécomptes. Mais, conscients de ces dangers de la monoculture, les producteurs organisent les méthodes les plus perfectionnées de conservation et de distribution, en vue d'étendre le marché intérieur, conquis en partie par la grande consommation de fruits exotiques. Le marché de Saint-Trond et celui de Looz, ouvert en 1935, ont été organisés pour attirer l'acheteur national.

TABLEAU II. Importations et exportations de produits du règne végétal.  
(Section II du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<i>Importations :</i>						
Janvier ....	330	335	279	310	289	261
Février ....	310	311	328	290	264	287
Mars .....	360	368	349	302	312	302
Avril .....	336	320	252	275	254	305
Mai .....	350	307	274	299	254	337
Juin .....	295	280	265	260	229	335
Juillet .....	262	282	275	254	219	339
Août .....	357	394	351	327	289	381
Septembre ..	301	413	379	247	299	385
Octobre ....	358	394	436	279	326	478
Novembre ..	354	309	311	287	266	397
Décembre ...	358	346	388	281	295	461
L'année (*)	3.973	4.060	3.886	3.414	3.297	4.269
<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	51	45	62	101	90	112
Février ....	66	46	48	96	102	94
Mars .....	70	60	49	95	107	83
Avril .....	45	34	45	69	71	92
Mai .....	43	36	38	74	66	100
Juin .....	64	42	46	87	60	96
Juillet .....	43	51	36	67	72	80
Août .....	48	40	39	73	65	84
Septembre ..	62	46	43	85	70	90
Octobre ....	64	62	58	99	92	131
Novembre ..	52	76	53	95	112	139
Décembre ...	52	57	52	96	108	142
L'année (*)	659	596	569	1.040	1.017	1.244

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU III. Importations de céréales et farineux (1).

ANNÉES	Froment	Avoine	Seigle	Orge et escourgeon	Maïs	Total
QUANTITÉS (milliers de tonnes)						
1929 .....	1.178	128	25	324	585	2.242
1930 .....	1.207	156	71	401	586	2.424
1931 .....	1.463	102	174	494	836	3.071
1932 .....	1.269	55	129	425	854	2.732
1933 .....	1.190	33	188	407	750	2.568
1934 .....	1.298	18	129	378	753	2.576
1935 .....	1.053	23	107	421	786	2.390
VALEURS (millions de francs)						
1929 .....	1.868	176	34	432	805	3.317
1930 .....	1.585	123	59	374	583	2.726
1931 .....	986	65	108	310	492	1.962
1932 .....	713	36	69	235	425	1.478
1933 .....	596	17	74	188	337	1.212
1934 .....	652	7	49	175	319	1.202
1935 .....	814	14	67	264	405	1.564

(1) Les importations de riz figurent dans le tableau « denrées coloniales ».  
Positions tarifaires : Froment, 51B1; avoine, 51A; seigle, 51c; orge et escourgeon, 51F; maïs, 51E.

Au cours de cette année, le commerce extérieur des produits agricoles ne s'est pas sensiblement amélioré (voir tableau II). Si les importations ont diminué en volume, les exportations ont fléchi également et même dans une proportion plus élevée. Toutefois, ce jugement d'ensemble doit être corrigé par l'examen des détails mensuels, et par le changement d'orientation survenu dans la composition du commerce extérieur des produits du règne végétal. C'est ainsi que la chute des importations, qui atteint 335.000 tonnes, est due, à raison de 245.000 tonnes, aux restrictions des importations de froment. Les importations de seigle, d'avoine et de pommes de terre ont faibli également : par suite des récoltes déficitaires de 1935, ce phénomène pourrait bien ne pas se reproduire l'année prochaine. Les importations de blé, fortement accrues depuis août 1935, semblent corroborer cette hypothèse.

En ce qui concerne notre commerce extérieur de pommes de terre et légumes divers, exception faite pour les cultures spécialisées de chicorée-witloof, choux-fleurs et tomates, les achats à l'étranger qui, en

1931, comportaient 410.000 tonnes, sont graduellement retombés jusqu'à 158.000 tonnes et les exportations se sont réduites dans de très notables proportions. Depuis 1933, elles se sont cependant arrêtées à un palier, d'où il semble assez difficile de les déloger. Les exportations des cultures spécialisées et des fruits frais du pays marquent même une sérieuse amélioration (voir tableaux V et VI).

C'est probablement dans le sens de l'extension de ces cultures qu'il faudra travailler afin d'améliorer notre balance commerciale agricole. Elles présentent

par ailleurs un grand avantage au point de vue de la résorption du chômage, car le pourcentage des salaires directs dans les prix de revient des produits horticoles que nous exportons est fort élevé et atteint, dans de nombreux cas, comme celui de la chicorée et des asperges, entre 55 et 70 p. c.

Les milieux agricoles, qui ont passé par les tranes d'une crise très grave, s'agitent fortement afin d'obtenir une réforme des méthodes de préparation des traités commerciaux.

TABLEAU IV.

**Importations et exportations de graines, fruits et plantes industriels.**

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Graines de lin	Betteraves	Racines de chicorées	Houblon	Total	Graines de lin	Betteraves	Racines de chicorées	Houblon	Total
<i>Importations :</i>										
1929.....	114,3	91	0,1	3,0	208,4	307	19,7	0,1	49,0	376,8
1930.....	75,9	256	—	3,2	335,1	220	42,7	—	38,9	301,6
1931.....	167,9	34	0,3	3,9	206,1	214	2,8	0,3	41,0	258,1
1932.....	167,1	3	0,6	2,2	172,9	166	0,3	0,6	28,9	195,8
1933.....	124,8	3	0,5	1,8	130,1	125	0,1	0,4	45,8	171,3
1934.....	81,2	19	0,2	2,5	102,9	77	1,0	0,1	64,2	142,3
1935.....	123,6	2	1,0	2,0	126,8	129	0,2	0,6	49,4	179,2
<i>Exportations :</i>										
1929.....	9,5	71	40,7	0,2	121,4	25	13,8	57,2	1,7	97,7
1930.....	3,1	26	34,9	0,2	64,2	7	2,1	39,9	1,3	50,3
1931.....	9,3	3	39,2	0,1	51,6	13	0,3	36,4	0,8	50,5
1932.....	6,3	—	22,5	0,2	29,0	7	—	20,2	1,7	28,9
1933.....	3,1	1	25,6	0,4	30,1	4	0,1	17,8	9,4	31,3
1934.....	3,1	20	22,4	0,6	48,1	3	0,9	13,0	7,5	24,4
1935.....	5,1	3	19,9	0,4	28,4	6	0,4	13,0	4,8	24,2

Positions tarifaires : Graines de lin : 105 D; betteraves : 129; racines de chicorées : 130; houblon : 131.

TABLEAU V.

**Importations et exportations de légumes.**

**A. — Pommes de terre et légumes divers.**

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Pommes de terre	Légumes frais divers (1)	Légumes secs	Total	Pommes de terre	Légumes frais divers (1)	Légumes secs	Total
<i>Importations :</i>								
1929.....	219	45,1	22,7	287	120,8	50,4	54,9	226
1930.....	258	55,8	26,8	340	126,4	47,1	52,2	226
1931.....	296	54,0	60,3	410	181,9	60,3	67,8	310
1932.....	164	58,9	53,1	276	75,2	62,2	49,9	187
1933.....	119	66,3	44,1	229	35,8	59,1	32,1	127
1934.....	90	54,0	41,7	186	56,7	50,5	35,9	143
1935.....	81	41,4	36,0	158	67,4	45,4	38,9	152
<i>Exportations :</i>								
1929.....	296	46,5	4,0	347	142,0	119,6	12,1	274
1930.....	265	60,0	4,0	329	119,8	94,1	8,9	223
1931.....	271	59,0	25,0	355	178,0	102,4	41,6	328
1932.....	272	55,8	29,7	357	137,8	83,6	36,8	258
1933.....	32	62,0	34,6	128	9,3	84,8	37,0	131
1934.....	37	61,8	28,9	128	20,4	88,0	30,8	139
1935.....	35	66,3	18,0	119	22,3	65,3	26,1	114

(1) Y compris ceux repris au tableau B.

POSITIONS TARIFAIRES : Pommes de terre : no 70; légumes frais divers : no 71; légumes secs : no 72.

TABLEAU V (suite).

## B. — Exportations de chicorées, choux-fleurs et tomates.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Chicorée-witloof	Choux-fleurs	Tomates	Total	Chicorée-witloof	Choux-fleurs	Tomates	Total
1929.....	30,7	6,0	2,9	39,7	84,1	9,6	9,2	102,9
1930.....	38,8	13,7	1,2	53,7	66,3	11,7	3,4	81,4
1931.....	37,8	13,8	1,0	52,5	83,4	10,8	1,6	95,9
1932.....	39,3	9,5	0,7	49,5	65,3	8,4	0,4	74,1
1933.....	46,4	9,9	—	56,3	70,8	6,7	—	77,5
1934.....	48,7	7,6	1,2	57,5	77,5	4,2	0,1	81,8
1935.....	56,9	4,3	0,4	61,6	56,0	3,1	0,1	59,2

POSITIONS TARIFAIRES : Chicorée-witloof : no 71b; choux-fleurs : no 71c; tomates : no 71l.

TABLEAU VI.

## Exportations de fruits frais du pays.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Poires	Pommes	Prunes	Raisins	Total	Poires	Pommes	Prunes	Raisins	Total
1929.....	56,3	24,1	4,0	3,1	87,5	54,4	22,6	8,9	60,4	146
1930.....	31,7	21,9	3,9	2,8	60,2	40,0	24,7	5,6	59,2	129
1931.....	28,6	10,5	1,1	2,9	43,2	32,1	10,7	2,8	56,5	102
1932.....	21,5	42,0	0,4	1,6	65,5	23,3	33,2	1,0	25,0	83
1933.....	20,7	27,9	1,7	1,8	52,1	15,5	21,6	3,1	24,2	64
1934.....	13,2	13,6	5,9	1,7	34,4	9,4	11,8	0,8	20,0	42
1935.....	16,2	5,7	21,9	1,7	45,5	15,1	7,8	2,9	22,0	48

Positions tarifaires : poires, no 93; pommes, no 95; prunes, no 96; raisins, no 98a.

Disons à leur honneur, que leurs initiatives ont précédé les mesures législatives prises au cours de l'exercice écoulé afin d'asseoir et de maintenir à l'étranger autant qu'à l'intérieur, la réputation des produits du terroir, en favorisant les progrès dans la production de la présentation. Mais il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

Le relèvement des prix est rassurant pour l'avenir de notre agriculture. Les prix agricoles avaient subi, depuis 1929, un fléchissement plus qu'inquiétant. A ne considérer que le prix unitaire des produits du règne végétal à l'exportation, il n'y paraît guère, puisqu'à tout prendre le prix moyen de la tonne exportée, qui était de 2.000 francs en 1930, de 1.600 en 1931 et de 1.000 en 1932, n'a cessé de remonter depuis lors, en passant par 1.550 en 1933 et 1.700 en 1934, pour atteindre le niveau de 1930 l'année dernière. Ceci est dû en ordre principal au maintien à l'exportation de produits de valeur, comme les pommes de terre et légumes divers, qui sont même parvenus, en moyenne, à améliorer leurs prix à l'exportation, à la protection et au relèvement du prix des froments. Remarquons en passant que le blé indigène a suivi la hausse mondiale, passant de 75 francs environ, payés à la culture, à 103 francs en fin d'exercice. Ces fluctuations des cours ont été influencées également par la dévaluation. Afin d'entraver un redressement trop vif, la taxe d'importation sur les blés exotiques, qui était de 10 francs au quintal, a été suspendue fin mars 1935. Au mois d'août, cette taxe fut rétablie.

Mais la situation réelle était bien différente. Le tableau VII nous donne une idée de l'effondrement des cours sur le marché belge de 1929 jusqu'au début de 1935. Depuis lors, la situation s'est sensiblement améliorée. Les prix se sont relevés.

TABLEAU VII.

## Moyennes des prix des grains et autres denrées agricoles vendus sur les marchés régulateurs de Belgique.

Source : *Moniteur Belge*.

ANNÉES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut
1929.....	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92
1930.....	127,87	86,55	92,46	99,01	47,73	103,94
1931.....	84,67	71,54	90,29	81,86	59,52	62,33
1932.....	75,73	69,02	87,24	80,30	34,75	56,38
1933.....	70,84	48,90	67,30	57,14	16,59	61,16
1934.....	62,09	56,58	61,64	63,57	32,35	65,47
1935.....	76,56	68,32	81,63	75,63	41,15	89,84

Les indices publiés par le Boerenbond belge font ressortir que les progrès sont dus presque uniquement au relèvement des prix, beaucoup moins à la compression des frais de production, qui n'ont pour ainsi dire pas bougé depuis avril. Mais l'on s'est attaqué avec franchise à ce problème dont la solution demande du temps. Il est heureux que la politique du Gou-

vernement en matière de droits protecteurs ne laisse pas d'illusions aux milieux agricoles et leur fasse comprendre que les mesures de contingentement et de valorisation sont des expédients temporaires à l'abri desquels ils doivent entreprendre une adaptation aux conditions générales du marché.

La dévaluation est largement responsable du relèvement des prix et de la diminution de l'écart entre les frais de production et les prix de vente des produits agricoles. Cet écart est retombé, depuis octobre, au niveau moyen de l'année 1929. Il convient cependant d'attirer l'attention sur des améliorations indépendantes de la politique du Gouvernement, notamment en ce qui concerne les pommes de terre, le froment et le lin.

Au sortir de la dépression, la situation générale de l'agriculture se présente donc sous un jour plus clair. Elle est cependant encore loin d'être brillante. Certes, nous l'avons vu, la hausse des prix de vente a un effet bienfaisant, pour autant que les frais de production restent en arrière. Mais l'amélioration n'est pas générale. Il semble que ce soient surtout les cultures industrielles et les producteurs de matières premières agricoles qui doivent en profiter tout d'abord. C'est la petite exploitation qui, nonobstant sa plasticité, a le moins bénéficié de la situation jusqu'à ce jour, bien qu'il y ait là également une amélioration sensible. Nous possédons à cet égard des indices curieux, empruntés à des études entreprises récemment sur la

situation de l'agriculture. L'une d'entre elles (1) montre que, pendant 1934, les exploitants des fermes les plus étendues reçurent moins de revenus pour leur travail que les exploitants des petites fermes. Cette situation a changé fortement depuis lors. D'autres chiffres, empruntés à la Station d'Economie rurale de l'Etat à Gand (2), portant sur dix-huit petites entreprises des environs de Gand, montrent que les pertes à l'hectare étaient de 181 francs pendant l'exercice 1932-1933, de 682 francs l'exercice suivant, et encore de 414 francs pour l'exercice 1934-1935.

Cette situation entraîne de sérieuses tentatives d'adaptation. On signale ainsi qu'au cours de 1935, certains cultivateurs de la région turnhoutoise se sont installés comme maraîchers. D'autres ont construit des serres, espérant obtenir un rendement plus élevé par la culture des primeurs et des fleurs.

Toutes proportions gardées, c'est donc la grande entreprise qui a profité le plus du renouveau économique. Rappelons qu'au plus mauvais moment, M. L. Frateur estimait la perte par ferme à 4.500 fr. pour les fermes de 1 à 10 hectares, à 10.100 francs pour celles de 10 à 25 hectares, à 7.550 francs pour celles de plus de 25 hectares. La moyenne et la petite ferme, exploitée en famille, a su passer plus aisément les temps difficiles.

(1) L. FRATEUR, « Etude économique de quelques exploitations agricoles belges », *Bulletin de l'Institut des Sciences économiques*, VII, n° 1, pp. 37-66.

(2) F. SMEYERS, *Uitslagen van landbouwoekhoudingen, 1932, 1933 en 1934*, Landbouwhoogeschool van den Staat, Gent, Juli 1935, 15 bl.

## II. — LES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

Au cours de l'année sous revue, la situation des éleveurs a subi des changements qui accusent, à tout prendre, une amélioration satisfaisante, surtout en ce qui concerne les spéculations porcines et chevalines. Le redressement a été sensible sur le marché intérieur par une hausse généralisée des prix dans de vastes secteurs. Quant au commerce extérieur, s'il est devenu plus rémunérateur dans plusieurs cas, il n'en reste pas moins vrai qu'il se replie de plus en plus sur des positions d'attente et qu'il force l'élevage à de sévères adaptations.

En 1935, le cheptel bovin a légèrement diminué, tandis que le cheptel porcin est en accroissement marqué, au point que son niveau dépasse celui des années précédentes, sauf celui de 1933 qui fut très élevé.

TABLEAU VIII.

### Statistique du cheptel belge. (Milliers de têtes.)

Source : *Ministère de l'Agriculture.*

ANNÉES	Espèce chevaline (chevaux employés pour l'agriculture)	Espèce bovine	Espèce porcine
1928 .....	253	1.750	1.139
1929 .....	249	1.738	1.237
1930 .....	246	1.759	1.250
1931 .....	242	1.768	1.235
1932 .....	238	1.784	1.245
1933 .....	233	1.813	1.353
1934 .....	232	1.840	1.258
1935 .....	231	1.837	1.284

Le marché des porcins, qui présente toujours de fortes oscillations, avait connu en 1934 une chute particulièrement désastreuse et profonde. Rappelons que des porcelets de 17 à 18 kg., qui se vendaient 120 fr. au début de l'année précitée, trouvaient difficilement acquéreur à 24 francs vers le mois de décembre. Cette sursaturation du marché intérieur, qui avait atteint la limite d'absorption, se traduit par les chiffres de l'abatage (voir tableaux IX et X). La réaction ne se fit pas attendre; les abatages diminuèrent fortement et la production se contracta. L'offre se restreignit. Les prix haussèrent. En deux mois, la hausse atteignit plus de 100 p. c. En février et mars, le porcelet de huit à neuf semaines se vendait 75 francs, en avril 100 francs, en septembre 150 francs. Depuis lors, les prix ont baissé pour revenir au niveau d'environ 100 francs. La même hausse se traduit dans l'évolution du prix des porcs gras, qui passa de 3 fr. à fr. 3,50 le kilo sur pied en moyenne, fin décembre 1934, à fr. 4,25 en février, fr. 5,50 en juin, et jusqu'à fr. 7,75 en octobre, pour retomber en fin d'année aux environs de 6 francs. Cette hausse, de nature cyclique, emprunte son caractère cependant exceptionnel à la réduction volontaire de l'élevage, coïncidant avec le relèvement des prix du saindoux et de la viande de porc sur le marché mondial, de même qu'avec la pénurie de ces marchandises en Allemagne. Rappelons qu'afin d'enrayer une hausse des prix aussi vertigineuse, le régime des licences a subi certaines modifications. Depuis octobre, les importations ont été facilitées: il en résulta un accroissement des achats à l'étranger, qui passèrent de 707.000 kg. en 1934 à 4.400.000 kg. en 1935.

TABLEAU IX.

### Abatages de 1929 à 1935. — Nombre de bêtes abattues.

Sources : *Statistiques Banque Nationale et Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).*

ANNÉES	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VEAUX			PORCS ET PORCELETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%
1929 ....	172.779	448.964	38	14.826	30.143	49	171.976	404.065	43	234.675	1.299.402	18	109.619	220.916	50
1930 ....	143.152	384.325	37	15.174	29.412	52	143.990	334.166	43	272.861	1.518.396	18	89.789	192.064	47
1931 ....	127.635	349.537	37	10.348	22.323	46	139.628	331.629	42	334.048	1.763.500	19	78.549	177.194	44
1932 ....	175.067	438.580	40	10.002	21.911	46	156.744	362.332	43	299.114	1.670.623	18	87.125	187.120	40
1933 ....	174.193	444.053	39	11.200	26.544	42	151.094	357.817	42	292.558	1.643.404	18	84.733	188.034	45
1934 ....	166.230	412.206	40	10.199	24.199	42	148.322	350.763	42	392.830	1.984.161	20	73.897	167.971	44
1935 ....	192.323	(1)495.000		9.785	(1)22.000		159.550	(1)379.000		328.076	(1)1.727.000		81.118	(1)180.000	

(1) Evaluation.

TABLEAU X.

## Abatages en 1934. — Nombre de bêtes abattues par province.

Sources : *Statistiques Banque Nationale et Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).*

Provinces	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VEAUX			PORCS ET PORCELETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Off. cent. de statist.	%	B.N.deB.	Off. cent. de statist.	%	B. N. de B.	Off. cent. de statist.	%	B. N. de B.	Off. cent. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%
Brabant .	71.510	90.987	79	4.959	5.997	83	96.634	107.026	90	218.712	408.583	54	47.951	55.557	86
Anvers ..	33.418	53.647	62	330	717	46	13.552	51.429	26	59.431	201.557	30	5.965	15.432	39
Fl. orient.	18.601	68.039	27	1.066	2.868	37	6.884	16.977	41	19.506	348.143	6	4.406	14.815	30
Fl. occid.	9.177	47.715	19	215	1.209	18	3.658	23.895	15	7.363	186.051	4	1.376	13.911	10
Hainaut .	8.434	67.791	12	3.502	10.447	34	9.162	55.657	16	18.156	191.242	9	3.440	25.354	14
Liège ....	23.246	48.587	48	116	2.014	6	17.103	59.179	29	60.576	335.862	18	10.361	20.089	52
Limbourg.	1.844	11.715	16	11	84	13	1.329	11.222	12	9.036	141.816	6	398	3.522	11
Namur ..	—	14.045	—	—	789	—	—	14.271	—	—	78.740	—	—	9.614	—
Luxemb...	—	9.680	—	—	74	—	—	11.107	—	—	92.167	—	—	9.677	—
Royaume.	166.230	412.206	40	10.199	24.199	42	148.322	350.763	42	392.830	1.984.161	20	73.897	167.971	44

TABLEAU XI.

## La consommation de viande fraîche et congelée en Belgique.

QUANTITÉS (milliers de tonnes).

Source : *Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).*

ANNÉES	Bêtes bovines	Bêtes porcines	Bêtes ovines	Bêtes caprines	Bêtes chevalines	Total	Consommation par tête d'habitant de viande fraîche et congelée (kilogr.)	Consommation de viande congelée en % de la consommation totale
1928.....	143	142	5,8	0,4	14,9	306	38,2	7,9
1929.....	152	131	5,5	0,4	20,1	310	38,4	7,3
1930.....	144	154	4,8	0,4	19,9	324	39,8	6,5
1931.....	144	181	4,7	0,3	15,2	354	42,3	6,3
1932.....	146	165	5,9	0,3	10,7	328	39,9	4,1
1933.....	155	162	5,6	0,2	15,6	338	42,-	5,4
1934.....	143	179	4,3	0,3	13,7	341	41,-	5,1

Par contre, la spéculation bovine a été peu rémunératrice. Le marché n'a pas bénéficié du redressement que l'on attendait. Vers mars-avril, les prix étaient de 5 fr. à fr. 5,25 le kilo sur pied. En fin de saison, ils sont tombés d'un franc au kilo. Il est certain que l'engraissement des bœufs laissa moins de bénéfice en 1935 que l'année précédente. Des calculs sérieusement conduits par M. F. Schoorens, ingénieur agricole (1), l'on déduit que les résultats de 1935 furent, et de loin, les plus mauvais depuis 1931. Toutefois, la mise en pâture des génisses, pendant la bonne saison, a donné un bénéfice intéressant. Le prix des vaches laitières est resté soutenu pendant tout l'hiver; celui des veaux a été satisfaisant.

En raison de tous ces éléments, les abatages ont été fort nombreux. Mais la baisse des prix seule n'explique pas cet accroissement de la consommation; car celle des veaux, des porcs et porcelets s'est maintenue à des niveaux élevés. Il reste que l'intensification du

tourisme et le réveil de l'industrie hôtelière sont largement en cause. Les tableaux IX et X démontreront probablement l'année prochaine la vérité de ces dires.

La consommation de viande fraîche pendant l'année 1934 a été fort élevée, un peu moins cependant que l'année précédente. Remarquons que, depuis 1930, cette consommation a été plus forte que pendant la période de prospérité, sans aucun doute sous l'effet de la dépréciation de la marchandise. L'élimination du produit de substitution qu'est la viande congelée est en correspondance étroite avec l'accroissement de la consommation de viande fraîche. Mais la contraction du marché des viandes congelées peut être due à d'autres causes, notamment à la diminution du pouvoir d'achat des principaux consommateurs qui se trouvent dans la classe ouvrière; mais aussi, et peut-être principalement, à la réduction des importations qui s'est imposée, fin 1933 déjà, afin d'améliorer la situation du marché intérieur. C'est ainsi que, de 1934 à 1935, les importations de viandes bovines frigorifiées furent ramenées de 18.625 tonnes à 10.375 tonnes.

(1) « De toestand der veecultivating », *Onze Ploeg*, XV, nr 2, blz. 33-40.

TABLEAU XII.

## Importations et exportations de produits du règne animal.

## A. — Animaux vivants.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Espèce bovine	Espèces caprine, ovine, porcine et asine	Espèce chevaline	Total	Espèce bovine	Espèces caprine, ovine, porcine et asine	Espèce chevaline	Total
<i>Importations :</i>								
1929.....	7,1	2,2	4,6	14,0	38,3	18,8	21,6	78,7
1930.....	20,9	2,2	7,3	30,5	148,0	18,6	32,7	199,4
1931.....	24,3	1,5	9,0	34,8	126,0	8,0	38,5	172,6
1932.....	21,3	3,5	3,3	28,1	58,1	10,8	12,4	81,3
1933.....	11,2	1,1	4,1	16,4	30,5	4,7	12,9	48,1
1934.....	5,3	—	3,6	8,9	14,3	0,2	11,3	25,8
1935.....	10,4	—	1,9	12,3	25,8	0,2	7,4	33,4
<i>Exportations :</i>								
1929.....	0,3	1,1	11,7	13,1	2,7	10,0	113,0	125,7
1930.....	0,2	2,0	13,1	15,3	1,3	15,0	114,9	131,1
1931.....	0,5	2,8	13,8	17,1	4,0	18,1	110,0	132,1
1932.....	0,5	3,0	9,1	12,6	2,6	16,0	62,4	81,0
1933.....	0,3	2,7	6,3	9,3	1,4	15,3	44,3	61,0
1934.....	—	0,3	4,8	5,1	—	1,2	38,4	39,6
1935.....	—	—	7,2	7,2	—	0,2	58,0	58,2

Positions tarifaires: Espèce bovine, n° 1A. Espèces caprine, ovine, porcine et asine, nos 1B, 1C, 1D, 1E. Espèce chevaline, n° 1F.

B. — Viandes fraîches;  
lapins, gibier, volaille tués; poissons, crustacés  
et mollusques.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Viandes fraîches		Lapins, gibier, volaille	Poissons, crustacés et mollusques	Total	Viandes fraîches		Lapins, gibier, volaille	Poissons, crustacés et mollusques	Total
	frigorifiées (1)	non frigorifiées (1)				frigorifiées (1)	non frigorifiées (1)			
<i>Importations :</i>										
1929.....	29,3	24,0	0,04	38,9	92	204	178	0,6	72,0	454
1930.....	27,2	32,4	0,07	42,7	102	178	275	1,0	96,7	451
1931.....	24,9 (2)	39,4 (2)	0,09	55,8	120	108 (2)	254 (2)	1,1	99,2	482
1932.....	14,4	29,4	0,11	57,4	101	42	106	0,9	78,3	227
1933.....	19,1	16,5	0,10	47,2	83	44	51	1,2	62,8	159
1934.....	19,0	8,9	0,06	48,8	77	43	19	0,8	59,0	122
1935.....	10,7	14,1	0,04	41,6	66	23	48	0,9	64,6	137
<i>Exportations :</i>										
1929.....	5,9	3,3	3,6	21,8	35	44	35	55,8	42,9	178
1930.....	5,5	2,8	3,6	19,2	31	42	25	55,0	48,5	171
1931.....	3,4 (2)	3,1 (2)	4,4	38,3	49	20 (2)	23 (2)	59,5	52,7	156
1932.....	0,5	2,2	2,4	22,1	27	4	13	27,2	34,2	78
1933.....	0,3	1,2	1,9	14,1	17	2	7	20,5	27,1	57
1934.....	0,1	0,9	1,3	18,0	20	1	4	13,1	29,2	47
1935.....	0,1	1,0	1,4	23,2	26	1	6	14,5	35,6	57

Positions tarifaires: Viandes fraîches: frigorifiées (1), n° 2B; non frigorifiées (1), n° 2C. Lapins, gibier, volaille, nos 3-4-5. Poissons, crustacés et mollusques, n° 6.

(1) A partir du 27-11-31, les rubriques 2B et 2C sont dénommées respectivement: viandes fraîches congelées, et viandes fraîches, même réfrigérées.

(2) Chiffres pour onze mois.

TABLEAU XII (suite).

C. — Graisses animales.  
(Comestibles et à usage industriel.)

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Graisse d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine	Saindoux naturel	Huiles et graisses de poisson	Total	Graisse d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine	Saindoux naturel	Huiles et graisses de poisson	Total
<i>Importations :</i>								
1929.....	10,3	8,8	9,6	28,7	71,9	85,9	57,4	215
1930.....	9,2	6,3	14,6	30,1	58,0	57,5	84,3	198
1931.....	6,6	4,1	43,7	54,4	25,5	29,6	142,1	197
1932.....	7,2	5,6	38,3	51,1	22,0	28,2	58,2	108
1933.....	8,1	9,4	34,5	52,0	21,4	37,4	59,9	119
1934.....	6,3	5,5	27,1	38,9	14,2	17,9	41,1	73
1935.....	4,9	2,4	20,1	27,4	18,2	13,8	37,6	70
<i>Exportations :</i>								
1929.....	1,8	1,5	0,3	3,7	10,9	15,7	1,1	28
1930.....	1,7	0,9	0,4	3,0	10,5	7,3	1,5	19
1931.....	2,8	0,6	25,8	29,2	11,7	4,4	63,0	79
1932.....	2,0	0,4	30,1	32,5	7,7	2,4	52,9	63
1933.....	1,3	1,1	19,4	21,8	5,2	4,7	22,8	33
1934.....	1,4	0,3	19,0	20,7	5,0	1,2	23,2	29
1935.....	2,0	1,2	1,8	21,2	6,7	6,1	2,6	15

Positions tarifaires : graisses d'animaux, etc., n° 15; saindoux naturel : n° 16A; huiles, etc.: n° 19.

D. — Produits de la ferme.

ANNÉES	QUANTITÉS			VALEURS (millions de francs)			
	Beurre (milliers de tonnes)	Fromages (milliers de tonnes)	Oufs en coque (millions de pièces)	Beurre	Fromages	Oufs en coques	Total
<i>Importations :</i>							
1929.....	4,4	21,0	18	131	270	16	417
1930.....	10,3	23,2	21	254	305	15	574
1931.....	18,8	22,5	9	379	268	5	653
1932.....	21,2	20,7	7	351	212	3	566
1933.....	12,4	21,9	24	166	170	7	343
1934.....	9,4	21,7	12	98	136	4	238
1935.....	6,0	22,9	8	71	147	5	223
<i>Exportations :</i>							
1929.....	1,3	0,4	718	36	4	659	699
1930.....	1,2	0,4	515	29	4	418	451
1931.....	1,2	0,4	573	25	4	389	419
1932.....	0,8	0,3	622	15	2	286	303
1933.....	0,3	0,1	331	6	2	144	152
1934.....	—	0,2	238	1	2	101	104
1935.....	—	0,1	186	1	1	89	91

Positions tarifaires : Beurre : n° 9; fromages : n° 10b; œufs en coques : n° 12a.

L'élevage chevalin, qui était bien bas l'année dernière, est en reprise nette. Sa dépendance du marché extérieur, qui fait sa force, mais aussi sa faiblesse, l'a mis en état d'acquiescer des résultats sensiblement supérieurs à ceux de 1934. On constate d'abord une certaine amélioration sur le marché intérieur, qui fut assez suivi. Les prix s'étaient relevés après des

restrictions volontaires consécutives à la mévente de l'année précédente. L'étranger a augmenté ses achats au point que des affaires avantageuses ont été traitées par les éleveurs. D'où une offre déficitaire et un relèvement des prix assez sensible; ces derniers se sont maintenus jusqu'à la fin de l'année, bien que, depuis octobre, le marché fût devenu plus calme. Les

chevaux de gros trait, qui cotaient 4.000 à 4.500 fr. fin 1934, se payaient 1.000 francs de plus fin 1935. Le relèvement a varié, pour toutes les autres catégories, entre 500 et 1.000 francs par tête. En un mot, nos exportations sont à la hausse en quantité aussi bien qu'en valeur : elles étaient, en 1934, de 8.091 têtes valant vers des 38 millions; en 1935, de 11.339 têtes valant près de 57 millions. L'Allemagne reste toujours en tête de liste. Les achats ont néanmoins fondu par suite des difficultés et de la réadaptation de son commerce extérieur. Ceux de la France et des Pays-Bas sont en forte hausse. Enfin, ceux du Royaume-Uni sont passés de 128 à 2.761 têtes, ce qui s'explique par le déclin enregistré dans l'élevage anglais au cours des dernières années.

Les importations de bovins vivants se sont augmentées notablement. Mais nos achats totaux se sont néanmoins rétrécis d'environ 6 millions de kilos dans l'ensemble des viandes bovines. Par contre, nos exportations restent au point mort. Le commerce des viandes porcines a subi un revirement complet : contrairement à l'année dernière, nos importations dépassent, et de loin, nos exportations.

Les importations de pourceaux ont diminué, mais notre marché d'exportation de ces produits est de plus en plus étranglé (voir tableau XII).

En ce qui concerne les petits animaux, les prix sont restés peu rémunérateurs. Les chiffres suivants donnent l'image de situations qui sont allées parfois en s'empirant au cours de 1935.

ESPÈCE	PRIX						
	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Moutons .....	190,—	207,—	178,—	120,—	123,—	137,—	126,—
Poules .....	24,50	21,17	16,08	12,17	14,17	12,75	9,16
Pigeons .....	6,60	8,54	7,66	5,33	4,73	4,27	2,60
Canards .....	20,66	19,54	16,96	12,25	12,05	12,33	10,33
Oies .....	45,—	38,96	41,82	42,—	27,09	23,29	27,15
Lapins .....	33,77	31,66	26,70	23,60	22,29	19,58	20,25

TABLEAU XIII.

Prix moyens du beurre et des œufs  
vendus sur les marchés régulateurs de Belgique.

Source : *Moniteur belge*.

PÉRIODES	Beurre (en francs par kilo)	Œufs (en francs par pièce)
Année 1929 .....	30,69	1,06
» 1930 .....	25,94	0,92
» 1931 .....	21,85	0,74
» 1932 .....	19,19	0,61
» 1933 .....	19,48	0,52
» 1934 .....	18,28	0,47
» 1935 .....	17,90	0,52
1934 Janvier .....	20,36	0,60
Février .....	19,91	0,45
Mars .....	19,10	0,31
Avril .....	16,79	0,31
Mai .....	14,97	0,30
Juin .....	15,14	0,34
Juillet .....	15,59	0,34
Août .....	18,65	0,45
Septembre .....	19,45	0,53
Octobre .....	20,31	0,67
Novembre .....	19,58	0,77
Décembre .....	19,45	0,57
1935 Janvier .....	20,33	0,52
Février .....	18,34	0,38
Mars .....	16,46	0,29
Avril .....	16,63	0,31
Mai .....	15,08	0,32
Juin .....	14,73	0,38
Juillet .....	15,19	0,46
Août .....	17,44	0,58
Septembre .....	19,40	0,60
Octobre .....	19,91	0,79
Novembre .....	20,65	0,83
Décembre .....	20,58	0,79

Le prix de la volaille nous a permis d'accroître légèrement les exportations et de réduire encore nos achats à l'étranger, où le marché est devenu prohibitif.

Le marché du beurre n'a pas été très rassurant pour l'économie nationale. La consommation intérieure, au lieu de croître en raison des prix favorables et qui, comparés à ceux de l'année dernière, n'ont pas enregistré une hausse spécifiquement due à la dévaluation, s'est au contraire contractée. D'un autre côté, le commerce extérieur de ce produit s'est pour ainsi dire annihilé. Nos exportations sont nulles, nos importations, en fléchissement continu depuis des années, se sont singulièrement réduites. Le fléchissement de nos achats à l'étranger, qui est de 3,5 millions de kilos, n'est pas compensé par l'accroissement de notre production, estimée communément à environ un million de kilos.

C'est que la concurrence de la margarine a comblé entièrement la place de notre déficit à la production. Le prix peu élevé et la qualité de ce produit lui ont permis d'accroître son marché, bien que le prix du produit substitué soit en baisse constante depuis 1929 (voir tableau XIII). En 1935, l'on a consommé 45 millions de kilos de beurre contre 37 millions en 1934. Au cours des quatre derniers mois de l'année, les ventes se sont accrues régulièrement d'un million de kilogrammes par mois.

Le commerce des œufs ne se relève pas de la crise. Les producteurs continuent à se plaindre amèrement des fortes restrictions apportées à l'exportation. La concurrence reste vive. Nous ne pouvons expédier dans certains pays que nos excédents de production

à des prix sacrifiés. On n'exporte plus guère que vers l'Allemagne et l'Espagne. Cette dernière, toutefois, use de représailles parce que nous fermons la voie aux primeurs espagnoles. L'Angleterre, qui constituait un bon débouché, est servie par l'Australie et l'Afrique du Sud, grâce à une organisation de transports modèle, par bateaux à installation frigorifique. La Suisse et la France restent des marchés difficiles.

TABLEAU XIV.

**Importations et exportations de tourteaux  
pour l'alimentation du bétail.**

ANNÉES	Quantités (tonnes)	Valeurs (millions de fr.)
<i>Importations :</i>		
1929 .....	153.147	287
1930 .....	178.646	269
1931 .....	214.308	197
1932 .....	195.947	153
1933 .....	249.148	171
1934 .....	328.651	205
1935 .....	267.074	196
<i>Exportations :</i>		
	§	
1929 .....	45.277	75
1930 .....	36.841	47
1931 .....	53.409	65
1932 .....	61.175	60
1933 .....	66.862	58
1934 .....	31.063	26
1935 .....	14.868	15

Position tarifaire : no 273.

Grâce à la dévaluation, les prix ont repris en avril. La prime de change a permis d'exporter et l'on est monté à 35 centimes en avril, alors qu'on notait, en février, 23 centimes. Depuis lors, les prix se sont redressés nettement. En août, la ponte diminuant, la consommation augmentant, il n'a plus été nécessaire d'exporter pour absorber la production. A partir d'octobre, la hausse des prix de la viande de porc a fait augmenter la consommation des œufs et les cours atteignent 80 centimes. Dès novembre, les cours ont fléchi; le temps doux a favorisé la ponte. A tout prendre, les prix en fin d'année furent supérieurs, et de loin, à ceux de l'année dernière. Néanmoins, la mise en conserve n'a porté que sur 36 millions d'œufs en 1935 au lieu de 90 millions en 1934. L'expérience de l'année dernière, le contingentement

et le marquage sont cause de cette réduction. La plupart des petites fermes se sont abstenues. Le contingentement, qui a enrayé la baisse profonde annoncée en mars, au moment des premiers achats pour la conserve, est une mesure artificielle, qui contenait une menace de baisse par la possibilité de sa suppression. Quant au marquage, il n'a pas d'influence sur les œufs à la chaux utilisés par l'industrie, il exerce une poussée baissière sur l'œuf frigorifié placé en grandes quantités chez le détaillant des grands centres. Cependant la dévaluation ayant relevé les prix et l'écart entre le printemps et l'automne, dans lequel la conserve trouve tout son profit, ayant été assez sensible, celle-ci a laissé un belle marge bénéficiaire.

TABLEAU XV.

**Importations et exportations d'animaux vivants  
et de produits du règne animal.  
(Section I du commerce spécial.)**

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<i>Importations :</i>						
Janvier ....	44	43	39	198	214	169
Février ....	39	37	33	178	181	145
Mars .....	49	41	34	197	166	148
Avril .....	38	35	35	163	149	179
Mai .....	43	26	50	180	128	259
Juin .....	32	28	28	149	111	187
Juillet .....	41	32	33	159	108	207
Août .....	33	26	29	143	89	160
Septembre ..	33	26	29	138	92	147
Octobre ....	35	35	37	152	135	214
Novembre ..	36	32	38	160	123	215
Décembre...	39	39	36	183	164	250
L'année (*)	463	403	421	2.000	1.660	2.280
<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	28	18	19	160	146	110
Février ....	15	17	21	113	131	116
Mars .....	15	17	13	112	118	104
Avril .....	13	13	13	94	100	122
Mai .....	16	13	16	120	97	142
Juin .....	16	10	14	124	84	134
Juillet .....	14	10	12	112	70	135
Août .....	23	8	10	115	65	116
Septembre ..	14	10	11	116	67	113
Octobre ....	15	12	14	118	88	149
Novembre ..	18	12	13	140	89	146
Décembre...	17	25	13	146	110	137
L'année (*)	204	165	172	1.471	1.166	1.525

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

### III. — LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES, LA PÊCHE ET LE COMMERCE DES DENRÉES COLONIALES

#### A. — LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

Le fait saillant de l'année 1935 est l'échéance de la convention Chadbourne, qui avait été conclue cinq ans auparavant entre l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, la Belgique, la Yougoslavie d'une part, et trois gros producteurs de cannes à sucre, les îles de Cuba, de Java et le Pérou, d'autre part. On se souvient que le but principal du plan Chadbourne était d'enrayer la chute des prix consécutive à la surproduction, en fixant les limites aux exportations, aux productions et aux stocks des signataires. Il est certain que la production mondiale du sucre a diminué depuis lors. Mais cette diminution est due, presque intégralement, aux sacrifices consentis par les pays adhérents, qui, de 1929 à 1935, baissèrent leur production d'environ 5.880.000 tonnes, tandis que les non-adhérents augmentèrent la leur, entretemps, d'environ 4.077.000 tonnes. D'autre part, aucun des souscripteurs de la convention n'est parvenu à exporter les quantités qui lui avaient été allouées, par suite des barrières protectionnistes dont plusieurs pays ont entouré leurs industries sucrières nationales. C'est le cas, entre autres, de gros consommateurs comme l'Angleterre, les Etats-Unis et les Indes britanniques. Si, d'un point de vue général, il y a cependant eu une amélioration de la situation, par suite de la diminution des stocks et de la supériorité de la consommation par rapport à la production, il n'en est pas moins vrai que le plan, par suite des dissidences, n'a pas donné satisfaction aux membres du groupe qui l'appliquait.

Chacun a donc repris sa liberté et la concurrence va reprendre de plus belle entre le sucre de canne et de betterave, qui deviendra de plus en plus produit d'une industrie purement nationale. Afin d'éviter aux résultats désastreux qui pourraient en résulter, une commission internationale du sucre a fixé son siège à Bruxelles. Ses membres — la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, les îles de Cuba, de Java et le Pérou — s'efforcent de réunir une conférence internationale afin de résoudre ce grave problème.

Au vrai, la Belgique n'a pas tiré grand fruit de la convention. Elle n'a pu épuiser qu'avec difficulté le lot qui lui était attribué à l'exportation. De plus, elle n'a trouvé que peu d'intérêt à produire plus que les besoins nationaux ne le nécessitent, car le sucre

destiné à l'exportation payait à peine. A tout prendre, l'abandon du plan Chadbourne n'a pas exercé une grande influence sur la situation de notre pays. Les fabricants continuent à réglementer leur production comme par le passé.

Ceux-ci réclamaient depuis longtemps une meilleure rémunération. Ce pourquoi la commission sucrière a limité la production à environ 240.000 T., de façon à faire profiter la betterave de la protection qui lui est accordée, dans toute la mesure du possible.

Un autre facteur est venu troubler la situation du marché belge : la présence de sucres congolais. On se souvient qu'il y a peu d'années, la Compagnie Sucrière Congolaise, constituée avec des capitaux belges, avait établi une plantation de cannes dans la colonie, flanquée d'une sucrerie. Après des années difficiles, les résultats obtenus sont devenus encourageants. La production pour 1934 a été de 7.400 tonnes environ, celle de 1935 d'environ 9.000 tonnes. Grâce à la franchise dont jouissent certains produits de notre colonie, presque tout le sucre congolais de 1934 avait été introduit librement en Belgique. Devant la menace d'envahissement du marché intérieur, le Gouvernement a décidé de limiter l'importation en franchise, ce qui ne contente personne. Les producteurs de betteraves continuent à perdre au compromis. Par ailleurs, il est moralement impossible d'exclure de notre marché la production de notre propre colonie, due à l'impulsion gouvernementale qui a incité les Belges à engager leurs capitaux dans l'industrie sucrière au Congo. Ainsi le vieux conflit entre le sucre de canne et de betteraves est allumé chez nous. Il ne présente cependant pas de graves dangers pour l'heure.

La campagne sucrière 1934-1935 s'est terminée sans laisser aux fabricants ni aux cultivateurs d'appréciables avantages. La légère hausse qui a suivi la dévaluation n'a pas grandement profité, car, à ce moment, la majorité des cultivateurs avait déjà touché les trois cinquièmes du prix des betteraves et les fabricants avaient vendu la plus grande partie de leur production.

Par contre, la campagne 1935-1936, ouverte le 10 octobre et terminée le 30 novembre, s'annonce favorablement. La production est inférieure à celle de l'année dernière. Mais les prix sont meilleurs. On prévoit que le bénéfice réalisé au sac, par les fabricants, sera en moyenne de 26 à 27 francs.

TABLEAU XVI.

## Les sucreries et fabriques de glucose.

ANNÉES	SUCRERIES					FABRIQUES DE GLUCOSE	
	Nombre de sucreries	Production pendant l'année		Stooks à la fin de l'année (milliers de tonnes)	Déclarations en consommation (milliers de tonnes)	Nombre de fabriques	Production pendant l'année (milliers de tonnes)
		Sucres bruts (milliers de tonnes)	Sucres raffinés (milliers de tonnes)				
1929.....	45	233	189	179	200	5	17,2
1930.....	44	258	176	208	211	5	17,9
1931.....	40	191	144	191	198	5	20,0
1932.....	38	242	161	160	235	5	22,5
1933.....	38	230	193	162	178	5	26,6
1934.....	37	249	173	213	181	5	23,4
1935.....		222	199	191	199		

TABLEAU XVII.

## Importations et exportations de produits des meuneries et sucreries.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Farines	Son	Sucres		Farines	Son	Sucres	
			bruts	raffinés			bruts	raffinés
<i>Importations :</i>								
1929.....	29,3	88,4	75,8	4,7	54,9	97,4	129	10
1930.....	14,5	107,0	65,5	2,2	22,2	80,8	104	4
1931.....	11,7	112,7	32,2	15,9	13,2	63,9	34	21
1932.....	8,0	105,3	54,4	13,4	7,5	52,7	43	16
1933.....	15,9	104,9	107,1	5,7	9,7	41,0	74	6
1934.....	13,7	149,7	101,9	11,6	7,1	58,9	62	9
1935.....	5,1	127,0	77,6	19,3	3,4	59,9	40	18
<i>Exportations :</i>								
1929.....	32,6	10,8	0,6	114,6	73,4	13,4	1	302
1930.....	18,4	15,1	0,1	71,5	41,0	11,7	—	190
1931.....	20,1	28,6	—	52,4	32,9	23,5	—	124
1932.....	13,4	27,9	—	74,1	18,6	19,6	—	141
1933.....	11,2	4,5	—	136,5	15,6	2,5	—	137
1934.....	8,7	0,9	0,6	98,6	10,6	0,5	—	83
1935.....	8,9	8,4	—	107,0	14,6	4,6	—	94

Positions tarifaires : Farines : no 53; son : no 56; sucres bruts et raffinés : no 235A, B et C.

TABLEAU XVIII.

## Rentabilité des sucreries.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire	Payement coupons	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise (moyen)
									distribué	en % du capital versé		
1928.....	41	214,2	5,220	39,9	2,287	64,3	3,8	60,5	40,0	18,66	24,7	28,3
1929.....	37	248,0	6,702	29,7	1,871	61,5	8,0	53,5	38,2	15,40	20,0	21,6
1930.....	44	265,1	6,025	15,7	0,927	51,8	20,1	31,6	35,3	13,33	11,3	11,8
1931.....	42	507,8	12,090	33,7	2,168	57,4	9,8	47,6	34,7	6,83	9,2	9,4
1932.....	41	509,1	12,420	74,3	4,487	45,2	11,2	34,0	42,2	8,29	6,6	6,7
1933.....	42	512,2	12,200	66,1	3,854	60,5	9,4	51,2	44,4	8,67	9,5	10,1
1934.....	39	514,3	13,187	12,7	0,603	48,8	4,5	44,3	36,6	7,12	8,5	8,6
1935.....	35	651,6	18,617	11,5	0,602	48,7	1,5	47,2	20,-	3,07	7,2	7,2

La consommation nationale a été relativement élevée au cours de 1935. Elle dépasse celle des deux années précédentes, probablement à cause du bon marché relatif de ce produit.

En suite de la demande accrue aussi bien que des séquelles de la dévaluation, et des conditions du marché international, les cours des sucres disponibles à la Bourse d'Anvers sont en hausse. L'écart favorable est de 36 francs pour les cristallisés, qui passèrent de 146 à 182 francs d'une extrémité de l'année à l'autre; il est de 30 francs pour les sucres bruts, qui

montèrent de 126 à 156 francs pendant la même période.

\* \* \*

Le marché des farines, toujours solidaire de celui de la matière première dont nous avons parlé plus haut, a été caractérisé par une irrégularité spéciale des achats. Les événements haussiers ont provoqué des demandes massives. Les périodes d'accalmie ont occasionné, par contre, une abstention complète.

TABLEAU XIX.

Rentabilité des meuneries.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire	Payement coupons	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice		Rentabilité du capital propre
									distribué	en % du capital versé	
1928 .....	41	121,5	2,963	6,5	0,238	69,8	0,3	69,5	32,7	26,8	57,2
1929 .....	41	155,3	3,790	5,8	0,154	66,7	0,2	66,5	36,4	23,4	42,8
1930 .....	42	253,9	6,045	5,2	0,260	43,8	1,1	42,7	28,3	11,1	16,8
1931 .....	38	245,1	6,450	1,2	0,069	45,0	0,4	44,6	29,3	11,9	18,2
1932 .....	41	249,2	6,078	1,7	0,103	38,9	2,0	36,9	30,7	12,3	14,8
1933 .....	40	250,0	6,250	2,1	0,129	26,6	0,5	26,0	14,6	5,8	10,4
1934 .....	44	251,6	5,718	1,8	0,107	29,6	1,6	28,0	18,2	7,2	11,1
1935 .....	43	(1) 92,5	2,151	1,4	0,086	29,1	—	29,1	19,8	21,4	31,4

(1) Diminution due à la liquidation d'une société d'un capital de 175 millions.

La situation des minoteries, au cours de 1935, s'avère particulièrement brillante (voir tableau XIX), bien qu'au début de l'année la situation semblât assez difficile. La valorisation des céréales, puis leur reprise sur le marché mondial, ont fait porter des fruits abondants aux pratiques suivies par les meuniers en matière de restriction de la production. Leurs accords, garantissant la liberté des prix de vente et la constitution d'un stock suffisant pour assurer le ravitaillement du pays, n'ont pas été défavorables au consommateur. Une sage conduite des affaires, un assainissement financier incontestable, un rationalisme du travail poussé très loin, ont mis les minoteries en état de travailler à des prix relativement bas, tout en gardant une marge de bénéfices.

Au cours de cette année, le consortium des meuneries a dû maintenir le soutien qu'il accorde depuis 1932 aux cultivateurs de froment, en incorporant dans la mouture des froments indigènes. C'est là une conséquence de la politique de soutien. La proportion de blé du pays utilisée fut portée de 10 à 15 p. c. fin septembre, et à 20 p. c. fin novembre. Ces quantités ont été notablement dépassées par les minoteries situées dans les centres de production et qui ont en général broyé constamment 20 à 25 p. c. de blé à partir d'octobre. A cet égard, il s'est dessiné un mouvement très accusé en faveur de la standardisation du froment indigène, condition que les meuniers

jugent indispensable avant d'incorporer dans leur production une proportion plus élevée de froment du pays. Jusqu'à ce jour, le blé communément fourni à la meunerie est d'un type irrégulier au point de vue de la qualité et de la propreté et d'un degré d'humidité plus élevé que celui des blés exotiques. La standardisation, à laquelle le Ministère de l'Agriculture pourra donner une forte impulsion, serait aussi favorable aux meuniers, obtenant des fournitures régulières et des lots réguliers, qu'aux agriculteurs, qui profiteront de prix plus intéressants sans devoir s'occuper de la valeur boulangère des blés.

\* \* \*

Sous l'effet de la crise, les caractéristiques essentielles de l'évolution à laquelle l'industrie brassicole est soumise, n'ont cessé de croître. Les petites entreprises disparaissent; la concentration n'a de cesse. Le nombre de brasseries en activité fléchit d'année en année, après avoir connu un arrêt en 1932, où dix d'entre elles furent éliminées, contre 62 l'année précédente et 75 en 1930. En 1933, 27 brasseries cessèrent leur activité; en l'année suivante, 85 furent dans le même cas; pendant l'année sous revue, plus de 130 entreprises cessèrent leur production, selon les chiffres du mois de novembre (voir tableau XX). Les

petites entreprises soutiennent malaisément la lutte contre les moyennes et les grandes, qui continuent à avoir une rentabilité, certes décroissante, mais encore très enviable (voir tableau XXI). Ceci n'empêche que même les grandes entreprises considèrent la chute des bénéfices comme une espèce d'éroulement. Ce n'est là cependant que la rançon de leurs propres erreurs, d'une surindustrialisation et surtout de la surcapitalisation qui a diminué la rentabilité de l'entreprise plus que proportionnellement à la chute du solde bénéficiaire total. En outre, l'intégration descendante pratiquée sur une grande échelle par l'établissement d'un réseau de débits, restaurants et exploitations qui deviennent les clients obligés de la brasserie, entraîne, en temps de crise, un accroissement des charges financières, des difficultés provenant de l'impossibilité dans laquelle se trouvent nombre de cafetiers, liés par des contrats de longue durée, de faire face à leurs engagements. En outre, la concentration provoque une décapitalisation industrielle assez coûteuse dont nous avons eu un nouvel exemple au cours

de 1935: l'absorption des Brasseries Bavaro-Belges par la Brasserie de Haecht entraînera la mise à la ferraille des installations de Bruxelles et d'Anvers, sans que la Brasserie de Haecht soit obligée de recourir à quelque extension. Il en résulte cependant un certain bien, puisque de cette façon on en arrivera peut-être à limiter l'outillage aux besoins réels du marché. Une autre cause de l'assainissement des bénéfices est l'extension de la vente des bières en bouteilles. Celle-ci devient de plus en plus importante au détriment de la vente en fûts. La clientèle bourgeoise préfère désormais la bière en bouteilles, dont la qualité est plus régulière. Les dépositaires et marchands préfèrent la fourniture de bières sous cette forme, lorsqu'ils ont un débit insuffisant. Ce changement oblige les brasseries à consacrer des investissements importants à l'achat ou la fabrication de bouteilles, casiers, etc. Il va sans dire que les résultats bénéficiaires de la vente à prix égal des bières en bouteilles ne sont pas en rapport avec ceux de la bière en fûts, à cause des frais de manutention.

TABLEAU XX.

## Brasseries, distilleries et fabriques de levure.

ANNÉES	BRASSERIES						DISTILLERIES						FABRIQUES DE LEVURE — Quantités produites (milliers de tonnes)
	Nombre de brasseries en activité	Quantités de farines impossibles (milliers de tonnes)	Bières produites	Bières importées	Bières exportées	Consommation	Nombre de distilleries en activité	Alcools et eaux-de-vie produits	Alcools et eaux-de-vie importés	Alcools et eaux-de-vie exportés	Consommation		
											alcools à bouche	alcools à usage industr.	
(milliers d'hectolitres)						(milliers d'hectolitres à 50°)							
1929 .....	1.631	205	15.377	196	19	15.553	31	501	28	171	249	134	16
1930 .....	1.556	227	16.662	228	10	16.880	32	461	28	180	258	108	14
1931 .....	1.494	226	18.377	212	10	18.579	32	385	24	141	222	110	14
1932 .....	1.484	221	15.558	156	8	15.707	34	334	19	105	184	121	14
1933 .....	1.457	198	14.067	113	6	14.774	21	323	11	89	97	161	14
1934 .....	1.372	193	14.717	95	5	14.806	19	381	10	157	97	164	13
1935 .....		191		92	7			397					

TABLEAU XXI.

## Rentabilité des brasseries.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé global	Capital versé moyen	Dette obligataire	Paiement coupons	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice		Rentabilité économique	Rentabilité de l'entreprise (moyen.)
									distribué	en % du capital versé		
1928 .....	106	179,0	1,689	4,5	0,003	53,1	0,8	52,3	18,4	10,2	28,6	29,2
1929 .....	111	228,8	2,060	21,4	1,026	79,5	0,6	78,9	39,2	17,1	32,0	34,4
1930 .....	148	381,9	2,580	26,8	1,283	110,5	1,5	109,0	51,4	13,4	27,6	28,5
1931 .....	142	449,7	3,170	16,9	1,085	164,7	2,1	162,6	52,9	11,7	35,2	36,1
1932 .....	146	485,5	3,325	29,3	1,888	140,6	7,3	133,3	54,4	11,2	26,2	27,4
1933 .....	150	503,6	3,357	29,1	1,882	125,4	1,6	123,8	69,0	13,7	23,6	24,5
1934 .....	163	523,2	3,210	42,7	2,632	108,6	15,0	93,6	66,9	12,7	17,0	17,8
1935 .....	153	563,8	3,685	39,3	2,329	100,5	9,6	90,9	60,9	10,8	15,4	16,1

La vente s'est encore rétrécie par rapport à 1934, s'il faut en croire le déchet de fabrication qui fut de 4.780.188 kilos, d'après les déclarations d'accises. Au premier abord, la chose semble paradoxale; le marché semblait bien disposé: reprise, tourisme florissant, réussite de l'Exposition internationale, clémence du temps. Les importations, elles-mêmes, ont déchu par suite de la sévérité des droits d'accise et se tiennent à un niveau très bas.

Cependant, il ne faudrait pas déduire de la réduction des déclarations que la diminution de la consommation fut tout à fait proportionnelle. Car de nombreux brasseurs ont mis sur le marché des bières de densité faible ou intermédiaire, ceci pour comprimer leurs prix aux fins de la concurrence, et, depuis la dévaluation, de manière à pouvoir maintenir une marge bénéficiaire suffisante sans hausser les prix.

Quoi qu'il en soit, la réduction de la consommation reste formidable. Depuis 1930, la brasserie belgo-luxembourgeoise a diminué ses déclarations de

38,5 millions de kilos, soit 16,4 p. c. Il y a à cela plusieurs raisons sur lesquelles on a déjà souvent attiré l'attention. D'abord la réduction du pouvoir d'achat, ce qui est prouvé par une forte régression des ventes dans les régions les plus atteintes, comme dans le Borinage, où la population ouvrière est très touchée par le chômage et la diminution des allocations. Ensuite par certaines transformations dans les habitudes de la clientèle: le succès des boissons gazeuses, limonades et eaux de table.

L'activité de la malterie continue à se ressentir de cette diminution de la consommation intérieure. Mais cette faiblesse a pu être compensée par de très importantes livraisons aux États-Unis, qui, depuis la suppression de la prohibition, sont devenus de forts consommateurs de bière, alors qu'ils ne sont pas encore à même de produire du malt en quantité suffisante.

De cette façon, la situation de la malterie belge fut plutôt favorable.

TABLEAU XXII.

Importations et exportations de boissons.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers d'hectolitres)				VALEURS (millions de francs)			
	Bières	Vins	Eaux-de vie et liqueurs	Total	Bières	Vins	Eaux-de vie et liqueurs	Total
<i>Importations :</i>								
1929.....	197	424	15	636	47,0	269	40,3	356
1930.....	228	399	15	642	54,7	236	38,4	329
1931.....	212	339	13	564	51,3	187	32,0	270
1932.....	156	312	10	478	35,0	137	21,4	193
1933.....	113	267	6	386	25,4	115	12,3	153
1934.....	95	247	5	347	20,6	98	11,9	130
1935.....	92	320	6	418	20,8	123	14,7	159
<i>Exportations :</i>								
1929.....	19	15	83	117	4,9	8	26,8	40
1930.....	10	7	89	106	3,3	4	23,3	31
1931.....	10	5	69	84	2,8	3	13,3	19
1932.....	8	4	52	64	1,8	2	8,0	12
1933.....	6	6	44	56	1,4	3	6,3	11
1934.....	5	5	77	87	1,-	2	10,3	13
1935.....	7	4	71	82	1,6	3	10,0	15

Postions tarifaires : Bières : n° 259; vins : n° 265; eaux de vie et liqueurs : nos 266 et 267.

TABLEAU XXIII.

Rentabilité des distilleries d'alcool.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire	Payement coupons	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice		Rentabilité de l'entreprise (moyen.)
									distribué	en % du capital versé	
1928.....	19	44,2	2,327	0,080	0,006	3,4	2,1	1,2	1,4	3,1	2,7
1929.....	12	21,4	1,783	0,080	0,006	5,3	—	5,3	1,5	6,3	24,7
1930.....	14	36,2	2,586	0,080	0,005	9,0	—	9,0	5,3	14,5	24,8
1931.....	15	39,1	2,607	—	—	5,3	0,4	4,9	2,5	6,3	12,5
1932.....	16	42,1	2,631	—	—	3,3	0,5	2,9	2,3	5,5	6,9
1933.....	16	42,1	2,631	—	—	2,5	1,1	1,5	3,0	7,2	3,6
1934.....	15	42,0	2,800	—	—	1,7	1,8	0,1	1,4	3,3	0,2
1935.....	17	42,3	2,488	—	—	1,6	0,3	1,3	1,3	3,1	3,1

La réduction du nombre de distilleries continue. Mais on constate une amélioration notable de leur situation. La production d'alcools et d'eaux-de-vie s'est encore relevée par rapport à 1934. Au cours de cette année, la consommation intérieure est restée au niveau de l'an précédent. Les exportations se sont redressées nettement, les prix de même. Il s'ensuit que la rentabilité des distilleries a augmenté dans de notables proportions et replacé cette industrie dans des conditions plus favorables. Cependant, les accords belgo-luxembourgeois, arrivés à échéance le 31 décembre 1933, et prorogés sans modifications, laissent les producteurs luxembourgeois dans une situation privilégiée.

\* \* \*

La situation de la maïserie belge n'a pas subi de changements encourageants en 1935. Les exportations sont réduites à moins d'un cinquième du tonnage normalement exporté, qui représentait jadis environ un tiers de sa production totale. Encore les exportations ne restent-elles possibles qu'à des prix excluant tout bénéfice, dans les cas où les acheteurs de naguère n'ont pas fermé leurs portes. La France notamment, qui était le principal importateur des tourteaux et des huiles, a instauré des droits tellement prohibitifs et des mesures de contingentement si strictes qu'il n'a pas été possible de lui vendre un kilo. Par contre,

ce pays continue à nous vendre huiles et tourteaux de toute nature, la protection étant inopérante à cet égard.

Cependant, les tourteaux de maïs, dont la production a été réduite, ont pu être écoulés dans des conditions normales en Belgique. Les huiles de maïs trouvèrent un marché sensiblement plus favorable qu'au cours de 1934, pendant le second semestre de l'année sous revue. Nos farines et autres produits finis du maïs furent arrêtés à l'exportation, et partiellement supplantés sur le marché intérieur par les brisures de riz, librement importées en Belgique.

A tout prendre, la maïserie n'a guère profité de la dévaluation sur le marché extérieur. Et la clientèle belge s'est abstenue, pendant un certain temps, par suite de la hausse des prix, consécutive à la majoration des matières premières achetées en devises étrangères et qui entrent, pour les trois quarts au moins, dans le prix des produits fabriqués.

\* \* \*

Nous avons déjà fait ressortir la situation favorable des fabriques de margarine et autres beurres artificiels, telle qu'elle ressort du tableau xxiv. Depuis 1929, bien que l'exportation soit allée en s'amenuisant, le nombre de fabriques en activité n'a cessé de croître et leur production d'atteindre des niveaux très élevés.

TABLEAU XXIV.

Fabriques de margarine et autres beurres artificiels.					Vinaigreries et fabriques d'acide acétique.				
ANNÉES	Nombre de fabriques en activité	Production	Consom- mation	Exportation	Nombre de fabriques en activité	Production	Importation	Exportation	Consom- mation
		(milliers de tonnes)				(milliers d'hectolitres)			
1929.....	15	49,3	47,3	5,1	57	253	182	16	410
1930.....	16	44,3	43,4	4,7	48	237	144	24	357
1931.....	25	34,9	35,4	2,9	52	237	102	42	297
1932.....	24	28,2	29,2	1,2	50	336	45	69	312
1933.....	26	34,7	36,2	0,6	48	390	98	63	425
1934.....	31	38,2	38,0	0,4	45	393	71	71	393
1935.....		45,8	45,6	0,4					

Les vinaigreries et fabriques d'acide acétique ont continué à augmenter leur production au cours de 1935, bien que le nombre de fabriques en activité ait diminué derechef.

Par suite de la dévaluation, beaucoup de grossistes ont fait des achats spéculatifs importants de conserves de légumes. Les ventes à l'intérieur ont été un peu plus actives, mais sans doute en grande partie par suite de la reconstitution des stocks, avant la hausse. Quant à l'exportation, ce sont plus les contingentements que les droits d'entrée et les prix qui

nous empêchent d'améliorer sérieusement notre chiffre d'affaires. La concurrence sur le marché national reste d'ailleurs très âpre. Les prix sont restés sensiblement les mêmes que ceux de l'année dernière, bien que l'on ait eu, par suite de la dévaluation, une hausse du fer-blanc. Seuls les prix des petits pois extra-fins ont été en augmentation nette par suite de la récolte déficitaire. Rappelons l'acquisition, par deux firmes de conserves alimentaires, d'un matériel italien permettant de produire les conserves de tomates de qualité égale à celles de la firme napolitaine Cirio, qui

avait pour ainsi dire le monopole du marché. Le succès de cette production est d'une importance capitale pour la culture des primeurs en particulier.

L'industrie des conserves de viande a subi des transformations. Des mesures de protection, prises en faveur de la fabrication de conserves de viande de porc ou à base de cette viande, ont fermé la voie aux importations qui s'étaient déjà considérablement réduites au cours de l'année précédente, par suite du mouvement des prix. Il en est résulté une adaptation d'outillage à laquelle se sont soumis une vingtaine d'établissements.

\* \* \*

TABLEAU XXV.

**Indices des prix de gros  
des produits destinés à l'alimentation.**  
Base : 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	658	528	472	449	397	426
Février .....	618	520	470	427	380	401
Mars .....	603	528	477	408	372	393
Avril .....	635	543	482	416	367	478
Mai .....	609	529	466	408	372	484
Juin .....	605	542	469	424	388	492
Juillet .....	604	525	456	402	417	481
Août .....	595	504	452	404	437	476
Septembre ...	561	501	464	408	447	501
Octobre .....	585	502	461	399	437	519
Novembre ....	554	498	456	399	433	520
Décembre .....	543	492	443	399	428	514
Moyenne .....	597	518	464	412	406	474

Les prix de gros des produits destinés à l'alimentation accusent une hausse continue depuis la dévaluation, alors que depuis septembre 1934, ils n'avaient cessé de décroître. En fin d'année, ils avaient atteint le niveau moyen de 1931. La hausse, par rapport à 1934, est de 68 points ou 16,7 p. c. (voir tableau xxv). Ceci s'explique en grande partie par le change défavorable auquel sont soumis nos achats de matières premières étrangères, mais aussi par suite de la hausse des prix mondiaux.

\* \* \*

Depuis le mois d'avril, la reprise a entraîné une diminution du nombre des journées perdues. Cependant, les résultats totaux relatifs au chômage dans les industries alimentaires accusent une recrudescence du fléau. Celle-ci est entièrement imputable à la situation déplorable du premier trimestre, pendant lequel le chômage a atteint, dans ce secteur industriel, des

proportions qu'il n'avait pas eues depuis lors. Il convient de remarquer que l'intensité du chômage, qui est allé croissant depuis 1933, est causée en partie par l'accroissement du nombre d'ouvriers venant d'ailleurs et qui ont cherché à s'employer dans les industries alimentaires.

TABLEAU XXVI.

**Le chômage dans les industries alimentaires.**

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1925 .....	14.471	92	184	1,9		45
1926 .....	13.601	111	243	0,7	1,6	55
1927 .....	12.547	149	256	1,0	1,8	72
1928 .....	13.688	90	157	0,6	1,1	43
1929 .....	14.274	114	153	0,8	1,0	42
1930 .....	15.196	229	302	1,5	2,0	90
1931 .....	16.480	729	709	4,8	4,6	287
1932 .....	17.309	1.367	1.405	14,3	8,6	524
1933 .....	20.884	1.655	1.759	8,2	8,7	575
1934 .....	22.125	1.953	2.277	9,0	10,6	694
1935 .....	22.555	2.231	1.758	9,8	7,8	717

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	74	272	500	656	620	869
Février .....	85	342	512	728	738	879
Mars .....	80	308	499	672	755	825
Avril .....	80	251	534	610	748	681
Mai .....	50	210	498	518	738	727
Juin .....	53	266	570	581	708	690
Juillet .....	92	306	559	519	672	686
Août .....	73	252	553	553	675	612
Septembre ...	91	245	579	560	690	612
Octobre .....	94	317	418	450	647	602
Novembre ....	126	308	522	505	582	694
Décembre .....	179	367	545	550	754	722
Moyenne .....	90	287	524	575	694	717

La statistique du commerce extérieur de ce groupe d'industries accuse un étranglement aussi bien à l'importation qu'à l'exportation : un repliement du marché intérieur sur lui-même.

TABLEAU XXVII.

**Importations et exportations de produits  
des industries alimentaires, boissons, tabacs.**  
(Section IV du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
<i>Importations :</i>						
Janvier ....	38	58	38	75	75	56
Février ....	33	56	32	63	67	60
Mars .....	63	65	42	88	78	57
Avril .....	44	46	37	73	60	69
Mai .....	50	46	49	89	60	73
Juin .....	41	45	46	71	61	64
Juillet .....	36	40	55	60	52	73
Août .....	42	51	45	70	57	67
Septembre .	44	42	40	78	59	69
Octobre ...	72	89	81	74	79	95
Novembre..	74	71	74	71	70	104
Décembre .	85	54	56	81	65	90
L'année (*).	620	664	596	894	784	876
<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	21	20	16	34	33	28
Février ....	24	13	13	38	25	22
Mars .....	26	17	18	41	31	25
Avril .....	17	15	17	30	27	31
Mai .....	22	13	13	38	23	26
Juin .....	24	17	13	38	27	26
Juillet .....	25	24	16	36	35	33
Août .....	19	18	12	32	28	28
Septembre .	20	19	13	33	32	26
Octobre ...	23	23	19	31	28	39
Novembre..	39	21	24	42	29	38
Décembre .	34	18	19	46	28	35
L'année (*).	296	220	193	443	349	359

(\* Remarque : les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

En général, l'amélioration de la situation est sensible. Elle nous est apparue dans les tableaux du rendement des brasseries, des meuneries, des distilleries. Elle se traduit également dans le tableau XXIX relatif aux autres industries alimentaires. La rentabilité s'est accrue nettement. Les pertes sont en régression. Le bénéfice total progresse.

## B. — LA PÊCHE MARITIME.

L'industrie de la pêche maritime tend à retrouver son équilibre depuis la dépression profonde de 1932. D'après les statistiques de la Minque d'Ostende, les apports de poisson frais, non compris le hareng guai, l'esprot et la crevette, ont atteint 10,4 p. c. en plus; et la masse des prix obtenus est en hausse de 19 p. c. Le prix moyen au kilo de ce poisson de mer de pêches belges a été de fr. 3,62 contre fr. 3,39 en 1934.

Au cours de l'année 1935, le Conseil supérieur de la Pêche maritime a poursuivi les négociations en vue d'aboutir, en ce qui concerne la réglementation des importations, à un accord donnant satisfaction autant aux armateurs qu'aux poissonniers de l'intérieur du pays.

Le contingentement instauré depuis le début de 1933, complété par la perception, depuis le 1<sup>er</sup> février 1934, d'une taxe sur les licences, a amélioré considérablement la situation de la pêche, mais a, par contre, jeté la perturbation dans le grand commerce du poisson.

Non seulement l'importation de poisson de mer est tombée jusqu'à 50 p. c. en dessous de la moyenne des importations de 1930-1931, mais ces mesures ont dans certains cas privé l'importateur de l'entière liberté du choix de son fournisseur.

TABLEAU XXVIII.

## Importations et exportations de préparations diverses.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Préparations de viandes et de poissons	Conserves de légumes	Beurres artificiels	Malt	Préparations de viandes et de poissons	Conserves de légumes	Beurres artificiels	Malt
<i>Importations :</i>								
1929.....	46,4	6,5	3,1	13,7	292	43,9	27,9	56,5
1930.....	43,5	5,8	3,7	27,7	311	32,8	31,9	73,8
1931.....	41,3	5,8	3,4	21,3	205	30,8	27,6	51,4
1932.....	41,4	5,3	2,2	18,5	206	25,5	15,1	42,3
1933.....	45,3	5,8	2,1	14,7	196	26,3	11,6	27,7
1934.....	35,9	4,7	1,9	13,2	110	24,-	8,-	21,7
1935.....	37,5	5,9	0,5	14,6	143	41,6	2,2	25,5
<i>Exportations :</i>								
1929.....	4,5	13,6	5,1	0,9	77	76,7	44,8	2,5
1930.....	4,9	11,0	4,7	0,6	93	61,5	42,6	1,3
1931.....	6,1	12,8	2,9	4,0	88	63,5	22,5	6,5
1932.....	3,2	7,3	1,3	4,1	57	33,4	8,6	5,9
1933.....	2,8	6,7	0,6	4,0	49	28,0	3,5	5,9
1934.....	3,2	7,2	0,4	7,3	41	28,3	2,3	8,8
1935.....	2,9	8,3	0,4	50,9	27	31,9	2,6	70,0

Positions tarifaires : Préparations de viandes et de poissons : 209 à 219; conserves de légumes : 233 et 234; beurres artificiels : 245; malt : 52.

TABLEAU XXIX.

## Rentabilité des autres industries alimentaires.

(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire	Payement coupons	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice		Rentabilité de l'entreprise (moyen.)
									distribué	en % du capital versé	
1928	126	228,5	1,814	2,0	0,018	27,5	7,5	20,0	11,4	4,9	8,7
1929	138	242,5	1,757	1,4	0,010	48,7	10,7	38,0	25,6	10,5	15,6
1930	139	331,0	2,381	6,4	0,110	80,9	6,7	74,2	29,9	9,0	22,4
1931	200	480,0	2,400	2,7	0,166	96,9	18,6	78,3	50,6	10,5	16,3
1932	212	504,3	2,378	5,5	0,364	81,5	21,2	60,3	44,9	8,9	11,9
1933	204	489,0	2,397	39,1	2,215	57,3	22,0	35,3	32,8	6,7	7,2
1934	214	498,1	2,327	36,1	2,051	56,8	24,7	32,1	36,6	7,3	6,4
1935	210	467,6	2,227	38,0	2,188	58,4	16,7	41,7	36,0	7,7	8,9

TABLEAU XXX.

## La flottille de pêche et le produit de la vente de poisson à la minque d'Ostende.

ANNÉES	CHALUTIERS OU NAVIRES A VAPEUR		NAVIRES ET GRANDES CHALOUPES A VOILES		CHALOUPES A MOTEUR		POISSONS DE PROVENANCE ÉTRANGÈRE (milliers de francs)	DIVERS (Vente de petits poissons et poissons du pays, ainsi que de poissons d'eau douce) (milliers de francs)	TOTAUX	
	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)			Apports totaux (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)
1929	9.310	31.445	205	818	5.501	24.476	214	978	15.345	57.930
1930	6.313	23.540	49	215	6.705	30.472	532	830	13.528	56.432
1931	5.458	15.807	20	103	7.867	33.763	664	647	13.916	50.983
1932	5.396	12.540	1	5	10.355	37.492	676	522	16.273	51.236
1933	6.251	12.981	—	—	12.984	49.231	505	441	19.900	63.157
1934	5.281	12.864	—	—	12.449	47.268	159	350	18.033	60.641
1935	6.271	16.672	—	—	13.560	55.217	61	218	19.914	72.169

Au cours de l'année 1935, les débats ont principalement porté sur l'opportunité du maintien de la taxe sur les licences. Cette demande émanant des importateurs est basée sur la double constatation d'une augmentation progressive du prix du poisson, surtout depuis la dévaluation, et du recul constaté dans la consommation.

A quoi les armateurs répondent que, depuis que le contingentement existe, les prix n'ont plus jamais atteint le niveau de ce qu'ils étaient en 1931. Quant à la diminution constatée dans la consommation, il est difficile de déterminer jusqu'à quel point elle a été influencée par les prix.

La question de la réglementation de la pêche au hareng a également été agitée. Chaque année, durant la saison de cette pêche, le marché souffrait d'un manque d'approvisionnement dû au fait que trop de bateaux s'y consacraient, délaissant la pêche en haute mer. Sur ce point, on en est arrivé à un accord. Dorénavant, les bateaux de pêche munis d'un moteur de plus de 200 chevaux devront pratiquer la pêche au poisson, à l'exclusion du hareng. Tous les autres seront partagés en deux catégories, dont la moitié

pratiquera à tour de rôle la pêche au hareng et la pêche aux autres poissons.

Les pêches spéciales ont donné des résultats inégaux.

Le rendement de la pêche à l'esprot a encore été plus médiocre que celui enregistré l'année précédente.

La nouvelle campagne, commencée au mois de novembre 1935, semble devoir être quelque peu meilleure. Les apports jusqu'au 31 décembre 1935 s'élèvent à 425.301 kilos contre 217.564 kilos et le prix moyen au kilo s'établit cette année à fr. 1,16 contre fr. 1,02.

La pêche au hareng guai, qui s'est poursuivie de décembre 1934 jusqu'à la fin de février 1935, a donné des résultats très intéressants au point de vue des apports, qui ont atteint le total de 12.236.990 kilos en 836 pêches, soit une moyenne jamais égalée de 14.638 kilos par voyage.

Quant au prix, qui, pour la campagne 1933-1934, était encore de fr. 0,75 au kilo, il tomba cette année à fr. 0,32. Les difficultés rencontrées dans le règlement des exportations vers l'Allemagne et les mesures de contingentement prises par la Hollande sont grandement cause de cet effondrement des prix.

La statistique de la pêche au hareng frais au cours des trois dernières années s'établit comme suit :

ANNÉES	Kilos	Produits	Prix moyen au kilo
1935 .....	844.050	2.070.740,—	2,45
1934 .....	944.150	1.825.392,50	1,93
1933 .....	2.041.500	2.705.149,—	1,33

La légère régression des apports en 1935 a été compensée par une amélioration sensible du prix de vente.

Au cours de l'année 1935, 956.499 kilos de crevettes ont été mis en vente à la Minque d'Ostende, atteignant le prix total de fr. 4.376.995,50. Le prix moyen de l'année s'établit à fr. 4,57 le kilo.

Les expériences ostréicoles tentées au littoral ne donnent pas lieu à des prévisions très optimistes.

Les résultats des expériences en cours depuis déjà plusieurs années au bassin de commerce, à Nieuport, n'ont pas répondu aux espérances. Le but recherché est non pas d'engraisser du naissain importé, mais bien d'obtenir la reproduction sur place.

Les essais de culture dans le bassin de chasse d'Ostende ne sont pas plus concluants. Comme à Nieuport, les huîtres accusent une très forte mortalité.

Mais comme le rapport présenté par la Commission d'Ostréiculture concluait, sous certaines réserves

quant à la pureté des eaux du bassin d'Ostende, à la possibilité de cette culture, il a été décidé de poursuivre l'étude de cette question.

Il apparaît dès à présent que la culture huîtrière sera toujours sujette à de nombreux aléas. Dans les autres pays où elle est pratiquée depuis longtemps, les mécomptes sont nombreux.

#### C. — LE COMMERCE DES DENRÉES COLONIALES.

Nos importations de denrées coloniales et d'épices sont en régression. Les prix de ces produits accusent, dans l'ensemble, une tendance favorable depuis le mois d'avril. Le café, le cacao sont en hausse. On constate surtout que les débarquements de cafés ont fortement augmenté depuis deux ans; la part de ces débarquements représentée par les importations originaires d'Afrique (c'est-à-dire presque exclusivement du Congo belge) s'est considérablement relevée. Alors que les cafés importés d'Afrique à Anvers atteignaient 30.000 sacs en 1930, ce chiffre se releva graduellement, en passant par 67.000 sacs en 1931, 98.000 en 1932, 138.000 en 1933, pour atteindre ensuite un niveau oscillant autour de 205.000 sacs.

Quant aux fruits exotiques (voir tableau xxxii), leur consommation diminue graduellement, à cause d'une réduction constante depuis trois ans, de l'emploi de citrons, oranges et autres fruits de même genre.

TABLEAU XXXI. Importations de denrées coloniales et épices.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Riz (pelé)	Café (non torréfié)	Cacao	Epices	Total	Riz (pelé)	Café (non torréfié)	Cacao	Epices	Total
1929 ...	39,7	39,3	7,9	0,8	87,7	85,1	546	75,1	20,4	726,6
1930 ...	47,5	47,5	7,3	0,8	103,1	94,0	455	61,4	14,6	625,0
1931 ...	61,2	61,0	11,2	0,8	134,2	71,4	367	59,5	11,2	509,1
1932 ...	54,8	51,4	10,1	0,8	117,1	48,3	345	39,5	8,2	441,0
1933 ...	55,9	39,7	7,2	0,8	103,6	42,7	236	26,8	6,7	312,2
1934 ...	60,4	47,6	8,9	0,7	117,6	39,5	229	29,0	7,0	304,5
1935 ...	42,1	48,9	9,3	0,8	101,1	43,9	257	35,9	9,1	345,9

Positions tarifaires : Riz : 51G; café : 63A; cacao : 62A; épices : 64.

TABLEAU XXXII. Importations de fruits exotiques.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Bananes	Citrons, oranges et similaires	Dattes et figues	Raisins secs	Total	Bananes	Citrons, oranges et similaires	Dattes et figues	Raisins secs	Total
1929 ...	16,6	39,5	3,9	6,2	66,3	54,1	76,9	12,7	29,7	173
1930 ...	21,0	71,7	3,6	5,9	102,3	62,5	133,1	11,1	27,0	234
1931 ...	30,5	71,9	4,2	6,0	112,6	79,8	126,2	11,4	31,0	249
1932 ...	37,4	71,2	4,0	5,7	118,3	74,3	102,5	9,0	25,3	211
1933 ...	25,4	81,8	3,3	4,4	114,9	47,6	97,6	6,9	13,5	166
1934 ...	25,8	76,0	3,8	4,8	110,4	41,7	60,1	7,3	12,5	122
1935 ...	29,0	67,0	3,7	5,8	105,5	51,1	60,9	8,4	18,8	139

Positions tarifaires : bananes, no 76; citrons, oranges et similaires, no 78; dattes et figues, nos 79 et 80; raisins secs, no 88a.

### Troisième Partie

# LES TRANSPORTS ET LE TOURISME

## I. — LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER

La reprise de l'activité économique se reflète avec précision dans la statistique des transports par chemin de fer, qui, avec celle de la consommation d'électricité, est l'indice le plus sensible de l'évolution du pays. Elle révèle une amélioration du trafic, tant au point de vue des voyageurs qu'à celui des marchandises.

TABLEAU I. **Activité générale de la Société Nationale des chemins de fer belges.**  
Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

ANNÉES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITA- TION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordi- naires	Ensemble			
1929.....	865	2.602	80	3.547	3.067	480	86,46
1930.....	975	2.483	71	3.529	3.208	320	90,93
1931.....	887	2.157	67	3.091	3.024	67	97,84
1932.....	747	1.653	52	2.452	2.620	— 168	106,87
1933.....	751	1.527	52	2.330	2.343	— 13	100,57
1934.....	711	1.456	48	2.215	2.263	— 48	102,16
1935.....	754	1.412	48	2.214	2.135	79	96,45

Le nombre de voyageurs est en accroissement de 3,5 p. c.; celui des voyageurs-kilomètres, de 9,5 p. c. Ceci peut être considéré à bon droit comme la résultante de l'amélioration des affaires tout d'abord, mais aussi de la recrudescence du tourisme, qui fut si florissant au cours de l'Exposition Internationale de Bruxelles. Sont caractéristiques de cette situation l'accroissement des voyageurs-kilomètres, qui est, pour les voyageurs de troisième classe avec billets ordi-

naires, de 15 p. c. environ par rapport à l'année précédente, et l'augmentation des voyages en société, qui atteignit plus de 40 p. c. Après la clôture de l'Exposition, l'amélioration, bien que moindre, a persisté. Mettons en rapport avec ceci le fait que l'accroissement des voyageurs-kilomètres avec abonnements ouvriers dépassa 6 p. c. C'est la première fois depuis la crise qu'on a enregistré un mouvement aussi encourageant.

TABLEAU II. **Statistique du trafic.**  
Trafic général

ANNÉES	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES					
	Nombre (milliers)	Voyageurs- kilom. (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-kilom. (millions) (1)				
				Service interne belge	Service mixte	Service international	Transit	Total
1929.....	238.094	6.477	88.313	3.023	699	3.304	1.360	8.386
1930.....	235.735	6.501	79.596	2.649	504	2.782	1.197	7.132
1931.....	222.222	5.810	69.523	2.305	430	2.444	847	6.027
1932.....	190.873	5.157	55.597	1.760	—	1.831	943	4.534
1933.....	185.192	5.058	55.157	1.755	—	1.760	925	4.440
1934.....	167.894	4.698	56.203	1.874	—	1.689	920	4.483
1935.....	173.791	5.161	58.669	2.043	—	1.850	864	4.757

(1) Jusqu'en 1931, les statistiques donnent la répartition du trafic d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, les chiffres indiquent la répartition d'après les frontières du pays.

Le tonnage de grosses marchandises transportées est en léger progrès. Il atteint 58 millions de tonnes contre 56 l'année précédente. Le tonnage kilométrique s'est très notablement amélioré, bien qu'il y eût un recul de 6 p. c. dans le transit. Le service international seconda l'expansion du service interne belge, déjà amorcée au cours de l'année précédente. Les tableaux III, IV et V décomposent le mouvement des marchandises à ce double point de vue. En transports de marchandises en service interne, l'avance est générale, sauf pour les produits agricoles et alimentaires. A cet égard, tous les efforts faits par la Société nationale des Chemins de fer belges, qui avaient collaboré aux progrès de 1933, n'ont plus porté de fruits. Il semble que le transport par camions offre de plus appréciables avantages. Nous avons déjà signalé la liaison directe établie entre les producteurs de betteraves et les sucreries par des camions. En

interprétant ces chiffres, on ne peut cependant pas négliger le fait que la récolte de betteraves fut de 15 p. c. inférieure à celle de 1934.

En service international, il y a un accroissement très considérable pour les minerais.

Cette amélioration se reflète dans la situation financière de la Société. Le coefficient d'exploitation de l'année est redevenu favorable, après trois années de constant déficit. Cependant, l'ensemble des recettes reste au niveau de l'année précédente. Par contre, par une politique financière sévère, les dépenses ont encore pu être comprimées. De cette façon, un boni de 79 millions a remplacé un déficit de 48 millions. Cet excédent ne suffit pas encore à couvrir les intérêts des capitaux empruntés. C'est pourquoi la société agit avec la plus grande prudence, finançant ses travaux au moyen des fonds qu'elle possède, dans toute la mesure du possible.

TABLEAU III.

Transports de marchandises en service interne belge (1).

ANNÉES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graines et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	Totaux
1930 .....	4.970	13.509	817	3.409	6.042	7.187	420	1.581	555	3.329	41.819
1931 .....	4.245	13.622	398	2.884	4.820	6.027	304	1.410	543	2.655	36.906
1932 .....	3.356	12.175	65	1.051	2.461	3.546	107	696	278	1.796	25.531
1933 .....	2.978	12.978	65	984	2.509	4.078	111	691	246	1.855	26.495
1934 .....	3.325	16.153	107	1.409	3.134	5.577	116	871	291	2.574	33.557
1935 .....	2.978	17.323	125	1.610	3.230	6.065	141	964	298	2.657	35.391

(1) Jusqu'en 1931, le trafic est réparti d'après les frontières du réseau; à partir de 1932, d'après les frontières du pays.

TABLEAU IV.

Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
- B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
- C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

ANNÉES	A		B	C		A + C	
	wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers		wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers	wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers
(milliers de wagons)							
1929 .....	6.217	—	1.581	2.176	—	8.393	—
1930 .....	5.712	—	1.352	1.863	—	7.575	—
1931 .....	5.170	—	1.356	1.507	—	6.677	—
1932 .....	4.347	—	1.173	1.095	—	5.442	—
1933 .....	4.268	4.358	1.219	990	1.090	5.258	5.448
1934 .....	4.138	4.235	1.229	935	1.037	5.073	5.272
1935 .....	4.400	4.501	1.375	903	1.016	5.303	5.516

TABLEAU V.

## Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

ANNÉES	NOMBRE DE TONNES (milliers) (1)								
	Charbons			Produits métallurgiques			Minerais		
	Service interne belge	Service international	Transit	Service interne belge	Service international	Transit	Service interne belge	Service international	Transit
1929.....	19.271	7.207	6.012	5.512	3.780	378	1.387	5.438	1.263
1930.....	16.288	6.599	5.243	4.741	3.624	385	1.145	4.687	1.007
1931.....	16.211	6.832	4.041	3.954	3.074	251	658	4.201	799
1932.....	14.647	5.982	2.367	1.476	2.386	1.849	147	3.812	51
1933.....	15.635	5.478	2.098	1.418	2.336	1.870	156	3.656	102
1934.....	16.153	4.757	2.010	1.409	2.564	1.988	107	3.919	165
1935.....	17.323	4.877	1.990	1.610	2.556	1.806	125	4.606	217

(1) Jusqu'en 1931, les statistiques donnent la répartition du trafic d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, les chiffres indiquent la répartition d'après les frontières du pays.

Le renouvellement des voies et du matériel va bon train. Le parc des locomotives s'est vu adjoindre quinze unités servant aux trains à voyageurs; celui des automotrices continue à s'élargir. L'effectif des voitures s'est accru d'unités métalliques confortables, remplaçant au fur et à mesure les voitures de bois de type ancien.

L'électrification de la ligne Bruxelles-Anvers, tout en ayant donné lieu à certaines difficultés techniques, a procuré satisfaction. Mais il ne semble pas qu'il en soit résulté un accroissement du trafic. Le coût d'une telle entreprise est la principale pierre d'achoppement et il devrait être nettement établi qu'elle sera bénéficiaire avant d'étendre l'expérience.

La question de la coordination des transports s'est posée avec acuité au cours de l'année 1935. Ce n'est cependant que durant 1936 que le Gouvernement s'est engagé dans cette voie. Cependant, toute intervention de l'Etat en cette matière provoque de vives réactions à cause de situations de fait qui avaient valeur, aux yeux de leurs détenteurs, de droits acquis. « Il fallait trouver une solution — ainsi

s'exprime le Rapport sur les pouvoirs spéciaux — qui, tout en faisant primer les considérations d'intérêt économique général, ne fût point en opposition avec nos conceptions traditionnelles de respect et des droits et de l'initiative des particuliers. » On a donc essayé une solution « prudente, tournée vers l'avenir, respectueuse des situations acquises, et formant compromis entre les multiples intérêts en cause ».

Il ne s'agit, à tout prendre, que d'enrayer la concurrence potentielle. L'arrêté royal n° 248, du 5 mars 1936, implique pour les exploitants la demande d'autorisations de transporter, pour compte d'autrui, au moyen de véhicules automobiles ou à traction mécanique ne circulant pas sur rails. L'Office des transports par route sera chargé de délivrer ces autorisations; les exploitants qui se croient lésés dans leurs intérêts peuvent introduire un recours auprès d'une commission d'appel. Cette réglementation s'inspirera des besoins réels du trafic et du souci de donner aux usagers les plus larges facilités, tout en évitant une surabondance de moyens de transports qui pourrait nuire aux intérêts de la collectivité.

## II. — LES TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

La situation de notre marine marchande ne s'est pas, dans ses grandes lignes, modifiée depuis l'an dernier. En inscrivant au budget extraordinaire, depuis 1934, un subside en faveur des armements, le Gouvernement a permis à ces derniers non seulement de maintenir en service le tonnage resté jusqu'alors en activité, mais aussi de remettre en exploitation une partie considérable des bâtiments qui avaient dû être désarmés par suite de la continuation de la crise. C'est ainsi que la moyenne annuelle des navires désarmés dans le port d'Anvers a diminué très nettement (v. tableau VI).

L'intervention, loin d'avantager les entreprises bénéficiaires de ces subsides, accordée sous la forme de crédits momentanés, tend à accroître leur endettement.

Le regain d'activité du mouvement de la navigation maritime, sensible depuis 1933, s'est encore accentué au cours de l'année sous revue. L'amélioration provient en ordre principal du port d'Anvers et, à un degré moindre, des ports de Zeebrugge et d'Ostende, tandis qu'il y eut un recul partout ailleurs (voir tableau IX).

Pendant l'année 1935, il est entré au port d'Anvers 11.125 navires jaugeant ensemble 22 millions de tonnes, ce qui constitue un accroissement respectivement de 8 et de 7,3 p. c. Les statistiques relatives au classement d'après le pavillon des bâtiments mettent en évidence la prédominance des navires allemands, anglais et français. Quant à leur classification selon la provenance, aucun changement appréciable n'est à signaler depuis quelques années : l'Angleterre et les Pays-Bas se partagent 60 p. c. du nombre total des navires entrés.

TABLEAU VI.

Navires désarmés au port d'Anvers (à fin de mois).

Source : Administration du port d'Anvers.

PÉRIODES	NOMBRE DE NAVIRES		TONNAGE NET (milliers de tonnes de jauge)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges
1931 Janvier ...	40	—	137	—
Juillet ....	65	—	202	—
1932 Janvier ...	87	49	288	133
Juillet ....	103	60	312	169
1933 Janvier ...	69	45	243	114
Juillet ....	65	41	195	106
1934 Janvier ...	44	27	164	70
Février....	45	26	167	66
Mars .....	42	24	157	59
Avril .....	38	22	141	55
Mai .....	38	22	144	58
Juin .....	42	26	153	68
Juillet ....	36	22	128	53
Août.....	34	20	127	53
Septembre.	32	19	126	55
Octobre ...	31	19	120	56
Novembre .	31	21	108	58
Décembre .	31	22	104	59
1935 Janvier ...	27	17	95	46
Février....	25	17	71	46
Mars .....	25	18	73	52
Avril .....	26	19	76	55
Mai .....	20	14	57	38
Juin .....	19	14	56	40
Juillet ....	20	14	58	41
Août.....	19	14	58	43
Septembre.	22	18	69	57
Octobre ...	15	11	49	37
Novembre .	12	9	46	34
Décembre .	8	5	27	19

TABLEAU VII.

Situation de la flotte marchande belge.

Source : Publications de l'Administration de la Marine.

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES	TONNAGE BRUT (milliers de tonnes de jauge)	TONNAGE NET (milliers de tonne de jauge)			
			Bateaux à vapeur	Bateaux à moteur	Bateaux à voile	Totaux
1930.....	142	503	309	37	2	348
1931.....	141	500	308	37	2	347
1932.....	121	429	257	37	—	294
1933.....	106	380	222	37	—	259
1934.....	100	363	210	37	—	247
1935.....	95	347	206	37	—	243

TABLEAU VIII.

## Armements et navires.

Source : *Rapport de l'Union des Armateurs belges.*

MEMBRES DE L'UNION DES ARMATEURS BELGES	NOMBRE DE NAVIRES		TONNAGE			
			Brut		Net	
	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Armement Deppe, S. A.....	29	29	92.464	92.464	65.908	65.908
Armement L. Hermans, S. A. ....	6	6	4.380	4.380	2.947	2.947
Belgian Gulf Oil Company, S. A. ....	5	4	31.328	26.706	20.091	17.150
Compagnie Dens-Océan, S. A. ....	7	4	20.354	9.776	14.934	6.752
Compagnie Maritime Belge (Lloyd Royal), S. A. ....	31	31	169.253	169.253	113.430	113.434
Compagnie Royale Asturienne des Mines, S. A. ....	1	1	1.208	1.212	819	814
Geurts, René .....	1	1	969	969	664	662
Handel en Scheepvaart, S. A. ....	2	2	1.478	1.478	912	914
S. A. American Petroleum Company .....	2	2	17.422	17.422	11.834	11.836
S. A. Armement Purfina et Purfina Maritime .....	2	2	10.986	10.986	7.176	7.171
S. A. John Cockerill .....	7	7	4.848	4.847	2.761	2.761
S. A. Navex .....	1	1	1.833	1.834	1.316	1.316
Armement Alexander, S. A. ....	—	—	—	—	—	—
Armement Hooper, Roeckens C <sup>o</sup> , S. A. ....	—	—	—	—	—	—
Deckers Frères et Wirtz.....	—	—	—	—	—	—
<b>TOTAL...</b>	<b>94</b>	<b>90</b>	<b>356.523</b>	<b>341.327</b>	<b>242.792</b>	<b>231.665</b>
Non-membres de l'Union des Armateurs belges :						
« Yolande » S. N. C. ....	1	—	514	—	312	—
Goossens, Marcel .....	3	3	5.039	5.039	3.723	3.723
Pasmans, Gustave .....	1	1	620	620	368	368
Rau, Eugène .....	1	1	209	209	105	105
<b>TOTAL...</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6.382</b>	<b>5.868</b>	<b>4.508</b>	<b>4.196</b>
	<b>100</b>	<b>(1) 95</b>	<b>362.905</b>	<b>347.195</b>	<b>247.300</b>	<b>235.861</b>

(1) Dans ces 95 unités sont compris 10 navires à moteur (*Alexandre-André, Améthyste, Ampelco, Belgian Gulf, Laurent Meus, Lubrafot, Motocarline, Président Franquet, Turquoise, Spidoléine*).

TABLEAU IX.

## Mouvement de la navigation maritime.

Tableau par port d'entrée (1).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Ports								TOTAL GÉNÉRAL POUR LE PAYS ENTIER (1)	
	Anvers	Gand	Bruxelles	Bruges	Zeebrugge	Ostende		Nieuport		Selzaete
						Paquebots-poste	Autres navires			
<b>Nombre de navires :</b>										
1931.....	11.256	2.172	646	473	919	880	738	338	133	17.555
1932.....	9.520	1.819	584	297	766	862	471	188	46	14.553
1933.....	10.623	1.509	560	250	963	833	500	307	33	15.578
1934.....	11.566	1.622	459	233	876	857	607	293	63	16.683
1935.....	12.009	1.305	447	167	1.209	889	578	179	174	16.957
<b>Tonnage net (en milliers de tonnes de jauge) :</b>										
1931.....	22.412	2.138	286	203	1.071	1.045	337	64	238	27.793
1932.....	19.507	1.876	301	207	998	1.065	266	41	56	24.317
1933.....	20.336	1.715	285	137	1.509	1.007	301	57	47	25.394
1934.....	20.955	1.771	255	191	1.209	1.094	387	48	93	26.013
1935.....	22.292	1.352	200	112	1.650	1.205	315	29	340	27.495

(1) Pour établir ce mouvement, un navire n'est compté qu'une seule fois, même s'il a visité plusieurs ports.

TABLEAU X.

## Le port d'Anvers.

## A. — Mouvement du port.

Source : Administration du port d'Anvers.

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1931 ...	10.569	22.388	10.523	8.954	1.564	10.288	45.725	13.838	4.391	44.686	13.239	2.881
1932 ...	9.407	19.667	9.325	7.815	1.600	8.058	43.418	13.012	3.223	43.450	12.824	2.952
1933 ...	9.841	20.439	10.054	8.194	1.666	8.899	41.888	13.147	3.719	40.910	12.592	2.725
1934 ...	10.305	20.531	10.669	8.520	1.806	10.196	45.173	14.785	4.458	43.370	13.885	2.989
1935 ...	11.125	22.035	11.112	9.350	1.747	12.122	45.238	15.249	5.042	43.117	14.987	3.347

## B. — Mouvement des principales marchandises.

## 1° Entrées.

Source : Bulletins du commerce avec les pays étrangers.

ANNÉES	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment.; boiss., etc.	Sect. VIII Produits de l'industrie textile	Section X Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège	Sect. XII Papier et ses applica- tions	Sect. XV Métaux et ouvrages en métaux	Sect. XVII Véhicules autres que pour voies ferrées	Totaux de toutes les entrées
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>										
1929.....	404	4.871	8.292	421	36	807	290	1.658	80	17.701
1930.....	399	4.553	6.381	315	28	749	246	1.228	77	14.866
1931.....	347	5.694	5.758	357	25	626	297	999	76	14.904
1932.....	319	5.287	4.472	387	23	600	272	589	42	12.574
1933.....	375	4.892	5.327	570	25	838	299	791	45	13.773
1934.....	316	4.958	6.121	729	29	745	313	1.124	66	15.132
1935.....	405	4.866	6.683	631	30	831	358	1.415	78	16.154
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>										
1929.....	4.191	9.801	3.679	1.471	1.131	717	538	4.186	1.437	30.355
1930.....	3.316	7.636	2.943	1.223	904	654	453	3.683	1.277	24.881
1931.....	2.477	5.922	2.332	1.108	699	615	446	2.732	1.065	19.732
1932.....	1.666	4.783	1.505	988	545	442	345	4.383	628	16.977
1933.....	1.692	4.300	1.552	1.039	533	470	325	1.491	498	13.427
1934.....	1.446	4.015	1.537	1.085	484	372	332	1.784	593	13.265
1935.....	1.915	5.016	1.916	1.075	480	510	403	1.858	807	16.477

## 2° Sorties.

ANNÉES	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment., boiss., etc.	Section V Produits chimiques et phar- maceu- tiques	Sect. VIII Produits de l'industr. textile	Sect. XIV Verre et ouvrages en verre	Sect. XV Métaux et ouvrages en métaux	Sect. XVI Machines, engins, méca- niques, etc.	Totaux de toutes les sorties
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>										
1929.....	93	1.789	5.718	251	1.156	127	361	6.050	236	16.463
1930.....	87	1.581	4.883	188	1.072	99	242	4.973	173	14.023
1931.....	85	2.063	4.647	176	996	88	199	4.236	118	13.071
1932.....	78	2.216	3.914	188	768	67	155	3.251	77	11.026
1933.....	102	1.796	4.160	255	857	79	148	3.771	67	11.624
1934.....	98	1.784	4.983	304	873	90	155	4.377	81	13.197
1935.....	113	1.851	6.614	324	1.078	109	159	4.536	137	15.470
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>										
1929.....	1.386	3.663	1.887	1.250	1.773	3.762	1.331	9.712	1.900	30.290
1930.....	1.175	2.823	1.806	1.129	1.504	2.925	899	8.383	1.727	25.503
1931.....	767	2.545	1.390	869	1.402	2.464	690	6.309	1.094	20.022
1932.....	487	2.216	1.019	652	1.044	1.529	475	4.055	701	13.619
1933.....	627	1.747	943	620	1.085	1.485	426	4.059	566	13.001
1934.....	629	1.652	1.034	685	1.104	1.317	443	4.615	610	13.481
1935.....	908	2.010	1.215	743	1.275	1.480	485	5.519	904	16.218

En ce qui concerne le trafic des marchandises recensé au tableau x, le volume des exportations maritimes des dix premiers mois de l'année est en progrès de 17,3 p. c. par rapport à la période correspondante de 1934; le chiffre total des importations est resté pratiquement le même. Les mouvements de marchandises dans les deux sens sont, à peu de chose près, en équilibre. Pour la première fois depuis 1930, il y a un excédent d'exportations, dont la moyenne mensuelle dépasse 78.000 tonnes.

Nos expéditions de charbons, de produits chimiques et surtout de ciments, de même que celles de verre à vitres, sont en progrès marqués. Mais il n'en est pas de même pour les produits métallurgiques, dont l'avance, par rapport à 1934, après avoir été considérable pendant le premier trimestre, s'est dissipée complètement par la suite.

La tendance ascensionnelle des trafics, qui s'esquissait déjà en 1934, s'est accentuée mois après mois. Le mouvement des navires et celui des marchandises à la sortie s'établissent en progrès dès les premiers mois et les excédents par rapport aux périodes correspondantes de 1934 n'ont cessé de croître de manière appréciable. Le déficit qu'accusait le trafic des marchandises à l'entrée s'est progressivement résorbé, puis transformé, à partir de juillet, en un gain croissant. A tel point que l'augmentation du tonnage des marchandises dans les deux sens dépasse la moyenne mensuelle de l'année 1929 pendant laquelle l'activité du port connut son apogée. Par rapport à cette dernière moyenne, nous obtenons pour septembre et octobre les pourcentages suivants :

(Moyenne mensuelle 1929 = 100)	Marchandises par navires de mer	
	Entrées	Sorties
Septembre .....	102	98
Octobre .....	112	109

Il ne peut être question d'attribuer ces progrès à la seule influence de la dévaluation, d'autant plus que le relèvement du mouvement maritime et des exportations par mer s'était amorcé dès 1934. Il importe cependant de remarquer que la reprise s'est greffée sur ce mouvement de fond.

Une autre influence de la dévaluation fut la hausse immédiate et ample que subirent nos importations alors que la valeur des exportations ne monta que faiblement. Décalage momentané : dès le troisième trimestre, la valeur des marchandises débarquées baissa fortement, sous l'influence de l'accroissement des arrivages de minerais et autres matières en vrac.

Enfin, la dévaluation entraîna une amélioration de notre position vis-à-vis des autres ports nord-européens, et spécialement de Rotterdam. Les indices suivants donnent les positions respectives des trois principaux ports (1929 = 100) :

	1932	1934	1935 (10 mois)
<i>Tonnage des navires :</i>			
Rotterdam .....	69,5	83,1	81,7
Hambourg .....	85,3	86,4	86,8
Anvers .....	80,8	84,4	89,1
<i>Marchandises importées :</i>			
Rotterdam .....	53	69,7	67,6
Hambourg .....	71,4	77,2	73,-
Anvers .....	74,6	85,-	85,7
<i>Marchandises exportées :</i>			
Rotterdam .....	57,-	75,8	82,7
Hambourg .....	76,9	70,3	70,7
Anvers .....	59,1	74,8	85,7

Notre port se classe donc favorablement, mais sans que les chiffres qui importent, c'est-à-dire ceux relatifs aux marchandises, marquent un bien grand bouleversement. Il n'est pas improbable que les mesures prises en Allemagne pour concentrer tout le trafic vers les ports nationaux portent surtout préjudice aux ports hollandais. Signalons incidemment qu'il en est de même d'Emden, dont le mouvement en matières pondéreuses s'est considérablement développé ces derniers temps au détriment de la place de Rotterdam. Ces mesures n'en sont pas moins anti-économiques et contraires aux traités.

Par contre, un examen un peu plus approfondi de notre situation comparativement à celle de Rotterdam s'impose en raison de la compétition acharnée qui règne entre les deux ports.

Les comparaisons qui suivent ont été établies afin de faire ressortir l'influence de la réduction des droits de port à Rotterdam, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1933, et de la dévaluation du belga.

En ce qui concerne les chiffres du tonnage des navires à Anvers, nous avons multiplié les données par le coefficient 0,85 afin d'opérer la conversion des tonnes Moorsom en tonnes-registre nettes, base adoptée pour l'établissement des statistiques dans les autres ports.

Afin de donner une image claire des variations des trafics d'Anvers par rapport à ceux de Rotterdam, nous avons exprimé en pourcentage les quotients des chiffres d'Anvers par ceux de Rotterdam.

**Trafics d'Anvers  
exprimés en proportion de ceux de Rotterdam.**

	Navires de mer	Marchandises par mer	
		Entrées	Sorties
1931 .....	109,67	66,41	84,58
1932 .....	118,05	75,38	93,14
1 <sup>er</sup> semestre 1933 .....	124,45	72,16	108,92
2 <sup>e</sup> semestre 1933 .....	118,72	73,56	84,65
1934 .....	106,66	66,74	90,15
1 <sup>er</sup> trimestre 1935 .....	107,14	55,41	83,15
2 <sup>e</sup> trimestre 1935 .....	105,57	65,13	99,50
3 <sup>e</sup> trimestre 1935 .....	122,58	78,89	100,26
Octobre 1935 .....	127,85	96,44	100,95

Ces chiffres traduisent clairement l'action d'abord de la réduction des droits de port à Rotterdam, puis celle de la dévaluation du belga, dans la compétition qui règne entre les deux ports.

A la réflexion, pareille situation n'est pas exempte d'inconvénients sérieux, à cause de la ruineuse surchère à la baisse des tarifs qu'elle est susceptible d'entraîner, au détriment des municipalités intéressées. Déjà, depuis la clôture de l'exercice, Rotterdam a abaissé à nouveau ses tarifs d'un montant correspondant à la baisse que la dévaluation belge représente pour Anvers. Les intéressés réclament des mesures. Mais où s'arrêter dans cette voie?

La situation du port de Gand fut beaucoup moins brillante. Le tonnage entré fut en recul de près de 7 p. c. par rapport à l'année précédente.

Le port intérieur de Bruges a vu son trafic diminuer; le trafic du canal maritime est resté stationnaire. Par contre, le port de Zeebrugge a pris plus d'extension grâce à l'activité de la station de soutage établie au môle de Zeebrugge. Au cours de cette année, les fournitures faites aux navires ont atteint 200.000 tonnes. Les études et travaux destinés à combattre l'envasement du port n'ont pas abouti au résultat que l'on espérait.

TABLEAU XI.

**Le port de Gand.**

Source : *Administration du port.*

**A. — Mouvement du port.**

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Entrées			Sorties			Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1931.....	2.540	2.574	2.544	2.551	2.600	1.900	2.705	1.387
1932.....	2.117	2.140	2.160	2.128	2.154	1.318	1.820	1.302
1933.....	1.785	1.960	2.128	1.772	1.931	788	1.716	1.328
1934.....	1.929	2.058	2.365	1.929	2.066	1.006	1.449	1.312
1935.....	1.755	1.928	2.099	1.753	1.917	858	1.413	1.450

**B. — Mouvement des principales marchandises.**  
(Navigation maritime et fluviale.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	ENTRÉES				SORTIES			
	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section X Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège	Totaux de toutes les entrées	Section II Produits du règne végétal	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les sorties
<i>Quantités (milliers de tonnes):</i>								
1929.....	170	5.191	566	6.586	72	20	811	2.546
1930.....	157	5.367	801	6.879	49	17	1.055	3.061
1931.....	132	3.925	577	5.249	94	21	1.180	3.287
1932.....	130	3.142	392	3.980	107	9	725	2.619
1933.....	137	3.024	471	3.844	41	6	285	2.116
1934.....	100	2.913	487	3.815	45	9	529	2.324
1935.....	106	2.811	350	3.512	51	8	477	2.308
<i>Valeurs (millions de francs):</i>								
1929.....	1.004	1.077	280	3.595	451	503	797	2.649
1930.....	936	1.305	342	3.503	288	390	1.016	2.744
1931.....	450	838	345	2.358	235	385	1.008	2.581
1932.....	398	543	164	1.500	182	98	506	1.407
1933.....	433	391	168	1.306	188	49	179	866
1934.....	246	468	138	1.069	195	53	285	937
1935.....	417	410	135	1.305	241	66	247	983

TABLEAU XII.

## Les ports de Bruges et de Zeebrugge.

## A. — Mouvement des ports.

Sources : *Compagnie des Installations maritimes de Bruges et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
1933.....	1.335	1.855	609	280	177	28
1934.....	1.166	1.442	517	234	180	54
1935.....	1.579	1.917	423	324	193	29

## B. — Mouvement des principales marchandises.

(Navigation maritime et fluviale.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	ENTRÉES				SORTIES		
	Section III Produits minéraux	Section X Bois et ouvrages en bois etc.	Section XIII Ouvrages en pierres, etc.	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>							
1929.....	707	59	25	49	7	19	322
1930.....	774	89	34	32	8	21	221
1931.....	673	176	15	14	9	44	214
1932.....	595	31	18	18	11	29	132
1933.....	650	43	24	10	6	14	229
1934.....	553	51	25	5	23	13	228
1935.....	502	37	15	10	6	20	299
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>							
1929.....	133	27	39	85	111	58	34
1930.....	139	39	39	62	106	63	30
1931.....	92	58	19	15	76	84	20
1932.....	60	15	12	17	64	49	14
1933.....	62	12	10	47	41	35	24
1934.....	59	14	10	30	64	28	25
1935.....	52	10	9	17	50	58	27

La batellerie a connu une certaine détente au cours de 1935.

Pendant les onze premiers mois de l'année, les statistiques de la navigation par eaux intérieures ont enregistré l'entrée de 41.321 bateaux d'ensemble 13.814.711 tonnes et la sortie de 39.547 bateaux d'ensemble 13.113.063 tonnes.

Comparativement à la période correspondante de l'année 1934, ces chiffres témoignent d'une très légère diminution du nombre des bâtiments et d'un faible accroissement de leur tonnage.

Par rapport à 1930, le nombre de bateaux est resté presque stationnaire, tandis que le tonnage total s'est relevé de 16,8 p. c. pour les entrées et de 12,9 p. c. pour les sorties.

La jauge moyenne des bâtiments a donc notablement augmenté, de même que le trafic d'ensemble.

L'évolution des dernières années a été plus favorable à la batellerie qu'au chemin de fer. L'intervention des transports par eaux intérieures dans le mouvement général des marchandises n'a cessé de croître au détriment du rail. Le déplacement de trafic qui s'est opéré au profit de la batellerie a été particulièrement accentué dans le domaine des réexpéditions de marchandises débarquées à Anvers par navires de mer.

La batellerie a ainsi trouvé, dans une certaine mesure, une compensation à l'effondrement des frets dans le déplacement de trafic qui s'est opéré en sa faveur et qui lui valut, malgré la crise, une activité stable, voire même croissante.

Le tableau suivant donne les variations des principales directions du mouvement des bateaux d'intérieur des années 1930 à 1935 (onze premiers mois).

(Milliers de tonnes.)

	Intérieur du pays	Allemagne	Pays-Bas	Alsace
<i>A l'entrée :</i>				
1930 .....	6.610	2.751	1.471	855
1931 .....	7.272	2.714	1.900	714
1932 .....	7.011	2.080	1.860	713
1933 .....	7.097	2.999	1.888	824
1934 .....	7.131	3.167	1.826	949
1935 .....	7.367	3.548	1.636	772
<i>A la sortie :</i>				
1930 .....	6.596	1.631	2.472	568
1931 .....	6.706	1.925	2.205	918
1932 .....	6.484	1.898	1.788	1.012
1933 .....	6.759	1.960	1.852	832
1934 .....	6.982	2.149	1.982	957
1935 .....	6.998	2.625	2.120	812

Le trafic intérieur ne dépasse que légèrement le transit, dans lequel la navigation rhénane occupe une place prépondérante.

On sait que ce trafic, qui nous est vivement disputé par la Hollande, bénéficie d'encouragements officiels (primes de navigation, remorquage gratuit d'Anvers à Dordrecht, etc.) dont le but est d'atténuer le désavantage que constitue pour nous, par rapport à Rotterdam, l'éloignement plus grand du port d'Anvers.

Quant au chômage dans l'industrie du transport (voir tableau XIII), il est resté à peu près au niveau de 1934. Le nombre d'assurés a encore diminué par suite de l'épuration de la liste des dockers à Anvers, commencée dès 1933. Le total des journées perdues est resté à peu près au même niveau, la moyenne du chômage complet s'étant rétrécie alors que celle du chômage intermittent se relevait.

TABLEAU XIII.

Le chômage dans les industries du transport.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925 .....	21.112	112	2.500	11,4		240
1926 .....	23.116	122	2.373	0,6	10,8	237
1927 .....	24.777	217	3.134	0,9	13,2	317
1928 .....	24.668	165	2.816	0,7	12,2	265
1929 .....	24.680	89	3.299	0,4	14,6	299
1930 .....	29.116	505	6.804	2,1	28,2	800
1931 .....	26.325	2.825	10.173	10,4	37,2	1.676
1932 .....	36.136	9.399	8.957	31,1	30,0	2.317
1933 .....	52.156	9.074	7.865	18,2	15,9	1.512
1934 .....	46.271	8.884	9.356	19,3	20,3	1.471
1935 .....	45.886	7.148	10.305	17,9	22,4	1.479

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Janvier .....	464	1.231	2.205	1.954	1.500	1.840
Février .....	732	1.520	2.380	2.604	1.690	1.922
Mars .....	790	1.383	2.390	1.925	1.650	1.817
Avril .....	757	1.554	2.441	1.808	1.626	1.536
Mai .....	890	1.625	2.400	1.544	1.515	1.575
Juin .....	853	1.638	2.412	1.452	1.519	1.452
Juillet .....	702	1.635	2.605	1.114	1.462	1.309
Août .....	851	1.510	2.416	1.075	1.370	1.325
Septembre ...	868	1.625	2.476	1.132	1.265	1.329
Octobre .....	872	1.745	2.060	1.105	1.280	1.220
Novembre ....	902	1.634	1.925	1.130	1.089	1.234
Décembre.....	923	1.812	2.100	1.300	1.691	1.185
Moyenne .....	800	1.676	2.317	1.512	1.471	1.479

### III. — LES TRANSPORTS PAR ROUTE ET LES TRANSPORTS AÉRIENS

Au cours de l'année sous revue, un grand effort a été accompli afin de moderniser notre réseau routier et de le mettre en état de servir le développement des transports, les trafics rapides et intenses. Le trafic automobile ne fait d'ailleurs qu'augmenter, comme le montre le tableau XIV. Au cours de 1934, le total des voitures automobiles accuse encore des progrès provenant surtout de l'accroissement du nombre de véhicules servant au transport des marchandises, alors que ceux servant au transport de personnes subissent une réduction caractéristique. La régression fut surtout sensible au point de vue des autobus et autocars. On constate, depuis de longues années, que le nombre de véhicules légers de cette espèce est en diminution

constante au profit des véhicules lourds qui offrent plus de sécurité et surtout plus de confort aux voyageurs. Alors que les premiers étaient au nombre de 713 en 1929, ils n'étaient plus que de 259 en 1934; le nombre de cars et de bus lourds passa de 593 à 1.426 dans le même laps de temps. On constate également un accroissement plus rapide des voitures lourdes que des voitures légères servant au transport des marchandises. Les transports sur route ont probablement crû dans une proportion identique, tantôt au détriment des transports par chemin de fer, tantôt surtout afin de répondre aux besoins nouveaux de la distribution des marchandises, et à ceux créés par les transformations de l'économie rurale.

TABLEAU XIV.

Véhicules automobiles en Belgique (1).

ANNÉES	Véhicules servant au transport des personnes		Véhicules servant au transport des marchandises		Total des voitures automobiles	Nombre d'habitants pour une auto (de personnes ou de marchandises)
	Voitures privées ou de location	Autobus et autocars	Légers	Lourds		
1929.....	92.169	1.306	40.250	9.611	143.336	56
1930.....	99.303	1.544	46.204	10.987	158.038	51
1931.....	109.849	1.527	51.310	11.968	174.654	47
1932.....	115.870	1.660	52.902	13.458	183.890	44
1933.....	123.049	1.903	52.121	15.118	192.191	43
1934.....	121.167	1.685	55.246	16.182	194.280	43

(1) D'après le *Bulletin* trimestriel du Ministère de l'Intérieur.

Il ne semble pas que la régression des véhicules servant au transport des personnes se soit maintenue au cours de 1935. Les achats de voitures furent, en effet, très nombreux au début de la dévaluation, par crainte d'une hausse des prix.

On constate que le nombre de motocyclettes et de vélos n'a cessé de croître à travers la crise. Ces moyens de locomotion individuels sont en effet rapides et remarquablement peu coûteux. Grâce à une vaste organisation de ventes à tempérament, ces véhicules, surtout les vélos, peuvent être acquis par les bourses les plus modestes.

C'est la province d'Anvers qui utilise le plus largement le vélo, avec les deux Flandres. Au cours de 1934, la première a augmenté le nombre de vélos en usage de 32.000 unités, alors que dans l'une et l'autre Flandre le parc ne s'accrut que de 5.000 unités. La province d'Anvers, qui, au point de vue des transports par moyens de locomotion individuels et collectifs,

était restée en arrière du pays flamand, a pris depuis lors un essor étonnant. Grâce à son magnifique réseau de routes larges, rectilignes, en bon état et à profil horizontal, dont la métropole constitue le point central, on a assisté, sous l'impulsion d'initiatives privées, à l'éclosion de nombreuses lignes d'autobus, prenant rapidement de l'extension.

Cette situation causa les plus grands dommages aux lignes régionales de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux. C'est pourquoi, toujours dans la même province, la Société se trouva placée devant la nécessité de perfectionner radicalement ses méthodes d'exploitation. Les services devinrent plus réguliers et plus rapides. L'électrification fut poussée fort loin; enfin la Société s'efforça, pendant plusieurs années, d'organiser elle-même des services de transport par autobus, ce en quoi elle ne réussit pas.

La concurrence s'est avérée particulièrement meurtrière pour les chemins de fer vicinaux. Il suffit, pour

s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les tableaux suivants, où nous avons récapitulé de façon comparative, pour les années 1925, 1929 et 1934, et séparément pour les lignes à vapeur et les lignes électriques, les résultats de l'exploitation des réseaux de Gand, du Hainaut, d'Anvers et du pays entier. Toutes réserves faites au sujet de la portée de comparaisons embrassant des situations si différentes à certains égards, remarquons que le réseau anversois est le seul qui soit devenu déficitaire tant pour les lignes électriques que pour celles à vapeur; les autres réseaux accusent encore un solde final favorable à cause du profit considérable réalisé par leurs sections électrifiées. Le coefficient d'exploitation pour Anvers dépasse actuellement celui du pays de 10,5 p. c. pour les lignes électriques et de 5,5 p. c. pour les lignes à vapeur; il s'écarte beaucoup plus encore de ceux de Gand et du Hainaut, exception faite des lignes à vapeur gantoises. Le solde défavorable de 1 million 872.817 fr. 63 enregistré en 1934 pour l'ensemble des lignes électriques déficitaires du pays provient à con-

currence de fr. 1.319.350,11 (soit plus des deux tiers) de l'exploitation du réseau anversois. Cette perte est due au fait que, tandis qu'ailleurs l'accroissement du trafic des lignes électrifiées s'accompagnait — le tableau suivant le prouve — d'un relèvement simultané du montant des recettes, couvrant convenablement les dépenses accrues inhérentes à l'intensification de la circulation des trains, à Anvers, de 1929 à 1934, la progression (plus de 50 p. c.) du kilométrage parcouru n'a été suivie d'aucune amélioration du volume des recettes. Et si l'on hésitait à imputer cet état de choses désastreux à la concurrence écrasante des moyens de communication par route, phénomène essentiellement local, nous en apporterions une preuve convaincante en mettant en parallèle d'une part les 7.461.500 kilomètres parcourus par les trains vicinaux en 1934 (dont 5.060.200 kilomètres par les voitures électriques) et leurs recettes totales s'élevant à 26.564.900 francs, d'autre part les 7 millions 865.000 kilomètres couverts par les autobus et leurs recettes atteignant 26.659.400 francs.

### Société Nationale des Chemins de fer vicinaux.

RÉSEAUX	Longueur exploitée			Kilomètres parcourus (en milliers)			Recettes totales (en millions de francs)			Dépenses (en millions de francs)			Rapport de la dépense à la recette		
	1925	1929	1934	1925	1929	1934	1925	1929	1934	1925	1929	1934	1925	1929	1934
<b>I. Lignes à vapeur :</b>															
Gand .....	217	223	180	1.099	1.105	748	5	9	2	4	9	3	81,34	90,83	121,84
Bassin houiller du Hainaut .....	472	460	462	3.132	2.096	1.662	10	18	10	10	16	9	97,40	89,32	97,55
Anvers .....	525	540	541	2.724	3.046	2.401	14	27	12	13	25	14	91,22	93,46	114,10
<b>Ensemble du réseau...</b>	<b>3.962</b>	<b>3.998</b>	<b>3.879</b>	<b>17.693</b>	<b>17.598</b>	<b>15.393</b>	<b>82</b>	<b>156</b>	<b>79</b>	<b>75</b>	<b>146</b>	<b>86</b>	<b>91,99</b>	<b>93,65</b>	<b>108,89</b>
<b>II. Lignes électriques :</b>															
Gand .....	6	6	116	152	172	2.177	0,5	0,9	7	0,4	0,8	5	84,56	91,37	81,70
Bassin houiller du Hainaut .....	151	189	314	6.185	7.403	10.534	17	36	44	14	32	40	84,93	87,54	92,08
Anvers .....	30	77	189	1.321	3.219	5.060	4	13	14	3	13	14	88,99	94,16	104,82
<b>Ensemble du réseau...</b>	<b>493</b>	<b>661</b>	<b>1.245</b>	<b>20.685</b>	<b>26.263</b>	<b>39.288</b>	<b>55</b>	<b>127</b>	<b>146</b>	<b>49</b>	<b>115</b>	<b>138</b>	<b>88,74</b>	<b>90,78</b>	<b>94,21</b>

La situation que nous venons d'exposer brièvement justifie amplement le cri d'alarme lancé, dans son dernier rapport annuel, par la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux. « Il n'est pas douteux, écrit-elle, que si l'on devait continuer à descendre la pente actuelle et à tolérer dans l'inaction, les ravages causés aux services publics existants, c'est-à-dire aux finances publiques et au contribuable, les charges du réseau deviendraient rapidement telles que la ruine de celui-ci en serait consacrée. » Devant l'imminence du péril qui la menace, la Société Nationale préconise l'instauration d'une « coordination générale des transports, non plus comme avant guerre en fonction exclusive du monopole des chemins de fer aboli par la route, mais en fonction de l'intérêt public et du droit des populations à ne pas payer directement ou indirectement deux services pour une même relation, quand un service public modernisé existe et suffit amplement ».

Pareilles revendications soulèvent, bien entendu, des protestations catégoriques.

L'avenir nous apprendra si le législateur prêtera l'oreille aux sollicitations de la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux et rétablira en sa faveur une partie des privilèges que la loi du 21 mars 1932 a abrogés.

\* \* \*

Au cours de 1935, l'aviation belge a accru son trafic dans le réseau européen. Les efforts faits par la Société anonyme belge d'Exploitation de la Navigation aérienne ont rencontré une situation assez favorable. La Sabena enregistra, par rapport à l'année 1934, un progrès de 16 p. c. des kilomètres parcourus. Le nombre de kilomètres parcourus s'accrut considérablement par rapport à 1934. Le nombre de voyageurs transportés passa de 13.239 à 24.527, le nombre de voyageurs-kilomètres de 3.912.430 à 6.454.475. Les messageries transportées sont en accroissement, le courrier postal passe de 13.522 à 26.541 kilos.

#### IV. — LE TOURISME ET L'INDUSTRIE HOTELIÈRE

L'Exposition Internationale de Bruxelles a attiré beaucoup d'étrangers dans le pays. La dévaluation leur ayant procuré une prime de change intéressante, les touristes affluèrent en Belgique.

Une statistique du ministère de l'Intérieur établit que 380.327 étrangers passèrent environ 1 million 500.000 nuits en Belgique au cours de 1935, soit un accroissement d'environ 50 p. c. par rapport à 1934.

TABLEAU XV.

Le tourisme en Belgique.

PAYS DE RÉSIDENCE	NOMBRE DE TOURISTES				NOMBRES DE NUITS PASSÉES PAR LES TOURISTES			
	Littoral	Intérieur (1)	Ardennes	Total	Littoral	Intérieur (1)	Ardennes	Total
Franco.....	74.152	99.720	13.482	187.354	684.256	167.534	41.727	893.517
Pays-Bas.....	11.356	51.381	18.338	81.075	76.706	81.941	41.543	200.190
Grande-Bretagne et Irlande.....	32.133	17.258	1.895	51.286	176.186	48.826	6.156	231.168
Suisse.....	7.950	4.338	197	12.485	19.516	8.865	705	29.086
Allemagne.....	2.491	8.510	1.416	12.417	16.223	12.638	3.334	32.190
Grand-Duché de Luxembourg.....	4.314	2.780	446	7.540	19.900	4.996	929	25.825
Amériques.....	1.721	3.901	146	5.768	4.218	7.304	505	12.027
Italie.....	661	2.330	70	3.061	4.106	4.129	121	8.356
Autriche.....	1.682	1.202	67	2.951	3.816	1.846	306	5.968
Pologne.....	1.391	902	89	2.382	4.195	1.445	393	6.033
Tchécoslovaquie.....	1.333	985	35	2.353	7.446	1.707	57	9.210
Divers.....	2.916	8.119	620	11.655	12.767	14.818	1.997	29.582
TOTAUX.....	142.100	201.426	36.801	380.327	1.029.335	356.044	97.773	1.483.152

(1) 38 localités.

Ajoutons à cela que le renchérissement des devises étrangères a décidé bon nombre de Belges à passer dans le pays des vacances qu'ils employaient habituellement à voyager au dehors.

Les chiffres susdits nous permettent de fixer un ordre de grandeur au montant des dépenses faites par les touristes. En estimant à 200 francs la dépense moyenne par jour, ce qui est beaucoup, on peut les évaluer à 300 millions de francs, sans parler des exportations invisibles, sur l'importance desquelles il nous est totalement impossible d'avoir une idée précise (v. tableau xv).

C'est surtout le littoral qui a bénéficié de ce revirement. Plus de 35 p. c. du total des touristes ont passé à la mer une moyenne de sept jours. L'année précédente, cette moyenne s'établissait à onze jours. En Ardenne, les touristes n'ont pas séjourné plus de deux nuits en moyenne. L'attrait de cette région n'a pas été aussi grand, sinon, comme toujours, pour les Hollandais. Les chiffres comparés du nombre de nuits pas-

sées par les contingents hollandais à la mer et dans la campagne permettent d'ailleurs de croire que les amateurs de nos Ardennes sont surtout des excursionnistes en autocars, de petits bourgeois et des gens parcourant le pays à vélo. Dans les villes de l'intérieur, l'arrêt a été généralement inférieur à deux jours. Ici, le contingent a été fourni surtout par des visiteurs de l'Exposition. La clientèle des Français, des Hollandais et des Anglais a été très importante.

De l'avis général, la saison fut particulièrement brillante au littoral. Grâce à quoi l'industrie hôtelière a bénéficié d'une reprise marquée, après quatre années de crise. Les recettes ont progressé notablement. Les hôteliers se sont en général contentés de recevoir une clientèle très abondante sans relever leurs prix. Les taxes perçues sont en progression nette. C'est surtout pour le littoral sud, avec La Panne, Coxyde, Oostduinkerke, que cette progression est remarquable. En bloc, le succès de cette région n'a pas cessé de croître depuis avant la crise, grâce à la prédilection qu'éprouvent les Français voisins et les Belges pour

une région encore relativement neuve et pas trop chère. Les chiffres se rapportant au littoral nord, comprenant Knocke-Zoute, Heyst, Ostende, montrent une plus grande sensibilité à la conjoncture, étant donné le caractère luxueux de ces plages, notamment du Zoute et d'Ostende, dont le déclin, pendant ces dernières années, vicie d'ailleurs l'impression laissée par les chiffres globaux (v. tableau XVI). La ville d'Ostende, consciente du danger d'une désaffection progressive, a entrepris des travaux d'embellissement couronnés de succès.

L'activité de la construction au littoral, si étonnamment sensible aux mouvements de l'économie générale, est caractéristique de la reprise (voir tableau XVII). Elle l'est relativement moins à Ostende que dans les autres endroits qui sont en pleine extension : Knocke, où l'activité de la construction fut fébrile et rejoint les niveaux de la période de grande prospérité, Coxyde et beaucoup d'autres petits centres, qui bénéficient d'un essor remarquable.

TABLEAU XVI.

Les séjours au littoral.

ANNÉES	TAXES PERÇUES (en milliers de francs)				NOMBRE DE VILLÉGIATEURS À OSTENDE	
	Littoral Nord (1)		Littoral Sud (2)		Nombre	% par rapport à 1929
	Montant	% par rapport à 1929	Montant	% par rapport à 1929		
1929 .....	2.054	100	264	100	148.164	100
1930 .....	1.745	85	234	89	125.000	84
1931 .....	1.685	82	264	100	112.750	76
1932 .....	1.300	63	288	109	95.000	64
1933 .....	1.348	66	314	119		
1934 .....	1.329	65	277	105		
1935 .....	1.690	82	387	147	113.100	76

(1) Comprend : Knocke-Zoute, Heyst, Ostende.  
(2) Comprend : La Panne, Coxyde, Oostduinkerke.

TABLEAU XVII.

La construction au littoral.

LOCALITÉS	CONSTRUCTIONS						RECONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS						TOTAL					
	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1930	1931	1932	1933	1934	1935
<i>Littoral Nord :</i>																		
Knocke, Zoute .....	84	72	100	109	84	163	102	80	70	74	67	31	186	152	170	183	151	194
Heyst .....	43	57	44	56	37	97	99	98	81	57	76	43	142	155	125	113	113	140
Blankenberghe .....	47	68	56	30	23	57	89	94	71	58	60	48	136	162	127	88	83	105
Wenduyno .....	11	6	12	11	10	24	4	6	11	9	8	10	15	12	23	20	18	34
Clemskerke .....	21	16	21	30	31	40	4	6	9	6	9	8	25	22	30	36	40	48
Breedene (1) .....	70	58	50	72	52	92	12	20	12	20	26	20	82	78	62	92	78	112
Ostende .....	151	234	248	222	87	180	420	361	367	263	291	630	571	595	615	485	378	810
Middelkerke .....	10	12	15	29	25	19	14	8	15	19	13	24	24	20	30	48	38	43
Westende (2) .....	—	—	—	11	13	—	—	—	—	2	3	—	—	—	—	13	16	—
Lombartzyde .....	3	2	6	9	4	16	—	—	1	—	—	—	3	2	7	9	4	16
Total littoral Nord .....	440	525	552	579	366	(3) 688	744	673	637	508	553	(3) 814	1.184	1.198	1.189	1.087	919	(3) 1.502
<i>Littoral Sud :</i>																		
Nieuport-Ville .....	15	14	10	22	10	55	—	2	—	—	2	5	15	16	10	22	12	60
Oostduinkerke .....	27	36	49	57	39	59	10	26	15	15	15	10	37	62	64	72	54	69
Coxyde .....	90	78	111	132	103	189	29	32	24	63	40	58	119	110	135	195	143	247
La Panne .....	54	25	94	86	72	82	14	13	66	93	57	30	68	38	160	179	129	112
Total littoral Sud .....	186	153	264	297	224	385	53	73	105	171	114	103	239	226	369	468	338	488
Toute la côte .....	626	678	816	876	590	(3) 1.073	797	746	742	679	667	(3) 917	1.423	1.424	1.558	1.555	1.257	(3) 1.990

(1) Breedene : années 1928 et 1929, estimations.  
(2) Westende à partir de 1933 seulement.  
(3) Non compris Westende.

# LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DES AFFAIRES, LE COMMERCE ET LES PRIX

## I. — LES COMPENSATIONS ET LES CHÈQUES POSTAUX

Les statistiques de l'activité des chambres de compensation et de la caisse de liquidation de la Bourse de Bruxelles reflètent le renversement dans l'orientation économique. Depuis la dévaluation, l'évolution constatée dans la diminution des pièces compensées s'est poursuivie, mais sur un rythme un peu ralenti; mais le montant des capitaux compensés a continué à se relever, et ce dans une mesure plus accentuée qu'au-

paravant. Le montant des liquidations à la Bourse de Bruxelles accuse un relèvement extraordinaire. Son niveau dépasse, et de loin, celui de l'année 1930. La diminution par rapport à 1929, année extravagante, n'est plus que de 37 p. c. pour le comptant. Pour le terme, il reste beaucoup plus élevé. Le relèvement peu accusé du terme est caractéristique d'une situation saine.

TABLEAU I. **Activité des chambres de compensation en Belgique.**

ANNÉES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres (à fin d'année)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants (à fin d'année)	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1930.....	38	4.723	454.012	2.087	309.180	247	250	7.608	1.880
1931.....	38	4.383	373.388	1.940	256.689	242	250	5.386	1.189
1932.....	38	4.143	292.943	1.941	202.436	246	250	4.076	880
1933.....	38	4.044	251.656	1.922	178.742	246	250	4.149	743
1934.....	38	3.944	268.222	1.889	199.275	243	250	3.936	555
1935.....	38	3.882	299.958	1.880	222.570	244	250	9.419	875

(1) Dans ces montants, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

Le service des chèques postaux révèle un peu mieux que celui des compensations le redressement du commerce intérieur. La progression du nombre des comptes ouverts (voir tableau II) est bien plus forte au cours de 1935 qu'au cours de l'année précédente.

Signe de fin de dépression : le relèvement de l'avoir global, des versements et surtout des virements, dont le pourcentage est plus élevé qu'au cours des années de prospérité.

TABLEAU II. **Mouvement des chèques postaux en Belgique.**  
(Millions de francs.)

ANNÉES	NOMBRE DE COMPTES (à fin d'année)	AVOIR GLOBAL (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		MOUVEMENT GÉNÉRAL	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1931.....	296.777	2.179	46.313	108.216	45.916	108.311	308.756	86,6
1932.....	313.978	2.359	42.335	98.256	41.803	98.363	280.758	86,2
1933.....	330.815	2.608	40.777	99.130	40.938	99.249	280.094	86,6
1934.....	348.411	2.635	40.183	98.035	39.673	98.110	276.000	87,4
1935.....	368.902	2.853	45.605	111.536	45.558	111.553	314.252	88,0

## II. — LE COMMERCE DE DÉTAIL

Quelque imparfaits que soient les indices des ventes à la consommation publiés par notre *Bulletin* — les seuls éléments statistiques concernant le marché intérieur que nous possédons — ils traduisent néanmoins un redressement très marqué (voir tableau III). N'oublions pas que les ventes recensées dans ce tableau représentent tout au plus dix pour-cent de l'ensemble

du commerce de détail; que d'un autre côté, nos indices, basés sur le chiffre d'affaires des grands établissements, incorporent l'évolution des grands magasins par rapport au commerce de détail. Ils ne doivent donc, en aucun cas, servir d'étalon de mesure; ils sont simplement caractéristiques des tendances générales du mouvement des affaires.

TABEAU III.

**Indices des ventes à la consommation en Belgique.**  
Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

ANNÉES	GRANDS MAGASINS			MAGASINS A SUCCURSALES	COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX		
	Vêtements	Ameublement	Articles de ménage et divers	Alimentation	Boulangerie	Alimentation	Vêtements
1930.....	118	139	143	135	87	135	158
1931.....	103	111	137	126	63	125	152
1932.....	90	99	132	116	55	118	132
1933.....	83	98	121	117	57	123	126
1934.....	75	87	106	110	54	115	122
1935.....	84	103	115	119	58	118	129

Le commerce de détail s'est fortement amélioré. La dévaluation lui a rendu de l'essor. La production croissante que nous avons constatée tout au long des pages précédentes, a trouvé des débouchés surtout sur le marché intérieur.

Par ailleurs le pouvoir d'achat des masses s'est amélioré. Le rapport sur l'exercice des pouvoirs spéciaux dit à ce sujet : « d'octobre 1935 à janvier 1936, la masse globale des salaires payés à la classe ouvrière était d'environ 10 p. c. plus élevée qu'au cours de la période correspondante de 1934. Cette hausse est le produit de trois facteurs : d'une part, les salaires horaires, qui remontent moins vite que les prix au début de la phase de reprise, s'adaptent progressivement à la hausse du coût de la vie, depuis le mois d'octobre 1935; d'autre part, des hausses réelles de salaires ont été octroyées dans certaines industries qui avaient subi, d'une façon particulièrement lourde, l'effet de la crise; et, enfin, l'extension de l'activité économique et la résorption substantielle du chômage ont augmenté le pouvoir d'achat global des ouvriers même avant le mois d'octobre, malgré le décalage normal des salaires et des prix au début d'une période d'expansion ».

D'un autre côté, l'extension du marché intérieur fut servie, pendant les premières semaines qui ont suivi la dévaluation, par une disposition spéciale du public. Sous l'influence de la crainte d'une hausse très rapide des prix, les besoins qui avaient été réprimés depuis longtemps par suite de la diminution continue des ressources, furent satisfaits immédiatement dans toute la mesure du possible; d'autres le furent même anticipativement. Des moyens d'achat thésaurisés ou investis

dans l'épargne furent employés surtout par les petites gens. De tels achats étaient d'autant plus intéressants aux yeux de la clientèle que leur valeur semblait devoir s'accroître dans de fortes proportions. Il n'est malheureusement pas possible de rendre compte de ces mouvements avec une précision numérique.

Mais la hausse lente et progressive des prix intervint à temps pour régulariser le marché. Celui-ci resta cependant beaucoup plus animé qu'au début de l'année, au cours duquel l'indice de la production était retombé aux niveaux les plus bas des deux années précédentes. Sous l'action de ces achats accrus, la mentalité de crise, caractérisée chez le commerçant par la diminution des stocks, chez le client par une restriction des dépenses plus que proportionnelle à la diminution des ressources et, dans tous les milieux, par le développement d'une thésaurisation anormale, tendit à disparaître, et ce phénomène doit également être considéré comme une des raisons primordiales de la reprise du commerce de détail. Enfin, l'on ne peut nier l'influence du mouvement touristique très accentué en 1935.

Un indice qui ne trompe guère nous est fourni par le rendement de la taxe de transmission, qui suit automatiquement la marche des affaires. Aux termes du rapport cité plus haut, cette taxe a produit, pour les mois de décembre 1935, janvier et février 1936, une somme de 30 p. c. supérieure à celle des mêmes mois des années 1934 et 1935, bien que les dégrèvements représentent un défaut de recettes d'environ 6 p. c.

Même en tenant compte de la différence de l'étalon monétaire, laquelle agit surtout sur les prix des produits importés, la plus-value est sensible.

### III. — LES PRIX

Les prix de gros se redressèrent immédiatement. Leur indice haussa de 14 p. c. au mois d'avril, de 4 p. c. en mai et passa de 464 fin mars à 552 au mois d'août. En mars 1936, il était à 578, soit une hausse de 24 1/2 p. c. Ces prix, englobant ceux des matières premières et des demi-produits étrangers, ont incorporé soudainement la hausse du change. En général, cette hausse est d'autant moins élevée qu'un objet comporte plus de transformations. Elle est surtout sensible pour les matières premières, moins pour les demi-produits, et peu élevée pour les produits finis qui comportent une forte proportion de main-d'œuvre nationale, dont le coût s'est relevé moins rapidement. La marge bénéficiaire des entreprises a été nettement rétablie. D'autres facteurs poussèrent d'ailleurs à

cette restauration. D'abord le fait que nombre d'industries, au cours de la période de dépression, avaient comprimé leur coût de production par une adaptation technique aussi bien qu'économique. Ensuite l'ensemble des mesures prises par le Gouvernement afin de resserrer le coût de production: celles destinées à réduire les charges financières par le loyer de l'argent à bon marché et celles permettant aux entreprises de rembourser anticipativement, sous certaines conditions, des emprunts obligataires et hypothécaires. Enfin, la prime de change obtenue à l'exportation qui, sans avoir été recherchée, a procuré à beaucoup d'entreprises les capitaux nécessaires pour mener à bien un travail d'adaptation économique et financière coûteux.

TABLEAU IV.

Indices des prix.  
(Moyennes annuelles.)

ANNÉES	INDICES DES PRIX DE GROS (Base : avril 1914)		INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COÛT DE LA VIE, 3 <sup>e</sup> CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)
	en fr.-nouv.	en fr.-or	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		
							en fr.-nouv.	en fr.-or	
1929.....	851	(1) 123	919	928	868	870	875	(1) 126	220
1930.....	744	107	911	925	859	861	874	126	226
1931.....	626	90	824	836	768	774	798	115	203
1932.....	532	77	754	755	692	691	720	104	183
1933.....	501	72	740	738	677	693	705	102	181
1934.....	473	68	696	707	636	653	666	96	174
1935.....	537	77 (2)	678	697	627	643	654	94 68	175

(1) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.  
(2) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

Les prix de détail se sont redressés beaucoup plus modérément. Leur indice était de 621 au mois de mars, de 684 en décembre, soit une hausse de 63 points. La moyenne annuelle reste cependant encore inférieure à celle des années précédentes. L'index annuel du coût de la vie n'a pour ainsi dire pas bougé. Il est vrai que ces indices donnent une image nivelée, donc fautive, d'une situation en pleine évolution et d'un mouvement ascendant des prix. C'est ainsi que la hausse des prix de détail pour le pain, la viande, le beurre et le saindoux est sensiblement supérieure à la moyenne. Or, ce sont là des articles essentiels dans l'alimentation de la grande majorité de la population.

Autre chose est de replacer ce mouvement dans le

cours général de la conjoncture. L'on constate alors que le niveau actuel des prix de gros est encore fort inférieur à celui des années précédentes : 874 en 1929-1930, 820 en 1928. « En d'autres termes — ceux du rapport déjà cité — le pouvoir d'achat intérieur du franc belge est aujourd'hui encore supérieur de 22 p. c. à ce qu'il fut en 1929-1930, et de 17 p. c. à ce qu'il fut en 1928. »

La crainte d'une hausse désordonnée et rapide qui s'était emparée d'une grande partie du public a donc été démentie par les faits. Cette hausse ne pouvait d'ailleurs se produire théoriquement, mais des réactions psychologiques et de malsaines pratiques commerciales auraient pu lui donner le jour. Le Gouver-

nement a entrepris avec succès la lutte contre la hausse anormale. Le département des Affaires économiques reçut autorité pour sévir contre des abus éventuels, par arrêté royal du 6 mai 1935. Cet arrêté prévoyait des peines correctionnelles pour ceux qui offraient en vente ou vendaient, sur le marché national, des denrées ou marchandises, à des prix anormaux. Il frappait également les accapareurs. La menace suffit : il a été inutile de sévir. Mais cela ne veut pas dire que l'effet se maintiendra indéfiniment. Heureusement, les pouvoirs publics, usant de la persuasion plutôt que de leur autorité, ont obtenu d'une majorité de grands commerçants que ceux-ci liquident leurs stocks, non en fonction des prix de remplacement, mais des prix d'achat. Les producteurs eux-mêmes ne relevèrent leurs prix que dans une mesure raisonnable et justifiée. En outre, le Gouvernement manœuvra très adroitement la politique douanière afin d'éviter que certains produits nationaux, le porc par exemple, ne profitent exagérément du relèvement des prix à l'abri de la protection. Enfin, les prix à l'exportation eux-mêmes ne haussèrent pas exagérément, la clientèle voulant partager avec les exportateurs le bénéfice de la prime de change.

Les résultats de la politique monétaire et des prix poursuivie par le Gouvernement ne se sont donc pas

fait attendre. La disparité entre le pouvoir d'achat de la monnaie belge et les monnaies de la Grande-Bretagne, comme des monnaies qui se rattachent à la livre sterling, s'est fortement atténuée. Abstraction faite des objections de principe à la dévaluation, il est incontestable que les calculs faits par le Gouvernement afin de rajuster les coûts de production en Belgique et à l'étranger l'ont été avec une justesse que l'expérience a vérifiée. Trop faible, le taux de dévaluation eût maintenu les forces agissantes de la déflation; trop fort, il eût poussé la hausse à rejoindre sans délai les prix mondiaux.

Par ailleurs la disparité existant entre les prix de gros et le coût de production a été diminuée au profit de l'élargissement de la marge bénéficiaire.

Le relèvement des prix de détail a pu jusqu'ores être maintenu dans des limites telles que l'écart nuisible de la période de déflation a été largement réduit.

Enfin, au point de vue des prix agricoles, il résulte des indices pondérés établis par les services du *Boerenbond* que l'écart entre les indices en francs-or des prix de vente des produits agricoles (culture et élevage) et des frais de production, était de 28 points à la fin du mois de mars. A fin janvier 1936, cet écart n'était plus que de 9,1 points.

TABLEAU V.

**Indices du coût de la vie, 3<sup>e</sup> catégorie.**

(Ménages ouvriers disposant d'un revenu de 30 à moins de 40 fr. par unité de consommation et par quinzaine).

Base : 1921, indice 100.

(Moyennes annuelles.)

DATES	Nourriture	Habitation, mobilier	Chauffage, éclairage	Vêtements	Besoins hygiéniques, sociaux et moraux	Indice général
1929.....	220	224	195	260	170	220
1930.....	210	395 (1)	205	265	173	226
1931.....	177	408	187	252	174	203
1932.....	151	404	176	237	173	183
1933.....	152	401	168	227	175	181
1934.....	144	398	155	218	175	174
1935.....	146	398	155	216	173	175

(1) L'augmentation résulte de l'application de la loi sur les loyers.

## IV. — LE COMMERCE EXTÉRIEUR

En période de libre-échange, l'effet d'une dévaluation sur le commerce extérieur est de provoquer un accroissement d'achats par l'étranger, par suite de la prime de change. La politique protectionniste, générale à notre époque, est cependant trop riche en réactions et moyens de défense pour nous accorder le bénéfice de cette prime dans le sens d'un accroissement rapide des exportations, comme il arrive lorsque le prix des marchandises exportées se relève peu ou pas, de telle façon que l'acheteur étranger obtient un bénéfice pécuniaire et l'exportateur l'avantage d'un surcroît de commandes. Cependant la prime de change ne se présente pas sous ce seul aspect. Au fur et à mesure que les prix à l'exportation se relèvent, l'acheteur étranger voit l'avantage de la prime fléchir, mais l'exportateur national, pour autant que le prix de revient reste en arrière, a désormais le bénéfice de la marge élargie entre le prix de vente et le prix de revient. L'avantage procuré à nos exportateurs par la dévaluation relève plutôt de ce dernier effet. Non seulement l'accroissement de nos ventes en produits protégés devait fata-

lement entraîner des représailles, mais encore cet accroissement était-il complètement impossible pour les produits des industries cartellisées. De plus, le Gouvernement, craignant les troubles que provoquerait sur le marché une baisse des prix d'exportation, s'est opposé à cette politique en établissant un régime de licences d'exportation dont l'octroi était subordonné au maintien des prix-or pratiqués antérieurement à la dévaluation. De plus, des arrangements spéciaux ont été conclus avec la France et la Tchécoslovaquie.

Il n'est donc pas étonnant que le volume de notre commerce extérieur ne se soit pour ainsi dire pas développé.

Les exportations se sont accrues, mais de peu, et se trouvent rejoindre un mouvement déjà esquissé au cours de l'année précédente. Ce relèvement est moins que proportionnel à la hausse des prix à l'importation. En poids, celle-ci a diminué de 5,59 p. c., tandis que les exportations ont augmenté de 1,55 p. c. (voir tableau VI).

TABLEAU VI.

**Mouvement commercial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec l'étranger**  
(d'après les cinq groupements établis par la convention de Bruxelles du 31 décembre 1913).

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)						VALEURS (millions de francs)						Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exportations aux importations, en %
	Animaux vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	Totaux	Animaux vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	Totaux		
<b>Importations :</b>														
1929.....	15	3.492	40.317	1.251	0,046	45.074	88	7.251	18.590	9.601	93	35.624	—	—
1930.....	32	3.804	37.259	1.133	0,008	42.227	217	6.808	14.592	9.358	120	31.094	—	—
1931.....	38	4.532	33.279	873	0,012	38.722	205	5.515	10.970	7.057	222	23.971	—	—
1932.....	30	4.006	26.622	690	0,011	31.348	97	4.179	7.133	4.753	180	16.343	—	—
1933.....	18	3.850	26.087	742	0,431	30.697	60	3.326	7.011	4.425	420	15.243	—	—
1934.....	11	3.784	27.265	666	0,052	31.726	40	2.896	6.863	3.903	319	14.021	—	—
1935.....	13	3.507	26.412	673	0,017	30.606	44	3.449	8.859	4.656	317	17.325	—	—
<b>Exportations :</b>														
1929.....	15	870	18.031	6.954	0,146	25.840	144	2.536	10.242	18.861	96	31.880	— 3.744	89,5
1930.....	17	719	16.846	6.186	0,112	23.768	153	1.934	7.979	16.001	91	26.169	— 4.935	84,1
1931.....	19	1.035	17.852	5.711	0,119	24.617	156	2.010	7.898	13.005	109	23.178	— 792	96,7
1932.....	14	982	14.198	4.368	0,162	19.562	98	1.431	5.346	7.937	311	15.124	— 1.219	92,5
1933.....	11	693	14.342	4.890	0,184	19.936	72	987	5.404	7.568	256	14.288	— 955	93,7
1934.....	6	552	14.216	5.211	0,251	19.986	50	777	5.258	7.360	255	13.698	— 323	97,7
1935.....	8	560	14.736	4.995	0,395	20.299	66	872	6.854	8.014	340	16.146	— 1.179	93,2

Ces effets de la dévaluation se traduisent ailleurs avec plus de clarté, dans les valeurs de mouvement commercial. En valeur, nos importations ont pro-

gressé de 27,17 p. c. sur celles de 1934, tandis que les exportations ont avancé de 17,04 p. c. Ceci pour les moyennes annuelles. Il ne faut cependant pas oublier,



L'accroissement en valeur des matières premières, qui passent de 3.896 à 4.655 millions, ne correspond pas à une augmentation de leur tonnage, qui descend de 27.270 à 26.412 tonnes. Les importations de matières premières sont donc inférieures d'environ 800 mille tonnes à celles de 1934. L'analyse des postes particuliers montre qu'une partie de nos achats à l'étranger a été remplacée par des approvisionnements à l'intérieur; c'est le cas du charbon et du coke, des engrais chimiques et des pierres diverses. Nos achats de minerais de fer sont restés presque stationnaires. Fers et aciers sont d'ailleurs des produits cartellisés et vendus par des comptoirs. Par contre, nos importations d'aluminium, de cuivre, d'étain, de plomb, de fibres textiles sont en progrès appréciables.

Le déficit de la balance commerciale s'atténue du montant de nos exportations invisibles qui, au cours de 1935, étant donné l'affluence touristique, n'ont certes pas été négligeables.

Enfin il est à remarquer que, pour la structure économique de la Belgique, le Congo a une importance énorme. Ainsi, dans une balance globale déficitaire de 1.179 millions, la Colonie est intervenue pour 1 milliard 087.000 francs en déduction de la somme précitée.

L'image que donne le mouvement de nos exportations est plus encourageante. Nous y constatons, depuis la dévaluation, des progrès incessants, autant au point de vue du volume que des prix, ainsi que le montre le tableau suivant :

MOIS	1934		1935		Recul (—) ou progrès (+) en 1935 par rapport à 1934	
	en valeur	en poids	en valeur	en poids	en valeur	en poids
	(millions de francs) (milliers de tonnes)				(En %)	
Janvier .....	1.187	1.609	1.194	1.522	+ 0,6	— 5,41
Février .....	1.127	1.495	1.048	1.349	— 7,0	— 9,77
Mars .....	1.330	1.872	1.132	1.505	— 15,2	— 19,60
Avril .....	1.145	1.606	1.175	1.501	+ 2,62	— 6,53
Mai .....	1.073	1.706	1.352	1.634	+ 26,00	— 4,22
Juin .....	1.137	1.819	1.415	1.785	+ 24,53	— 1,31
Juillet .....	1.050	1.789	1.358	1.752	+ 28,23	— 2,07
Août .....	1.032	1.659	1.289	1.747	+ 24,90	+ 5,30
Septembre .....	1.099	1.704	1.385	1.892	+ 26,02	+ 11,03
Octobre .....	1.214	1.743	1.687	2.055	+ 38,96	+ 17,90
Novembre .....	1.176	1.545	1.593	1.784	+ 35,46	+ 15,47
Décembre .....	1.118	1.438	1.565	1.780	+ 39,98	+ 23,78

Le tableau VIII indique les changements survenus dans nos relations commerciales avec les différents pays. En fait, il n'y a pas eu de changements

notables dans les courants de notre exportation. La France et le Royaume-Uni restent à la même place. Mais l'ordre de l'Allemagne et des Pays-Bas est interverti. A tout prendre, nos voisins immédiats restent, et de loin, nos meilleurs clients. L'Italie a encore intensifié ses achats, surtout de charbons et de métaux. L'application de sanctions économiques vient rompre ce mouvement d'expansion qui avait, en quelque sorte, débordé des cadres des contingentements et des accords de compensation.

Grâce à notre accord commercial avec les Etats-Unis, nous avons pu participer dans une certaine mesure au mouvement de reprise qui s'est manifesté dans ce pays.

Mentionnons l'expansion de nos relations commerciales avec les pays lointains, qui sont parmi les derniers marchés libres. Des chiffres publiés par le rapport sur les pouvoirs spéciaux, il résulte que nous sommes parvenus à doubler nos exportations vers les pays suivants : Côte occidentale d'Afrique britannique (+ 295 p. c.), Côte occidentale d'Afrique française (+ 128 p. c.), Côte orientale d'Afrique britannique (+ 245 p. c.), Finlande (+ 402 p. c.), Hongrie (+ 92 p. c.), Malte (+ 100 p. c.), Norvège (+ 103 p. c.), Pérou (+ 225 p. c.), Soudan anglo-égyptien (+ 166 p. c.). Ces chiffres, exprimant la différence du quatrième trimestre 1935 par rapport à 1934, font ressortir la progression croissante du mouvement d'exportation, car ils sont fort supérieurs à la moyenne annuelle, qui n'atteint, pour la Norvège par exemple, que 52 p. c. Malheureusement, ils portent somme toute sur d'assez petites quantités.

Par contre, nous avons eu à enregistrer des reculs parfois importants, mais indépendants de la qualité de nos produits et de notre situation vis-à-vis de la concurrence. Celui de l'Allemagne s'explique par la politique d'adaptation commerciale du *Neue Plan*. La Suisse recherche également un équilibre rigoureux entre ses achats et ses ventes, et pratique une politique de contingentement très stricte. Quant au Japon, au sort duquel est lié celui de la Chine, qui s'approvisionne de plus en plus chez sa voisine, sa formidable expansion est cause de la réduction de ses achats sur notre marché.

L'état de notre balance avec les différents pays n'a pas subi de changements appréciables. La balance la plus favorable à l'Union économique est présentée par les échanges anglo-belges, dont le solde en faveur de la Belgique est de 1.029 millions de francs, soit plus de quatre fois le solde créditeur de nos échanges avec la France, la Hollande, la Suisse et la Suède.

Le transit reste à peu près au niveau de l'an dernier, aussi bien en volume qu'en valeur. Vers la fin de l'année, on constate une amélioration, due probablement à l'abaissement de nos tarifs de transport et de manutention à Anvers.

TABLEAU VIII.

Liste des principaux pays avec lesquels l'Union Economique belgo-luxembourgeoise  
a fait le commerce en 1934 et 1935.

(Millions de francs.)

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
	1934	1935	Augmentation ou diminution en %	1934	1935	Augmentation ou diminution en %
Congo Belge.....	134	162	+ 20,9	754	1.248	+ 65,5
Pays d'Europe :						
France.....	2.409	2.967	+ 23,2	2.337	2.716	+ 16,2
Angleterre.....	2.002	2.406	+ 20,2	1.098	1.376	+ 25,3
Pays-Bas.....	1.548	1.867	+ 20,6	1.437	1.632	+ 13,6
Union douanière allemande.....	1.628	1.588	- 2,5	2.002	2.124	+ 6,1
Italie.....	349	442	+ 26,6	162	198	+ 22,2
Suisso.....	484	438	- 9,5	172	201	+ 16,9
Suède.....	247	323	+ 30,8	187	248	+ 32,6
Espagne.....	239	240	+ 0,4	129	152	+ 17,8
Russie.....	117	187	+ 59,8	384	555	+ 44,5
Norvège.....	121	184	+ 52,1	110	162	+ 47,3
Pologne-Dantzig.....	105	155	+ 47,6	244	307	+ 25,8
Danemark.....	176	128	- 27,3	93	98	+ 5,4
TOTAUX...	9.425	10.925	+ 15,9	8.355	9.769	+ 16,9
Pays d'outre-mer :						
États-Unis.....	616	964	+ 56,5	1.004	1.324	+ 31,9
Argentine.....	452	592	+ 31,0	949	1.246	+ 31,3
Indes britanniques.....	280	365	+ 30,3	347	435	+ 25,4
Chine.....	237	213	- 10,1	45	65	+ 44,4
Brésil.....	166	178	+ 7,2	202	268	+ 32,7
Canada.....	95	152	+ 60,0	240	265	+ 10,4
Japon.....	219	151	- 31,1	54	75	+ 38,9
Australie.....	52	58	+ 11,5	343	587	+ 71,1
TOTAUX...	2.117	2.673	+ 26,3	3.184	4.265	+ 34,0
Totaux pour les pays considérés.....	11.678	13.760	+ 17,9	12.293	15.282	+ 24,3
Totaux généraux du commerce spécial..	13.795	16.146	+ 17,0	14.021	17.325	+ 23,6

En bloc, notre commerce extérieur, s'il est resté atone, accuse quand même des transformations et des renversements d'allure qui trahissent la reprise intérieure: Il est cependant si étroitement lié à la politique suivie par d'autres pays qu'il lui est impossible de se soustraire à cette emprise et de s'étendre en raison du profit procuré par la dévaluation aux

acheteurs étrangers comme aux producteurs nationaux, selon le cas.

C'est surtout dans le relèvement des prix obtenus que consiste le progrès. Dès avant la dévaluation, les conditions de vente à l'étranger étaient adaptées, mais au détriment de la marge bénéficiaire. Désormais celle-ci s'est élargie et certains nouveaux débouchés ont été acquis.

TABLEAU IX.

## Tableau, par principaux pays de provenance et de destination, du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

VALEURS (millions de francs).

PAYS	ANNÉES	CATÉGORIES DE MARCHANDISES															Totaux généraux pour les 21 rubriques
		Section I Animaux vivants et prod. du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment., boissons, etc.	Section V Produits chimiques et pharmaceutiques	Section VII Cuir et peaux et ouvrages en ces mat.	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section IX Vêtements, lingerie et conf. de toute espèce	Section X Bois et ouvrages en bois, ouvrages en liège	Section XII Papiers et ses applications	Section XIII Ouvrages en pierres, etc.	Section XIV Verre et ouvrages en verre	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section XVI Machines, engins mécaniques, etc.	Section XVII Véhicules autres que pour voies ferrées	
France .....	1933	375	155	504	149	233	50	371	31	32	92	19	11	253	129	73	2.581
	1934	304	155	493	130	263	39	324	22	30	89	16	8	199	118	57	2.337
	1935	1.448	205	548	156	292	61	301	18	32	98	16	11	219	144	66	2.716
Pays-Bas .....	1933	348	472	325	176	48	17	42	5	27	39	20	4	71	101	33	1.742
	1934	249	404	317	124	41	8	42	3	20	33	15	3	54	84	22	1.437
	1935	285	458	410	124	46	18	36	4	17	40	15	3	67	84	12	1.632
Royaume-Uni .....	1933	318	54	228	53	33	24	198	17	5	25	11	1	201	101	51	1.372
	1934	237	44	188	42	34	24	159	16	3	23	12	1	126	101	36	1.098
	1935	325	60	250	56	42	40	191	20	3	19	12	2	102	133	43	1.376
Union douanière alle- mande .....	1933	105	133	511	34	213	64	135	97	52	109	100	25	305	355	59	2.473
	1934	73	86	461	23	182	35	97	73	28	92	85	19	260	288	61	2.002
	1935	38	44	502	22	196	57	86	69	21	100	80	20	284	360	81	2.124
États-Unis d'Amérique .	1933	37	403	189	110	28	9	4	3	74	9	1	1	49	85	182	1.201
	1934	27	202	188	137	31	5	3	3	56	10	1	—	40	69	218	1.010
	1935	15	308	227	148	42	12	5	7	68	13	1	—	35	93	312	1.324
Congo Belge .....	1933	10	142	213	8	—	—	—	—	4	—	—	—	262	—	—	639
	1934	7	217	143	4	—	—	—	—	9	—	—	—	305	—	—	754
	1935	13	278	226	11	—	—	—	—	8	—	—	—	711	—	—	1.248
<b>EXPORTATIONS</b>																	
France .....	1933	507	360	716	105	190	46	74	15	23	68	84	26	530	90	14	2.934
	1934	321	289	668	72	153	40	54	14	19	66	74	29	459	83	12	2.409
	1935	512	322	768	48	135	53	67	18	26	13	115	30	626	93	22	2.967
Pays-Bas .....	1933	80	106	254	50	142	23	223	86	50	53	101	48	312	74	122	1.767
	1934	86	85	247	23	151	17	183	68	33	39	88	34	289	56	116	1.548
	1935	101	114	249	21	177	21	248	82	44	36	126	41	358	77	124	1.867
Royaume-Uni .....	1933	99	134	159	67	117	37	200	24	13	35	83	170	521	37	4	1.792
	1934	73	261	148	72	102	47	221	17	14	39	97	179	589	42	2	2.002
	1935	138	303	222	80	115	48	269	20	14	39	128	173	692	46	3	2.406
Union douanière alle- mande .....	1933	394	171	130	10	188	71	122	4	2	8	29	2	280	14	12	1.448
	1934	332	211	133	9	200	66	178	3	5	7	45	1	371	19	21	1.603
	1935	337	203	155	6	153	63	139	3	7	11	63	2	414	19	3	1.588
États-Unis d'Amérique	1933	35	20	64	1	89	12	254	3	4	15	128	12	59	7	—	720
	1934	25	26	70	2	75	8	178	2	1	11	109	6	60	5	—	616
	1935	45	111	97	2	104	8	263	5	1	19	186	8	89	11	—	964
Congo Belge .....	1933	2	5	3	15	9	1	22	9	1	4	1	1	28	28	10	149
	1934	2	5	6	13	9	1	19	8	1	5	1	1	25	22	7	134
	1935	2	5	6	17	11	2	20	10	1	4	1	1	34	24	7	161

## V. — NOS ACCORDS COMMERCIAUX A LA DATE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 1936

Le tableau publié dans le *Bulletin* spécial relatif à l'année 1935 et reproduisant les accords commerciaux conclus par la Belgique avant la guerre, en son nom propre, ou, depuis la mise en vigueur de la Convention d'Union douanière, au nom de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, a été mis à jour à la date du 1<sup>er</sup> avril 1936.

L'on notera le traité de commerce signé le 28 mars entre les Etats-Unis et la Belgique, le premier en

date inaugurant la nouvelle politique commerciale des Etats-Unis d'Amérique, et qui porte les meilleurs fruits; celui conclu le 5 septembre avec la Russie soviétique, qui corrigera sans nul doute notre balance très déséquilibrée vis-à-vis de ce pays.

Nous avons, comme par le passé, publié la liste des contingentements à la date du 3 avril 1936.

Nous devons ces deux états à l'obligeance des services du Ministère des Affaires étrangères.

### A. — ETAT DES ACCORDS COMMERCIAUX CONCLUS PAR LA BELGIQUE.

#### I. — Conventions bilatérales.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>ALBANIE :</b>				
Arrangement provisoire	19- 2-1929	10- 6-1929	Traitement général réciproque de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
<b>ALLEMAGNE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	4- 4-1925	1-10-1925	Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits spécifiés ont été provisoirement exceptés du traitement de la nation la plus favorisée et soumis à des droits différentiels.	Les derniers droits différentiels prévus dans l'accord ont cessé leurs effets le 1 <sup>er</sup> octobre 1926.
Accord concernant le trafic frontalier ....	15- 7-1926	7- 6-1927	Facilités douanières pour le petit trafic frontalier.	L'accord ne s'applique pour le moment qu'à la frontière belgo-allemande, et non à la frontière luxembourgo-allemande.
Arrangement concernant la frontière commune à la Belgique et à l'Allemagne.	7-11-1929			
<b>ARGENTINE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	16- 1-1934	16- 1-1934	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
<b>AUTRICHE</b>				
Traité de commerce ..	14-12-1923	13- 9-1924	Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits autrichiens énumérés dans une liste annexée, ont été soumis provisoirement à des droits différentiels.	Le traitement différentiel prévu par le traité à l'égard de certains produits autrichiens a cessé ses effets le 1 <sup>er</sup> janvier 1926.
Protocole additionnel.	7- 7-1926	7- 6-1927	Le protocole apporte quelques modifications au tarif annexé pour l'entrée de certains produits de l'Union en Autriche.	

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>BOLIVIE :</b> Traité d'amitié, de commerce et de navigation .....	18- 4-1912	3- 5-1913	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>BRÉSIL :</b> Accord commercial provisoire .....	14- 1-1932	14- 1-1932	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
<b>BULGARIE :</b> Accord commercial provisoire .....	8- 2-1926	8- 2-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de notes.
<b>CANADA :</b> Convention de commerce .....	3- 7-1924	22-10-1924	Traitement de la nation la plus favorisée, à l'exclusion du régime préférentiel réservé par le Canada aux produits de l'Empire britannique.	
<b>CHILI :</b> Accord commercial provisoire .....	14-12-1931	14-12-1931	Traitement réciproque de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
<b>CHINE :</b> Traité préliminaire ..	22-11-1928	28- 2-1929	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>DANEMARK :</b> Traité de commerce et de navigation .....	18- 6-1895	26- 6-1895	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>ÉGYPTE :</b> Accord commercial provisoire .....	28- 5-1930	28- 5-1930	Traitement réciproque de la nation la plus favorisée.	
<b>ÉQUATEUR :</b> Traité d'amitié, de commerce et de navigation .....	5- 3-1887	10- 4-1888	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>ESPAGNE :</b> <i>Modus vivendi</i> commercial.....	26-10-1925	1-11-1925	Traitement de la nation la plus favorisée limité à certains produits spécifiés; annexes tarifaires.	Echange de notes.
Arrangement commercial.....	15-12-1928	1- 1-1929	Traitement de la nation la plus favorisée.	Modifie partiellement le <i>modus vivendi</i> du 26 octobre 1925.
<b>ESTONIE :</b> Traité de commerce et de navigation .....	28- 9-1926	5- 6-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :</b> Traité de commerce et de navigation .....	8- 2-1875	11- 6-1875	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Accord commercial ..	1- 3-1935	1- 4-1935	Annexes tarifaires.	Echange de lettres.
<b>ETHIOPIE :</b> Traité de commerce ..	6- 9-1906	25- 8-1908	Traitement de la nation la plus favorisée.	

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>FINLANDE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	9/12-2-1924	12- 7-1924	Traitement de la nation la plus favorisée limité à certains produits spécifiés dans les listes annexées.	
Echange complémentaire de lettres ....	16- 9-1925 3-10-1925	23-10-1925	Le traitement de la nation la plus favorisée est étendu à tous les produits.	
<b>FRANCE :</b>				
Echange de déclarations .....	30- 1-1892	1- 2-1892	La Belgique accorde le traitement de la nation la plus favorisée; la France, le bénéfice de son tarif minimum.	
Accord commercial ..	23- 2-1928	15- 4-1928	Traitement de la nation la plus favorisée avec tarifs annexés.	
Arrangement additionnel .....	28- 3-1929	15- 4-1929	Déclassements douaniers et certaines modifications tarifaires.	Complète et précise l'accord commercial du 23 février 1928.
Avenant à l'accord commercial et à l'arrangement additionnel .....	15- 4-1931	(pour certains dégrèvements douaniers 28-10-29). Doit encore être soumis aux Parlements respectifs.	Contingents agricoles. Déclassements douaniers et certaines modifications tarifaires.	
Avenant.....	1- 5-1935	17- 5-1935	Annexes tarifaires.	Echange de lettres.
<b>GRANDE-BRETAGNE :</b>				
Echange de notes.....	27- 6-1898	30- 7-1898	Traitement de la nation la plus favorisée.	Ce régime est également d'application dans tous les territoires constituant l'Empire britannique, à l'exception des Dominions (Canada, Union Sud-Africaine, Australie, Nouvelle-Zélande), qui font bénéficier les produits de l'Empire d'un régime douanier préférentiel.
<b>GRÈCE :</b>				
Accord provisoire ....	10- 9-1926	12- 9-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de notes.
<b>GUATÉMALA :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	7-11-1924	29- 6-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>HONDURAS :</b>				
Traité de commerce et de navigation ....	25- 3-1909 30- 8-1909	20- 8-1910	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>HONGRIE :</b>				
Accord provisoire ....	30 -9-1924	26- 7-1924	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
<b>ITALIE :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	11-12-1882	1- 1-1883	Traitement de la nation la plus favorisée.	

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>JAPON :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	27- 6-1924	1- 8-1925	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>LETTONIE :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	7- 7-1925	25- 8-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>LIBÉRIA :</b>				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation .....	1- 5-1885	1- 4-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>LITHUANIE:</b>				
Convention commerciale provisoire ....	16- 8-1928	16- 8-1928	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>LUXEMBOURG :</b>				
Convention d'Union économique .....	25- 7-1921	6- 3-1922	Union douanière entre les deux pays.	La suppression des droits de douane dans les échanges entre les deux pays, a été effectivement réalisée le 1 <sup>er</sup> mai 1922.
<b>MAROC :</b>				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation .....	4- 1-1862	18- 5-1862	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>NORVÈGE :</b>				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation .....	24- 6-1910	5-10-1911	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE:</b>				
Accord commercial provisoire .....	5-12-1933	16-12-1934	Traitement de la nation la plus favorisée.	Sont exceptés de ce traitement les avantages préférentiels accordés aux pays qui constituent l'Empire britannique.
Arrangement commercial provisoire du 11 décembre 1882 ..	26- 6-1935	1- 7-1935	Annexes tarifaires.	Echange de lettres.
<b>PAYS-BAS :</b>				
Convention de commerce et de navigation .....	12- 5-1863	14 -7-1863	Traitement de la nation la plus favorisée.	Ce régime est également d'application dans les possessions coloniales néerlandaises.
Convention additionnelle.....	7-12-1865	8- 5-1866	Traitement de la nation la plus favorisée.	Complète, par une disposition concernant les personnes, la convention précédente.
<b>PERSE :</b>				
Convention de commerce et de navigation .	9- 5-1929	9-12-1930	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>POLOGNE :</b>				
Traité de commerce ..	30-12-1922	6-10-1923	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Avenant au traité de commerce du 30 décembre 1922 .....	2- 3-1936	22- 3-1936	Annexes tarifaires.	Echange de lettres.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>PORTUGAL :</b>				
Déclaration .....	11-12-1897	1- 8-1898	Bénéfice réciproque du tarif minimum pour tous les produits intéressant l'exportation des deux pays.	
Déclaration complémentaire .....	22- 1-1920	28- 2-1920	Fixe la limite de force alcoolique au delà de laquelle les vins portugais importés en Belgique seront considérés comme liqueurs au point de vue de l'application des droits.	
Arrangement commercial.....	6- 1-1927	8- 5-1927	Visé l'application de la loi sur les appellations d'origine aux vins portugais importés dans l'Union et stipule le traitement réciproque de la nation la plus favorisée en matière de navigation et de licences d'importation.	Echange de notes.
<b>ROUMANIE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	28- 8-1930	1- 9-1930	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
<b>SALVADOR :</b>				
Convention provisoire.	21- 3-1906	24- 4-1907	Traitement de la nation la plus favorisée.	Dénoncée le 9 décembre 1930 pour cesser ses effets le 15 décembre 1931. Prorogée pour un an du 15-12-1935 au 15-12-1936.
<b>SIAM :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	13- 7-1926	25- 3-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>SUÈDE :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	11- 6-1895	27- 6-1895	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>SUISSE :</b>				
Traité de commerce ..	26- 8-1929	15- 7-1930	Traitement de la nation la plus favorisée. Tarifs annexés.	
Avenant .....	16- 2-1935	1- 4-1935	Annexes tarifaires.	
<b>TCHÉCOSLOVAQUIE :</b>				
Traité de commerce ..	28-12-1925	1- 1-1926 (dispositions douanières seulement). 2-10-1926 (autres dispositions).	Traitement de la nation la plus favorisée. Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits ont été provisoirement exceptés du traitement de la nation la plus favorisée et soumis à des droits différentiels.	Le régime différentiel a pris fin le 30 septembre 1926.
Protocole additionnel .	30- 8-1926	25-10-1929	Concerne l'importation des chevaux et des armes de l'Union en Tchécoslovaquie.	
2 <sup>e</sup> protocole additionnel	21- 2-1928	15-11-1929	Concerne l'importation en Tchécoslovaquie de la soie artificielle.	
<b>TUNISIE :</b>				
Echange de déclarations .....	2- 1-1897	23- 3-1897	Déclaration réglant les relations commerciales entre la Belgique et la Tunisie, sur la base du traitement de la nation la plus favorisée, à l'exclusion du régime spécial accordé à la France par la Tunisie.	

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>TURQUIE :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	28- 8-1927	12-11-1928	Traitement de la nation la plus favorisée.	Les consolidations tarifaires du traité ont été abrogées à la demande de la Turquie.
Accord commercial provisoire .....	24- 5-1934	24- 5-1934	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Arrangement commercial provisoire .....	31- 5-1934	31- 5-1934	Régime de l'importation des marchandises dans les deux pays.	Echange de lettres.
<b>YUGOSLAVIE:</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	16-12-1926	9- 2-1928	Traitement de la nation la plus favorisée. Tarifs annexés.	
<b>ZANZIBAR :</b>				
Convention provisoire d'établissement, de commerce et de navigation .....	30- 5-1885	3-12-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	

## II. — Conventions plurilatérales.

1923 :

*Convention internationale pour la simplification des formalités douanières.*

Conclue à Genève le 3 novembre 1923, a pris effet, pour la Belgique, le 2 janvier 1925.

1927, 1928, 1929 :

*Convention internationale du 8 novembre 1927 pour l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importation et à l'exportation et Protocole.*

*Accord complémentaire (et Protocole) du 11 juillet 1928 à la Convention internationale pour l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importation et à l'exportation.*

*Protocole du 20 décembre 1929 concernant la mise en vigueur de la Convention internationale pour l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importation et à l'exportation et de l'Accord complémentaire à la dite Convention.*

Faute de ratification par l'une des Parties contractantes, cette Convention n'a pu entrer en vigueur entre tous les Etats signataires à la date prévue du 1<sup>er</sup> juillet 1930. Un certain nombre de ces Etats, notamment la Belgique, ont repris, à cette date, leur liberté d'action en la matière.

1928, 1929 :

*Arrangement international du 11 juillet 1928 relatif à l'exportation des peaux.*

*Protocole du 11 septembre 1929 concernant la mise en vigueur de l'Arrangement international relatif à l'exportation des peaux.*

En vertu de ces deux actes internationaux, les pays signataires ont supprimé toute entrave à la libre

sortie des peaux de leur territoire à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1929.

1928, 1929 :

*Arrangement international du 11 juillet 1928 relatif à l'exportation des os.*

*Protocole du 11 septembre 1929 concernant la mise en vigueur de l'Arrangement international relatif à l'exportation des os.*

En vertu de ces deux actes internationaux, les pays signataires ont établi la libre sortie des os de leur territoire à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1929 et fixé les taux maxima des droits de sortie pouvant être appliqués, à partir de cette date, sur les os.

1930 :

*Convention internationale du 14 décembre 1928, concernant les statistiques économiques.*

Cette convention, qui est entrée en vigueur entre un certain nombre de pays, n'a pas encore été ratifiée par la Belgique.

*Convention de rapprochement économique et Protocole signés à Oslo le 22 décembre 1930.*

Cette Convention, signée par les représentants des Gouvernements belge, au nom de l'Union belgo-luxembourgeoise, néerlandais, danois, norvégien et suédois constitue une marque de solidarité nouvelle entre un groupe de pays qui pratiquent une même politique commerciale libérale. Sans modifier rien au régime douanier actuel des Parties contractantes, elle donne des garanties contre des aggravations douanières éventuelles par l'institution d'une procédure spéciale de notification et de recours. Elle est accessible à d'autres Etats que les pays signataires.

Elle est entrée en vigueur le 7 février 1932.

B. — LISTE DES MARCHANDISES DONT L'IMPORTATION ETAIT, A LA DATE DU 3 AVRIL 1934,

SOUMISE A CONTINGENTEMENT.

N° du tarif	ARTICLE	Arrêt	Date de la mise en vigueur
<b>I. — Ministère de l'Agriculture.</b>			
1/a, c, d	Animaux bovins, ovins et porcins .....	23-3-1932 et 22-5-1933	1-5-1932 et 25-5-1933 (1c)
2/a, b 1	Viandes de boucherie d'animaux des espèces bovine, ovine et porcine.	Idem.	1-5-1932 et 25-5-1932 (2 b 2) (2 c 2)
209/b	Boudins et saucissons de foie .....	22-5-1933	25-5-1933
210	Saucisses, etc. ....	Idem.	Idem.
212	Viandes préparées, etc. ....	Idem.	Idem.
213	Viandes conservées.....	Idem.	Idem.
214	Viandes conservées.....	Idem.	Idem.
8 et 244	Crème et lait.....	19-1-1933 et 22-5-1933	24-1-1933 et 25-5-1933 (8 b d-244 a, b)
9	Beurre .....	23-3-1932 et 22-5-1933	1-5-1932
10/a/1	Fromages frais communs, mous et blancs.....	1-10-1933	10-10-1933
68	Concombres .....	17-6-1933	25-6-1933
ex 71 h)	Carottes en bottes .....	17-6-1933	25-6-1933
i)	Tomates .....	17-6-1933	25-6-1933
73/d	Abricots frais.....	18-7-1932	23-7-1932
81	Fraises .....	17-6-1933	25-6-1933
96	Prunes fraîches .....	18-7-1932	23-7-1932
98/a	Raisins frais .....	18-7-1932	23-7-1932
126	Fleurs coupées .....	2-5-1932	12-5-1932
12	Œufs de volaille .....	20-7-1933	23-7-1933
70	Pommes de terre .....	12-7-1933	16-7-1933
51/c	Seigle en grains .....	10-10-1933	13-10-1933
53/c	Farines de seigle .....	10-10-1933	13-10-1933
1f	Chevaux et autres équidés.....	21-3-1934	24-3-1934
71	Légumes frais (actuellement seulement la salade) .....	21-3-1934	24-3-1934
16 a)	Saindoux naturel .....	7-5-1934	9-5-1934
245 b)	Saindoux artificiel .....	7-5-1934	9-5-1934

II. — Ministère des Affaires économiques.

51/e } 53/d } 55/b } 204 }	Produits dérivés du maïs .....	10-5-1932	6-7-1932
57/b	Amidons et féculés de maïs.....	10-5-1932	29-7-1934
185	Houille et agglomérés .....	8-10-1931	15-10-1931
235	Sucres .....	10-8-1932	26-8-1932
387 etc.	Produits azotés (pas contingentés; licence seulement).....	17-8-1931	21-8-1931
496	Fils de soie artificielle .....	25-9-1933	29-9-1933
579/a	Feutre en laine pure .....	27-9-1932	1-10-1932
/b	Feutre en laine mélangée d'autres produits textiles .....	27-9-1932	1-10-1932
501	Tissus de soie naturelle : crêpes .....	25-9-1933	29-9-1933
501bis	Tissus de soie artificielle : crêpes .....		
502	Tissus de soie naturelle : tulles et tissus à mailles de filet .....		
502bis	Tissus de soie artificielle : tulles et tissus à mailles de filet .....		
503	Tissus de soie naturelle : tissus de bonneterie .....		
503bis	Tissus de soie artificielle : tissus de bonneterie .....	31-10-1933	20-11-1933
509bis	Tissus de soie artificielle : autres tissus non dénommés ailleurs, gaze pour bluteries .....	25-9-1933	29-9-1933
510	Tissus de soie naturelle : tissus en bourrette de soie, ne contenant pas de soie naturelle proprement dite ni de bourre de soie naturelle .....		
511	Tissus de soie naturelle : autres tissus non dénommés ailleurs.....		
611	Vêtements pour hommes, non dénommés ni compris ailleurs .....		
612	Vêtements pour femmes, non dénommés ni compris ailleurs.....	31-10-1933	20-11-1933
621	Cravates de tout genre .....		
622	Faux-cols et manchettes, devants et plastrons de chemises.....		

N° du tarif	ARTICLE	Arrêté	Date de la mise en vigueur
609	Bonneterie de soie .....	10-5-1932	4-6-1932
1158/b/2/A } ex 1158/c/1 }	Chaussures en cuir .....	20-3-1932	26-3-1932
1154	Chaussures avec semelles en caoutchouc .....	23-8-1933	12-9-1933
1155	Chaussures en caoutchouc .....	23-8-1933	12-9-1933
634	Bois de mines .....	3-11-1933	6-11-1933
674 } 677 } 678 }	Meubles en bois .....	20-12-1933	26-12-1933
171B	Sel marin, de saline, de sel gemme, raffinés, y compris le sel moulu fin	10-12-1933	15-12-1933
687 A et B	Liège moulu, aggloméré avec d'autres matières sous forme de briques, carreaux, panneaux, planches, coquilles .....	2-1-1934	8-1-1934
466b	Peaux teintées ou maroquinées .....	6-2-1934	8-2-1934
467	Peaux vernies ou laquées .....	6-2-1934	8-2-1934
468b	Peaux autrement préparées : — non dénommées .....	6-2-1934	8-2-1934
273	Tourteaux pour l'alimentation du bétail .....	8-1-1934	11-1-1934
824	Ouvrages en faïence, en majolique, en grès fin, en pâte argileuse fine, non dénommés ni compris ailleurs .....	15-3-1934	20-3-1934
825	Ouvrages en porcelaine (y compris la porcelaine tendre, le biscuit, le parian et similaires), non dénommés ni compris ailleurs ..	15-3-1934	20-3-1934
411	Colle d'os, de nerfs, de peaux, etc. : a) En plaque, en feuilles ou en poudre .....	18-7-1934	22-7-1934
	b) Liquide, en gelée ou en pâte .....		
528	Tissus de laine, à l'exception des mousselines de laine (23-11-1934)	17-8-1934	21-8-1934
607	Bonneterie en laine pure .....	17-8-1934	21-8-1934
608	Bonneterie en laine mélangée .....	17-8-1934	21-8-1934
631	Tissus ou feutres, découpés autrement qu'en morceaux de forme carrée ou rectangulaire, sans main-d'œuvre autre que le découpage; tissus ou feutres, découpés ou non, simplement revêtus de pointillés, lignes ou dessins, pour la broderie ou autres usages; tissus ou feutres en pièces ou en bandes, munis de simples ourlets ou de simples coutures .....	17-8-1934	21-8-1934
327	Carbure de calcium .....	8 et 10-9-1934	17-9-1934
704	Bandages en caoutchouc pour roues de véhicules. A) ... B) Bandages pneumatiques : 1° Enveloppes pour automobiles et motocyclettes (les pièces détachées d'enveloppes, chapes, protecteurs, etc., suivent le régime des enveloppes complètes) : A. Avec semelles en cuir ferré ou autrement ferrées; II. — Non dénommées : 2° Enveloppes pour autres véhicules (les pièces détachées d'enveloppes, chapes, protecteurs, etc., suivent le régime des enveloppes complètes) .....	16-9-1935	21-9-1935
	3° Chambres à air pour automobiles, motocyclettes et autres véhicules (y compris les pneumatiques complets dits boyaux ou tubes pour bicyclettes de course, composés d'une enveloppe et d'une chambre à air).		
ex 871b	Baignoires en fonte émaillée .....		
844	Bouteilles et flacons de forme ordinaire, d'une capacité supérieure à 25 centilitres sans excéder 12 litres .....	14-2-1935	24-2-1935
835	Verre à vitres ordinaire et verre en feuilles non spécialement tarifé d'une épaisseur de 5 m/m ou moins .....	26-2-1935	11-3-1935
831	Verre en feuilles ou plaques, simplement coulé, moulé, ou comprimé.		
834	Verre en feuilles de toute espèce d'une épaisseur inférieure à 1,5 m/m.		
837	Marmorite ou opaline, en plaques ou carreaux .....		
161	Plâtre calciné, même moulu .....	13-3-1935	26-3-1935
147/148	Graviers et sables .....	25-4-1935	27-4-1935
695	Tubes et tuyaux en fer ou en acier, même coupés à longueur déterminée .....	19-3-1935	14-4-1935
1100	Véhicules automobiles, carrossés ou complets : a) Pour le transport des personnes : 2. Autres, pesant par unité : A. Moins de 1,150 kilos : 1. Véhicules complets et carrossés à moteur à essence de 4 cylindres .....	16-5-1935	17-5-1935
	B. De 1,150 kilos inclus, à 1,600 kilos exclus .....		
	1. Véhicules complets et carrossés, à moteur à essence de 4 cylindres .....		

1077	Accumulateurs électriques et leurs plaques de recharge.....		
1100ter	Carrosseries pour véhicules automobiles, garnies ou non.....		
1100quater	Parties et pièces détachées pour véhicules automobiles et pour carrosseries d'automobiles non spécialement tarifées (ne sont pas comprises sous cette position les parties ou pièces détachées qui, bien que destinées au montage d'engins repris sous le litt. e du n° 1100, ne constituent pas des pièces ou organes propres à la construction automobile; tels sont notamment les échelles, balais, réservoirs d'arrosage, dispositifs de déroulement de tuyaux, etc.) :		
	a) .....		
	b) Ouvrées « ouvrées » au sens du n° 3 des notes générales applicables à la section XV (métaux et ouvrages en métaux):		
	1. ....		
	2. ....		
	3. ....		
	4. ....		
	5. ....		
	6. ....		
	7. ....		
	8. ....		
	9. ....		
	10. ....		
	11. ....		
	12. ....		
	13. Radiateurs ou refroidisseurs d'eau, de vapeur ou d'huile, en cuivre pur ou allié ou ce métal dominant en poids :		
	a) Pesant par pièce 50 kilos et plus.....	13-6-1935	17-6-1935
	b) Autres, y compris les pièces détachées de radiateurs et de refroidisseurs .....		
	14. Réservoirs à essence, en cuivre pur ou allié ou ce métal dominant en poids .....		
	15. Cadres porteurs de châssis, en tôle d'acier emboutie		
	16. Essieux et parties d'essieux.....		
	17. ....		
	18. Roues non garnies :		
	a) En acier moulé :		
	I. Pesant 25 kilos et plus .....		
	II. Pesant moins de 25 kilos .....		
	b) Autres :		
	I. Pesant 25 kilos et plus .....		
	II. Pesant moins de 25 kilos .....		
	19. ....		
	20. Ressorts à lames, avant et arrière .....		
	21. ....		
	22. Pare-chocs et barres de protection munis de leurs montures .....		
	23. ....		
	24. ....		
	25. ....		
1101	Accessoires pour automobiles, voitures et cycles non spécialement tarifés, tels que phares, générateurs d'acétylène, lanternes, avertisseurs, pompes à pneumatiques, porte-paquets, porte-lanternes, porte-pompes, protège-robies, garde-chaînes, etc. :		
	a) Phares et lanternes de tous systèmes pour véhicules automobiles et motocycles, complets ou non ainsi que leurs pièces détachées .....		
	b) .....		
817	Carreaux de revêtement (autres que pour pavement) en grès, en terre fine ou en faïence .....	31-1-1936	9-2-1936
558	Tissus de coton non dénommés ni compris ailleurs :		
	a) .....		
	b) Mélangés de laine cardée, pesant par mètre carré :		
	1. ....	11-3-1936	20-3-1936
	2. ....		
	3. ....		
	4. 550 grammes et plus.....		
1025a et 1100quater b/1 1100	Moteurs à huile lourde, montés ou démontés, ayant au moins 3 litres et au plus 14 litres de cylindrée .....		
1100bis	Véhicules automobiles carrossés ou complets, munis de moteurs à huile lourde .....	31-3-1936	3-4-1936
1100quater b/2 et 3	Châssis de véhicules automobiles, non carrossés, munis de moteurs à huile lourde .....		
	Cylindres et culasses pour moteurs à huile lourde, ayant au moins 3 litres et au plus 14 litres de cylindrée .....		
<b>IV. — Ministère des Transports.</b>			
ex 6	Poisson de mer et d'eau douce, frais, réfrigérés ou congelés .....	25-6-1932	22-7-1932
ex 6	Crevettes fraîches, séchées ou conservées .....	9-1-1934	1-2-1934

*Cinquième Partie*

# LES FINANCES

## I. — LA MONNAIE, LES CHANGES ET LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Des sorties importantes de capitaux se produisirent dans le courant du premier trimestre de 1935. Les sorties d'or qui en résultèrent n'entamèrent point la solidité de la couverture de la Banque Nationale. Mais nombre de banques privées voyaient fondre leurs ressources disponibles à un degré de plus en plus inquiétant. C'est ce qui amena le Gouvernement à constituer l'Office central des Changes, le 17 mars 1935, en vue de contrôler le marché des changes. Cet Office était administré par un comité de trois membres, qui furent le Vice-Gouverneur de la Banque Nationale, le Directeur général de la Trésorerie et le Directeur général honoraire de la Caisse d'Épargne. Il prit immédiatement des mesures pour assurer l'exécution de l'arrêté, notamment la surveillance aux frontières, les pièces et justifications à produire à l'appui des demandes de devises. Le contrôle était en voie d'organisation quand une crise politique s'ouvrit; elle aboutit à la constitution d'un Gouvernement d'union nationale qui fit voter la loi du 30 mars 1935.

Conformément à la loi monétaire du 30 mars 1935, un arrêté royal du 31 mars 1935 fixa provisoirement

à 0,150632 gramme la nouvelle teneur en or fin du belga. Un Fonds d'Égalisation des Changes fut établi par arrêté royal du 3 avril 1935 et doté de 1.125 millions de francs, prélevés sur le produit de la réévaluation de l'encaisse-or de la Banque Nationale.

La Banque Nationale, quoiqu'elle en fût dispensée légalement, continua à échanger librement ses billets contre de l'or ou des devises-or. C'est elle aussi qui, consultée sur ce point, avait vivement insisté pour le rattachement immédiat de la monnaie à l'or en vue de ne pas retarder la rentrée des capitaux. Ainsi fut fait. Les capitaux émigrés revinrent immédiatement en masse en Belgique; il se produisit en outre d'importants afflux d'or, représentant des capitaux étrangers qui, de France, de Hollande, de Suisse, cherchaient refuge en Belgique. La stabilité du belga est restée parfaite depuis lors. L'avoir du Fonds d'Égalisation des Changes ne fut pas utilisé. Dès lors, au 31 mars 1935, le Fonds fut supprimé. Par la même occasion, la valeur du franc fut définitivement établie à 72 p. c. de sa valeur antérieure. La convertibilité des billets fut rétablie par la loi.

TABLEAU I.

**Moyennes mensuelles des cours des changes à Bruxelles.**

MOIS	AMSTERDAM 100 florins = 289,086 b. au pair	BERLIN 100 mark = 171,321 b. au pair (1)	GENÈVE 100 fr. suisses = 138,77 belg. au pair	LONDRES 1 livre sterling = 35 belgas au pair	NEW-YORK (câble) 1 dollar = 4,24773 b. au pair	PARIS 100 francs fr. = 28,177 b. au pair
1935 Janvier.....	289,41	171,56	138,57	20,988	4,2903	28,236
Février.....	289,59	171,69	138,68	20,891	4,2855	28,261
Mars.....	290,08	171,67	138,885	20,331	4,2637	28,248

*Nouvelles parités, résultant de la dévaluation, appliquées à partir du 1<sup>er</sup> avril 1935.*

	401,5083 belg.	237,94608 belg.	192,7363 belg.	48,6110 belgas	5,899615 belg.	39,1351 belgas
Avril.....	398,22	237,98	191,05	28,521	5,9013	38,948
Mai.....	398,82	237,98	190,54	28,839	5,8967	38,852
Juin.....	400,81	238,09	193,—	29,145	5,9061	39,045
Juillet.....	402,095	238,39	193,675	29,311	5,9169	39,176
Août.....	401,41	239,06	193,84	29,436	5,9289	39,243
Septembre.....	400,56	238,69	192,76	29,247	5,9296	39,080
Octobre.....	402,16	238,87	193,16	29,143	5,9367	39,116
Novembre.....	401,24	238,02	191,94	29,148	5,9172	38,965
Décembre.....	402,01	238,66	192,25	29,236	5,9313	39,137

(1) Jusqu'au 31 juillet 1935, cours de compensation pour l'application de l'art. 1<sup>er</sup>, § 1, de l'arrêté royal du 7 septembre 1934.

En analysant la situation du marché de l'argent, nous devons faire la part de l'œuvre du temps et de celle des hommes.

Parmi les causes naturelles du rétablissement de l'équilibre à la fin des périodes de dépression, se trouvent ces traits classiques : baisse du taux de l'intérêt et détente du crédit. Le marché belge de l'argent et des capitaux, tout en présentant ces caractéristiques, n'offrait cependant pas l'image d'une situation saine au début de 1935. La baisse du taux long ne répondait pas à celle du taux court. La détente du crédit était incomplète. L'assainissement était plus apparent que réel. La diminution des avances bancaires, au profit du portefeuille-titres et participations, indiquait de la tension. Le portefeuille se gonflait de tous les titres jetés sur le marché par un public inquiet, à des prix en forte baisse; et la liquidité des banques diminuait parce que les avances ne pouvaient être consenties que sur les dépôts.

Le Gouvernement développa une action intense en vue de favoriser la liquidation de cette situation de crise. Nous ne tenons pas à l'exposer une fois de plus. Les banques commerciales, qui s'étaient trouvées gênées, reprirent rapidement leur liquidité. Tout le monde peut, d'autre part, constater les résultats d'une longue suite d'interventions financières des pouvoirs publics, d'abord de nature transitoire, ayant pour but de tirer d'embarras des organismes de crédit et de rendre liquides des avances gelées — ensuite de portée définitive, voulant assurer l'avenir et tendant à rétablir l'édifice du crédit belge sur une assiette plus solide et plus large.

Les résultats de la politique du loyer de l'argent à bon marché dans laquelle le Gouvernement persista sont par leur nature graduels, mais ils sont nettement apparents. Cette politique voulait d'un côté corriger le déséquilibre existant entre les crédits long et court, d'un autre côté imprimer au crédit court une baisse plus que naturelle afin de précipiter le démarrage de l'économie générale.

De par leur élasticité plus grande, les taux du crédit court serrent de très près le déroulement de la conjoncture. La crise a été annoncée par une hausse élevée du coût de ces crédits. Elle s'est produite en provoquant une chute verticale et une diminution progressive de ces taux.

Depuis le 16 mai 1935, la Banque Nationale, à la demande du Gouvernement, a porté le taux d'escompte de 2,5 à 2 p. c. et celui des promesses de 3 à 2,5 p. c. Ce sont les plus bas qui aient jamais été consentis par l'Institut d'émission.

Le taux hors banque est descendu de 2,375 à 1,875 p. c. En janvier 1936, il a atteint 1,5 p. c. Le *call money*, qui ne cotait pas plus de 3 p. c. pendant la période critique de mars, tomba jusqu'à 1 p. c. en avril. Parfois même, il ne fut plus coté, parce que les capitaux offerts ne se plaçaient plus. Quant aux comptes créditeurs des banques, c'est une autre affaire. Ils ne baissèrent que lentement et peu. Les raisons en ont été exposées par M. le Gouverneur de la Banque Nationale, dans son discours du 27 février 1936. L'action des comptoirs d'escompte de la Banque Nationale, encouragée par le Gouvernement, commence pourtant à se faire sentir : le public, en s'adressant à eux, bénéficie des taux de 2 p. c. et 3 p. c., sans commission. C'est, naturellement, fort avantageux.

Le marché de l'argent à long terme fut beaucoup moins sensible. La pression exercée de différentes manières par les pouvoirs publics afin de déterminer le déclenchement de la baisse du coût de l'argent long n'a porté que relativement peu de fruits.

Cependant, la conversion a ramené le taux de la rente à un niveau raisonnable.

Cette opération, suivie de la conversion des dettes étrangères, des dettes provinciales, communales et de la Colonie, a préparé le terrain au marché des capitaux, où les taux bas ne peuvent pas se développer quand il y a abondance de titres à haut rendement nominal. Mais les circonstances n'ont pas encore permis aux débiteurs privés et aux entreprises industrielles d'aménager les emprunts contractés à des taux élevés.

Il y a cependant des symptômes réconfortants. Comme le signale le Rapport sur les pouvoirs spéciaux, « plusieurs opérations ont été conclues par des firmes privées, pour des périodes de dix à vingt-cinq ans, à des taux variant de 4 à 5 1/2 p. c. Compte tenu des taux d'émission de ces emprunts, les conditions nouvelles des opérations ainsi conclues correspondent à une réduction de 2 à 2 1/2 p. c. environ, des charges financières assumées. »

Le taux du crédit hypothécaire a varié entre 5 1/4 et 6 p. c. Ce progrès heureux n'a pas encore rendu au marché toute la souplesse voulue. Au vrai, il portera sans doute plus tard les fruits qu'on peut attendre de sa collaboration avec des facilités offertes aux débiteurs par l'Office central de Crédit hypothécaire.

## II. — LES BANQUES

Le malaise qui s'est installé dans l'organisation bancaire belge par la crise générale et par l'appui prêté à l'industrie, après être resté à l'état latent pendant plusieurs mois, dégénéra en crise vers l'automne de 1934. Le Gouvernement s'efforça de soutenir la liquidité des institutions de crédit par des interventions financières.

L'exportation des capitaux s'accéléra, la thésaurisation raréfia les ressources. Au mois de mars 1935, la crise bancaire vécut sa phase aiguë. La Banque Nationale prêta le plus large concours aux banques. Conformément à sa mission, elle s'était mise de longue date en mesure de répondre à l'appel qui lui était adressé, dans toute la mesure de ce qui était possible et raisonnable. En quelques mois, elle put faire face à plus de cinq milliards de retraits sous diverses formes. Les situations mensuelles de l'Institut d'Emission le montrent à l'évidence : gonflement du portefeuille-effets et valeurs-or sur l'étranger, nonobstant une diminution certaine du montant des valeurs-or; extension des avances sur fonds publics, triplées de fin décembre à fin mars; recul des comptes courants particuliers qui comprennent en forte proportion l'avoir des banques privées à la Banque Nationale.

Aussi M. le Premier Ministre van Zeeland a-t-il pu constater en exposant son programme au Parlement qu'aucune défaillance de la Banque n'appelaient les réformes proposées et que la dévaluation n'avait pas une cause monétaire. La Commission d'enquête constituée par la Chambre des Représentants a vérifié ces constatations.

TABLEAU II.

Relevé des principaux postes de quelques banques belges  
(En milliers de francs.)

	Dépôts		PORTEFEUILLE COMMERCIAL		COMPTES-COURANTS DÉBITEURS	
	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Société Générale .....	4.382.865	—	1.135.139	—	2.810.298	—
Banque de la Société Générale .....	—	7.789.021	—	1.987.182	—	2.313.667
Banque d'Anvers .....	589.077	637.451	143.642	92.508	253.684	272.235
Caisse Générale de Reports et de Dépôts .....	927.371	1.173.877	(1) 360.422	303.114	284.578	422.076
Crédit Anversois .....	674.157	739.624	138.644	187.395	320.647	371.051
Société Belge de Banque (2) .....	618.170	733.332	374.754	264.199	294.127	266.331
	7.191.640	11.073.305	2.152.601	2.814.398	3.963.334	3.645.360

(1) Y compris des Bons du Trésor.

(2) D'après situation au 30 juin de chaque année.

Depuis leur réorganisation, les institutions de crédit cherchent malaisément la voie qui leur permettra de couvrir leurs frais généraux et de payer les dépôts en faisant de la banque pure. C'est ainsi qu'elles attirent par tous les moyens le papier commercial,

La Banque ne releva pas le taux d'escompte pour ne pas provoquer de panique et parce qu'elle constatait que les banques n'obéissaient pas du tout à des préoccupations de taux d'intérêt; leur embarras eût augmenté au lieu de diminuer par une élévation considérable du taux de l'escompte, en provoquant des retraits de la part de couches beaucoup plus étendues de la clientèle.

Peu après la dévaluation, le belga s'étant stabilisé, la confiance revenue, la crise bancaire se dissipa. Bientôt le franc devint un refuge pour les pays du bloc de l'or où la monnaie passait par les assauts de la spéculation et de la méfiance. Le mouvement de l'encaisse-or de la Banque Nationale, et celui du portefeuille-effets sur la Belgique et l'étranger en donnent une image saisissante.

La situation des banques s'assainit par un retour et une progression intense des liquidités. Les encours auprès de la Banque Nationale furent aussitôt apurés. Les quelques rapports que nous avons pu utiliser jusqu'à présent démontrent une aisance remarquable de leur trésorerie : les encaisses sont élargies au détriment des avances. Elles sont constituées essentiellement par des dépôts à vue et à court ou très court terme (v. tableau II).

En fait, la caractéristique essentielle de la situation est l'abondance des capitaux inemployés. La turgescence des avoirs que les banques commerciales possèdent à la Banque Nationale en est une preuve, l'abandon de leur recours au réescompte en est une autre.

dont nous avons à maintes reprises constaté la diminution progressive, qui semble, jusqu'à un certain point, être indépendante de la crise. Ces efforts paraissent être couronnés de quelque succès.

Il n'en reste pas moins vrai qu'en cette matière les banques rencontrent de grandes difficultés. On nous assure que, sur la place d'Anvers, où végète le marché des acceptations, elles ne sont plus parvenues à acheter des rembour.

TABLEAU III.

Dépôts à la Caisse d'Épargne et au Service des Chèques postaux.

ANNÉES	CAISSE D'ÉPARGNE	CHÈQUES POSTAUX
	Montant des dépôts sur livrets et en comptes courants	Total des avoirs à fin d'année
	(En millions de francs)	
1928.....	4.324	1.725
1929.....	5.626	2.087 (2)
1930.....	7.880	2.225 (2)
1931.....	9.387	2.335 (2)
1932.....	10.015	2.464 (2)
1933.....	10.240	2.704 (2)
1934.....	10.811	2.699 (2)
1935.....	10.765 (1)	3.205 (2)

(1) Au 31 octobre.  
(2) Evaluation.

L'extension du crédit à la fin d'une période de dépression est en grande partie chose passive pour les banques. Ses effets dépendent du degré d'utilisation qu'en fait la production. Or, celle-ci n'y a encore recours que dans une faible mesure, tant par suite de l'assainissement financier des entreprises que par une tendance assez forte à auto-financement.

Cependant cette liquidité surabondante est en quelque sorte plus apparente que réelle; elle provient en partie du recul de l'épargniste devant les placements à long terme autant peut-être que de l'absence de recours à ce genre de crédit dont le loyer reste malgré tout élevé.

\* \* \*

En bloc, la situation des banques s'est fort améliorée. Les banques se conformant aux prescriptions de l'arrêté royal du 22 août 1934, qui interdit la confusion entre les banques d'affaires et banques de dépôts, ont continué la scission de leurs activités financières et commerciales.

Etant donné que les statistiques relatives aux situations bancaires qui doivent être dressées par la Commission bancaire ne sont pas encore prêtes, il est impossible de se faire une idée complète de l'activité des banques durant l'année dernière. Nous ne sommes donc pas encore en mesure de publier un tableau établissant la situation de l'ensemble des banques du pays. Nous nous bornons à donner les principaux postes du bilan de certaines banques importantes.

Les scissions ont entraîné une diminution du capital et des réserves, ce qui est naturel, étant donné que les banques mixtes qui avaient investi une grande partie de leurs fonds propres, ont doté les nouvelles banques de dépôt selon leurs ressources.

Depuis la réorganisation bancaire, plus aucune banque n'a fermé ses guichets. La structure bancaire s'est fortifiée par les garanties prévues en matière de contrôle des opérations des banques et des émissions de titres. La Commission bancaire, organisme autonome, veille à l'application de la législation nouvelle. Celle-ci comprend — rappelons-le brièvement — la fixation du capital minimum des banques, la protection de l'appellation banque et banquier, l'obligation d'inscription et d'autorisation d'exercice, la subordination des fusions à l'autorisation de la Commission bancaire, la communication de situations mensuelles actives et passives à la Banque Nationale, certaines mesures d'incompatibilité entre fonctions de banquiers et l'exercice de mandats dans des sociétés commerciales, la responsabilité des administrateurs et gérants, le contrôle par des réviseurs assermentés.

La liste des banques soumises au contrôle a été publiée pour la première fois dans le *Moniteur* du 30-31 décembre 1935. Elle comprend cent vingt-deux firmes.

L'Institut de Réescote et de Garantie fortifie, de son côté, la situation bancaire, d'abord parce qu'il répond à certains besoins de crédit auxquels les banques ne savent normalement pas faire face, mais encore parce qu'il permet, en cas de crise, la mobilisation des avoirs qui, en raison de leur caractère, de leur forme et de leur durée, ne sont normalement pas réescomptables à la Banque Nationale. Cet Institut a désormais commencé ses opérations; comme elles se traduisent surtout par des ouvertures de crédit de réescote, il n'est pas étonnant qu'elles aient été peu utilisées jusqu'ici par suite de la liquidité des banques et du renouveau économique du pays. Le résultat le plus direct sera de permettre aux banques, en période de tension, de réescompter des crédits à moyen terme dont elles devraient sinon s'abstenir.

### III. — LE MARCHÉ DES CAPITAUX

Le redressement que l'on prévoyait déjà depuis 1934 sur le marché des capitaux s'est opéré enfin au cours de l'année passée, ainsi qu'il résulte de l'examen du tableau iv. Nos statistiques, qui permettent de déceler les apports en nature et les apports en argent frais, montrent que pour la première fois

depuis 1928, la tendance à la baisse a été brisée. Certes un accroissement de 140 millions n'est pas en lui-même très appréciable. D'un point de vue relatif, il est néanmoins de 40 p. c. par rapport au montant des émissions de capitaux frais en 1934.

TABLEAU IV. Emissions apparentes de capitaux frais par les compagnies par actions.  
(en milliers de francs).

ANNÉES	Constitutions augmentations et obligations (1)	Apports (2)	Emissions sans les apports (3) = (1) - (2)	Émissions des banques, assurances et opérations financières (sans les apports) (4)	Emissions apparentes de capitaux frais (5) = (3) - (4)
1929.....	14.965.943	3.065.222	11.900.721	5.968.423	5.932.298
1930.....	5.356.325	1.781.588	3.574.737	677.076	2.897.661
1931.....	4.403.790	1.774.820	2.628.970	604.291	2.024.679
1932.....	2.152.057	1.218.587	933.470	302.565	630.905
1933.....	1.743.004	846.576	896.428	276.432	619.996
1934.....	2.167.387	1.491.326	676.061	328.100	347.961
1935.....	3.082.134	2.065.877	1.016.457	529.307	487.150

La reprise vient se greffer sur un mouvement de nettoyage que nous avons déjà signalé naguère et dont rendent bien compte les chiffres relatifs aux apports. Les liquidations et réductions de capital ont été fort importantes. Le nombre élevé de constitutions de nouvelles compagnies par actions est un indice qui se joint au même faisceau de signes favorables.

Les émissions d'obligations, tout en doublant par rapport à l'année précédente, restent à un niveau peu élevé. Il est à remarquer que, dans l'ensemble, le marché belge des capitaux n'est pas jusqu'ores favorable aux obligations : la dette obligataire des entreprises belges est peu élevée. Elle reste de 10 milliards pour un capital de 44 milliards, ce qui n'est guère beaucoup. Il est vrai qu'il faut y joindre les dettes en banque et les crédits accordés par des organismes para-étatiques ou jouissant de la garantie de l'Etat.

Pendant l'année 1935, les sociétés belges n'ont guère contracté d'emprunts à l'étranger. Le ralentissement constaté depuis 1931 dans le mouvement d'endettement à l'étranger des sociétés privées s'est complètement arrêté.

TABLEAU V.  
Emissions à l'étranger de sociétés anonymes belges.

ANNÉES	Emissions belges à l'étranger (nominal)	Emissions intérieures des sociétés anonymes belges (chiffres bruts)
(En millions de francs)		
1929.....	482	14.965
1930.....	2.212	5.356
1931.....	360	4.044
1932.....	40	2.112
1933.....	12	1.731
1934.....	12	2.155
1935.....	—	3.082

La dévaluation du belga a infligé aux particuliers et aux sociétés qui avaient contracté des emprunts en monnaies étrangères une perte sérieuse. Pour les tirer plus ou moins d'embaras, un arrêté royal du 11 mars 1936 (n° 251) leur a permis de comptabiliser cette perte en l'amortissant au fur et à mesure des échéances et ce en franchise d'impôt.

TABLEAU VI.

## EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

I. — Détail des émissions (milliers de francs).

ANNEE 1935.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Émissions		Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL			
	anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée			coopératives et unions du crédit		(Actions)				d'obligations				Liquidations		Fusions		DE CAPITAL			
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom-bre	Montant minimum	Nom-bre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré	Nom-bre	Montant			Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant
1. Banques.....	29	557.625	546.969	—	—	5	40.150	13.090	12.543	—	—	50.000	419.174	4	139.500	5	710.250	10	50.615		
2. Assurances.....	9	10.930	4.005	6	102	4	9.050	5.451	2.651	—	—	—	2.155	2	2.500	3	3.050	—	—		
3. Opérations financières.....	88	260.360	243.697	53	9.984	53	1.778.651	601.036	490.902	3	1.950	68.700	499.856	49	510.773	17	648.185	47	1.125.659		
4. Exportations, importations.....	5	2.600	1.035	—	—	—	—	—	—	1	2.000	—	125	6	1.965	—	—	2	1.020		
5. Commerce de métaux.....	9	1.350	1.100	—	—	1	200	300	60	—	—	—	440	4	2.790	—	—	—	—		
6. Commerce d'habillement et ameubl.	41	11.571	8.723	9	341	4	190	435	435	1	4.000	—	5.654	12	5.400	—	—	4	5.250		
7. Commerce de produits alimentaires.	41	18.052	17.139	11	641	14	6.153	5.384	4.204	—	—	—	16.403	13	6.478	—	—	5	3.060		
8. Commerces divers.....	240	92.504	79.065	101	7.744	45	30.921	22.299	16.990	6	7.150	200	56.861	89	55.962	—	—	28	29.642		
9. Sucreries.....	2	3.000	3.000	—	—	1	30.000	160.000	160.000	—	—	—	162.350	1	3.000	—	—	1	600		
10. Meuneries.....	—	—	—	—	—	1	4.200	23.800	23.800	—	—	—	23.800	—	—	—	—	—	—		
11. Brasseries.....	9	20.209	20.209	—	—	7	20.603	55.532	55.532	1	5.000	—	74.127	1	350	2	6.000	3	817		
12. Distilleries d'alcool.....	1	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	50	—	—	—	—		
13. Autres industries alimentaires.....	31	12.194	11.330	24	487	9	5.780	4.470	4.110	—	—	—	7.393	5	1.150	—	—	6	17.557		
14. Carrières.....	5	8.140	7.188	—	—	1	1.250	750	750	1	1.000	—	7.320	5	20.600	2	2.585	6	10.353		
15. Charbonnages.....	—	—	—	—	—	1	4.200	1.800	1.800	2	5.500	—	1.800	—	—	—	—	2	11.180		
16. Mines et industries extractives.....	2	505	505	—	—	1	3	97	97	—	—	—	400	3	22.200	—	—	2	50.500		
17. Gaz.....	2	6.600	6.600	1	5.000	2	5.500	2.630	1.880	—	—	—	7.730	—	—	—	—	1	4.500		
18. Électricité.....	—	—	—	—	—	7	244.400	224.050	220.850	1	50.000	300	196.600	1	16.000	1	4.214	—	—		
19. Constructions électriques.....	10	11.800	6.349	2	21	8	22.130	18.745	12.349	—	—	4.900	13.889	6	1.980	—	—	3	3.875		
20. Hôtels, théâtres, cinémas.....	41	11.091	8.441	10	214	6	9.440	2.525	2.146	2	1.000	—	4.938	10	8.261	—	—	5	2.333		
21. Imprimerie, publicité.....	27	8.982	8.802	17	291	3	6.850	930	870	—	—	—	6.973	10	4.341	—	—	6	7.800		
22. Textiles (lin, coton, laine, soie).....	26	26.621	24.611	4	498	12	185.330	30.265	27.605	—	—	4.724	39.972	9	21.927	3	9.000	17	51.250		
23. Matériaux artificiels et céramiques.	4	1.319	1.319	2	17	6	36.005	3.020	2.944	—	—	—	2.467	8	20.600	1	40	5	17.900		
24. Métallurgie et construction mécaniq.	20	285.692	285.005	—	—	15	59.220	32.355	31.955	1	1.000	—	312.741	20	44.940	3	472.500	14	177.163		
25. Construction (bâtim. et trav. publics).	30	19.003	15.155	9	1.919	5	2.125	1.836	1.736	—	—	—	8.357	13	12.222	—	—	4	2.227		
26. Papeteries (industries).....	2	1.300	1.300	—	—	2	3.600	3.650	3.650	—	—	—	350	2	3.820	—	—	—	—		
27. Plantations et sociétés coloniales.....	3	3.050	2.890	—	—	12	105.770	77.780	62.004	—	—	350	8.945	5	35.200	1	7.500	18	237.267		
28. Produits chimiques.....	16	4.823	3.823	3	38	7	208.250	134.000	132.400	2	110.000	—	131.238	8	6.131	2	3.750	5	201.817		
29. Industries du bois.....	9	7.125	5.925	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4.126	8	7.365	—	—	2	1.234		
30. Tanneries et corroiries.....	8	2.560	2.538	—	—	4	27.410	27.140	27.140	—	—	—	28.877	3	2.410	—	—	4	15.950		
31. Automobiles.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	117.888	—	—	—	—		
32. Verrières et cristalleries.....	—	—	—	—	—	2	9.600	2.400	2.400	—	—	—	—	2	9.370	—	—	2	8.363		
33. Glaceries.....	—	—	—	—	—	1	122.569	891	891	—	—	—	—	—	—	—	—	1	61.730		
34. Industries diverses.....	34	16.615	15.552	9	1.667	14	38.220	23.382	20.829	1	1.500	—	19.062	23	31.430	1	600	20	64.386		
35. Chemins de fer.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
36. Chemins de fer vicinaux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
37. Navigation et aviation.....	19	3.122	2.926	1	5	2	290	315	309	1	350	—	1.057	5	17.270	—	—	1	750		
38. Télégraphe, téléphone.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
39. Tramways électriques.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	15.893	—	—	—	—		
40. Autobus.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
41. Transports non dénommés.....	5	1.207	801	2	41	1	210	50	15	—	—	—	442	2	150	—	—	1	105		
42. Divers non dénommés.....	2	76	62	7	71	—	—	—	—	1	1.200	—	55	1	100	—	—	—	—		
TOTAL.....	770	1.410.076	1.336.064	271	29.081	256	3.018.270	1.480.408	1.325.847	24	191.650	129.174	2.065.677	335	1.150.016	41	1.867.674	225	2.164.803		

(\*) Coopératives et Unions du Crédit : 32 sociétés dissoutes au capital minimum total de 6.904.000 francs.

TABLEAU VI (suite).

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES  
PENDANT L'ANNÉE 1935.**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Actions)			Émissions d'obligat.		Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL  Montant	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	Nombre	Capital ancien	Augm. nominale	Montant libéré	Nombre			Montant	Liquid.		Fusions
												Montant		

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.

En Belgique.....	765	1.376.821	1.302.969	242	2.802.500	1.068.628	929.843	24	191.650	128.824	1.717.582	1.078.816	1.660.174	1.864.729
En Belgique et à l'étrang.	2	30.205	30.205	3	115.025	340.475	335.295	—	—	—	339.150	36.000	200.000	57.807
Au Congo belge.....	3	3.050	2.890	11	101.745	71.305	60.709	—	—	350	8.945	35.200	7.500	242.267
<b>TOTAL...</b>	<b>770</b>	<b>1.410.076</b>	<b>1.336.064</b>	<b>256</b>	<b>3.018.270</b>	<b>1.480.408</b>	<b>1.325.847</b>	<b>24</b>	<b>191.650</b>	<b>129.174</b>	<b>2.065.677</b>	<b>1.150.016</b>	<b>1.867.674</b>	<b>2.164.803</b>

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.

Jusqu'à 1 million.....	655	169.983	145.442	165	374.095	67.027	58.314	12	6.000	200	94.274	80.485	6.435	39.838
De plus de 1 à 5 millions..	81	179.799	161.348	58	291.585	148.721	109.233	9	25.650	11.550	195.874	155.611	30.239	190.978
De plus de 5 à 10 millions.	22	169.281	138.368	12	240.100	88.700	78.340	—	—	5.200	172.397	135.275	38.000	163.339
De plus de 10 à 20 millions	5	78.758	78.651	6	292.750	95.000	87.000	—	—	3.524	107.713	141.845	36.000	300.625
De plus de 20 à 50 millions	3	105.000	105.000	7	262.200	233.800	193.800	2	75.000	1.200	142.294	35.000	98.000	255.283
De plus de 50 à 100 mill.	—	—	—	4	929.540	208.460	258.460	1	85.000	1.500	121.460	135.000	—	622.430
De plus de 100 millions..	4	707.255	707.255	4	628.000	590.700	590.700	—	—	106.000	1.231.665	466.800	1.659.000	592.310
<b>TOTAL...</b>	<b>770</b>	<b>1.410.076</b>	<b>1.336.064</b>	<b>256</b>	<b>3.018.270</b>	<b>1.480.408</b>	<b>1.325.847</b>	<b>24</b>	<b>191.650</b>	<b>129.174</b>	<b>2.065.677</b>	<b>1.150.016</b>	<b>1.867.674</b>	<b>2.164.803</b>

L'examen des mouvements comparés des dividendes et des émissions montre qu'en 1935 le marché des capitaux est entré dans une phase de convalescence.

Au gonflement du montant nominal des émissions correspond une augmentation proportionnelle des souscriptions apparentes de capitaux frais, ce qui met fin au déséquilibre qui existait jusqu'alors entre ces deux ordres de capitaux.

La masse des dividendes distribués n'a pas augmenté dans des proportions appréciables. Il y a d'ailleurs dans le rapport entre cette masse, presque inchangée, et le montant des émissions de capitaux frais, accru de 40 p. c., un indice favorable de reprise. C'est le seul point satisfaisant qui découle de ces chiffres; le total des dividendes et intérêts distribués reste presque identique depuis 1932.

L'analyse de la situation des entreprises particulières accuse des traits beaucoup plus favorables.

Les biens de consommation continuent à jouir d'un avantage marqué sur les biens de production, la situation de ces deux séries d'industries accuse un changement très net par rapport à l'année précédente. Les émissions de capitaux se sont accrues, dans le secteur des biens de production, plus fortement que dans celui des biens de consommation (v. tableau VI). Les industries de base ont retrouvé de l'attrait.

En ce qui concerne le rendement des entreprises, le capital versé a continué à se réduire plus forte-

ment que les années précédentes. Le brassage intense provoqué par la réorganisation économique et financière se traduit par de très abondantes réductions de capital, de même que par les liquidations et fusions, pour un montant global de 5.181 millions, compensé en partie par des apports, consécutifs aux réorganisations.

Le solde bénéficiaire des entreprises a continué à se relever depuis 1934 (v. tableau VII); il a atteint au cours de 1935 un montant de 1.655 millions, en forte augmentation. La marge des bénéfices s'est élargie dans son ensemble.

TABLEAU VII.

ANNÉES	NOMBRE DES ENTREPRISES			Perte totale (en millions de francs)
	total	en bénéfice	en perte	
1929.....	5.719	4.709	1.010	363
1930.....	6.668	5.349	1.319	719
1931.....	7.091	5.014	2.077	1.184
1932.....	7.130	4.185	2.945	2.047
1933.....	7.062	3.915	3.147	2.104
1934.....	7.334	4.275	3.059	1.669
1935.....	7.183	4.324	2.859	1.220

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**  
Tableau récapitulatif (sociétés belges exploitant en Belgique et à l'étranger).

I. — Classement par genre d'industrie.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	RÉSULTATS NETS			Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dette obligataire	Coupons bruts payables en 1935 (1)	Bénéfice distribué en % du capital versé
	recensées	en bénéfice	en perte		bénéfice	perte	solde				
1. Banques .....	76	59	17	1.838.252	123.519	23.140	100.379	85.891	1.206.523	54.886	4,67
2. Assurances .....	129	110	19	147.566	55.055	1.912	53.143	30.354	—	—	20,57
3. Opérations financières .....	901	624	277	9.923.912	646.039	83.747	562.292	498.848	994.178	49.897	5,03
4. Exportations, importations .....	88	56	32	239.079	6.014	24.624	18.610	2.372	1.000	50	0,99
5. Commerce de fer et métaux .....	34	22	12	36.495	1.583	1.161	422	1.160	—	—	3,18
6. Commerce d'habil. et d'ameubl. ....	189	100	89	487.004	25.784	20.110	5.674	14.899	152.630	8.643	3,19
7. Commerce de produits aliment. ....	178	103	75	262.166	14.436	9.713	4.723	7.504	12.474	845	2,86
8. Commerces divers .....	1.211	685	526	1.040.493	56.492	80.194	23.702	28.542	58.170	3.710	2,74
9. Sucreries .....	35	28	7	651.692	48.653	1.503	47.150	19.976	11.495	602	3,07
10. Meuneries .....	43	42	1	92.521	29.087	18	29.069	19.835	1.444	80	21,44
11. Brasseries .....	153	125	28	563.839	100.484	9.580	90.904	60.855	39.260	2.329	10,79
12. Distilleries d'alcool .....	17	13	4	42.325	1.570	272	1.298	1.299	—	—	3,07
13. Autres industries alimentaires .....	210	138	72	467.574	58.418	16.700	41.718	36.027	38.032	2.188	7,71
14. Carrières .....	134	70	64	357.579	25.958	18.263	7.695	16.697	37.537	2.396	4,67
15. Charbonnages .....	76	35	41	1.876.941	53.840	117.975	64.135	40.907	767.528	42.022	2,18
16. Mines et autres industr. extract. ....	39	13	26	953.296	796	49.586	48.790	—	213.674	11.044	—
17. Gaz .....	21	20	1	648.062	79.206	571	78.635	72.707	54.960	2.922	11,22
18. Électricité .....	70	61	9	2.906.793	375.462	3.668	371.794	335.529	948.563	52.954	11,64
19. Constructions électriques .....	99	56	43	405.291	49.928	15.361	34.567	38.421	280.060	16.405	9,48
20. Hôtels, théâtres, cinémas .....	229	123	106	234.886	12.658	21.658	9.000	6.496	6.313	257	2,77
21. Imprimerie, publicité .....	201	122	79	179.925	17.091	7.523	9.568	11.630	5.550	335	6,46
22. Textiles (lin, coton, laine, soie) ..	546	274	272	2.720.296	105.423	121.819	16.396	69.318	113.113	6.113	2,55
23. Matér. artif. et prod. céramiques .....	235	127	108	947.042	27.674	25.928	1.746	16.709	160.086	9.713	1,76
24. Métallurgie et construct. mécan. ....	455	238	217	2.892.052	151.429	176.723	25.294	111.232	1.867.940	108.483	3,85
25. Construct. (bâtim. et trav. publ.) .....	189	106	83	538.763	47.618	19.944	27.674	39.573	21.026	1.190	7,35
26. Papeteries (industries) .....	38	27	11	418.022	14.919	21.441	6.522	12.722	45.262	2.690	3,04
27. Sociétés congolaises .....	207	115	92	6.301.003	259.669	157.898	101.771	221.624	1.939.419	111.177	3,52
27a. Plantations (aill. qu'au Congo) ..	10	6	4	191.836	5.830	155	5.675	3.009	—	—	1,57
28. Produits chimiques .....	209	151	58	1.798.058	108.290	24.904	83.386	50.357	248.926	15.208	2,80
29. Industries du bois .....	99	42	57	157.035	4.397	10.718	6.321	2.512	2.726	160	1,59
30. Tanneries et corroiries .....	49	24	25	164.700	3.239	7.156	3.917	2.143	201	10	1,30
31. Automobiles .....	14	10	4	97.375	25.888	999	24.889	38.540	11.818	724	39,57
32. Verreries .....	64	39	25	922.157	33.184	12.164	21.020	26.813	2.889	144	2,91
33. Glaceries .....	8	6	2	90.730	57.890	12.212	45.678	50.915	124.131	6.850	56,12
34. Industries diverses .....	572	314	258	1.755.486	123.718	65.921	57.797	94.784	198.583	11.927	5,40
35. Chemins de fer .....	23	12	11	751.265	17.942	8.371	9.571	14.314	457.758	25.588	1,91
36. Chemins de fer vicinaux .....	4	4	—	8.406	670	—	670	571	—	—	6,79
37. Navigation et aviation .....	131	98	33	468.342	14.651	22.288	7.637	10.564	98.190	5.312	2,26
38. Télégraphes et téléphones .....	3	1	2	202.350	11.543	300	11.243	—	—	—	—
39. Tramways électriques .....	33	20	13	539.509	69.155	18.964	50.191	63.127	162.757	7.594	11,70
40. Autobus .....	10	4	6	31.291	3.785	1.472	2.313	3.681	—	—	11,76
41. Transports divers .....	104	71	33	331.177	5.413	2.343	3.070	4.330	824	47	1,31
42. Divers non dénommés .....	47	30	17	52.719	815	769	46	532	7.050	373	1,01
	7.183	4.324	2.859	44.715.205	2.875.215	1.219.768	1.655.447	2.167.319	10.292.090	564.874	4,85

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million .....	4.036	2.419	1.617	1.686.128	185.333	135.141	50.192	103.445	—	—	0,14
De plus de 1 à 5 millions .....	2.037	1.201	836	5.091.149	422.788	252.384	170.404	280.672	—	—	5,51
De plus de 5 à 10 millions .....	459	265	194	3.364.054	223.572	179.651	43.921	156.050	—	—	4,64
De plus de 10 à 20 millions .....	281	186	95	4.086.637	332.134	133.852	198.282	236.856	—	—	5,80
De plus de 20 à 50 millions .....	201	130	71	6.275.978	374.078	240.363	133.715	302.806	—	—	4,82
De plus de 50 à 100 millions .....	87	58	29	6.652.474	359.811	102.063	257.748	297.969	—	—	4,48
De plus de 100 millions .....	82	65	17	17.558.785	977.499	176.314	801.185	789.521	—	—	4,50
	7.183	4.324	2.859	44.715.205	2.875.215	1.219.768	1.655.447	2.167.319	—	—	4,85

(1) En outre il a été mis en paiement pendant l'année 1935 : (milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'État .....	947.778
Coupons d'emprunts de la Colonie .....	50.745
Coupons d'emprunts des provinces et communes .....	225.532
Coupons d'emprunts d'organismes divers .....	698.671

TOTAL... 1.920.726

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État .....	481.919
Coupons d'emprunts extérieurs de la Ville d'Anvers .....	14.748

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**  
Classement par genre d'industrie et suivant le lieu d'exploitation.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	RÉSULTATS NETS			Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dette ob gataire	Coupons bruts payables en 1935	Bénéfice distribué en % du capital versé
	recensées	en bénéfice	en perte		bénéfice	perte	solde				

**A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.**

1. Banques .....	75	58	17	1.738.252	114.400	23.140	91.260	77.891	1.206.523	54.886	4,48
2. Assurances .....	129	110	19	147.566	55.056	1.912	53.143	30.354	—	—	20,57
3. Opérations financières .....	887	614	273	9.532.270	626.512	81.358	545.154	481.468	913.098	46.238	5,05
4. Exportations, importations .....	88	56	32	239.079	6.014	24.624	18.610	2.372	1.000	50	0,99
5. Commerce de fer et métaux .....	34	22	12	36.495	1.583	1.161	422	1.160	—	—	3,18
6. Comm. d'habillem. et d'ameubl. ....	188	100	88	465.504	25.784	20.005	5.779	14.899	152.630	8.643	3,20
7. Comm. de prod. alimentaires .....	178	103	75	262.166	14.436	9.713	4.723	7.504	12.474	845	2,86
8. Commerces divers .....	1.204	681	523	1.023.768	56.433	79.862	23.429	28.484	58.170	3.710	2,78
9. Sucreries .....	34	27	7	631.692	38.609	1.503	37.106	12.296	10.205	538	1,95
10. Meuneries .....	42	41	1	90.521	29.086	18	29.068	19.835	1.444	86	20,83
11. Brasseries .....	162	124	28	555.264	98.362	9.580	88.782	59.130	32.497	2.025	10,65
12. Distilleries d'alcool .....	17	13	4	42.325	1.570	272	1.298	1.299	—	—	3,07
13. Autres industries alimentaires .....	210	138	72	467.574	58.418	16.700	41.718	36.027	38.032	2.188	7,71
14. Carrières .....	134	70	64	357.579	25.958	18.263	7.695	16.697	37.537	2.386	4,67
15. Charbonnages .....	73	33	40	1.714.845	52.045	117.281	65.236	40.586	767.528	42.022	2,37
16. Mines et autres industr. extract. ....	22	8	14	438.253	148	41.598	41.450	—	2.000	120	—
17. Gaz .....	20	19	1	645.562	77.475	571	76.904	71.139	54.765	2.910	11,02
18. Électricité .....	66	58	8	2.817.043	364.342	3.654	360.688	325.789	948.395	52.946	11,56
19. Constructions électriques .....	99	56	43	405.291	49.928	15.361	34.567	38.421	280.060	16.405	9,48
20. Hôtels, théâtres, cinémas .....	229	123	106	234.886	12.658	21.658	9.000	6.496	6.313	267	2,77
21. Imprimerie, publicité .....	201	122	79	179.925	17.091	7.523	9.568	11.630	5.550	325	6,46
22. Textiles (lin, coton, laine, soie) .....	543	274	269	2.670.196	105.423	118.881	13.458	69.318	113.113	6.113	2,60
23. Matér. artif. et prod. céramiques .....	234	126	108	934.542	23.992	25.928	1.936	14.384	160.086	9.713	1,54
24. Métall. et construct. mécanique .....	452	236	216	2.873.660	151.420	176.382	24.962	111.232	1.866.982	108.440	3,87
25. Construct. (bâtim. et trav. publ.) .....	189	106	83	538.763	47.618	19.944	27.674	39.573	21.026	1.180	7,35
26. Papeteries (industries) .....	38	27	11	418.022	14.919	21.441	6.522	12.722	45.262	2.660	3,04
28. Produits chimiques .....	205	147	58	1.496.758	61.548	24.904	36.644	48.266	233.926	14.174	3,22
29. Industries du bois .....	98	41	57	153.230	4.017	10.718	6.701	2.363	2.726	160	1,54
30. Tanneries et corroiries .....	49	24	25	164.700	3.239	7.156	3.917	2.143	201	10	1,30
31. Automobiles .....	14	10	4	97.375	25.888	999	24.889	38.540	11.818	724	39,58
32. Verreries .....	61	36	25	869.052	26.433	12.164	14.269	22.761	1.932	100	2,62
33. Glaceries .....	7	6	1	86.980	57.890	1.084	56.806	50.915	121.131	6.670	58,54
34. Industries non dénommées .....	563	309	254	1.646.117	109.790	65.878	43.912	84.185	185.823	11.281	5,11
35. Chemins de fer .....	19	10	9	602.198	16.382	790	15.592	13.278	57.024	1.963	2,19
36. Chemins de fer vicinaux .....	3	3	—	3.606	668	—	668	571	—	—	15,83
37. Navigation et aviation .....	130	98	32	463.342	14.661	21.979	7.328	10.564	98.190	5.312	2,28
38. Télégraphes et téléphones .....	3	1	2	202.350	11.543	300	11.243	—	—	—	—
39. Tramways électriques .....	10	9	1	180.443	42.368	1.097	41.271	38.573	89.587	4.276	21,38
40. Autobus .....	10	4	6	31.291	3.785	1.472	2.313	3.681	—	—	11,76
41. Transports non dénommés .....	104	71	33	331.177	5.413	2.343	3.070	4.330	824	47	1,31
42. Divers non dénommés .....	47	30	17	52.719	815	769	46	532	7.050	373	1,01
<b>TOTAL...</b>	<b>6.861</b>	<b>4.144</b>	<b>2.717</b>	<b>35.842.281</b>	<b>2.453.709</b>	<b>1.009.986</b>	<b>1.443.723</b>	<b>1.851.408</b>	<b>7.544.922</b>	<b>409.786</b>	<b>5,17</b>

**B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.**

1. Banques et sociétés financières .....	25	8	17	669.789	16.067	31.965	15.898	14.396	36.679	2.110	2,15
2. Sociétés commerciales .....	33	18	15	542.375	7.669	14.736	7.067	4.048	11.839	788	0,75
3. Sociétés industrielles .....	70	49	21	1.999.583	150.011	20.347	129.664	106.053	628.716	36.806	5,30
4. Sociétés agricoles .....	64	30	34	678.856	37.227	52.155	14.928	16.768	29.050	1.665	2,47
5. Services publics .....	15	10	5	2.410.400	48.695	38.695	10.000	80.359	1.233.135	69.818	3,33
<b>TOTAL...</b>	<b>207</b>	<b>115</b>	<b>92</b>	<b>6.301.003</b>	<b>259.669</b>	<b>157.898</b>	<b>101.771</b>	<b>221.624</b>	<b>1.939.419</b>	<b>111.177</b>	<b>3,52</b>

**C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.**

1. Sociétés de gaz et d'électricité .....	5	4	1	92.250	12.851	14	12.837	11.308	363	20	12,26
2. Chemins de fer .....	5	3	2	153.867	1.562	7.581	6.019	1.036	400.734	23.625	0,67
3. Tramways .....	23	11	12	359.066	26.787	17.867	8.920	24.554	73.170	3.318	6,84
4. Plantations et sociétés coloniales .....	10	6	4	191.836	5.830	155	5.675	3.009	—	—	1,57
5. Sociétés diverses .....	72	41	31	1.774.902	114.807	26.267	88.540	54.380	333.482	16.948	3,06
<b>TOTAL...</b>	<b>115</b>	<b>65</b>	<b>50</b>	<b>2.571.921</b>	<b>161.837</b>	<b>51.884</b>	<b>109.953</b>	<b>94.287</b>	<b>807.749</b>	<b>43.911</b>	<b>3,67</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL...</b>	<b>7.183</b>	<b>4.324</b>	<b>2.859</b>	<b>44.715.205</b>	<b>2.875.215</b>	<b>1.219.768</b>	<b>1.655.447</b>	<b>2.167.319</b>	<b>10.292.090</b>	<b>564.874</b>	<b>4,85</b>

## RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES EXPLOITANT A L'ETRANGER.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	RÉSULTATS NETS			Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dette obligataire	Coupons bruts payables en 1935	Bénéfice distribué en % du capital versé
	recensées	en bénéfici	en perte		bénéfici	perte	solde				
(Milliers de francs)											
1. Banques .....	1	1	—	100.000	9.119	—	9.119	8.000	—	—	8,—
2. Assurances .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Opérations financières .....	14	10	4	391.462	19.527	2.389	17.138	17.380	81.080	3.659	4,44
4. Exportations, importations .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Commerce de fer et métaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Comm. d'habillem. et d'ameubl.	1	—	1	1.500	—	105	105	—	—	—	—
7. Commerce de produits aliment.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8. Commerces divers .....	7	4	3	16.725	59	332	273	58	—	—	0,35
9. Sucreries .....	1	1	—	20.000	10.044	—	10.044	7.680	1.290	64	38,40
10. Meuneries .....	1	1	—	2.000	—	1	1	—	—	—	—
11. Brasseries .....	1	1	—	8.575	2.122	—	2.122	1.725	6.763	304	20,12
12. Distilleries d'alcool .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13. Autres industries alimentaires .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14. Carrières .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15. Charbonnages .....	3	2	1	162.096	1.795	694	1.101	321	—	—	0,20
16. Mines et autres industr. extract.	17	5	12	515.043	648	7.988	7.340	—	211.674	10.924	—
17. Gaz .....	1	1	—	2.500	1.731	—	1.731	1.568	195	12	62,72
18. Électricité .....	4	3	1	89.750	11.120	14	11.106	9.740	168	8	10,85
19. Constructions électriques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21. Imprimerie, publicité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22. Textiles (lin, coton, soie, laine).	3	—	3	50.100	—	2.938	2.938	—	—	—	—
23. Matériaux artif. et prod. céram.	1	1	—	12.500	3.682	—	3.682	2.325	—	—	18,60
24. Métallurgie et construct. mécan.	3	2	1	18.392	9	341	332	—	958	43	—
25. Construct. (bâtim et trav. publ.)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26. Papeteries (industries) .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27. Plantations .....	10	6	4	191.836	5.830	155	5.675	3.009	—	—	1,57
28. Produits chimiques .....	4	4	—	301.300	46.742	—	46.742	2.091	15.000	1.034	0,69
29. Industrie du bois .....	1	1	—	3.805	380	—	380	149	—	—	3,92
30. Tanneries et corroiries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31. Automobiles .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Verreries .....	3	3	—	53.105	6.751	—	6.751	4.052	957	44	7,63
33. Glaceries .....	1	—	1	3.750	—	11.128	11.128	—	3.000	180	—
34. Industries diverses .....	9	5	4	109.369	13.928	43	13.885	10.599	12.760	696	9,69
35. Chemins de fer .....	4	2	2	149.067	1.560	7.581	6.021	1.036	400.734	23.625	0,69
36. Chemins de fer vicinaux .....	1	1	—	4.800	2	—	2	—	—	—	—
37. Navigation et aviation .....	1	—	1	5.000	—	309	309	—	—	—	—
38. Télégraphes et téléphones .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques .....	23	11	12	359.066	26.787	17.867	8.920	24.554	73.170	3.318	6,84
40. Autobus .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports divers .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42. Divers non dénommés .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	115	65	50	2.571.921	161.837	51.884	109.953	94.287	807.749	43.911	3,67

Le nombre des entreprises en perte s'est réduit; le montant des pertes a diminué de façon sensible. Il tombe de 1.669 à 1.220 millions. Les rendements qui accusent les progrès les plus sensibles furent (v. tableau VIII) ceux des biens de production (métallurgie, charbonnages, produits chimiques) et ceux des biens de consommation durables (verreries, glaceries et construction).

Comme tous les ans, nous avons calculé la valeur globale des titres belges inscrits à la cote de la Bourse de Bruxelles au 1<sup>er</sup> janvier 1936, tant en valeur nominale qu'en valeur boursière (v. tableaux IX et X).

En fait de valeurs nominales, nous constatons un accroissement notable des titres à revenu fixe inscrits à la cote, dû entièrement à l'augmentation de la dette de l'Etat qui découle des fluctuations résultant de la dévaluation et de la conversion. L'effet direct de la dévaluation sur notre dette publique a été d'augmenter la dette extérieure par le jeu des changes et d'accroître la dette intérieure par suite du jeu des bonifications en capital.

Par contre, la dette provinciale et communale et la dette obligataire des sociétés belges accusent une diminution.

TABLEAU IX.

**Le relevé de la fortune mobilière en Belgique (VALEUR NOMINALE).**  
(En milliers de francs.)

RUBRIQUES	1 <sup>er</sup> JANVIER 1935						1 <sup>er</sup> JANVIER 1936							
	Capital nominal global des titres inscrits	dont :				Titres inscrits sans changement pendant l'année 1935	Capital nominal global des titres inscrits	Inscriptions nouvelles en 1935	dont :				Titres inscrits sans changement pendant l'année 1935	
		Titres rayés en 1935	Titres amortis en 1935	Titres de sociétés ayant modifié leur capital					Titres de sociétés ayant modifié leur capital		Titres de sociétés ayant modifié leur capital	Titres de sociétés ayant modifié leur capital		
				Capital avant augmentat.	Capital avant réduction				Capital nouveau après augment.	Montant de l'augment.				Montant de la réduct.
<i>Fonds publics et obligations :</i>														
Rentes belges directes et indirectes .....	28.142.435	10.196.855	105.766	—	—	17.839.814	33.863.503	16.023.689	—	—	—	—	—	17.839.814
Emprunts de provinces, communes et valeurs à lots .....	4.836.027	46.173	29.861	—	—	4.759.993	4.794.993	35.000	—	—	—	—	—	4.759.993
Obligations de sociétés .....	2.779.393	149.635	79.413	—	—	2.550.345	2.650.345	100.000	—	—	—	—	—	2.550.345
<b>Ensemble des titres à revenu fixe .....</b>	<b>35.757.855</b>	<b>10.392.663</b>	<b>215.040</b>	—	—	<b>25.150.152</b>	<b>41.308.841</b>	<b>16.158.689</b>	—	—	—	—	—	<b>25.150.152</b>
<i>Actions :</i>														
Assurances, banques .....	3.738.815	1.085.250	—	100.000	1.221.000	1.332.565	3.061.165	722.600	155.000	851.000	55.000	370.000	—	1.332.565
Entrepr. immobilières, hypothécaires et hôtelières .....	445.100	42.781	—	—	—	402.319	402.319	—	—	—	—	—	—	402.319
Chemins de fer et canaux .....	6.622.296	—	1.232	—	107.811	6.513.253	6.569.471	—	—	56.218	—	51.593	—	6.513.253
Tramw., chemins de fer économiques et vicinaux .....	384.955	19.815	650	9.932	65.000	289.558	350.808	—	11.250	50.000	1.318	15.000	—	289.558
Tramways et électricité (trusts) .....	2.090.215	435.870	198	—	275.000	1.379.147	1.773.547	169.400	—	225.000	—	50.000	—	1.379.147
Entreprises de gaz et d'électricité .....	1.698.929	100.912	1.795	—	—	1.596.222	1.679.222	83.000	—	—	—	—	—	1.596.222
Industries métallurgiques .....	2.375.979	54.125	—	11.355	61.640	2.248.859	2.325.734	20.000	15.000	41.875	3.645	19.765	—	2.248.859
Charbonnages et fours à coke .....	1.361.370	5.000	—	—	—	1.356.370	1.356.370	—	—	—	—	—	—	1.356.370
Zincs, plombs, mines .....	521.510	—	—	—	—	521.510	521.510	—	—	—	—	—	—	521.510
Glaceries .....	23.356	2.856	—	—	—	20.500	20.500	—	—	—	—	—	—	20.500
Verreries .....	298.005	500	—	12.700	—	284.805	321.105	9.500	28.800	—	14.100	—	—	284.805
Distributions d'eau .....	44.000	—	—	5.000	—	39.000	59.000	—	20.000	—	15.000	—	—	39.000
Industries de la construction .....	605.195	8.118	—	22.800	34.000	540.277	597.777	3.500	38.000	16.000	15.200	18.000	—	540.277
Industries textiles et soieries .....	838.261	68.283	—	5.910	26.650	737.418	818.280	21.000	46.000	13.862	40.090	12.788	—	737.418
Produits chimiques .....	548.832	15.000	—	—	212.000	321.832	347.147	8.440	—	16.875	—	195.125	—	321.832
Valeurs coloniales .....	1.938.267	77.250	1.200	15.000	64.750	1.780.067	1.925.830	106.550	21.263	17.950	6.263	46.800	—	1.780.067
Valeurs de plantations caoutchoutières .....	539.457	17.000	—	9.625	—	512.832	528.832	—	16.000	—	6.375	—	—	512.832
Alimentation .....	172.740	—	61	6.300	—	166.379	213.379	40.000	7.000	—	700	—	—	166.379
Industries diverses .....	1.392.944	29.209	—	—	60.095	1.303.640	1.349.565	10.000	—	35.925	—	24.170	—	1.303.640
Papeteries .....	237.600	—	—	—	—	237.600	249.600	12.000	—	—	—	—	—	237.600
Pétroles .....	356.425	10.000	—	—	—	346.425	346.425	—	—	—	—	—	—	346.425
Sucreries .....	146.700	—	—	—	—	146.700	146.700	—	—	—	—	—	—	146.700
<b>Ensemble des actions .....</b>	<b>26.380.951</b>	<b>1.971.969</b>	<b>5.136</b>	<b>198.622</b>	<b>2.127.946</b>	<b>22.077.278</b>	<b>24.964.286</b>	<b>1.205.990</b>	<b>356.313</b>	<b>1.324.705</b>	<b>157.691</b>	<b>803.241</b>	—	<b>22.077.278</b>
<b>Total général .....</b>	<b>62.138.806</b>	<b>12.364.632</b>	<b>220.176</b>	<b>198.622</b>	<b>2.127.946</b>	<b>47.227.430</b>	<b>66.273.127</b>	<b>17.364.679</b>	<b>356.313</b>	<b>1.324.705</b>	<b>157.691</b>	<b>803.241</b>	—	<b>47.227.430</b>

TABLEAU X.

**Le relevé de la fortune mobilière en Belgique (VALEUR BOURSIERE) et l'indice annuel  
de l'ensemble des titres cotés à la Bourse de Bruxelles.  
(En milliers de francs.)**

RUBRIQUES	1 <sup>er</sup> JANVIER 1935						1 <sup>er</sup> JANVIER 1936						INDICE de janvier 1936	
	Valeur boursière globale des titres inscrits	dont :					Valeur boursière globale des titres inscrits	dont :					sur janvier 1935	sur janvier 1936
		Titres rayés en 1935	Titres amortis en 1935	Titres de sociétés ayant modifié leur capital		Titres inscrits sans changement pendant l'année 1935		Inscrip- tions nouvelles en 1935	Actions de jouiss. remplaçant des actions de capital amorties	Titres de sociétés ayant modifié leur capital		Titres inscrits sans change- ment pendant l'année 1935		
				Valeur boursière avant augment.	Valeur boursière avant réduction					Valeur boursière après augment.	Valeur boursière après réduction			
<i>Fonds publics et obligations :</i>														
Rentes belges directes et indirectes .....	25.662.757	—	—	—	—	—	31.519.464	—	—	—	—	—	—	
Emprunts de provinces, communes et valeurs à lots .....	4.186.744	—	—	—	—	—	4.390.081	—	—	—	—	—	—	
Obligations de sociétés .....	2.423.042	—	—	—	—	—	2.662.959	—	—	—	—	—	—	
<b>Ensemble des titres à revenu fixe .....</b>	<b>32.272.543</b>	—	—	—	—	—	<b>38.572.504</b>	—	—	—	—	—	—	
<i>Actions :</i>														
Assurances, banques .....	5.352.452	1.011.055	—	121.500	2.575.260	1.664.637	5.312.152	699.032	—	133.300	2.369.600	2.110.020	128,30	31,50
Entrepr. immobilières hypothécaires et hôtelières	429.982	15.605	—	—	—	414.377	583.714	—	—	—	—	583.714	140,86	34,51
Chemins de fer et canaux .....	6.255.617	—	1.804	—	26.487	6.227.326	6.814.976	—	962	—	49.069	6.764.945	108,63	70,44
Tramw., chemins de fer économiques et vicinaux	970.057	1.775	736	41.669	26.992	898.885	1.166.788	—	352	57.600	76.620	1.032.216	114,83	28,11
Tramways et électricité (trusts) .....	4.439.526	241.640	196	—	182.875	4.014.815	6.656.789	427.240	—	—	363.984	5.865.565	146,10	29,63
Entreprises de gaz et d'électricité .....	3.689.552	34.068	1.948	—	—	3.653.536	4.673.482	230.290	—	—	—	4.443.192	121,61	55,02
Industries métallurgiques .....	2.209.384	14.891	—	42.520	32.409	2.119.564	3.926.227	68.750	—	91.040	85.967	3.680.470	173,64	57,34
Charbonnages et fours à coke .....	1.229.450	7.650	—	—	—	1.221.800	2.636.544	—	—	—	—	2.636.544	215,79	97,95
Zincs, plombs, mines .....	325.383	—	—	—	—	325.383	762.278	—	—	—	—	762.278	234,27	23,68
Glaceries .....	507.520	53.702	—	—	—	453.818	760.442	—	—	—	—	760.442	167,57	97,84
Verreries .....	255.092	39.735	—	6.236	—	209.121	350.993	7.454	—	31.700	—	311.839	149,12	35,30
Distributions d'eau .....	227.299	—	—	149.500	—	77.799	273.558	—	—	156.400	—	117.158	150,59	174,73
Industries de la construction .....	414.741	2.574	—	14.460	58.970	338.737	780.658	4.785	—	48.750	100.250	626.873	185,06	51,50
Industries textiles et soieries .....	521.558	9.188	—	48.156	20.280	443.934	1.127.928	11.470	—	99.602	36.184	980.672	220,90	31,28
Produits chimiques .....	320.894	2.088	—	—	39.320	279.486	640.803	16.016	—	—	133.875	490.912	175,65	17,06
Valeurs coloniales .....	3.379.705	15.435	2.532	11.475	17.950	3.332.313	6.918.117	134.020	2.472	39.400	12.521	6.729.704	201,95	28,13
Valeurs de plantations caoutchoutières .....	653.301	3.421	—	15.207	—	634.673	894.239	3.783	—	36.480	—	853.976	134,55	18,97
Alimentation .....	606.694	—	176	12.960	—	593.558	789.293	70.000	215	20.100	—	698.978	117,76	97,88
Industries diverses .....	984.419	677	—	—	15.149	968.593	1.270.852	3.440	—	—	25.763	1.241.640	128,19	17,40
Papeteries .....	123.191	—	—	—	—	123.191	247.526	22.440	—	—	—	225.086	182,71	55,11
Pétales .....	278.613	600	—	—	—	278.013	392.786	—	—	—	—	392.786	141,28	30,16
Sucreries .....	263.325	—	—	—	—	263.325	282.519	—	—	—	—	282.519	107,29	34,18
<b>Ensemble des actions .....</b>	<b>33.437.755</b>	<b>1.454.104</b>	<b>7.392</b>	<b>463.683</b>	<b>2.995.692</b>	<b>28.516.884</b>	<b>47.262.664</b>	<b>1.698.720</b>	<b>4.001</b>	<b>714.372</b>	<b>3.254.033</b>	<b>41.591.538</b>	<b>145,85</b>	<b>38,83</b>
<b>Total général...</b>	<b>65.710.298</b>						<b>85.835.168</b>							

TABLEAU XI.

## Indice mensuel de la Bourse de Bruxelles.

Base : 1<sup>er</sup> janvier 1928 = 100; 30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable.

DATES	Rentes belges directes et indirectes	Tous titres à revenu fixe	Actions de banques	Actions de métallurgie	Actions de charbonnages	Valeurs coloniales	Tous titres à revenu variable
1929 2 janvier .....	112	108	106	147	154	99	108
1 <sup>er</sup> juillet .....	116	111	87	155	187	84	98
Maximum des titres à revenu variable (février 1929)							117
1930 3 janvier .....	115	113	87	109	141	63	76
1 <sup>er</sup> juillet .....	124	117	57	91	116	58	67
Maximum des titres à revenu variable (février 1930)							77
1931 5 janvier .....	127	120	51	78	111	39	65
1 <sup>er</sup> juillet .....	126	120	49	77	94	42	64
Maximum des titres à revenu variable (mars 1931)							62
1932 1 <sup>er</sup> janvier .....	109	111	34	56	69	24	36
1 <sup>er</sup> juillet .....	108	110	28	41	51	20	30
Maximum des titres à revenu variable (mars 1932)							39
1933 1 <sup>er</sup> janvier .....	110	112	35	52	66	27	37
1 <sup>er</sup> juillet .....	108	112	34	46	65	27	38
Maximum des titres à revenu variable (août 1933)							38
1934 2 janvier .....	111	111	30	36	60	22	33
2 juillet .....	120	118	26	27	44	17	28
Maximum des titres à revenu variable (février 1934)							33
1935 2 janvier .....	119	117	25	33	45	14	27
1 <sup>er</sup> juillet .....	118	122	31	44	76	24	37
Maximum des titres à revenu variable (juin 1935)							40
1936 2 janvier .....	121	123	32	57	98	28	39

TABLEAU XII.

## Gains et pertes sur la valeur globale des actions.

(En millions de francs.)

	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Valeur globale au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année suivante .....	66.944	45.345	46.630	41.206	33.514	47.263
—inscriptions valeurs nouvelles .....	— 1.940	— 625	— 293	— 152	— 529	— 1.699
—augmentations de capital .....	— 2.469	— 858	— 318 (1)	— 88 (1)	+ 663 (1)	+ 646 (1)
	62.535	43.862	46.019	40.966	33.648	46.210
Valeur globale au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année .....	87.201	66.944	45.345	46.630	41.206	33.438
—radiations et amortissements .....	— 2.008	— 1.052	— 747	— 262	— 711	— 1.461
	85.193	65.892	44.598	46.368	40.495	31.977
Différence (gain ou perte) ..	— 22.658	— 22.030	+ 1.421	— 5.402	— 6.847	+ 14.233
En % de la valeur au début de l'année .....	— 26,60 %	— 33,43 %	+ 3,19 %	— 11,65 %	— 16,91 %	+ 44,51 %

(1) Différence entre les augmentations et les réductions de capital.

La contraction du volume des actions de sociétés belges mentionnée en 1934 a continué au cours de 1935. Elle était alors de 1.642 millions. Elle ne fut plus que de 1.416 millions en 1935. Le nettoyage continue.

La valeur boursière des titres à revenu fixe a augmenté de plus de 6 millions, soit plus de 18 p. c.

Cependant, l'augmentation en nominal étant de 5.721 millions, la plus-value boursière n'est, à tout prendre, que de 1 1/2 p. c. Ce résultat est encore remarquable, étant donné que le cours de bourse de la rente belge a accusé certaines fluctuations à la baisse (v. tableau XI).

L'indice des titres à revenu variable de la Bourse de Bruxelles est en hausse de 16 p. c. De l'examen des indices mensuels résulte qu'après un mouvement de hausse généralisée une sélection s'est opérée dont ont profité les industries non abritées. Par contre, les banques, les industries alimentaires, les chemins de fer, canaux, les entreprises de gaz et autres sociétés de services publics n'ont pas vu leurs titres profiter dans une aussi large mesure de la reprise boursière.

Dans certains cas, les indices des cours rejoignent presque ceux de 1928 : c'est le cas des charbonnages, des fours à coke, des glaceries, des industries alimentaires.

TABLEAU XIII.

**Fluctuations des actions inscrites à la Cote de Bruxelles.**

i = 1.000.000	1-1-1932	1-1-1933	1-1-1934	1-1-1935	1-1-1936
Valeur nominale.....	28.778	27.961	27.893	26.381	24.964
Valeur boursière.....	45.345	46.630	41.206	33.438	47.263

TABLEAU XIIIbis.

**Principaux emprunts d'Etat et d'administrations publiques.**

1935		Montant nominal	Taux d'intérêt	Taux d'émission
<i>Emprunts intérieurs.</i>				
Avril	Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 1934 (2 <sup>e</sup> série) .	100 millions	3 %	cours du jour
Décembre	Ville de Liège (bons de caisse à 2 ans) .....	60 millions	4,5 %	99,25
<i>Emprunts extérieurs.</i>				
Janvier	Emprunt Etat (fr. français) .....	fr. fr. 475 millions.	5 %	91,—
Mars	Société Nationale des Chemins de fer belges .....	fr fr. 225 millions.	5 %	97,—

## IV. — LES FINANCES PUBLIQUES

Le déséquilibre budgétaire qui prenait des proportions inquiétantes au début de 1935, fit place à une stabilité remarquable grâce aux efforts du Gouvernement de M. van Zeeland. Le budget de 1935, qui n'avait pas pu être discuté par suite de l'instabilité

politique, se déroulait sous un sombre aspect. Les prévisions les plus pessimistes étaient dépassées. On prévoyait un déficit de plusieurs centaines de millions au lieu des 61 millions avec lesquels ce budget s'était présenté franchement dès le début.

TABLEAU XIV.

**Rendement des impôts (1)**  
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).  
(En millions de francs.)

NATURE DES IMPOTS	EXERCICE 1932		EXERCICE 1933		EXERCICE 1934		EXERCICE 1935 (15 premiers mois)	
	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires
<i>Contributions directes :</i>								
Contribution foncière .....	422	450	426	470	417	460	281	325
Taxe mobilière .....	636	725	555	600	556	500	465	456
Taxe professionnelle.....	620	745	478	610	414	570	299	389
Supertaxe (2) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Impôt personnel complémentaire (3) .....	113	200	190	250	167	225	143	142
Contribution nationale de crise (4) .....	—	—	504	425	520	635	419	497
Impôt sur le mobilier .....	18	20	19	20	18	25	—	—
Autres impôts directs .....	225	210	275	354	267	297	271	278
Recettes diverses .....	410	202	437	340	438	345	348	287
<b>TOTAL...</b>	<b>2.444</b>	<b>2.552</b>	<b>2.884</b>	<b>3.069</b>	<b>2.797</b>	<b>3.057</b>	<b>2.226</b>	<b>2.374</b>
<i>Douanes et accises :</i>								
Douanes .....	1.556	1.550	1.496	1.518	1.497	1.548	1.456	1.468
Accises .....	820	916	971	1.062	1.030	1.021	1.098	1.034
Taxes spéciales de consommation .....	242	264	273	307	201	282	198	208
Recettes diverses .....	57	108	36	45	23	17	34	31
<b>TOTAL...</b>	<b>2.675</b>	<b>2.838</b>	<b>2.776</b>	<b>2.932</b>	<b>2.751</b>	<b>2.868</b>	<b>2.786</b>	<b>2.791</b>
<i>Enregistrement :</i>								
Enregistrement et transcription .....	526	600	526	529	409	550	521	360
Hypothèques. — Droit d'inscription .....	13	17	11	14	7	11	5	5
Successions .....	213	250	206	285	203	204	185	192
Timbre et taxe de transmission .....	1.855	2.282	2.037	2.110	1.986	2.040	2.187	2.005
Autres impôts .....	28	29	32	28	32	32	37	31
<b>TOTAL...</b>	<b>2.635</b>	<b>3.178</b>	<b>2.812</b>	<b>2.966</b>	<b>2.637</b>	<b>2.837</b>	<b>2.935</b>	<b>2.593</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL...</b>	<b>7.755</b>	<b>8.569</b>	<b>8.472</b>	<b>8.967</b>	<b>8.185</b>	<b>8.762</b>	<b>7.947</b>	<b>7.758</b>
Excédent (+) ou déficit (—) des recettes sur les évaluations budgétaires .....	— 814		— 495		— 577		+ 189	

(1) L'exercice fiscal commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante.

(2) Jusqu'en décembre 1930.

(3) A partir de janvier 1931.

(4) A partir de janvier 1933.

La reprise économique augmenta les rentrées d'impôts. La réévaluation de l'encaisse-or du Trésor laissa d'abord un bénéfice comptable de 322 millions. Les chiffres des dépenses accusent une réduction de 344 millions provenant d'une diminution nette de la

charge des dettes (270 millions) et d'un fléchissement du fardeau du chômage, évalué à 139 millions. Résultat : en février de cette année, le déficit s'avérait inférieur aux prévisions du début de l'exercice; il n'atteint que 42 millions, car une partie des réduc-

tions de dépenses que nous venons d'énumérer a été absorbée par une augmentation résultant de la hausse des prix de détail.

Résultat adventice de la dévaluation, mais d'une importance extraordinaire: le bénéfice de la réévaluation de l'encaisse-or de la Banque Nationale, mis à la disposition de l'Etat. Le produit de cette opération s'élevait à 4.350 millions, réduit à 3.872 millions, par suite de l'octroi, au Grand-Duché de Luxembourg, d'une part dans le bénéfice de dévaluation (133 millions) et du remboursement d'une partie de la dette de l'Etat à la Banque Nationale (345 millions).

L'utilisation classique de cet avoir extraordinaire eût été de réduire notre dette extérieure tout d'abord. Il en sera ainsi dans une certaine mesure par le remboursement fait à la Banque Nationale des tranches américaine et suisse de l'emprunt 7 p. c. Sur le fonds représentant ce bénéfice de réévaluation ont été empruntés: des dépenses spéciales et temporaires (Fonds de Régularisation des Rentes, somme mise à la disposition de l'Office central de Crédit hypothécaire, Fonds d'Egalisation des Changes) et à des avances faites à des organismes publics. Tous ces fonds doivent faire retour à l'Office de Redressement Economique chargé d'utiliser cette masse de manœuvre sous le contrôle du Gouvernement.

Un programme de travaux publics a été élaboré par l'Office de Redressement économique, s'étendant jusqu'à la fin de 1938, pour une dépense totale de 3 milliards et demi. De cette façon, l'emprunt, qui sert normalement à financer des entreprises de cette espèce, pourra être retardé.

Le budget ordinaire de 1936 a été voté en équilibre. Il présente une marge de sécurité de 27 millions. Une grande prudence a présidé à son élaboration au milieu d'éléments qui, pour diverses raisons et notamment à cause de la réforme monétaire, présentaient de réelles et inévitables incertitudes. Au lieu de se baser, pour l'élaboration des prévisions, sur les résultats de l'antépénultième année, système qui a également été abandonné en France, on s'est basé sur les tendances qui ont pu être décelées dans un appareil déjà très complet de statistiques. Les recettes des premiers mois de 1936 ont confirmé les prévisions budgétaires.

Les recettes s'établissent à 10.429 millions, soit 614 millions de plus qu'en 1935, bien que des dégrèvements importants aient été consentis. Ce montant incorpore seulement les prévisions basées sur les résultats acquis au courant de son établissement, en éliminant les effets du choc post-opératoire, et sans escompter une amélioration plus étendue de la conjoncture. Il n'y a pas grand crainte que les recettes soient insuffisantes. On peut espérer, au contraire, qu'elles dépassent les dépenses plus qu'il n'est prévu. Ceci permettrait de nouveaux dégrèvements.

Les dépenses sont en léger accroissement, bien que les charges financières ne représentent plus que 25 p. c. de l'ensemble des dépenses publiques, contre 31 p. c. en 1935 et que certaines compressions et diminutions

aient eu lieu. Cependant les dépenses de personnel et de matériel augmentent, les unes de 231 millions, les autres de 108 millions et la charge des pensions de 200 millions.

Enfin le budget extraordinaire atteint 2.303 millions, dont une moitié pour continuer les entreprises commencées auparavant et l'autre pour les travaux financés par l'Office de Redressement économique. C'est le solde disponible de la plus-value de réévaluation de l'encaisse-or qui finance ce budget en attendant une situation favorable au lancement d'un nouvel emprunt. La stabilisation définitive de la parité monétaire sur la base de 72 p. c. a permis au Trésor d'encaisser un solde de 622 millions qui figurera de ce chef au budget extraordinaire pour 1936.

\* \* \*

L'événement saillant de l'année, du point de vue des finances publiques, fut la conversion massive de la dette intérieure, la plus vaste opération de ce genre qu'on ait jamais enregistrée en Belgique. Ses objectifs étaient multiples: alléger le passif de l'Etat, réorganiser le marché des rentes et contribuer à l'abaissement des taux du crédit long.

L'opération, déjà envisagée mais manquée de près en 1931, fut conduite avec dextérité, sous un aspect assez différent de la conversion classique.

Toutes les rentes portant un intérêt supérieur à 4 p. c. furent soumises à la conversion, soit un capital de 25 milliards de francs, que l'on transforma en une dette unifiée 4 p. c., à coupons annuels, comprenant deux séries, échéant l'une le 1<sup>er</sup> février, l'autre le 1<sup>er</sup> août. Elle comporte exemption de la taxe mobilière et, pendant dix ans, de l'impôt complémentaire personnel ou d'autres impôts analogues. Une bonification en capital, allant de 5 p. c. à 12,5 p. c., a été allouée aux titres convertis.

A peine 106 millions ne furent pas convertis, soit 0,42 p. c. du montant soumis à l'opération. Mais avant comme après la conversion, de gros paquets de titres furent jetés sur le marché et absorbés par le Trésor d'abord, par le Fonds de Régularisation des Rentes ensuite, sans que la chute des cours fût arrêtée au début.

Ces fluctuations étaient dues en partie au système des bonifications qui permettait aux porteurs de vendre avec bénéfice la rente unifiée. Le tableau *xivbis* donne des exemples typiques à cet égard (1).

D'où le fléchissement des cours. En juin, ceux-ci s'inscrivaient en moyenne à 92,03 p. c., en juillet à 91,76 p. c. Depuis novembre, les cours se sont redressés, le Fonds a écoulé en majeure partie le stock de titres qu'il avait acquis. Fin février 1936, l'unifiée cotait 96,50. Le Trésor a reconstitué ses liquidités et le Fonds n'a plus en portefeuille que les titres nécessaires pour accomplir sa mission, qui est de maintenir les cours au niveau normal du crédit.

(1) Ce tableau est emprunté à M. J. Vanheurck, « La Conversion de la dette publique belge et la politique de la rente ». Extrait de *Questions commerciales*, mars 1936, p. 10 du tiré à part.

TABLEAU XIVbis.

EXEMPLES D'EMPRUNTS CONVERTIS EN 4 % UNIFIÉ	Remboursables avant la conversion	Dernier cours avant la conversion	Cours d'introduction	Bonification en capital	Valeur boursière compte tenu de la bonification
5 % Restauration Nationale .....	100,—	99,25	97,—	5 %	101,85
6 % Consolidé .....	100,—	100,25		5 %	105,26 1/4
6,5 % \$ estampillé .....	105,—	97,75		10 %	106,70
7 % 1955 \$ estampillé .....	107,50	101,50		12,5 %	109,12 1/4

TABLEAU XV.

**Dettes publiques belges**  
(Millions de francs.)

DATES DES SITUATIONS	DETTE INTÉRIEURE			DETTE EXTÉRIEURE		DETTE TOTALE
	consolidée	à court et moyen terme (1)	totale	consolidée	à court et moyen terme	
31 décembre 1931 .....	25.233	771	26.004	25.630	—	51.634
31 décembre 1932 .....	27.241	1.437	28.678	26.398	498	55.574
30 septembre 1933 .....	28.620	1.740	30.360	26.125	864	57.349
30 septembre 1934 .....	28.474	1.630	30.104	26.611	—	56.715
30 septembre 1935 .....	31.592	1.431	33.023	20.955	1.202	55.180

(1) Non compris la dotation des combattants, ni les avoirs des particuliers en comptes chèques postaux.

La dette de l'Etat se présentait donc comme suit à la suite de la dévaluation et de la conversion. La dette extérieure était augmentée d'environ 6 milliards, la dette intérieure de 1,5 milliard. Les titres estampillés en dollars, échangés contre des 4 p. c. unifiés, ont grossi les emprunts intérieurs de 3,5 milliards environ, compris jusqu'alors dans la dette extérieure. Enfin, des remboursements eurent lieu : 15 millions de florins sur les 75 empruntés en décembre 1934 ; 283 millions de francs français sur les 475 obtenus en 1934 ; 1,5 milliard a été versé aux Etats-Unis anticipativement (v. tableau xv). Le montant global de nos emprunts, au cours actuel du change, est de 55 milliards environ.

En outre, des conversions secondaires ont eu lieu se rapportant à la dette des organismes d'intérêt public dont le service financier est garanti ou assuré par l'Etat : communes, intercommunales, Crédit communal, provinces et Congo. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1936, aucun emprunt émis par les pouvoirs publics n'a de taux supérieur à 4,5 p. c.

Enfin, le Gouvernement a entrepris la conversion des emprunts belges à l'étranger. La Banque Nationale a été chargée de négocier ces opérations. Elles ont réussi parfaitement et à des conditions favorables. L'emprunt 7 p. c. (100 millions de dollars, 1926), dont le solde s'élève à 2.033 millions, a été converti avec succès. Le nouvel emprunt a été émis à 98,5 pour la tranche anglaise et hollandaise, à 98

pour la tranche suédoise. Un plein succès a couronné l'opération. Les 2/3 environ ont été convertis ; le solde couvert largement en espèces.

TABLEAU XVI.

**Dettes consolidées extérieures.**

NATURE DES DETTES	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE				
	1931	1932	1933 (*)	1934 (*)	1935 (*)
<b>I. Dette envers les Gouvernements étrangers :</b>					
États-Unis (milliers de dollars) .....	400.680	400.680	400.680	400.680	400.680
Angleterre (milliers de livres sterling).	9.000	9.000	9.000	9.000	9.000
Pays-Bas (milliers de florins P.-B.).	22.907	19.544	17.800	14.179	10.375
<b>II. Autres dettes :</b>					
Milliers de dollars .	158.639	154.152	150.661	146.621	45.513
Milliers de livres st.	12.436	11.767	11.384	10.793	10.006
Milliers de fr. fr. ..	347.081	1.127.041	1.089.632	1.648.993	1.315.460
Milliers de fr. suisses	30.630	30.234	29.816	29.802	28.828
Milliers de florins P.-B. ....	45.000	45.000	45.000	45.000	45.000
Milliers de Kronor.	8.622	8.511	8.511	8.393	8.266

(\*) Situation au 30 septembre.

TABLEAU XVII.

## Situation de la dette publique belge au 30 septembre 1935.

DÉSIGNATION DES DETTES	DETTES EXTÉRIEURES PAYABLES EN :						DETTE AU 30 SEPTEMBRE 1935	
	Francs français	Livres sterling	Dollars États-Unis	Florins Pays-Bas	Francs suisses	Couronnes suédoises	Dettes intérieures	Dettes extérieures aux nouveaux pairs monétaires
A. — Dette à long terme.								
Dette consolidée ancienne	Dettes à 2 ½ p. c. ....	—	—	—	—	—	219.959.631	—
	Id. 3 p. c. 1 <sup>re</sup> série .....	—	—	—	—	—	416.135.575	—
	Id. 3 p. c. 2 <sup>e</sup> série .....	—	—	—	—	—	2.338.766.682	—
	Id. 3 p. c. 3 <sup>e</sup> série .....	—	—	—	—	—	193.768.000	—
	Id. 3 p. c. 4 <sup>e</sup> série (jusque 1939) .....	—	2.208.820	—	—	—	—	321.065.792
	Id. 3 p. c. servitudes militaires .....	—	—	—	—	—	1.108.591	—
	Dettes à 5 p. c. de la Restauration Nationale de 1919 .....	—	—	—	—	—	3.280.300	—
	Id. 5 p. c. à prime de 1920 (jusque 1995) .....	—	—	—	—	—	9.869.000	—
	Id. 6 p. c. de consolidation de 1921 .....	—	—	—	—	—	6.746.700	—
	Dettes 5 p. c. 1925 .....	—	—	—	—	—	1.619.300	—
Dette consolidée nouvelle	Dettes unifiées 4 p. c. 1 <sup>re</sup> série .....	—	—	—	—	—	8.089.493.097	—
	Dettes unifiées 4 p. c. 2 <sup>e</sup> série .....	—	—	—	—	—	7.911.488.575	—
	Dettes envers la Banque Nationale de Belgique pour le retrait des marks .....	—	—	—	—	—	500.000.000	—
	Obligations décennales 5 p. c. de 1931 .....	—	—	—	—	—	170.000	—
	Emprunt à 5 p. c. de 1931 de 1.000.000.000 de francs .....	—	—	—	—	—	1.404.000	—
	Id. 5 p. c. à lots de 1932 de 1.000.000.000 de francs .....	—	—	—	—	—	1.043.472.225	—
	Id. 5 p. c. à lots de 1933 de 1.500.000.000 de francs .....	—	—	—	—	—	1.570.363.950	—
	Id. 6 ½ p. c. de \$ 30.000.000 (1 <sup>er</sup> septembre 1949) .....	—	—	9.217.000	—	—	—	272.731.030
	Id. 6 p. c. de \$ 50.000.000 (1 <sup>er</sup> janvier 1935) .....	—	—	12.727.300	—	—	—	376.600.807
	Id. 7 p. c. de \$ 50.000.000 (1 <sup>er</sup> juin 1955) .....	—	—	10.690.500	—	—	—	316.331.895
Dette indirecte	Dettes contractées pendant la guerre envers le Gouvernement des États-Unis .....	—	—	161.780.000	—	—	—	4.787.070.200
	Dettes contractées après l'armistice envers le Gouvernement des États-Unis .....	—	—	238.900.000	—	—	—	7.069.051.000
	Emprunt 5 ½ p. c. de 800.000.000 de francs français de 1932 .....	746.770.000	—	—	—	—	—	1.456.201.500
	Id. 5 ½ p. c. de 600.000.000 de francs français de 1934 .....	593.690.000	—	—	—	—	—	1.157.695.500
	Id. 5 p. c. de conversion de 475.000.000 de francs français .....	475.000.000	—	—	—	—	—	926.250.000
	Frais d'internement en Hollande des troupes belges .....	—	—	—	10.375.000	—	—	207.873.500
	Crédit anglais de Reconstruction Nationale .....	—	9.000.000	—	—	—	—	1.308.206.250
	Emprunt à 7 p. c. de stabilisation de 1926 .....	—	7.797.000	12.878.500	—	28.828.000	8.266.000	1.853.904.573
	Id. 4 ½ p. c. de 45.000.000 de florins de 1930 .....	—	—	—	45.000.000	—	—	901.620.000
	Actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges .....	—	—	—	—	—	4.984.255.000	—
Dette indirecte	Annuités pour rachats de chemins de fer (capitalisation) .....	—	—	—	—	—	312.437.608	—
	Annuités à payer au Crédit Communal (capitalisation) .....	—	—	—	—	—	590.614.372	—
	Emprunt Crédit Communal à 6 p. c. de 300.000.000 de francs .....	—	—	—	—	—	293.980.000	—
	Lloyd Royal Belge (obligations à 4 p. c. et à 6 p. c.) .....	—	—	—	—	—	20.881.000	—
	Emprunt à 4 p. c. à lots des Régions dévastées, de 1921 .....	—	—	—	—	—	993.890.000	—
	Id. 5 p. c. à lots des Régions dévastées, de 1922 .....	—	—	—	—	—	1.043.974.487	—
	Id. 5 p. c. à lots des Régions dévastées, de 1923 .....	—	—	—	—	—	1.044.300.025	—
	Emprunts à 6 p. c. de l'Association Nationale des Industriels et Commerçants .....	—	—	—	—	—	635.000	—
	Emprunts à 6 p. c. de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché .....	—	—	—	—	—	37.000	—
		1.815.460.000	19.005.820	446.193.300	55.375.000	28.828.000	8.266.000	31.592.650.118
B. — Dette à court et moyen termes.								
Bons du Trésor 5 p. c. à 5 ans (échéance 1 <sup>er</sup> octobre 1937) .....	—	—	—	—	—	—	830.000.000	—
Obligations du Trésor 6 p. c. à 5 ans .....	—	—	—	—	—	—	1.305.000	—
Bons du Trésor à court terme .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Dotations des combattants .....	—	—	—	—	—	—	270.743.329	—
Bons du Trésor 4 p. c. à 5 ans .....	—	—	—	—	—	—	600.000.000	—
Bons du Trésor 4 p. c. émis en Hollande .....	—	—	—	60.000.000	—	—	—	1.202.160.000
	—	—	—	60.000.000	—	—	1.702.048.329	1.202.160.000
							2.904.208.329	
TOTAL DE LA DETTE...	1.815.460.000	19.005.820	446.193.300	115.375.000	28.828.000	8.226.000	33.294.698.447	22.156.762.047
							55.451.460.494	

# APERÇU D'ENSEMBLE

Dans la déclaration ministérielle faite au moment de prendre le pouvoir et, un an après, dans le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles fut exercée la mission qui lui avait été confiée, le Chef du Gouvernement a précisé la tâche qu'il s'était imposée, a exposé les moyens mis en œuvre pour la mener à bonne fin et a fixé les résultats atteints à ce jour. Il ne sera donc pas nécessaire que nous reprenions, point par point, les actes accomplis et nous nous bornerons à rappeler les décisions principales.

Le Gouvernement précisa que la dévaluation de 28 p. c. à laquelle il se résolvait n'avait en aucune manière une cause d'ordre monétaire. La Banque avait pu faire face à des sorties d'or de plus de 5 milliards et ses réserves couvraient encore ses engagements à concurrence de près de 60 p. c.

Le principal effet de la dévaluation fut d'enrayer la chute des prix. Ceux-ci, fortement déprimés, s'orientèrent à la hausse, les prix de gros s'élevant assez rapidement, tandis que les prix de détail, surveillés, évoluèrent beaucoup plus lentement. A un an d'intervalle, de mars 1935 à mars 1936, la hausse de l'indice des prix de gros ressort à 24,5 p. c. et celle de l'indice de détail de 9,2 p. c. Tout dans cette hausse n'est du reste pas imputable à la dévaluation, mais une part doit être attribuée également au mouvement de hausse des prix mondiaux. Ainsi s'est résorbée en grande partie la marge existante entre les prix de gros et les prix de détail et s'est reconstituée la marge bénéficiaire des entreprises.

En même temps qu'il dévaluait la monnaie, le Gouvernement entreprenait une politique économique tendant à élargir le marché intérieur, à résorber le chômage au moyen de grands travaux publics, à abaisser le coût de production par la diminution des charges financières et fiscales et à réorganiser la structure interne du pays.

Naturellement, les premières mesures prises furent celles que les circonstances imposaient tout d'abord. C'est ainsi que l'on se préoccupa en premier lieu de réduire les taux de l'argent. La Banque Nationale réduisit son taux d'escompte au niveau extrêmement bas de 2 p. c. Mais le coût du crédit bancaire n'en fut pas immédiatement influencé. Dans son discours à l'assemblée générale des actionnaires du 24 février 1936, le Gouverneur de la Banque Nationale en indiqua les causes, tout en montrant que le public y avait une part de responsabilité et n'utilisait pas suffisamment les facilités que lui offrent les comptoirs d'escompte de la Banque Nationale.

Les taux à moyen et long terme ont paru influencés, encore que les baisses soient nombreuses et parfois substantielles. La conversion des emprunts d'Etat payant 5 à 6 p. c. d'intérêt en une dette de 4 p. c. a naturellement facilité cet abaissement des taux. Des réductions d'impôt et la création d'un Office central de Crédit hypothécaire doivent tendre également à réduire les taux sur prêts garantis par des immeubles. Déjà, la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite a sérieusement réduit les taux de ses avances et les sociétés hypothécaires ont suivi.

En somme, dans l'ensemble, le coût du crédit a diminué sensiblement, mais non suffisamment.

Une autre préoccupation immédiate du Gouvernement a été de donner aux établissements de crédit un statut nouveau. L'organisation du contrôle des banques fut donc une des pièces maîtresses de l'œuvre de rénovation. Elle était commandée par l'opinion publique. Elle n'a pas apporté de changement fondamental et a été conçue dans un sens modéré et qui ne comporte pas d'intervention dans la gestion. Les banques ont tiré avantage du retour à la confiance qui s'est manifesté après la dévaluation et elles ont bénéficié des rentrées massives de capitaux qui se sont produites alors. Leur situation, dans l'ensemble, s'est considérablement améliorée, et, pour le moment, elles connaissent surtout les difficultés que pose la pléthore de capitaux dont elles disposent. Nous fournirons à nos lecteurs des chiffres d'ensemble permettant de suivre la situation des établissements de crédit belges, quand la mise à exécution des dispositions de l'arrêté aura permis de les établir.

La Commission bancaire, instituée par la nouvelle organisation, a commencé son activité; les reviseurs ont remplacé les commissaires et tout ce contrôle paraît marcher sans difficultés, mais sérieusement. Le public, autant que les établissements de crédit, y trouveront leur compte.

Nos finances publiques sont améliorées.

L'équilibre budgétaire a été poursuivi avec application et sans optimisme dans l'évaluation des recettes. La conversion de toutes les rentes intérieures payant un intérêt supérieur à 4 p. c. a soulagé le Trésor en 1935 d'une charge de 574 millions de francs et de 716 millions pour l'année suivante. L'opération — on le voit — valait d'être faite, d'autant plus qu'elle cadrerait avec la politique d'abaissement du loyer de l'argent. On a pu craindre un moment que le crédit de la rente serait affecté par l'opération. Mais s'il fut en effet ébranlé pendant un certain

temps en raison de ventes importantes ordonnées surtout par des porteurs étrangers, il s'est bientôt raffermi et les cours ont regagné et même dépassé le niveau auquel les titres avaient été introduits en Bourse par le Gouvernement. La conversion de l'emprunt intérieur 7 p. c. rentre dans l'exercice 1936.

La conversion des rentes a allégé les budgets. Celui de 1935, lorsqu'il fut présenté au début de l'année par le précédent Gouvernement, accusait, à l'ordinaire, un déficit de 60 millions. Mais les conditions économiques empirant de semaine en semaine, il était évident que, sans un retournement de la situation, ce déficit devait être beaucoup plus considérable. Le changement d'orientation économique s'est produit en avril tout de suite et les rendements ont crû régulièrement chaque mois, en sorte que, actuellement, l'excédent probable de dépenses n'est évalué qu'à quelque 42 millions de francs.

Le budget pour l'année 1936, soumis le 30 octobre 1935 au Parlement, fait état d'un boni de 27 millions à l'ordinaire et comme nous l'avons dit plus haut, les estimations ayant été faites avec beaucoup de rigueur, on peut croire que, sauf imprévu, on n'ira pas au-devant de désillusions.

Quant au budget extraordinaire, il compte deux catégories de dépenses : celles destinées à l'achèvement du programme de travaux publics déjà entamés et celles devant servir à l'exécution du plan dressé par l'Office de Redressement économique en vue de résorber le chômage. La première catégorie de dépenses est financée par les moyens ordinaires, c'est-à-dire l'emprunt, la seconde doit l'être au moyen du produit de la réévaluation de l'encaisse-or de la Banque Nationale. L'intention du Gouvernement est, du reste, de reconstituer cette masse de manœuvre au moyen d'un emprunt lorsque les besoins du marché des capitaux amèneront le public lui-même à en désirer le placement.

La remise à l'ouvrage de la masse considérable de chômeurs qui encombraient au début de l'an dernier le marché du travail fut un des objectifs essentiels du Gouvernement. Les premiers mois qui suivirent la dévaluation permirent une résorption rapide, en raison de la reprise d'activité de presque toutes les industries et aussi du fait de l'ouverture de l'Exposition de Bruxelles qui amena un développement du tourisme, favorable à diverses industries. On pouvait craindre qu'il ne s'agit là que d'un état d'euphorie et que bientôt, le coup de fouet de la dévaluation cessant de produire ses effets, le chômage s'aggraverait. Et, de fait, en juillet et août, on note une recrudescence en mal, heureusement enrayée en septembre. A ce moment, le mieux s'accrut. Alors qu'on avait surtout d'avril à juin vu s'activer les industries produisant des biens de consommation, travaillant particulièrement pour le marché intérieur, ce furent en septembre et octobre, les industries de base, produisant des matières premières et des produits finis, qui retrouvèrent, à leur tour, un rythme de production

plus rapide et qui purent également réembaucher du personnel. On estime que, d'avril à fin décembre, plus d'un tiers des chômeurs en a pu être remis au travail.

Si satisfaisant que soit le résultat acquis, il laisse place, cependant, encore à de gros progrès.

En Belgique, comme ailleurs, le chômage a deux origines : le chômage dû à la baisse de la conjoncture, que l'on appelle le chômage de crise, et celui engendré par la maladie, l'âge de l'ouvrier et les transformations techniques dans l'industrie et que l'on appelle le chômage structurel.

Dans la résorption actuellement constatée, c'est, jusqu'à présent, le chômage conjoncturel qui a été résorbé, de moitié environ. Il l'a été principalement par la remise en marche des industries de production de biens de consommation et de distribution. Il reste donc à réduire l'autre moitié de ce chômage de crise et le chômage structurel. C'est une des œuvres principales auxquelles s'attache le Gouvernement. Pour diminuer, dans la plus large mesure possible, le reliquat du chômage de crise, plus d'un milliard de francs sont destinés à permettre l'exécution de travaux publics en supplément de ceux qui auraient été dispensés conformément aux programmes antérieurs. On évalue que 85.000 personnes — ouvriers et employés — trouveront de la besogne pendant une année de trois cents jours, soit directement sur les chantiers, soit indirectement dans les carrières, dans les usines, dans les bureaux, au fur et à mesure que l'activité économique se développera grâce aux commandes de toute nature nécessitées par les travaux.

Si ces espoirs se réalisent, le chômage conjoncturel serait en voie de disparition totale, au moins pendant la période où sera poursuivie l'exécution de travaux publics exceptionnels. Il faut espérer qu'après cela l'amélioration économique, actuellement en cours, sera suffisamment consolidée pour entraîner un accroissement de besoin de la main-d'œuvre qui absorbera celle employée jusque-là aux travaux publics exceptionnels.

On sait que le recours aux travaux publics dans ce but est diversement apprécié, et que les résultats dans d'autres pays sont loin d'avoir répondu à ce qu'on en attendait. La réponse est que beaucoup dépend de la nature des travaux (1).

Reste le chômage structurel, problème dont la solution est plus complexe et qui préoccupe très vivement nos dirigeants. Sans doute faudra-t-il se résoudre à ne plus traiter de la même façon les ouvriers qui peuvent encore être remis au travail, c'est-à-dire les chômeurs de crise, et ceux qui ne le peuvent plus.

Cette diminution du chômage est essentiellement — et naturellement — due, nous l'avons dit, à la reprise qui s'est manifestée dans tous les secteurs de l'activité économique du pays. Dans les pages qui précèdent, nous avons analysé, industrie par industrie,

(1) Cf. P. BERRYER, « Les travaux publics, remède au chômage? », *Bulletin de la Banque Nationale*, 1933, vol. 2, p. 323, no 10.

la situation qui s'est développée au cours de l'année sous revue. Nous avons constaté que la reprise s'est surtout manifestée, dès avril, dans l'industrie textile, où, d'après l'indice de production industrielle, les progrès ont été d'environ 35 p. c. entre le début et la fin de l'année. Il en est résulté que toute la main-d'œuvre qualifiée pouvant être employée dans cette industrie a été utilisée.

Les autres industries de biens de consommation ont également marqué un essor soudain et l'industrie de la construction particulièrement a été largement fournie d'ordres.

Plus lente à bénéficier des conditions nouvelles, l'industrie lourde n'a vraiment amélioré sa situation qu'au cours des derniers mois. C'est le cas des charbonnages et de l'industrie métallurgique, favorisés soit par le Cartel de l'Acier, soit par l'organisation collective de l'industrie charbonnière, mais auxquels la dévaluation a assuré, sinon des ventes plus larges, au moins des marges bénéficiaires plus favorables. La production d'électricité a augmenté aussi d'environ 20 p. c. dans les derniers mois, suivant l'essor de l'industrie lourde, qui est la principale cliente.

Dans l'ensemble, l'indice de la production industrielle, qui s'inscrivait à 92 au premier trimestre de 1935, se retrouvait à 113 à la fin de l'année.

L'effort considérable fait pendant la crise par nos industriels pour réduire leurs frais généraux et diminuer leur coût de production, porte ses fruits. Le résultat dans la plupart des cas est considérable et il représente un progrès acquis. La dévaluation a, sous une autre forme, opéré dans le même sens; mais son action est susceptible de diminuer au fur et à mesure que l'adaptation des salaires et appointements aux prix s'opérera. Ce mouvement n'est pas terminé et la vigilance s'impose dans cet ordre d'idées si l'on veut concilier comme le Gouvernement l'a recommandé, à la fois les conditions de rendement des industries et le souci d'une rémunération équitable des ouvriers et des employés.

En agriculture, sans que l'on puisse parler d'un retour définitif à la prospérité, on doit reconnaître cependant que les conditions d'exploitation des terres et de vente des produits de l'élevage et de culture sont meilleures. L'indice établi par les services du *Boerenbond*, permettant la comparaison entre le coût de production et la valeur marchande des produits, s'établit comme suit :

MOIS	Indice de la valeur des produits	Indice du coût de production	Différence
1935 Mars .....	59,-	87,-	28,-
Avril .....	47,-	65,-	18,-
Juin .....	51,8	64,6	12,8
Octobre .....	59,-	66,5	7,5
1936 Janvier .....	59,6	68,7	9,1

Cette amélioration s'explique par la hausse du prix de vente de certains produits, mais aussi par la baisse, en or, de certains coûts de production, par

exemple du loyer des terres, de la main-d'œuvre, des engrais.

Le Gouvernement, cependant, ne s'est pas contenté d'enregistrer cet avantage que la dévaluation a procuré aux paysans. Il a élaboré un programme tendant à établir un équilibre entre les divers types de production, afin d'éviter certaines surproductions et également de pousser les agriculteurs et les éleveurs à améliorer la qualité et la présentation de leurs produits. On se rend compte de plus en plus en effet des exigences — du reste justifiées — de la clientèle et de la nécessité où l'on se trouve de satisfaire ces exigences si l'on veut lutter à armes égales contre la concurrence, non seulement sur les marchés étrangers, mais même sur les marchés intérieurs. C'est pourquoi des marques officielles de garantie seront appliquées sur certains produits soumis à un contrôle sévère. Par contre, une propagande intense sera faite en faveur de ces produits.

Ayant ainsi très rapidement passé en revue les effets de la dévaluation monétaire et de la politique d'expansion économique sur le marché intérieur, il nous reste à voir quelles furent les répercussions sur notre commerce extérieur.

D'une façon générale, on peut dire que la dévaluation n'a pas eu une influence marquée sur notre commerce extérieur et que celui-ci ne s'est pas développé dans des proportions égales à la reprise d'activité industrielle dans le pays. Cela tient évidemment à ce que les principaux marchés d'exportation sur lesquels nous vendons nos produits restent encore en crise. Tout comme auparavant, nos principaux clients restent la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Ce dernier pays est le seul où la situation se soit améliorée sensiblement au cours de l'année 1935. Notre commerce avec les trois autres reste entravé non seulement par la diminution du pouvoir d'achat de la clientèle, mais par les restrictions douanières de toute nature qui entravent les transactions. Il n'est pas étonnant dès lors que nous n'ayons pas enregistré de progrès sérieux.

Notons cependant que si nos exportations de produits manufacturés n'ont guère augmenté, la valeur à la tonne de ces produits s'est élevée de 1.441 francs au cours du premier trimestre à 1.935 francs en décembre, soit une hausse de 34 p. c.

Des constatations que nous venons de faire, peut-on tirer déjà une conclusion? Sans doute. Une période d'observation plus longue permettra seule un jugement définitif. A n'en pas douter cependant, un ensemble de faits caractéristiques annoncent une amélioration de la situation.

Il y a lieu de se montrer satisfait des progrès accomplis. Mais il ne faut pas spécialement que l'on perde de vue que la consolidation des marchés étrangers est pour nous essentielle, autant que l'abaissement des barrières douanières et la stabilisation générale des monnaies.

\* \* \*

TABLEAU I.

**Rentabilité de l'ensemble des sociétés anonymes belges.**  
(Millions de francs.)

ANNÉES	Nombre de sociétés	Capital versé	Capital versé moyen	Dette obligataire	Coupons d'obligations payés	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Bénéfice distribué		Rentabilité économique	Rentabilité du capital versé
									total	en % du capital versé		
1928 .....	5.063	21.600	4,070	4.054	241,0	5.264	332	4.932	2.898	13,4	20,0	22,8
1929 .....	5.719	28.658	5,016	4.089	204,1	6.159	363	5.796	3.479	12,1	18,4	20,2
1930 .....	6.668	43.785	6,573	6.527	333,6	7.043	719	6.324	4.028	9,2	13,2	14,4
1931 .....	7.091	49.386	6,962	9.078	510,8	5.543	1.185	4.358	3.547	7,2	8,4	8,9
1932 .....	7.130	49.539	6,961	10.477	587,6	3.457	2.048	1.409	2.447	4,9	3,3	2,8
1933 .....	7.062	48.907	6,926	10.765	600,0	2.893	2.104	789	2.135	4,4	2,3	1,6
1934 .....	7.334	48.686	6,638	10.513	571,0	3.003	1.669	1.334	2.183	4,5	3,2	2,7
1935 .....	7.183	44.715	6,225	10.292	564,9	2.875	1.220	1.655	2.167	4,8	4,0	3,7

Dans les chapitres précédents, nous avons pu faire quelques remarques sur le rendement des entreprises en 1935.

Les résultats d'ensemble, que nous consignons dans le tableau I, nous permettront quelques observations supplémentaires.

Le nombre de sociétés recensées — c'est-à-dire de sociétés anonymes publiant leur bilan au *Moniteur belge* — ainsi que le montant total du capital versé et le montant du capital versé moyen par société qui n'avaient cessé d'augmenter pendant la période d'expansion économique qui a suivi la stabilisation du franc en 1926, diminuent progressivement à partir de 1933. La crise des affaires entraîne des liquidations, des réductions de capital et une consommation

de réserve que notre statistique ne traduit du reste pas. De même, la dette obligataire, qui avait atteint son maximum en 1933, se réduit légèrement, par le jeu des amortissements alors que les émissions nouvelles deviennent rares.

Le tableau II fait apparaître l'inégalité du rapport entre le crédit obligataire et le capital versé dans chaque groupe d'industries et aussi les variations de ces inégalités. On remarquera tout d'abord que la moyenne, en 1935, pour toutes les sociétés de capitaux, est la plus forte que l'on ait enregistrée jusqu'à présent, ce qui ne tient nullement, comme nous venons de le faire remarquer, à une augmentation du montant des emprunts émis, mais à une diminution du capital versé global.

**TABLEAU II. Importance du crédit obligataire (en principal) en pour-cent du capital versé dans chaque groupe d'industries.**

ANNÉES	Moyenne pour toutes les sociétés de capitaux	Electricité	Gaz	Tramways électriques	Charbonnages	Métallurgie et construction métallique	Mines et autres industries extractives	Construct. électriques	Produits chimiques	Glaceries	Verreries	Textiles
1930 ...	14,9	13,7	18,8	26,4	18,4	45,6	39,2	11,8	9,0	5,8	0,6	2,7
1931 ...	18,4	26,2	8,6	22,2	34,2	41,5	22,2	27,5	17,5	130,0	0,9	2,9
1932 ...	21,2	29,9	7,7	25,0	38,0	46,0	23,0	45,5	17,5	258,0	0,4	3,5
1933 ...	22,0	31,4	12,5	29,0	35,8	48,4	21,6	45,6	18,3	75,0	0,4	4,0
1934 ...	21,6	32,3	11,3	28,2	35,3	52,3	22,6	47,2	15,3	70,4	0,3	4,1
1935 ...	23,0	32,6	8,5	30,2	40,9	64,6	22,4	69,1	13,8	136,8	0,3	4,2

  

ANNÉES	Tanneries et corroiries	Bois	Papeteries	Imprimerie, publicité	Diverses industries de production	Carrières	Matériaux artificiels et céramiques	Construction	Brasseries	Distilleries	Meuneries	Sucrieries	Autres industries alimentaires	Hôtels, théâtres, cinémas
1930 .....	0,2	0,3	3,5	0,9	2,5	3,2	7,0	1,6	7,0	0,2	2,0	6,0	1,9	2,2
1931 .....	0,1	—	3,0	0,1	17,6	7,0	9,3	2,5	3,5	—	0,5	6,6	0,6	2,2
1932 .....	0,1	1,0	2,3	0,3	9,9	11,1	9,3	3,3	6,0	—	0,7	14,6	1,9	2,1
1933 .....	0,1	0,9	4,8	2,1	9,9	8,9	13,1	3,5	5,8	—	0,8	12,9	8,0	1,9
1934 .....	0,1	1,3	5,7	2,9	10,0	7,4	13,2	3,8	8,2	—	0,7	2,5	7,3	2,1
1935 .....	0,1	1,7	10,8	3,1	11,3	10,5	16,9	3,9	7,0	—	1,6	1,8	8,1	2,7

On verra ensuite que si des industries comme les verreries, les tanneries et corroieries, les meuneries, les sucreries, les industries du bois, les imprimeries et les industries textiles ne supportent qu'une charge obligataire très légère, d'autres comme les charbonnages, la métallurgie, la construction électrique et surtout les glaciers ont accru de façon sensible le fardeau de leur dette. C'est que, dans la première catégorie, nous trouvons des industries de moyenne ou petite importance qui ne recourent qu'exceptionnellement au crédit et le plus souvent pratiquent l'auto-financement de leurs extensions.

Les bénéfices recensés en 1935 n'atteignent pas 3 milliards pour un capital versé de 44 1/2 milliards et les pertes accusées s'élèvent de 1.200 millions. Le

solde bénéficiaire total est cependant supérieur à ce qu'il fut les trois années précédentes.

Le tableau III donne le détail par industrie des bénéfices distribués aux actionnaires par rapport aux bénéfices totaux dans les sociétés à rentabilité positive. On voit que c'est le groupe électrique et les industries de la métallurgie qui ont distribué la plus grosse part du bénéfice total. On remarquera aussi que c'est dans les entreprises de services publics que le pourcentage du bénéfice distribué par rapport au bénéfice net est le plus élevé. Sinon, à part dans les glaciers et aux ateliers de construction électrique, où le rapport atteint environ 70 p. c., le bénéfice distribué est d'environ la moitié, ou un peu plus, du bénéfice net réalisé.

TABLEAU III.

Montant du bénéfice distribué aux actionnaires en pour-cent du bénéfice total des sociétés à rentabilité positive dans chaque groupe d'industries, pour la période de 1927 à 1935 inclusivement.

(Montants en millions de francs.)

GROUPES	1 BÉNÉFICE NET		2 BÉNÉFICE DISTRIBUÉ		Pourcentage de (2) par rapport à (1)
	Montant	en % du total	brut	en % du total	
<i>Services publics :</i>					
1. Électricité .....	2.821	6,9	2.341	9,3	83
2. Tramways électriques .....	1.148	2,8	1.015	4,0	88
3. Gaz .....	412	1,0	342	1,3	83
<b>TOTAL...</b>	<b>4.381</b>	<b>10,7</b>	<b>3.698</b>	<b>14,6</b>	<b>84</b>
<i>Industries de production :</i>					
1. Textiles .....	2.275	5,6	1.120	4,4	49
2. Métallurgie, sidérurgie, construction mécanique .....	3.468	8,5	1.793	7,1	52
3. Constructions électriques .....	664	1,6	445	1,8	67
4. Charbonnages .....	1.638	4,0	890	3,5	54
5. Mines et autres industries extractives .....	589	1,4	360	1,4	61
6. Produits chimiques .....	1.203	2,9	609	2,4	51
7. Glaceries .....	829	2,0	584	2,3	70
8. Verreries .....	698	1,7	379	1,5	54
9. Tanneries et corroieries .....	170	0,4	71	0,3	42
10. Bois .....	120	0,3	59	0,2	49
11. Industries du papier .....	451	1,1	280	1,1	62
12. Imprimerie et publicité .....	240	0,6	116	0,5	48
13. Diverses industries de production .....	1.420	3,5	809	3,2	57
<b>TOTAL...</b>	<b>15.687</b>	<b>38,3</b>	<b>8.473</b>	<b>33,5</b>	<b>54</b>
<i>Bâtiment :</i>					
14. Carrières .....	488	1,2	250	1,0	51
15. Matériaux artificiels et céramiques .....	760	1,9	400	1,6	53
16. Construction .....	674	1,6	308	1,2	46
<b>TOTAL...</b>	<b>19.122</b>	<b>47,1</b>	<b>958</b>	<b>3,7</b>	<b>46</b>
<i>Industries alimentaires, hôtels et cinémas :</i>					
1. Brasseries .....	917	2,2	426	1,6	46
2. Distilleries d'alcool .....	34	0,1	19	0,1	56
3. Meuneries .....	389	1,0	230	0,9	59
4. Sucreries .....	519	1,3	319	1,3	61
5. Hôtels, théâtres et cinémas .....	260	0,6	150	0,6	58
6. Autres industries alimentaires .....	557	1,4	268	1,1	48
<b>TOTAL...</b>	<b>2.676</b>	<b>6,6</b>	<b>1.412</b>	<b>5,6</b>	<b>53</b>
<b>ENSEMBLE DES SOCIÉTÉS BELGES PAR ACTIONS.....</b>	<b>40.931</b>	<b>—</b>	<b>25.247</b>	<b>—</b>	<b>62</b>

# STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

## MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

### I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (2)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
<i>a) la dernière quinzaine :</i>									
21 avril 1936.....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
22 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
23 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
24 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
25 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
27 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
28 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
29 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
30 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
1 <sup>er</sup> mai 1936.....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
2 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
4 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
5 — .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
<i>b) les derniers mois (1) :</i>									
1934 .....	2,99	3,49	3,49	2,160	2,518	0,962	1,050	6,50	6,—
1935 .....	2,19	2,69	3,—	2,062	—	1,358	1,249	6,21	5,71
1935 Janvier .....	2,50	3,—	3,—	2,375	—	1,514	1,514	6,50	6,—
Février .....	2,50	3,—	3,—	2,375	—	2,005	2,005	6,50	6,—
Mars .....	2,50	3,—	3,—	2,375	—	2,242	2,242	6,50	6,—
Avril .....	2,50	3,—	3,—	2,375	—	0,937	0,795	6,50	6,—
Mai .....	2,—	2,50	3,—	2,116	—	0,950	0,688	6,50	6,—
Juin .....	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
Juillet .....	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	1,—	6,—	5,50
Août .....	2,—	2,50	3,—	1,875	—	0,500	0,500	6,—	5,50
Septembre .....	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
Octobre .....	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
Novembre .....	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
Décembre .....	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
1936 Janvier .....	2,—	2,50	3,—	1,520	—	—	—	5,75	5,25
Février .....	2,—	2,50	3,—	1,448	—	—	—	5,50	5,—
Mars .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
Avril .....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux en vigueur à la fin de chaque mois, ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

(2) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

### II. — Taux des dépôts en banque au 5 mai 1936.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à 15 jours de préavis	Comptes de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
Banque de la Société Générale.	0,50	1,45	—	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Banque de Bruxelles.....	0,50	1,45	1,45	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Caisse de Reports.....	0,50	1,50	—	—	1,80	1,90	—	—	—	—
Kredietbank voor Handel en Nijverheid .....	0,50	1,45	1,50	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Société Belge de Banque .....	0,50	1,45	1,45	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	—	2,25	2,50	3,—	3,25	—	—
Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—

N. B. — Pour les cinq premières banques, les taux sont donnés nets d'impôts.

III. — Moyennes annuelles et mensuelles des taux des dépôts en banque.

PÉRIODES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
1934 .....	0,92	2,07	2,27	2,33	2,54	3,59	3,84	3,—	2,—
1935 .....	0,60	1,74	1,85	1,97	2,10	3,—	3,25	3,—	2,—
1935 Janvier .....	0,75	1,90	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Février .....	0,75	1,95	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Mars .....	0,75	1,99	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Avril .....	0,75	1,99	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Mai .....	0,75	1,97	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin .....	0,50	1,70	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Juillet .....	0,50	1,63	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Août .....	0,50	1,60	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Septembre .....	0,50	1,55	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Octobre .....	0,50	1,54	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Novembre .....	0,50	1,52	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre .....	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
1936 Janvier .....	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Février .....	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Mars .....	0,50	1,53	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Avril .....	0,50	1,50	1,66	1,81	1,91	3,—	3,25	3,—	2,—

(\*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(\*\*) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.

(\*\*\*) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 b.	PARIS 100 fr. = 39,135 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 5,8986 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 401,5083 b.	GENÈVE 100 fr. = 192,736 b.	MADRID 100 P. = 192,736 b.	ITALIE (1) 100 litres = 52,5726 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 297,689 b.	OSLO 100 cr. = 297,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 297,689 b.	PRAGUE 100 Kc. = 24,6628 b.	MONTREAL 1 \$ = 9,9888 b.	BERLIN 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,056 b.	(2) BUCAREST 100 lei = 5,9748 b.
21 avril 1936 .....	29,22125	38,9725	5,9145	401,27	192,68	80,78	46,587467	150,63	146,80	130,45	24,47	5,88	237,87	111,275	4,38
22 — .....	29,2075	38,9675	5,915	401,36	192,65	80,78	46,587467	150,55	146,75	130,425	24,46	5,88	237,87	111,35	4,38
23 — .....	29,19875	38,9625	5,9180	401,32	192,68	80,75	46,587467	150,525	146,75	130,35	24,4475	5,882	237,87	111,35	4,38
24 — .....	29,20375	38,955	5,9179	401,26	192,63	80,70	46,587467	150,55	146,74	130,375	24,45	5,8825	237,79	111,35	4,38
27 — .....	29,205	38,9625	5,91875	401,23	192,65	80,70	46,587467	150,65	146,80	130,45	24,45	5,885	237,92	111,35	4,38
28 — .....	29,22375	38,96375	5,9190	401,45	192,80	80,70	46,587467	150,675	146,825	130,45	24,46	5,8925	237,97	111,425	4,38
29 — .....	29,22375	38,965	5,9185	401,41	192,63	80,70	46,587467	150,675	146,90	130,43	24,46	5,8975	237,93	111,375	4,38
30 — .....	29,23125	38,9725	5,9186	401,55	191,825	80,70	46,587467	150,75	146,92	130,50	24,47	5,90	237,95	111,20	4,38
1 <sup>er</sup> mai 1936 .....	29,22525	38,94875	5,9160	401,34	192,10	80,70	46,587467	150,65	146,82	130,50	24,45	5,89875	237,95	111,20	4,38
4 — .....	29,2550	38,7950	5,8975	399,65	191,60	80,45	46,511628	150,90	146,975	130,625	24,37	5,8875	237,50	110,80	4,38
5 — .....	29,2175	38,70	5,88175	398,90	191,40	80,25	46,403712	150,66	146,80	130,50	24,34	5,8875	237,07	110,725	4,38

(1) Lire italienne : cours pour exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.

(2) Sans affaires.

II. — Moyennes annuelles et mensuelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Milan	Stockholm	Berlin
1934 .....	21,640	28,206	4,2645 (*)	289,33	138,97	58,455	36,795	111,60	163,83
1935 3 premiers mois ..	20,737	28,248	4,2798	289,69	138,71	58,572	36,219	107,—	171,64
9 derniers mois ...	29,114	39,063	5,9183	400,81	192,47	80,95	48,501	150,13	233,42
1935 Janvier .....	20,988	28,236	4,2903	289,41	138,57	58,526	36,603	108,24	171,56
Février .....	20,891	28,261	4,2855	289,59	138,68	58,573	36,364	107,72	171,69
Mars .....	20,331	28,248	4,2337	290,08	138,88	58,618	35,689	105,03	171,67
Avril .....	28,521	38,948	5,9013	398,22	191,05	80,71	48,936	147,08	237,98
Mai .....	28,839	38,852	5,8967	398,82	190,54	80,45	48,606	148,72	237,98
Juin .....	29,145	39,045	5,9061	400,81	193,—	80,923	48,852	150,31	233,09
Juillet .....	29,311	39,176	5,9169	402,09	193,67	81,229	48,80	151,19	233,39
Août .....	29,436	39,243	5,9289	401,41	193,84	81,319	48,69	152,02	239,06
Septembre .....	29,247	39,080	5,9296	400,56	192,78	80,968	48,406	150,81	238,69
Octobre .....	29,143	39,116	5,9367	402,16	193,16	81,060	48,318	150,03	238,87
Novembre .....	29,148	38,965	5,9172	401,24	191,94	80,758	48,068	150,30	238,02
Décembre .....	29,236	39,137	5,9313	402,01	192,25	81,13	47,83	150,73	238,66
1936 Janvier .....	29,298	39,128	5,908	402,59	192,87	81,08	47,397	151,05	238,60
Février .....	29,347	39,208	5,8707	403,05	193,90	81,24	47,205	151,32	238,76
Mars .....	29,279	39,075	5,8897	402,64	193,31	80,97	46,999	150,98	238,22
Avril .....	29,228	38,964	5,913	401,37	192,58	80,74	46,637	150,69	237,92

(\*) Moyenne pour les dix derniers mois.

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
21 avril 1936 .....	D 0,008	D 0,006	D 0,53	D 0,50	D 0,002	pair	D 0,80	D 0,40
22 — .....	D 0,010	D 0,0075	D 0,48	D 0,46	D 0,002	—	D 1,—	D 0,80
23 — .....	D 0,0175	D 0,015	D 0,52	D 0,50	D 0,002	pair	D 1,20	D 0,80
24 — .....	D 0,0140	D 0,010	D 0,60	D 0,59	D 0,001	pair	D 1,20	D 1,—
25 — .....	D 0,0150	D 0,010	D 0,62	D 0,58	D 0,001	pair	D 1,20	D 1,—
27 — .....	D 0,0100	—	—	D 0,60	—	pair	D 1,20	D 1,—
28 — .....	D 0,0060	D 0,004	D 0,70	D 0,66	D 0,0005	—	D 1,10	—
29 — .....	D 0,0080	D 0,006	D 0,67	D 0,64	D 0,00025	—	D 1,—	—
30 — .....	D 0,0100	D 0,008	D 0,61	—	pair	R 0,0005	D 1,—	—
1 <sup>er</sup> mai 1936 .....	D 0,0180	D 0,015	D 0,61	D 0,57	D 0,0005	pair	D 1,20	D 0,80
2 — .....	D 0,0140	D 0,010	D 0,70	D 0,60	D 0,0020	pair	—	D 1,20
4 — .....	—	D 0,020	—	D 0,90 (Nom.)	—	pair	—	D 1,20
5 — .....	D 0,0300	D 0,025	D 1,40	D 1,20	D 0,0020	D 0,001	—	D 2,—
<i>à 3 mois :</i>								
21 avril 1936 .....	D 0,045	D 0,040	D 1,63	D 1,62	D 0,003	D 0,002	D 3,80	D 3,40
22 — .....	D 0,0425	—	D 1,48	—	D 0,003	—	D 3,80	D 3,40
23 — .....	D 0,04	D 0,035	D 1,50	D 1,48	D 0,004	D 0,002	D 3,60	D 3,40
24 — .....	D 0,03	D 0,025	D 1,60	D 1,58	D 0,001	pair	D 3,80	D 3,40
25 — .....	D 0,035	D 0,030	D 1,62	D 1,58	D 0,001	pair	D 3,60	D 3,40
27 — .....	D 0,030	D 0,025	D 1,66	D 1,62	D 0,001	D 0,0005	D 3,50	—
28 — .....	D 0,025	D 0,020	D 1,69	D 1,66	D 0,001	—	D 3,50	—
29 — .....	D 0,020	D 0,0175	D 1,65	D 1,62	pair	R 0,0005	D 3,40	D 3,20
30 — .....	D 0,026	D 0,0225	D 1,58	—	pair	R 0,0005	D 3,40	D 3,20
1 <sup>er</sup> mai 1936 .....	D 0,045	D 0,0350	D 1,58	D 1,54	D 0,001	pair	D 3,50	D 3,25
2 — .....	D 0,055	D 0,0450	D 1,65	D 1,60	D 0,002	pair	—	D 5,—
4 — .....	—	D 0,0400	—	D 2,10 (Nom.)	D 0,003	pair	—	D 4,—
5 — .....	D 0,080	D 0,0750	D 2,40	D 2,20	—	D 0,004	—	D 6,—
<i>Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois)</i>								
1934 .....	R 0,1027	R 0,1089	R 0,0392	R 0,0475	R 0,0104	R 0,0126	R 0,9057	R 1,0775
1935 .....	D 0,0179	D 0,0129	D 0,6513	D 0,6137	R 0,0066	R 0,0082	D 7,6550	D 7,1861
1935 Janvier .....	R 0,2494	R 0,2608	R 0,2523	R 0,2690	R 0,0472	R 0,0508	R 3,1500	R 3,4770
Février .....	R 0,3033	R 0,3279	R 0,3024	R 0,3117	R 0,0622	R 0,0651	R 3,4040	R 3,7480
Mars .....	R 0,6264	R 0,5612	R 0,7412	R 0,6304	R 0,1270	R 0,1130	R 7,6830	R 6,8714
Avril .....	D 0,1469	D 0,1220	D 0,4850	D 0,4655	D 0,0252	D 0,0247	D 13,2570	D 12,4047
Mai .....	D 0,2546	D 0,2381	D 1,1971	D 1,1212	D 0,0429	D 0,0363	D 13,7650	D 12,7220
Juin .....	D 0,2609	D 0,2520	D 1,5975	D 1,4546	D 0,0327	D 0,0268	D 12,9400	D 12,6700
Juillet .....	D 0,1660	D 0,1620	D 1,1640	D 1,1310	D 0,0167	D 0,0105	D 11,5440	D 11,9500
Août .....	D 0,1335	D 0,1288	D 0,8923	D 0,8421	D 0,0118	D 0,0095	D 12,6810	D 11,7910
Septembre .....	D 0,1132	D 0,1048	D 0,7381	D 0,7080	D 0,0089	D 0,0066	D 15,4050	D 14,1530
Octobre .....	D 0,1251	D 0,1185	D 0,6320	D 0,5990	D 0,0068	D 0,0057	D 10,7550	D 9,9700
Novembre .....	D 0,1077	D 0,0997	D 1,2130	D 1,1250	D 0,0075	D 0,0066	D 8,5820	D 7,9930
Décembre .....	D 0,0859	D 0,0792	D 1,1930	D 1,1290	D 0,0046	D 0,0034	D 7,1670	D 6,6760
1936 Janvier .....	D 0,0620	D 0,0595	D 1,0920	D 1,0530	D 0,0051	D 0,0033	D 5,4880	D 4,8500
Février .....	D 0,0094	D 0,0056	D 0,7630	D 0,7400	R 0,0034	R 0,0052	D 3,6090	D 3,2150
Mars .....	D 0,0003	R 0,0016	D 1,2036	D 1,0960	R 0,0084	R 0,0096	D 3,0320	D 2,8690
Avril .....	D 0,0363	D 0,0310	D 1,6210	D 1,5920	D 0,0019	D 0,0008	D 3,9220	D 3,5950

**INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES (30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable).**

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et commun.	Obligations 4 % impôt 16,50 %	Obligations 6 % net d'impôts	Tous TITRES A REVENU FIXE	Banques	Entrepr. immobil., hypothéc. et hôtelières	Tramw., ch. de fer économ. et vicinaux	Tramw. et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métal-lurgie	Char-bonnages	Zinc, plomb, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers	Tous TITRES A REVENU VARIABLE
<b>Indice p. r. au mois précédent</b>																		
1936 1 <sup>er</sup> avril .....	99	100	99	100	100	96	95	95	96	97	94	95	94	96	94	95	95	
1 <sup>er</sup> mai .....	101	100	99	99	100	93	95	95	93	96	91	96	84	96	89	93	93	
<b>Indice p. r. au 1 janvier 1935</b>																		
1935 2 janvier .....	119	126	128	103	117	25	24	24	20	45	33	45	10	39	14	14	27	
1 <sup>er</sup> février .....	119	127	130	105	118	24	24	24	20	45	32	46	11	38	14	15	27	
1 <sup>er</sup> mars .....	120	127	132	105	118	23	23	23	19	42	29	43	9	37	13	14	25	
15 mars .....	112	125	129	102	114	23	24	22	20	44	30	43	9	38	13	16	26	
Début avril .....	118	126	123	103	115	29	31	28	25	50	42	55	13	48	19	19	32	
1 <sup>er</sup> mai .....	123	126	130	106	119	32	40	31	31	54	45	62	16	57	26	26	38	
3 juin .....	122	131	138	107	122	33	42	33	32	57	50	80	22	59	28	26	40	
1 <sup>er</sup> juillet .....	118	132	139	109	122	31	39	30	30	54	44	76	20	59	26	24	37	
1 <sup>er</sup> août .....	120	132	139	109	123	30	34	27	29	53	42	72	18	56	24	25	36	
2 septembre .....	119	134	141	110	124	29	33	25	26	50	39	66	17	56	23	23	33	
1 <sup>er</sup> octobre .....	119	131	141	110	123	29	31	24	26	50	42	64	17	56	23	23	33	
4 novembre .....	119	132	139	109	122	30	32	26	28	54	48	75	22	60	29	27	36	
2 décembre .....	119	134	140	110	123	31	33	27	28	55	52	80	22	63	29	27	37	
1936 2 janvier .....	121	134	141	107	123	32	35	28	30	55	57	98	24	64	31	28	39	
3 février .....	124	134	143	107	124	34	36	30	33	58	70	98	30	68	36	32	43	
2 mars .....	124	134	143	108	124	34	36	31	33	57	77	98	30	68	35	34	44	
1 <sup>er</sup> avril .....	124	134	142	108	124	33	34	29	32	56	72	93	28	65	33	32	42	
1 <sup>er</sup> mai .....	125	134	140	107	124	30	32	28	29	53	65	89	24	63	29	34	39	

**RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.**

DATES	Rente belge, 3 p. c., 2 <sup>e</sup> série net d'impôts		Dette unifiée, 4 p. c., net d'impôts		Dommages de guerre 1922 (*)		Congo 1906, 4 p. c., net d'impôts		Congo 1896, 4 p. c., net d'impôts	
	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement
1934 2 janvier .....	67,—	4,48	—	—	224,—	5,58	61,—	6,56	61,50	6,52
1935 2 janvier .....	74,—	4,05	—	—	248,50	5,03	75,—	5,33	74,—	5,41
1935 1 <sup>er</sup> février .....	73,25	4,10	—	—	253,—	4,94	75,—	5,33	75,50	5,30
1 <sup>er</sup> mars .....	74,50	4,03	—	—	250,50	4,99	75,50	5,30	76,50	5,23
3 avril .....	75,—	4,—	—	—	235,—	5,32	81,—	4,94	85,—	4,71
1 <sup>er</sup> mai .....	80,—	3,75	—	—	243,50	5,13	89,—	4,49	89,—	4,49
3 juin .....	78,50	3,82	96,75	4,13	249,—	4,22	93,—	4,30	94,—	4,26
1 <sup>er</sup> juillet .....	77,25	3,88	91,70	4,36	248,—	4,23	93,—	4,30	90,50	4,42
1 <sup>er</sup> août .....	78,75	3,81	92,375	4,33	256,—	4,10	93,75	4,27	92,15	4,34
2 septembre .....	77,—	3,90	92,15	4,34	249,—	4,22	92,—	4,35	91,90	4,35
1 <sup>er</sup> octobre .....	76,25	3,93	92,05	4,35	246,—	4,27	91,—	4,40	89,50	4,47
4 novembre .....	77,—	3,90	91,60	4,37	249,—	4,22	88,—	4,55	88,30	4,53
2 décembre .....	77,—	3,90	92,—	4,35	254,—	4,13	91,—	4,40	90,50	4,42
1936 2 janvier .....	78,75	3,81	93,55	4,28	258,—	4,07	91,50	4,37	92,50	4,32
3 février .....	80,50	3,73	95,85	4,17	264,—	3,98	94,—	4,26	93,60	4,27
2 mars .....	80,25	3,74	96,55	4,14	264,—	3,98	93,50	4,28	93,35	4,28
1 <sup>er</sup> avril .....	79,—	3,80	96,325	4,15	256,—	4,10	91,75	4,36	91,60	4,37
1 <sup>er</sup> mai .....	80,—	3,75	97,—	4,12	262,—	4,01	92,15	4,34	93,—	4,30

(\*) 5 p. c. net d'impôts jusqu'au 15 mai 1935 sur la valeur nominale de 250 francs; 4 p. c. net d'impôts à partir du 16 mai 1935 sur la valeur nominale de fr. 262,50.

## INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLÉS DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914 = 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 <sup>e</sup> CATÉGORIE (Base : 1921 = 100)			
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume.		Alimen- tation	Ensemble		
					en fr.-nouv.	en fr.-or				
1934	plus haut .....	733	733	665	684	695	100	—	152	181
	plus bas .....	676	696	622	636	653	94	—	133	167
	moyenne .....	696	707	636	653	666	96	—	144	174
1935	plus haut .....	714	731	665	682	689	99	71	164	187
	plus bas .....	644	664	587	606	621	89	64	131	164
	moyenne .....	678	697	627	643	654	94	68	146	175
1935	Janvier .....	668	686	614	630	642	93	—	143	173
	Février .....	654	674	605	617	632	91	—	140	170
	Mars .....	644	664	587	606	621	89	—	131	164
	Avril .....	655	673	600	617	629	—	65	134	167
	Mai .....	661	681	613	626	638	—	66	136	168
	Juin .....	673	691	622	635	649	—	67	141	172
	Juillet .....	675	696	626	642	654	—	68	143	174
	Août .....	685	701	633	649	662	—	69	147	176
	Septembre .....	695	714	646	663	670	—	70	155	181
	Octobre .....	708	727	657	674	684	—	71	160	185
	Novembre .....	714	731	665	682	689	—	71	164	187
	Décembre .....	705	727	661	676	684	—	71	161	186
1936	Janvier .....	710	731	662	678	685	—	71	162	186
	Février .....	710	730	660	674	683	—	71	162	186
	Mars .....	703	725	653	673	678	—	70	157	183
	Avril .....	703	726	652	670	677	—	70	155	182

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1930	Allemagne (Statistisches Reichsamtb) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913			
1934	plus haut .....	484	70	—	105	101	78	388	80
	plus bas .....	466	67	—	102	96	72	344	76
	moyenne .....	473	68	—	104	98	75	366	78
1935	plus haut .....	582	84	60	91	103	81	357	78
	plus bas .....	464	67	48	87	101	79	334	73
	moyenne .....	537	77	56	89	102	80	347	76
1935	Janvier .....	472	68	—	88	101	79	349	78
	Février .....	466	67	—	88	101	79	349	77
	Mars .....	464	67	—	87	101	79	344	75
	Avril .....	531	—	55	87	101	80	346	76
	Mai .....	552	—	57	88	101	80	353	75
	Juin .....	555	—	58	88	101	80	344	75
	Juillet .....	553	—	57	88	102	79	334	74
	Août .....	552	—	57	88	102	80	343	73
	Septembre .....	560	—	58	90	102	81	345	75
	Octobre .....	574	—	60	91	103	80	350	78
	Novembre .....	582	—	60	91	103	81	353	78
	Décembre .....	579	—	60	91	103	81	357	78
1936	Janvier .....	581	—	60	92	104	81	364	77
	Février .....	582	—	60	92	104	80	377	77
	Mars .....	578	—	60	92	104	79	379	76
	Avril .....	574	—	60	92	92	—	374	—

(1) Indice au 15 de chaque mois.  
(2) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.  
(3) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

**PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS.**

PÉRIODES	Prix intérieurs (en francs par tonne métrique).											Prix à l'exportation (en £-or par tonne anglaise).				
	CHARBONS					SIDÉRURGIE						SIDÉRURGIE				
	pour foyer domestique brais. anthr. 20/30	Industriel menu demi-gras, mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte moulage Charleroi	Billettes	Largets	Barres marchandes	Poutrelles	Rails	Billettes	Largets	Barres marchandes	Poutrelles	Rails
1934 Moyenne mensuelle	224,25	110,75	105,—	134,25	109,25	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-0-3	5-10-0
1935 Moyenne mensuelle	228,25	118,75	110,50	129,25	115,—	316,25	515,—	552,50	587,50	587,50	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
1935 Janvier	220,—	110,—	105,—	125,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Février	220,—	110,—	105,—	125,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Mars	227,—	115,—	110,—	130,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Avril	227,—	115,—	110,—	130,—	110,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Mai	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Juin	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Juillet	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Août	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Septembre	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Octobre	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Novembre	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Décembre	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
1936 Janvier	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Février	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Mars	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Avril	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES  
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Oufs
	en francs par 100 kilos						en francs par kilo		en francs par pièce
1934 Moyenne mensuelle	62,09	56,58	61,64	63,57	32,35	65,47	18,28	14,23	0,47
1935 Moyenne mensuelle	76,56	68,32	81,63	75,63	41,15	89,84	17,90	16,18	0,52
1935 Janvier	59,49	64,58	65,68	76,45	29,54	83,93	20,33	13,—	0,52
Février	58,52	62,09	66,95	75,70	29,62	86,89	18,34	12,94	0,38
Mars	58,43	60,41	67,51	74,63	28,34	86,17	16,46	13,13	0,29
Avril	76,50	72,23	83,16	81,78	33,70	84,86	16,63	15,38	0,31
Mai	78,37	74,53	86,68	83,89	41,79	96,76	15,08	16,90	0,32
Juin	79,—	75,68	94,10	85,27	62,56	95,72	14,73	16,44	0,38
Juillet	72,90	64,—	92,05	66,94	67,43	81,23	15,19	17,12	0,46
Août	76,57	66,03	77,31	62,16	49,05	86,90	17,44	17,65	0,58
Septembre	84,53	70,39	80,15	73,88	37,84	89,53	19,40	17,38	0,50
Octobre	89,70	71,54	88,06	76,40	36,36	92,27	19,91	17,85	0,79
Novembre	89,09	68,60	89,24	75,12	38,02	95,45	20,65	18,25	0,83
Décembre	95,58	69,75	88,72	75,40	39,61	98,35	20,58	18,06	0,79
1936 Janvier	102,38	70,77	88,01	76,44	47,60	108,26	20,97	18,10	0,68
Février	103,52	70,99	86,67	77,06	51,72	106,76	21,23	18,06	0,55
Mars	103,06	71,75	87,77	78,92	51,65	103,21	20,27	18,31	0,40

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — I. — Industries minières et métallurgiques (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1934 Moyenne mensuelle .....	86.483	125.114	366	320	584	29	436	462	2.197	22,8	3.275
1935 Moyenne mensuelle .....	82.990	120.165	381	323	571	27	432	473	2.207	22,6	3.323
1935 Janvier .....	85.339	122.662	391	331	574	25	443	474	2.238	22,9	3.589
Février .....	82.634	119.102	352	306	523	24	405	433	2.044	21,1	3.582
Mars .....	83.010	119.720	375	309	564	28	433	462	2.170	21,9	3.594
Avril .....	82.462	118.963	381	324	567	27	426	450	2.175	22,4	3.628
Mai .....	82.140	119.203	375	325	489	26	439	478	2.132	22,1	3.404
Juin .....	82.729	119.962	363	312	574	27	415	458	2.148	22,1	3.329
Juillet .....	81.453	118.440	392	321	591	27	431	481	2.243	23,6	3.452
Août .....	82.356	119.542	396	312	591	27	441	477	2.245	23,2	3.535
Septembre .....	82.157	119.322	370	329	576	25	434	465	2.198	22,4	3.326
Octobre .....	83.356	121.045	424	347	624	30	460	516	2.402	24,6	3.041
Novembre .....	84.322	122.294	365	335	585	27	400	493	2.205	22,1	2.836
Décembre .....	83.918	121.728	384	324	594	28	460	492	2.283	22,4	2.558
1936 Janvier .....	84.264	122.207	433	370	636	31	496	561	2.527	24,8	2.498
Février .....	83.727	121.634	381	334	610	29	452	530	2.337	23,0	2.402
Mars .....	82.614	120.477	439	360	629	31	470	541	2.470	24,7	2.292

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1934 Moyenne mensuelle .....	364	3.674	113	817	37 (2)	242	242	4,0	181	4,8
1935 Moyenne mensuelle .....	391	3.644	114	792	42 (2)	255	247	5,1	192	4,5
1935 Janvier .....	371	3.661	105	766	39	248	242	3,4	185	4,7
Février .....	339	3.655	96	762	38	230	229	4,0	168	3,8
Mars .....	371	3.667	104	752	37	252	246	4,6	192	4,1
Avril .....	367	3.595	111	764	39	252	246	4,8	190	4,8
Mai .....	394	3.593	110	787	40	271	268	5,6	212	4,4
Juin .....	382	3.706	110	821	41	258	241	5,1	176	3,6
Juillet .....	413	3.623	100	795	41	263	250	5,8	181	4,4
Août .....	410	3.621	110	792	40	259	251	5,7	191	5,1
Septembre .....	398	3.619	116	811	40	239	225	5,0	178	4,7
Octobre .....	415	3.659	132	803	41	260	255	6,0	216	4,9
Novembre .....	407	3.607	136	825	41	258	250	5,8	210	4,5
Décembre .....	424	3.721	133	824	42	270	260	5,6	204	4,5
1936 Janvier .....	426	3.699	136	848	42	273	268	5,7	210	4,1
Février .....	405	3.715	125	810	42	268	266	5,2	208	4,4
Mars .....	427	3.752	129	801	42	282	274	5,9	214	3,7

(1) Statistique du Ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la Revue du Travail.  
 (2) Au 31 décembre.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — II. — Industries diverses.

PÉRIODES	COTON Production semestr. de filés	LAINE		SUCRES				BRASSE- RIES Quantité de farines déclarées	DISTIL- LERIES Production d'alcools
		Condition- nements de Verviers et de Dison (laine con- ditionnée ou simpl. pesée) (5)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois)	Production		Stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés)	Déclara- tions en consom- mation		
				Sucres bruts	Sucres raffinés				
				(Tonnes)					(Hectol.)
1934 Moyenne mensuelle .....	21.000 (1) 22.396 (2)	1.306	3.461	20.773	14.380	118.230	15.079	16.322	31.784
1935 Moyenne mensuelle .....	26.714 (1) 34.536 (2)	2.230	3.491	18.517	16.616	120.750	16.552	15.938	33.057
1935 Janvier .....	22.396 (2)	1.900	3.366	161	13.639	193.043	14.565	13.481	32.411
Février .....	26.714 (1)	1.626	3.479	289	13.897	170.853	12.163	12.129	28.375
Mars .....		1.807	3.699	101	21.501	141.127	16.431	15.027	33.848
Avril .....		2.499	3.612	—	17.432	121.559	22.070	16.118	33.655
Mai .....		2.629	3.252	—	19.163	104.636	15.278	16.283	28.186
Juin .....		2.008	3.296	—	14.080	94.899	13.157	17.874	30.098
Juillet .....		1.872	3.419	—	15.584	80.367	18.748	20.363	34.584
Août .....		1.960	3.697	—	14.687	59.365	16.460	18.532	35.534
Septembre .....		2.252	3.723	—	14.913	28.871	19.253	15.799	32.789
Octobre .....		2.906	3.620	73.048	20.470	78.013	19.370	14.482	35.449
Novembre .....		3.069	3.269	131.586	21.428	185.236	16.687	15.812	34.276
Décembre .....		2.234	3.461	17.024	12.598	191.137	14.441	15.355	37.482
1936 Janvier .....		2.645	3.421	525	12.073	182.598	13.820	14.391	34.124
Février .....	2.718	3.290	299	11.411	172.277	12.350	14.956	33.714	
Mars .....	2.711	3.387	74	12.963	159.957	14.756	16.363	35.699	

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR BRUT	
	Production	Déclara- tions en consom- mation	Déclara- tions à l'exporta- tion	Fabrication	Destination donnée à la fabrication indig.		Ventes à la minque d'Ostende		extrait au Congo (3)	
					Consom- mation	Exportat. (avec décharge de l'accise)	Quantités	Valeurs	Mines de Kilo-Moto	Toutes les mines (4)
					(Millions de tiges)			(Milliers de francs)		(Kilogrammes)
1934 Moyenne mensuelle .....	3.183	3.166	14	4.046	1.692	2.089	1.499	5.053	538,9	904,2
1935 Moyenne mensuelle .....	3.818	3.796	19	4.194	1.941	2.481	1.659	6.014	589,0	
1935 Janvier .....	3.664	3.649	2	3.837	2.258	2.487	1.288	4.872	591,8	995,7
Février .....	3.213	3.200	21	4.107	1.584	1.969	1.146	3.938	550,3	946,0
Mars .....	3.400	3.377	33	4.296	1.708	2.196	1.895	6.006	579,8	1.017,1
Avril .....	3.668	3.651	14	4.259	4.264	2.002	1.836	6.898	586,2	1.005,3
Mai .....	3.412	3.401	11	4.075	2.218	1.816	1.636	4.962	618,7	1.064,2
Juin .....	3.161	3.135	22	3.585	1.039	2.329	1.275	4.721	581,0	1.002,7
Juillet .....	3.193	3.167	23	4.254	1.121	2.586	1.605	5.770	606,8	1.064,0
Août .....	3.994	3.966	21	3.806	1.527	2.445	1.891	6.497	623,3	1.100,7
Septembre .....	4.034	4.007	12	4.270	1.800	2.972	1.897	6.859	582,5	1.020,9
Octobre .....	5.161	5.147	10	4.636	2.525	3.186	1.924	7.331	606,7	
Novembre .....	4.236	4.220	11	4.337	1.454	2.591	1.635	6.460	606,4	
Décembre .....	4.683	4.637	45	4.863	1.991	3.189	1.886	7.855	535,2	
1936 Janvier .....	4.356	4.329	2	4.940	1.460	2.417	1.365	5.797	584,7	
Février .....	4.228	4.238	6	3.991	1.687	2.171	1.802	6.288	566,9	
Mars .....	4.502	4.486	5	4.228	1.647	2.833	2.611	7.868	536,7	
Avril .....									536,8	

(1) Production du semestre du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet.

(2) Production du semestre du 1<sup>er</sup> août au 31 janvier.

(3) L'or brut comprend en moyenne 80 % d'or alluvionnaire à 94 % de fin environ et 20 % d'or filonien à environ 75 % de fin.

(4) A partir de 1934, production partielle se rapportant à 16 mines sur 19 en exploitation.

(5) Non compris en 1934 les chiffres du nouveau conditionnement de l'Est, à Heusy.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES  
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (\*).

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (*)		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Avril	94	129	94	166	85	125	101	148	51	54	111	122	133	185
Mai	89	99	88	128	100	106	113	114	51	58	113	112	131	127
Juin	92	96	95	108	118	115	108	108	53	58	111	109	119	112
Juillet	58	70	70	86	83	108	114	122	53	59	115	117	100	111
Août	50	61	65	77	88	115	113	123	55	59	113	118	93	96
Septembre	65	82	84	96	95	115	102	115	54	63	108	114	95	120
Octobre	88	105	94	109	90	112	108	124	58	68	116	131	143	170
Novembre	68	75	76	87	105	126	112	119	55	64	109	118	126	124
Décembre	74	91	99	112	144	160	121	136	63	67	122	134	114	130
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Janvier	55	64	82	95	85	96	107	118	51	68	113	124	123	131
Février	54	68	80	101	84	103	98	114	47	66	105	120	100	109
Mars	89	92	103	114	130	169	115	122	51	67	117	124	155	132

CONSOMMATION DE TABAC.  
(Fabrication et importation.)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Ciga- rettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			
(tonnes)				
Année 1934	178	412	4.981	12.786
Année 1935	193	511	4.954	12.938
1932 3 <sup>e</sup> trimestre	51	81	1.710	3.216
4 <sup>e</sup> trimestre	70	88	1.374	3.323
1933 1 <sup>er</sup> trimestre	68	91	1.425	3.429
2 <sup>e</sup> trimestre	43	73	1.342	2.714
3 <sup>e</sup> trimestre	42	89	1.440	3.161
4 <sup>e</sup> trimestre	50	103	1.318	3.157
1934 1 <sup>er</sup> trimestre	44	94	1.138	3.152
2 <sup>e</sup> trimestre	43	101	1.372	3.185
3 <sup>e</sup> trimestre	42	107	1.320	3.257
4 <sup>e</sup> trimestre	49	109	1.151	3.191
1935 1 <sup>er</sup> trimestre	41	106	1.085	3.025
2 <sup>e</sup> trimestre	52	137	1.376	3.324
3 <sup>e</sup> trimestre	45	132	1.303	3.264
4 <sup>e</sup> trimestre	54	136	1.190	3.324
1936 1 <sup>er</sup> trimestre	48	134	1.177	3.194

(\*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS  
(13 abattoirs).

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	1934 Moyenne mensuelle	13.852	850	12.360	32.736
1935 Moyenne mensuelle	16.027	815	13.296	27.340	6.760
1935 Janvier	16.179	1.027	13.730	36.058	11.891
Février	13.577	851	12.632	28.986	6.197
Mars	13.533	853	13.366	26.223	3.830
Avril	15.278	730	14.464	26.994	3.319
Mai	17.606	772	16.515	30.463	3.026
Juin	14.074	639	13.539	25.868	2.029
Juillet	17.010	680	16.070	32.181	2.490
Août	15.912	852	13.973	27.822	3.116
Septembre	16.474	784	11.634	26.822	5.448
Octobre	19.597	891	12.525	25.150	13.324
Novembre	16.317	890	10.334	21.172	13.534
Décembre	16.766	816	10.768	20.337	12.914
1936 Janvier	17.476	920	13.663	23.074	8.871
Février	15.567	788	12.573	21.911	5.607
Mars	15.832	675	14.070	22.649	2.637
Avril	18.234	678	16.906	28.712	3.614

PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (1).  
(Centrales de 100 kw. et plus.)

PÉRIODES	Nombre de centrales recensées (total)	PRODUCTION (milliers de kw.h.)				
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	TOTAL
		1934 Moyenne mensuelle	248 (2)	143.004	164.524	13.464
1935 Moyenne mensuelle	281 (2)	158.713	177.424	18.962	16.234	371.333
1935 Janvier	284	164.941	170.876	18.682	18.673	373.172
Février	284	149.195	154.212	16.820	15.955	336.182
Mars	284	154.192	170.541	17.586	15.530	357.849
Avril	283	149.008	168.369	17.742	13.666	348.775
Mai	283	145.828	177.021	18.474	13.411	354.735
Juin	283	139.046	173.474	18.249	12.304	343.073
Juillet	283	151.006	177.658	19.390	12.387	360.440
Août	283	153.880	180.153	18.457	13.433	365.923
Septembre	282	153.756	174.634	18.540	15.363	362.293
Octobre	281	173.498	197.119	21.538	20.689	412.844
Novembre	281	177.516	185.494	21.651	20.460	405.122
Décembre	281	192.688	193.537	20.420	22.944	429.589
1936 Janvier	351	189.469	197.947	26.541	23.136	437.093
Février	350	170.144	186.730	25.363	20.742	402.979
Mars	350	177.093	198.194	26.557	20.054	421.898

(1) Source : Ministère des Travaux publics.  
(2) A fin d'année.

**COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.**

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies	TOTAUX		PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS, EN %
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)			
<b>IMPORTATIONS :</b>														
1934 L'année .....	10,5	39,6	3.799	2.902	27.270	6.865	667	3.897	319,2	31.747	14.022	442		
1935 L'année .....	13,5	44,0	3.507	3.449	26.412	8.859	673	4.656	317,0	30.606	17.325	566		
1935 Janvier .....	0,7	2,3	241	206	2.117	593	41	249	24,1	2.399	1.075	448		
Février .....	0,6	2,2	263	219	2.007	542	48	281	15,7	2.319	1.060	457		
Mars .....	1,2	3,8	302	235	2.150	579	57	324	18,5	2.510	1.160	462		
Avril .....	1,3	4,5	234	262	2.124	642	62	410	13,0	2.421	1.331	550		
Mai .....	1,1	3,4	271	270	2.162	816	69	491	29,8	2.503	1.610	643		
Juin .....	0,8	2,4	260	261	2.091	715	59	443	37,6	2.411	1.459	605		
Juillet .....	1,1	3,2	278	263	2.255	821	59	417	48,0	2.593	1.552	598		
Août .....	1,1	3,4	288	268	2.152	742	59	378	17,6	2.498	1.409	564		
Septembre .....	1,3	4,6	328	323	2.302	704	51	384	28,3	2.683	1.443	538		
Octobre .....	1,9	6,1	415	435	2.318	824	66	446	15,1	2.801	1.726	616		
Novembre .....	1,4	4,3	284	338	2.278	854	51	424	25,5	2.613	1.647	630		
Décembre .....	1,1	3,7	345	368	2.423	1.008	55	425	43,7	2.824	1.848	654		
1936 Janvier .....	1,5	5,7	366	374	2.212	1.022	51	400	28,4	2.630	1.830	696		
Février .....	1,4	4,3	296	317	2.195	907	56	430	36,5	2.549	1.695	665		
Mars .....	1,3	4,2	303	335	2.293	956	69	462	35,6	2.666	1.794	673		
<b>EXPORTATIONS :</b>														
1934 L'année .....	6,1	49,7	554	779	14.217	5.352	5.212	7.360	254,9	19.989	13.795	690	- 227	98,4
1935 L'année .....	8,0	66,1	560	873	14.736	6.854	4.995	8.014	339,5	20.299	16.146	795	- 1.179	93,2
1935 Janvier .....	0,4	2,9	63	74	1.053	487	405	600	18,8	1.522	1.184	778	+ 109	110,1
Février .....	0,4	2,7	51	59	934	426	365	524	26,7	1.351	1.039	769	- 21	98,0
Mars .....	0,9	7,2	51	59	1.051	463	403	568	21,5	1.506	1.119	743	- 41	96,5
Avril .....	1,1	8,8	46	70	1.043	487	411	596	12,6	1.501	1.175	782	- 156	88,2
Mai .....	0,6	4,7	35	68	1.177	572	421	639	67,7	1.634	1.352	828	- 258	84,0
Juin .....	0,8	6,5	44	75	1.273	594	466	706	33,3	1.785	1.415	793	- 194	97,0
Juillet .....	1,0	7,5	37	70	1.265	560	449	704	16,6	1.752	1.358	775	- 44	87,5
Août .....	0,7	5,7	38	65	1.302	528	406	671	19,1	1.747	1.289	738	- 120	91,5
Septembre .....	0,7	6,2	42	64	1.445	589	404	692	33,7	1.892	1.385	732	- 59	95,9
Octobre .....	0,6	6,1	53	88	1.523	743	477	819	32,6	2.055	1.687	821	- 39	97,8
Novembre .....	0,4	4,3	52	87	1.326	725	406	748	28,8	1.784	1.593	893	- 54	96,7
Décembre .....	0,3	3,5	48	93	1.346	693	385	748	28,0	1.780	1.565	879	- 283	84,7
1936 Janvier .....	0,5	4,1	56	90	1.357	737	373	727	21,6	1.786	1.590	895	- 250	88,3
Février .....	0,7	6,6	47	89	1.272	689	315	676	25,9	1.635	1.487	910	- 207	87,8
Mars .....	0,8	7,9	46	82	1.427	756	434	815	29,8	1.907	1.691	887	- 103	94,2

**INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES. (Base : moyenne des salaires en 1933 = 100.)**

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																						INDICES des salaires horaires moyens par catégories d'industrie.		
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briquettes	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité	biens de production	biens de consommation
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécan. et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confection	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)			

**I. — Indice des salaires horaires moyens.**

1933	Avril	101	100	101	101	101	99	100	99	103	101	100	102	102	102	100	101	101	102	95	99	102	98	104	103	100	100	101
	Juillet	99	100	99	99	100	100	99	99	99	100	101	98	100	99	100	99	99	99	98	101	99	102	93	95	101	100	99
	Octobre	99	100	99	100	100	101	99	97	98	98	98	98	98	98	98	98	98	101	100	98	99	97	97	99	99	99	
1934	Janvier	99	100	96	100	100	100	101	98	97	97	97	97	97	102	96	99	98	99	100	95	100	93	94	99	99	98	
	Avril	97	100	96	101	100	98	100	89	99	96	97	93	95	94	96	94	98	93	98	96	96	97	97	99	98	96	
	Juillet	94	96	93	96	98	91	94	92	96	94	96	92	91	92	94	92	95	91	98	96	95	97	93	94	98	94	
	Octobre	93	96	90	96	98	91	94	91	95	93	95	90	91	91	93	91	95	91	98	94	92	95	92	92	97	94	
1935	Janvier	93	96	88	96	98	89	93	89	94	93	95	89	88	88	94	92	92	90	96	93	92	94	94	94	98	91	
	Avril	91	95	86	92	95	88	90	90	94	90	94	89	86	87	93	89	90	88	96	93	88	92	89	90	98	90	
	Juillet	91	95	88	93	94	87	90	91	91	91	90	86	88	88	93	87	93	94	96	93	88	95	85	87	97	90	
	Octobre	*92	96	*90	96	95	88	92	92	94	91	93	92	*87	*90	95	88	*96	96	96	95	88	*98	91	*93	95	92	
1936	Janvier	*95	*98	*91	99	98	89	94	90	96	93	*95	*94	*89	*93	*96	*92	*97	96	96	95	88	*99	95	*96	97	*93	

**II. — Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés.**

1933	Avril	101	100	102	100	101	100	100	103	102	101	100	102	102	102	101	101	101	102	100	100	103	100	—	—	101	mat. prem. et dem. prod.	prod. finis
	Juillet	99	100	100	99	100	99	99	98	99	100	100	98	99	98	100	99	99	99	100	101	100	98	—	—	100	101	101
	Octobre	99	100	98	101	99	100	100	97	98	98	100	98	98	98	98	98	98	98	98	100	96	100	—	—	99	99	99
1934	Janvier	99	99	95	101	100	99	100	96	98	97	98	97	97	97	100	96	99	97	97	100	96	104	—	—	99	98	98
	Avril	97	99	97	106	101	98	102	88	98	96	97	93	94	94	96	94	99	95	97	99	95	97	—	—	97	97	97
	Juillet	95	97	95	99	98	92	96	90	95	95	92	91	91	94	92	93	93	97	97	96	94	98	—	—	97	94	94
	Octobre	94	96	93	97	97	92	94	91	94	94	95	91	92	91	94	93	93	93	97	95	91	98	—	—	96	93	93
1935	Janvier	93	97	93	97	98	91	93	90	94	93	94	90	88	89	94	92	92	94	97	94	91	101	—	—	96	91	92
	Avril	92	96	90	93	95	88	91	90	94	91	94	90	86	88	93	89	91	89	97	94	89	98	—	—	96	90	91
	Juillet	92	97	89	95	93	89	91	90	91	92	94	90	86	88	93	89	92	95	97	94	88	101	—	—	96	90	91
	Octobre	*94	96	*92	97	94	91	94	90	93	92	94	96	*87	*91	94	91	*96	97	97	95	88	*103	—	—	95	93	*92
1936	Janvier	*96	*98	*95	99	97	93	96	87	95	95	*95	*96	*89	*93	*96	*95	*95	97	97	96	89	*106	—	—	97	*94	*93

**III. — Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés.**

		VARIAT. selon régimes (2)																						I   II   III		
																								I	II	III
1933	Avril	101	100	100	101	100	100	100	103	102	101	100	102	100	101	101	102	101	102	101	100	98	101	—	—	99
	Juillet	99	99	99	100	100	100	100	99	98	100	100	99	99	99	100	99	98	98	99	99	104	98	—	—	100
	Octobre	99	100	99	99	100	100	100	97	98	98	100	97	100	98	99	98	98	98	100	100	101	—	—	100	
1934	Janvier	98	101	96	100	100	99	99	96	98	97	98	94	99	97	101	97	99	100	98	100	98	99	—	—	101
	Avril	97	100	96	106	101	97	101	92	98	96	97	91	96	93	97	94	97	97	97	98	100	95	—	—	100
	Juillet	94	96	94	98	99	93	96	92	95	96	96	87	92	90	94	90	93	97	96	96	98	97	—	—	98
	Octobre	94	96	90	97	98	92	95	91	93	94	96	89	93	91	93	89	89	96	96	94	99	99	—	—	98
1935	Janvier	93	97	88	97	97	92	95	91	94	93	95	89	92	90	94	87	88	94	96	93	97	97	—	—	99
	Avril	91	97	86	91	94	91	91	92	93	91	93	89	89	92	85	85	90	96	92	98	95	—	—	98	
	Juillet	92	94	87	94	94	90	92	92	91	92	94	88	90	89	93	86	89	95	96	93	100	99	—	—	98
	Octobre	*94	95	*91	98	95	92	94	92	93	92	94	90	*90	*90	95	87	*92	98	96	95	102	*101	—	—	98
1936	Janvier	*96	*98	*92	99	98	93	96	85	95	94	*95	*94	*93	*94	*95	*88	*92	98	96	97	102	*104	—	—	99

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

(2) Régime I : variations suivant indices des prix de détail ou barèmes des prix de vente.

Régime II : commissions paritaires ou autres organismes de conciliation.

Régime III : décisions patronales individuelles ou offre et demande.

(\*) Indices provisoires.

**STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).**

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHOMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Mars.....	182.561	206.511	162.780	148.408	18,8	21,8	16,7	15,7	1.400	1.628	23,2	27,1
Avril.....	188.478	181.110	170.352	127.419	19,4	19,3	17,6	13,6	1.364	1.283	23,5	22,2
Mai.....	170.261	159.551	162.511	114.534	17,5	17,1	16,7	12,3	1.279	1.258	21,4	21,8
Juin.....	185.342	146.581	163.216	104.066	17,1	15,8	16,9	11,2	1.271	1.111	21,3	19,3
Juillet.....	167.979	138.376	175.974	109.049	17,4	15,1	18,2	11,9	1.223	1.046	20,8	17,5
Août.....	164.969	136.139	169.255	106.627	17,1	14,9	17,5	11,7	1.325	1.129	23,5	19,6
Septembre.....	173.118	136.726	156.408	109.125	18,0	14,9	16,2	11,9	1.324	1.026	23,0	17,1
Octobre.....	173.368	130.981	153.422	95.069	18,0	14,5	15,9	10,6	1.218	1.074	20,2	18,7
Novembre.....	193.212	143.407	150.997	93.012	20,2	15,9	15,7	10,3	1.202	1.084	25,0	18,8
Décembre.....	212.713	162.166	167.562	102.174	22,2	17,9	17,5	11,3	1.484	1.134	25,6	20,2
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Janvier.....	223.300	167.083	158.406	99.858	23,6	18,6	16,7	11,1	1.731	1.314	28,8	21,9
Février.....	220.777	168.016	157.160	101.038	23,4	18,6	16,7	11,2	1.707	1.354	28,4	22,6

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du Ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la *Revue du Travail*.

**ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.**

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 115 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1934.....	7.034	16.459	23.493
Année 1935.....	13.036	17.329	30.365
1935 Janvier.....	481	1.035	1.516
Février.....	608	1.108	1.716
Mars.....	950	1.622	2.572
Avril.....	1.630	1.914	3.544
Mai.....	1.667	1.830	3.497
Juin.....	1.567	1.548	3.115
Juillet.....	1.407	1.591	2.998
Août.....	1.200	1.370	2.570
Septembre.....	1.092	1.398	2.490
Octobre.....	1.037	1.572	2.609
Novembre.....	795	1.191	1.986
Décembre.....	602	1.150	1.752
1936 Janvier.....	816	1.235	2.051
Février.....	1.110 (1)	1.482 (1)	2.592 (1)
Mars.....	1.190(1)	1.797 (1)	2.987 (1)

(1) Chiffres incomplets (114 communes sur 115).

**DECLARATIONS DE FAILLITE  
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE  
ET MISES SOUS GESTION CONTROLÉE PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936	1934	1935	1936
Première période.....	377	241	151	58	55	29	—	54	29
Deuxième période.....	323	206		57	52		—	49	
Troisième période.....	265	133		57	35		—	18	
Quatrième période.....	253	178		48	21		19	31	
Total pour l'année.....	1.218	758		220	163		19	152	

**ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.**

**I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).**

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1934 Moyenne mensuelle .....	59,3	121,3	4,0	184,6	188,6	— 4,0	102,16
1935 Moyenne mensuelle .....	62,8	117,6	4,0	184,4	177,9	6,5	96,45
1935 Janvier .....	51,0	103,9	5,6	160,5	181,7	— 21,2	113,19
Février .....	42,7	93,7	3,2	139,7	175,7	— 36,0	125,79
Mars .....	49,4	109,3	3,7	162,5	179,2	— 16,7	110,32
Avril .....	58,2	113,2	3,8	175,2	175,1	0,1	99,99
Mai .....	57,0	120,8	3,2	181,0	177,3	3,7	97,95
Juin .....	69,8	110,7	3,5	184,0	173,1	10,9	94,04
Juillet .....	78,9	111,7	4,5	195,1	178,4	16,7	91,45
Août .....	94,7	112,9	3,8	211,4	177,7	33,7	84,04
Septembre .....	85,2	115,8	3,7	204,7	175,3	29,4	85,62
Octobre .....	62,8	134,1	4,3	201,2	186,6	14,6	92,72
Novembre .....	49,7	121,0	3,8	174,5	180,1	— 5,6	103,20
Décembre .....	54,4	119,7	4,8	178,9	176,2	2,7	98,48
1936 Janvier .....	54,5	118,3	6,7	179,5	185,2	— 5,7	103,16
Février .....	49,1	114,5	3,9	167,5	182,1	— 14,5	108,67
Mars .....	52,5	128,8	4,1	185,4	182,1	3,3	98,21

**II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (\*).**

PÉRIODES	A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.			
	A	B	C	A + C
1934 Moyenne mensuelle .....	352.943	102.457	86.401	439.344
1935 Moyenne mensuelle .....	375.054	114.607	84.647	459.701
1935 Janvier .....	328.319	107.071	76.168	404.487
Février .....	306.866	96.130	73.697	380.563
Mars .....	360.455	101.175	80.546	431.001
Avril .....	361.068	103.472	81.567	442.635
Mai .....	383.876	117.150	88.213	472.089
Juin .....	368.117	111.237	83.418	441.535
Juillet .....	372.309	103.076	80.454	452.763
Août .....	377.744	106.521	94.188	471.932
Septembre .....	385.125	123.784	95.136	480.261
Octobre .....	459.944	142.492	94.446	554.390
Novembre .....	430.688	128.257	83.799	514.485
Décembre .....	386.141	134.921	84.131	470.272
1936 Janvier .....	392.424	137.917	80.663	473.087
Février .....	372.486	122.303	80.782	453.268
Mars .....	420.322	130.086	86.977	507.299
Avril .....	395.174	122.491	83.824	478.998

**III. — Statistique du trafic.  
1° Trafic général.**

VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transportées (milliers)	Tonnes-km. (millions)			Total
			Service interne belge	Service international	Transit	
13.991	391	4.684	156	141	77	374
14.483	430	4.889	170	154	72	396
14.146	373	4.276	141	136	70	347
12.402	335	4.005	137	121	70	328
13.169	357	4.544	160	132	71	363
14.347	411	4.711	169	143	72	384
14.382	416	5.040	186	156	77	419
14.281	462	4.726	165	151	74	390
15.422	518	4.716	161	152	65	378
15.930	574	5.022	173	166	69	408
15.831	497	5.251	185	161	66	412
15.237	429	5.928	208	181	78	467
13.885	381	5.395	186	164	73	423
14.757	409	5.055	174	166	78	438
15.222	426	5.154	184	186	62	432
13.614	372	4.920	179	164	69	412
		5.563				456

(\*) Les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers.

**III. — Statistique du trafic (suite)**  
**2° Transport des principales marchandises (grosses marchandises).**

**A. — Ensemble du trafic.**

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTALS
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	384	1.910	349	497	410	609	49	150	56	270	4.684
1935 Moyenne mens.	348	2.016	412	497	426	637	57	154	59	282	4.889
1933 Mars .....	319	1.884	365	534	451	594	50	261	63	330	4.851
Juin .....	235	1.749	309	440	436	628	47	109	58	255	4.266
Septembre .....	291	1.962	316	447	441	637	64	185	58	295	4.696
Décembre .....	437	2.425	330	475	311	268	55	159	63	225	4.748
1934 Mars .....	310	2.063	329	523	445	643	47	228	60	323	4.971
Juin .....	231	1.744	354	572	448	711	34	105	55	262	4.516
Septembre .....	268	2.114	372	487	437	699	56	177	52	288	4.950
Décembre .....	332	1.854	389	515	291	459	46	156	60	272	4.374
1935 Mars .....	276	1.840	399	467	369	586	44	205	61	297	4.544
Juin .....	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258	4.726
Septembre .....	258	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297	5.251
Décembre .....	326	2.236	449	564	378	525	47	162	61	307	5.055

**B. — Service interne belge.**

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTALS
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	277	1.346	9	117	261	465	10	73	24	214	2.796
1935 Moyenne mens.	248	1.444	10	134	269	505	12	80	25	222	2.949
1935 Janvier .....	146	1.456	13	107	192	316	10	84	21	202	2.550
Février .....	148	1.329	6	102	184	306	7	76	25	189	2.372
Mars .....	173	1.378	7	110	248	458	6	114	24	241	2.759
Avril .....	160	1.396	6	153	308	512	8	96	25	226	2.890
Mai .....	140	1.534	20	161	327	572	8	73	30	217	3.082
Juin .....	116	1.409	10	143	309	523	7	68	25	207	2.817
Juillet .....	143	1.314	9	151	301	585	9	73	25	217	2.827
Août .....	170	1.372	11	137	305	641	29	76	22	220	2.983
Septembre .....	172	1.507	11	130	325	701	33	71	23	221	3.194
Octobre .....	677	1.643	11	140	283	584	9	88	27	235	3.697
Novembre .....	730	1.456	10	120	226	461	8	60	24	251	3.346
Décembre .....	203	1.531	12	155	221	406	8	83	25	230	2.874
1936 Janvier .....	167	1.676	13	166	261	403	8	98	26	244	3.062
Février .....	147	1.593	9	155	282	393	7	105	27	239	2.957

**MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES:**

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).											
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1934 Moyenne mensuelle .....	859	1.711	889	710	150	850	3.764	1.232	372	3.614	1.157	249
1935 Moyenne mensuelle .....	927	1.836	926	780	146	1.010	3.770	1.271	420	3.593	1.199	270
1935 Janvier .....	835	1.686	751	724	118	917	3.666	1.223	439	3.415	1.115	280
Février .....	759	1.528	693	666	100	837	3.207	1.041	344	3.174	1.036	165
Mars .....	866	1.740	760	746	110	768	3.711	1.200	327	3.604	1.117	179
Avril .....	843	1.710	732	732	112	897	3.468	1.127	349	3.302	1.685	223
Mai .....	979	1.865	826	814	129	955	3.889	1.262	420	3.793	1.243	196
Juin .....	935	1.788	879	767	174	1.002	3.667	1.215	423	3.616	1.150	225
Juillet .....	942	1.866	1.125	801	159	1.108	3.939	1.250	463	3.828	1.287	397
Août .....	986	1.971	946	819	159	910	3.974	1.324	347	3.786	1.236	261
Septembre .....	977	1.905	1.073	772	166	1.111	3.926	1.372	407	3.526	1.181	346
Octobre .....	1.026	2.003	1.180	886	183	1.245	4.157	1.486	493	3.960	1.412	379
Novembre .....	952	1.895	926	792	152	1.155	3.717	1.315	496	3.545	1.257	353
Décembre .....	1.025	2.077	1.223	830	185	1.221	3.917	1.434	524	3.568	1.268	345
1936 Janvier .....	931	1.985	1.051	793	150	1.267	3.832	1.231	353	3.593	1.470	317
Février .....	891	1.821	916	782	141	989	3.643	1.219	303	3.409	1.093	274
Mars .....	1.050	2.054	967	836	156	1.111	4.086	1.367	390	3.912	1.294	260
Avril .....	983	1.951		852	156		3.836	1.310		3.702	1.266	

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).				PORT DE GAND (2).							
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1934 Moyenne mensuelle .....	37	22	137	59	161	171	197	161	172	84	121	109
1935 Moyenne mensuelle .....	20	14	61	42	146	161	175	146	160	72	118	121
1935 Janvier .....	27	17	95	46	145	157	150	149	158	93	84	82
Février .....	25	17	71	46	148	152	166	145	154	95	93	136
Mars .....	25	18	73	52	168	165	113	169	162	85	121	105
Avril .....	26	19	76	55	132	127	173	138	139	48	115	117
Mai .....	20	14	57	38	134	146	172	123	134	53	151	137
Juin .....	19	14	56	40	146	170	192	145	171	70	105	132
Juillet .....	20	14	58	41	133	150	191	139	153	54	102	112
Août .....	19	14	58	43	156	178	153	156	182	56	104	124
Septembre .....	22	18	69	57	139	149	198	130	133	70	131	162
Octobre .....	15	11	49	37	144	160	168	149	167	71	126	125
Novembre .....	12	9	46	34	155	203	196	161	204	83	123	111
Décembre .....	8	5	27	19	155	170	196	149	160	80	129	105
1936 Janvier .....	11	7	37	25	186	213	224	184	221	94	108	144
Février .....	12	7	39	27	180	179	194	185	176	116	138	101
Mars .....	12	7	45	27	176	166	207	176	175	104	141	127
Avril .....	12	7	43	26	169	157		169	158			

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.  
 (2) " " " " par l'Administration du port de Gand.

**MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES (suite).**

PÉRIODES	PORTS DE BRUGES ET DE ZEEBRUGGE (1)						PORT DU GRAND-BRUXELLES (2)						
	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE		NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)	
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriqu.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		March. (milliers de tonnes métriqu.)
1934 Moyen. m..	97	120	43	19	15	4	74	40	32	73	40	39	427
1935 Moyen. m..	132	160	35	27	16	2	74	36	20	74	36	38	448
1935 Janvier ..	101	104	38	18	14	2	77	47	30	73	43	45	364
Février ...	99	101	40	16	15	3	62	28	17	67	32	31	367
Mars .....	118	125	38	23	17	2	75	39	20	75	38	45	440
Avril .....	96	104	30	18	18	1	63	27	14	57	30	29	427
Mai .....	109	115	22	19	18	3	70	35	21	71	33	19	453
Juin .....	122	143	19	22	16	6	78	34	20	75	30	29	447
Juillet ...	182	240	28	26	18	1	81	35	22	87	39	34	465
Août .....	217	284	50	38	15	1	85	39	17	83	37	46	525
Septembre.	144	170	45	31	14	2	76	36	18	75	38	45	460
Octobre...	131	166	47	25	15	3	60	28	18	64	30	35	496
Novembre.	129	177	33	40	14	3	81	36	23	78	34	41	440
Décembre.	132	188	35	47	15	3	77	45	17	79	46	53	493
1936 Janvier ..	133	175	42	29	14	4	70	40	12	67	40	51	493
Février ...	119	145	36	32	15	3	67	32	10	76	39	54	441
Mars .....	131	161	56	24	18	3	74	37	10	68	33	46	519
Avril .....	113	130					71	33	11	73	34	49	405

(1) Chiffres communiqués par la Compagnie des Installations maritimes de Bruges et le *Bulletin du Commerce avec les pays étrangers*.

(2) Chiffres communiqués par la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

**ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.**

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1934 Moyenne mensuelle .....	38 (2)	329	22.352	157	16.606	20	250 (2)	328	46
1935 Moyenne mensuelle .....	38 (2)	324	24.997	157	18.548	20	250 (2)	785	73
1935 Janvier .....	38	342	25.058	166	18.698	22	250	380	36
Février .....	38	301	20.389	146	14.727	20	250	362	47
Mars .....	38	325	25.052	160	17.868	20	250	547	65
Avril .....	38	336	32.975	166	25.529	20	250	1.147	130
Mai .....	38	351	38.507	170	29.940	21	250	1.837	112
Juin .....	38	323	24.980	157	18.519	19	250	1.192	97
Juillet .....	38	338	22.082	164	16.073	21	250	664	66
Août .....	38	300	23.252	144	17.574	19	250	488	56
Septembre .....	38	293	19.396	141	13.924	20	250	482	47
Octobre .....	38	335	21.562	160	15.420	23	250	707	57
Novembre .....	38	314	22.757	152	16.746	19	250	891	97
Décembre .....	38	324	23.950	155	17.553	20	250	723	65
1936 Janvier .....	38	337	26.239	164	19.880	21	250	1.136	89
Février .....	38	313	24.769	151	18.606	19	250	1.477	143
Mars .....	38	324	25.913	156	19.004	22	250	1.114	112
Avril .....	38	316	24.793	152	18.725	20	280	605	73

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre

**MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.**

*(Millions de francs.)*

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1934 Moyenne mens..	(*) 348.411	2.835	3.349	8.170	3.306	8.176	23.000	87,4
1935 Moyenne mens..	(*) 368.902	2.853	3.800	9.295	3.797	9.296	26.188	88,0
1935 Janvier .....	350.643	2.712	3.602	9.299	4.038	9.305	26.244	87,8
Février .....	352.881	2.660	2.945	7.700	3.027	7.698	21.370	87,9
Mars .....	354.839	2.572	3.570	8.459	3.491	8.478	23.999	87,9
Avril .....	356.222	2.729	4.085	9.286	3.945	9.283	26.600	87,6
Mai .....	357.498	2.782	4.153	9.876	4.159	9.867	28.054	88,3
Juin .....	358.264	2.816	3.584	8.887	3.603	8.891	24.965	87,8
Juillet .....	359.639	2.799	3.865	9.237	3.850	9.215	26.167	87,0
Août .....	361.012	2.895	3.970	9.390	3.673	9.384	26.417	88,3
Septembre .....	362.460	2.907	3.522	8.881	3.636	8.898	24.936	88,2
Octobre .....	364.249	3.061	4.309	10.381	4.236	10.385	29.310	87,7
Novembre .....	365.928	3.104	3.831	9.640	3.731	9.642	26.844	88,4
Décembre .....	368.902	3.205	4.169	10.500	4.171	10.507	29.346	88,6
1936 Janvier .....	371.773	3.178	4.584	11.151	4.567	11.136	31.439	88,3
Février .....	374.411	3.139	3.660	9.464	3.774	9.463	26.362	85,5
Mars .....	376.212	3.068	4.143	9.922	3.965	9.941	27.971	88,6
Avril .....	377.047	3.251	3.988	9.780	3.982	9.763	27.513	87,7

(\*) Au 31 décembre.

**CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (sous la garantie de l'État).**

**Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1)**

*(milliers de francs).*

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1933 .....	2.360.065	2.487.354	— 127.289	9.964.355	5.351.554
Année 1934 .....	2.413.296	2.213.555	199.741	10.452.043	5.456.620
1935 Janvier .....	274.116	233.982	40.134	10.492.177	
Février .....	191.883	214.037	— 22.154	10.470.023	
Mars .....	155.721	386.236	— 230.515	10.239.509	
Avril .....	196.020	413.048	— 217.028	10.022.481	
Mai .....	269.449	245.793	23.656	10.046.133	
Juin .....	248.201	194.213	53.988	10.100.121	
Juillet .....	264.511	191.103	73.408	10.173.529	
Août .....	224.386	194.625	29.761	10.203.290	
Septembre .....	186.235	192.086	— 5.851	10.197.439	
Octobre .....	214.062	218.643	— 4.585	10.192.854	
Novembre .....	236.294	178.379	57.915	10.250.769	
Décembre .....	247.718	200.858	43.860	10.294.629	
1936 Janvier .....	338.044 (3)	185.996 (3)	152.048 (3)	10.725.048 (3)	
Février .....	250.005 (3)	201.719 (3)	48.286 (3)	10.773.334 (3)	
Mars .....	182.559 (3)	289.061 (3)	— 106.505 (3)	10.666.829 (3)	
Avril .....	233.098 (3)	187.880 (3)	45.218 (3)	10.712.047 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1933 et 1934 et celui de décembre 1935 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement.

MARS 1936.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement pendant le mois	Dettes obligataires (2)	Coupons bruts payables pendant le mois (1)
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
<b>A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.</b>										
1. Banques .....	15	9	6	628.500	295.440	64.311	2.474	43.224	5.000	225
2. Assurances .....	12	11	1	4.408	9.984	2.650	346	1.541	—	—
3. Opérations financières .....	216	182	34	1.278.143	1.240.956	88.252	10.057	60.523	92.856	4.633
4. Exportations, importations .....	12	11	1	18.713	103	857	50	295	—	—
5. Commerce de fer et métaux .....	9	9	—	10.340	2.736	2.480	—	1.746	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl. ....	40	34	6	33.108	6.784	2.985	199	1.532	—	—
7. Comm. de prod. alimentaires .....	32	23	9	26.865	17.145	4.336	500	2.697	394	24
8. Commerces divers .....	236	164	72	173.915	15.089	17.374	4.640	9.257	—	—
9. Sucreries .....	1	1	—	5.000	2.617	1.680	—	1.150	2.363	118
10. Meuneries .....	5	5	—	7.350	15.508	1.965	—	881	—	—
11. Brasseries .....	37	33	4	72.263	72.468	13.841	448	6.563	5.000	290
12. Distilleries d'alcool .....	2	2	—	2.300	270	142	—	78	—	—
13. Autres industr. alimentaires .....	47	32	15	69.355	14.391	3.735	1.249	1.603	150	8
14. Carrières .....	17	13	4	34.050	44.097	7.902	127	4.223	710	42
15. Charbonnages .....	8	8	—	87.101	114.007	28.510	—	17.371	25.500	1.440
16. Mines et autres industr. extr. ....	2	1	1	20.205	4.795	434	16	—	—	—
17. Gaz .....	3	3	—	326.150	18.277	18.429	—	17.282	—	—
18. Électricité .....	7	7	—	241.700	10.847	20.296	—	18.335	33.219	1.910
19. Constructions électriques .....	18	7	11	14.919	2.962	279	1.761	112	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas .....	34	22	12	15.350	4.717	411	1.131	306	94	5
21. Imprimerie, publicité .....	41	28	13	29.952	19.036	4.547	633	3.015	—	—
22. Textiles (lin, cot., laine, soie) .....	134	104	30	447.744	225.015	45.146	5.694	25.242	3.775	201
23. Mat. art. et prod. céramique .....	47	38	9	128.220	19.862	11.835	919	6.533	12.314	785
24. Métallurg. et constr. mécan. ....	47	32	15	101.234	22.483	4.550	3.035	1.427	30.611	1.788
25. Constr. (bâtim. et trav. publ.) .....	45	25	20	137.446	6.389	3.302	2.568	1.440	—	—
26. Papeteries (industries) .....	5	4	1	28.100	22.415	2.003	68	1.137	—	—
28. Produits chimiques .....	36	27	9	92.855	245	6.859	543	4.136	—	—
29. Industries du bois .....	13	7	6	19.523	1.637	1.644	131	1.061	—	—
30. Tanneries et corroiries .....	5	5	—	4.400	3.901	926	—	509	—	—
31. Automobiles .....	2	2	—	63.500	36.294	46.047	—	48.165	—	—
32. Verreries et cristalleries .....	10	9	1	17.850	555	450	72	45	—	—
33. Glaceries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses .....	76	55	21	258.919	58.344	5.865	48.112	2.628	—	—
35. Chemins de fer .....	1	1	—	200	1	—	—	—	1.067	43
36. Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation .....	15	13	2	20.855	4.201	6.341	40	4.648	—	—
38. Télégraphes et téléphones .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques .....	1	1	—	20.000	1.423	2.520	—	1.964	6.468	274
40. Autobus .....	3	2	1	9.515	16	128	392	—	—	—
41. Transports non dénommés .....	13	10	3	6.125	93	1.364	83	1.036	—	—
42. Divers non dénommés .....	10	5	5	17.672	9.533	120	327	55	6.200	296
TOTAL .....	1.257	945	312	4.473.845	2.172.052	424.516	85.615	291.760	225.721	12.082
<b>B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.</b>										
1. Banques et sociétés financ. ....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Sociétés commerciales .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Sociétés industrielles .....	—	—	—	—	—	—	—	—	256.235	15.375
4. Sociétés agricoles .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Services publics .....	—	—	—	—	—	—	—	—	149.745	7.487
TOTAL .....	—	—	—	—	—	—	—	—	405.980	22.862
<b>C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.</b>										
1. Sociétés d'électricité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	94	6
2. Chemins de fer .....	1	1	—	3.000	4.460	341	—	150	—	—
3. Tramways .....	—	—	—	—	—	—	—	—	2.668	113
4. Plantations et sociétés colon. ....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Sociétés diverses .....	1	1	—	6.000	14.929	3.934	—	2.400	9.588	666
TOTAL .....	2	2	—	9.000	19.389	4.275	—	2.550	12.350	785
TOTAL GÉNÉRAL .....	1.259	947	312	4.482.845	2.191.441	428.791	85.615	294.310	644.051	35.729

(1) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de mars (milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'État .....	41.850
Coupons d'emprunts de la Colonie .....	1.668
Coupons d'emprunts des provinces et des communes .....	19.436
Coupons d'emprunts d'organismes divers .....	53.830

TOTAL .. 116.784

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État .. 19.860

(2) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

I. — Détail des émissions (milliers de francs).

MARS 1936.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Émissions		Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL			
	anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée			coopératives et unions du crédit		(Actions)				d'obligations				Liquidations		Fusions					
	Nom- bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom- bre	Montant minimum	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré	Nom- bre	Montant			Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant
1. Banques .....	—	—	—	—	—	1	5.000	4.000	3.200	—	—	—	2.000	1	30.000	1	5.000	2	24.500		
2. Assurances .....	—	—	—	1	250	1	100	900	600	—	—	—	500	—	—	—	—	—	—		
3. Opérations financières .....	5	6.400	3.320	2	11	5	57.425	41.325	28.888	—	—	—	25.540	4	7.086	1	40.000	6	163.350		
4. Exportations, importations .....	1	25	25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25	—	—	—	—	—	—		
5. Commerce de métaux .....	1	3.800	3.800	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3.800	—	—	—	—	—	—		
6. Commerce d'habillement et ameubl.	12	5.595	5.515	—	—	1	60	12	12	—	—	—	4.928	3	800	—	—	2	800		
7. Commerce de produits alimentaires..	6	350	305	1	25	—	—	—	—	—	—	—	10	1	500	—	—	—	—		
8. Commerces divers .....	34	8.048	6.923	6	189	5	540	993	665	1	400	—	3.960	9	3.612	—	—	5	2.155		
9. Sucreries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
10. Meuneries .....	1	900	900	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
11. Brasseries .....	1	2.000	2.000	—	—	1	1.000	10	10	—	—	—	510	—	—	—	—	—	—		
12. Distilleries d'alcool .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
13. Autres industries alimentaires .....	2	625	625	5	78	1	500	7.000	7.000	—	—	—	7.398	1	550	—	—	—	—		
14. Carrières .....	1	1.000	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	998	1	1.000	—	—	—	—		
15. Charbonnages .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	70.000		
16. Mines et industries extractives .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
17. Gaz .....	—	—	—	—	—	2	112.493	3.507	3.507	—	—	—	2.507	—	—	—	—	—	—		
18. Électricité .....	—	—	—	1	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
19. Constructions électriques .....	—	—	—	—	—	3	1.070	2.730	2.710	—	—	—	2.452	—	—	—	—	1	450		
20. Hôtels, théâtres, cinémas .....	5	1.796	596	1	1	—	—	—	—	—	—	—	256	3	500	—	—	—	—		
21. Imprimerie, publicité .....	4	2.440	2.384	2	30	1	1.000	3.664	3.664	—	—	—	3.599	1	1.000	1	3.250	3	1.100		
22. Textiles (lin, coton, laine, soie).....	1	1.000	1.000	—	—	1	46.000	14.000	14.000	—	—	14.000	600	1	500	—	—	2	20.647		
23. Matériaux artificiels et céramiques..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.200	—	—	—	—		
24. Métallurgie et construction mécaniq.	2	2.048	2.048	—	—	3	9.292	7.500	7.200	—	—	—	8.498	3	1.600	—	—	4	8.074		
25. Construction (bâtim. et trav. publics)	9	2.820	2.732	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.510	1	2.000	—	—	—	—		
26. Papeteries (industries).....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
27. Plantations et sociétés coloniales ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	12.000		
28. Produits chimiques .....	2	350	215	1	10	2	5.100	3.758	3.758	—	—	—	3.908	1	1.000	—	—	2	5.608		
29. Industries du bois .....	2	1.270	910	—	—	—	—	—	—	—	—	—	300	3	1.305	—	—	—	—		
30. Tanneries et corroiries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
31. Automobiles .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
32. Verreries et cristalleries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	8.500		
33. Glaceries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
34. Industries diverses .....	2	700	562	1	75	2	1.875	2.500	2.500	—	—	—	1.850	4	3.300	1	2.000	2	850		
35. Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
36. Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
37. Navigation et aviation .....	3	570	570	—	—	—	—	—	—	—	—	—	450	—	—	—	—	—	—		
38. Télégraphe, téléphone .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
39. Tramways électriques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
40. Autobus .....	—	—	—	1	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
41. Transports non dénommés .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
42. Divers non dénommés .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
TOTAL...	94	41.737	35.430	22	1.176	29	241.455	91.899	77.714	1	400	14.000	75.599	38	55.953	4	50.250	32	318.034		

(\*) Coopératives et Unions du Crédit : 15 sociétés dissoutes au capital minimum de 359.000 francs.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES  
EN MARS 1936.**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Actions)				Émissions d'obligations		Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	Nom- bre	Mon- tant nominal	Mon- tant libéré	Nom- bre	Capital ancien	Augm. nominale	Mon- tant libéré	Nom- bre	Mon- tant			Liquid.	Fusions	
<b>1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.</b>														
En Belgique .....	94	41.737	35.430	29	241.455	91.899	77.714	1	400	14.000	75.599	55.953	50.250	306.034
En Belgique et à l'étr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au Congo Belge .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12.000
TOTAL....	94	41.737	35.430	29	241.455	91.899	77.714	1	400	14.000	75.599	55.953	50.250	318.034
<b>2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.</b>														
Jusqu'à 1 million .....	85	20.149	18.042	18	114.787	7.795	6.610	1	400	—	12.820	14.577	—	5.687
De plus de 1 à 5 millions	8	15.588	14.388	6	24.568	16.854	16.054	—	—	—	24.779	11.376	10.250	15.408
De plus de 5 à 10 millions	1	6.000	3.000	2	3.500	13.000	13.000	—	—	—	13.000	—	—	24.289
De plus de 10 à 20 mill.	—	—	—	2	53.600	29.250	17.050	—	—	14.000	—	—	—	57.650
De plus de 20 à 50 mill.	—	—	—	1	45.000	25.000	25.000	—	—	—	25.000	30.000	40.000	—
De plus de 50 à 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	215.000
De plus de 100 millions.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL....	94	41.737	35.430	29	241.455	91.899	77.714	1	400	14.000	75.599	55.953	50.250	318.034

**INSCRIPTIONS  
HYPOTHECAIRES (1).**

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES  
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i> )	PÉRIODES	ÉMISSIONS PUBLIQUES		OPÉRATIONS BANCAIRES CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE			
			Emprunts directs des pouvoirs publics (2)		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :			
			en Belgique	à l'étranger	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouverture de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
				Prélèvem. sur compte	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets	
	milliers de fr.		milliers de fr.	millions	milliers de francs			
1934 Moyenne mens. .	205.903	Année 1934 .....	350.000	(3)	499.740	175.829	170.401	223.400
1935 Moyenne mens. .	205.146	Année 1935 .....	160.000	fr. fr. 700	452.204	145.942	206.355	192.920
1935 Janvier .....	190.233	1935 Janvier .....	—	fr. fr. 475	55.963	2.804	11.586	23.128
Février .....	275.888	Février .....	—	—	18.013	1.530	9.436	11.287
Mars .....	268.923	Mars .....	—	fr. fr. 225	27.344	2.082	20.126	11.742
Avril .....	176.196	Avril .....	100.000	—	22.531	1.370	19.598	12.834
Mai .....	210.280	Mai .....	—	—	77.549	5.566	24.667	5.580
Juin .....	162.391	Juin .....	—	—	34.719	2.957	32.111	10.699
Juillet .....	294.488	Juillet .....	—	—	42.805	1.561	19.895	17.853
Août .....	161.867	Août .....	—	—	15.183	6.880	20.511	11.254
Septembre .....	156.086	Septembre .....	—	—	30.369	798	13.302	14.374
Octobre .....	238.566	Octobre .....	—	—	39.370	3.346	12.054	27.489
Novembre .....	152.007	Novembre .....	(4)	—	24.292	3.817	8.907	20.846
Décembre .....	174.824	Décembre .....	60.000	—	64.066	113.231	14.162	22.834
1936 Janvier .....	212.334	1936 Janvier .....	—	—	21.041	2.792	17.159	20.310
Février .....	175.716	Février .....	—	{ (5) £ 8,6 (6) Kr.suéd.20	33.128	3.023	9.258	15.661
Mars .....	169.950	Mars .....	—	—	38.828	4.352	15.155	9.831
Avril .....	—	Avril .....	—	—	24.040	2.942	12.708	11.211

(1) Y compris les renouvellements au bout de 15 ans, qui se montent à environ 1 % du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Il a été émis en Hollande, en décembre 1934, pour 1.500 millions de francs de bons du Trésor, à 3 mois, renouvelables, au taux de 4,75 p. c. (Cet emprunt n'est pas compris dans nos statistiques.)

(4) Il a été émis, en novembre 1935, par la ville d'Anvers, un emprunt bons de caisse de 35 millions de francs à un an, 4,50 p. c. (Cet emprunt n'est pas compris dans nos statistiques.)

(5) Emprunt de conversion de £ 8.600.000, 4 p. c., émis en Angleterre et en Hollande à 98,50.

(6) Emprunt de conversion de Kr. suédoises 20.000.000, 4 p. c., émis en Suède à 98.

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**

**Tableau rétrospectif.**

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut distribué aux actionnaires	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
Année 1934 .....	7.334	4.275	3.059	48.685.737	—	3.003.041	1.669.209	2.182.970	10.512.906	571.252
Année 1935 .....	7.183	4.324	2.859	44.715.205	—	2.875.215	1.219.768	2.167.319	10.292.678	564.900
3 premiers mois 1935.....	1.544	957	587	6.090.436	—	464.901	120.993	374.725	2.691.876	152.760
3 premiers mois 1936.....	1.572	1.190	382	5.463.697	2.615.522	532.005	96.157	358.942	2.946.656	165.058
1935 Janvier .....	112	71	41	496.507	—	67.281	19.556	53.652	1.513.536	85.647
Février .....	183	115	68	412.785	—	20.056	15.113	12.209	633.616	31.300
Mars .....	1.249	771	478	5.181.144	—	377.564	86.324	308.864	644.724	35.813
Avril .....	1.527	874	653	6.384.604	—	346.731	207.371	242.052	749.369	41.809
Mai .....	1.143	667	476	8.728.772	—	615.927	264.806	447.572	871.611	44.309
Juin .....	624	393	231	3.215.437	—	192.852	116.573	154.532	728.186	39.151
Juillet .....	363	227	136	5.153.370	—	230.899	65.462	214.916	1.478.090	82.299
Août .....	154	90	64	1.351.984	—	50.508	27.353	33.898	573.219	33.579
Septembre .....	244	141	103	942.818	—	68.997	31.173	43.877	634.400	34.166
Octobre .....	559	369	190	4.792.791	—	312.002	161.588	204.803	785.550	44.864
Novembre .....	260	167	93	3.304.991	—	288.439	86.374	226.111	979.608	48.929
Décembre .....	277	187	90	3.266.733	—	233.804	32.036	178.285	800.769	43.034
1936 Janvier .....	114	93	21	508.937	283.422	67.137	2.820	43.892	1.595.677	88.355
Février .....	199	150	49	471.915	140.659	36.077	7.722	20.740	706.928	40.974
Mars .....	1.259	947	312	4.482.845	2.191.441	428.791	85.615	294.310	644.051	35.729

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

**ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.**  
(Sociétés anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée.)

**Tableau rétrospectif (milliers de francs).**

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL				ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	PRIMES D'ÉMISSION	APPORTS EN NATURE compris dans les souscript. et augm. de capital	ÉMISSIONS NETTES (*)
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	ACTIONS				Nombre	Montant				
				Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré						
Année 1934 .....	594	1.401.297	1.209.700	189	1.741.069	666.130	605.910	21	99.960	2.167.387	13.094	1.491.326	437.328
Année 1935 .....	770	1.410.076	1.336.064	256	3.018.270	1.480.408	1.325.847	24	191.650	3.082.134	129.174	2.065.677	917.058
3 prem. mois 1935.....	172	828.412	802.120	47	216.328	349.489	327.033	9	17.200	1.195.101	56.450	966.732	236.071
3 prem. mois 1936.....	261	161.491	137.228	63	442.051	243.107	206.313	3	40.400	444.998	17.887	248.317	153.511
1935 Janvier .....	50	347.441	343.009	19	110.940	149.297	141.682	2	2.700	499.438	6.100	421.710	71.781
Février .....	65	428.075	416.655	16	71.175	182.325	173.139	4	8.500	618.900	50.350	502.483	146.161
Mars .....	67	52.896	42.456	12	34.213	17.867	12.212	3	6.000	78.763	—	42.539	18.129
Avril .....	48	20.116	17.651	22	61.365	49.355	49.191	3	5.500	74.971	—	29.457	42.885
Mai .....	45	26.170	22.215	26	134.770	77.585	26.037	1	3.000	106.755	—	20.720	30.532
Juin .....	55	56.573	52.874	34	827.785	376.917	371.201	3	85.800	519.290	57.500	309.836	257.539
Juillet .....	52	67.144	46.616	19	211.781	202.904	201.845	2	26.450	286.498	—	223.600	51.311
Août .....	51	31.061	29.433	9	74.010	21.480	19.830	2	600	53.141	—	22.707	27.156
Septembre .....	60	30.803	25.947	15	38.655	72.185	70.993	—	—	102.988	—	88.367	8.573
Octobre .....	67	57.493	55.592	17	126.305	41.766	40.693	2	2.200	101.459	—	81.330	17.155
Novembre .....	78	69.237	62.293	16	295.660	110.670	55.553	1	900	180.807	3.724	78.492	45.978
Décembre .....	142	233.067	221.323	51	1.031.611	178.057	163.471	1	50.000	461.124	11.500	246.436	199.858
1936 Janvier .....	95	78.275	63.464	14	121.622	85.397	84.597	1	6.000	169.672	3.887	118.095	39.853
Février .....	72	41.479	38.334	20	78.974	65.811	44.002	1	34.000	141.290	—	54.623	61.713
Mars .....	94	41.737	35.430	29	241.455	91.899	77.714	1	400	134.036	14.000	75.599	51.945

(\*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

**RENDEMENT DES IMPOTS EN BELGIQUE** (d'après le « Moniteur belge »).

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(Millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1934 .....	2.823	2.746	2.638	8.207	—
Année 1935 .....	2.625	2.774	2.935	8.334	—
1935 Janvier .....	271	208	198	677	677
Février .....	249	188	192	629	1.306
Mars .....	199	217	228	645	1.951
Avril .....	199	243	275	718	2.669
Mai .....	231	244	273	748	3.417
Juin .....	169	228	251	648	4.065
Juillet .....	192	234	247	672	4.737
Août .....	158	248	229	635	5.372
Septembre .....	195	231	261	687	6.059
Octobre .....	251	245	273	770	6.829
Novembre .....	243	246	253	742	7.571
Décembre .....	266	241	256	763	8.334
1936 Janvier .....	338	229	254	820	820
Février .....	201	225	259	685	1.505
Mars .....	200	233	279	712	2.217

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 mars 1936 pour les exercices 1935 et 1936

(non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(Millions de francs.)

	Exercice 1935		Exercice 1936		Mars 1936	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1935	l'exerc. 1936
I. Contributions directes .....	2.226	2.374	316	320	110	89
II. Douanes et accises .....	2.786	2.791	656	672	1	233
dont douanes .....	1.456	1.468	381	372	—	129
accises .....	1.098	1.084	232	(*) 298	1	88
III. Enregistrement .....	2.935	2.592	790	770	—	279
dont enregistrement et transcr.	521	360	123	142	—	44
successions .....	185	192	47	56	—	15
timbre, taxe de transm.	2.187	2.005	608	561	—	215
Total ...	7.947	7.758	1.762	1.762	111	601
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires .....	+ 189		0			

NOTE. — L'exercice fiscal commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante. Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

(\*) Accises et taxes spéciales de consommation.

**COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.**

DATES	Or		Argent		Rapport or — argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	
1934 2 janvier .....	127/0	23.906,81	19 5/16	327,52	72,99
1935 2 janvier .....	140/10 1/2	23.822,36	24 5/8	375,15	63,50
1935 1 <sup>er</sup> février .....	142/4	23.994,61	24 5/16	369,24	64,98
1 <sup>er</sup> mars .....	145/1	23.961,14	26 1/16	387,78	61,79
1 <sup>er</sup> avril .....	145/8 1/2	33.026,65 (3)	28 7/16	580,70 (3)	56,87
1 <sup>er</sup> mai .....	145/0	33.058,40	34 1/2	708,61	46,65
3 juin .....	142/0	33.082,07	33 1/2	703,11	47,05
1 <sup>er</sup> juillet .....	141/4 1/2	33.186,45	31 1/4	660,87	50,22
1 <sup>er</sup> août .....	140/9 1/2	33.213,61	30 3/16	641,57	51,77
2 septembre .....	140/3	33.273,24	29,—	619,82	53,68
1 <sup>er</sup> octobre .....	141/7 1/2	33.088,62	29 3/8	618,29	53,52
4 novembre .....	141/5	33.136,56	29 1/2	622,74	53,21
2 décembre .....	141/0	33.044,59	29 1/4	617,57	53,51
1936 2 janvier .....	141/4	33.190,87	22 3/8	473,38	70,11
3 février .....	140/11	33.248,76	19 13/16	421,14	78,95
2 mars .....	141/1 1/2	33.212,84	19 1/2	413,44	80,33
1 <sup>er</sup> avril .....	140/8	33.090,84	19 15/16	422,54	78,31
1 <sup>er</sup> mai .....	140/10	33.082,22	20 5/16	429,86	76,96

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation.

(2) L'once troy = 31,103481 grammes.

(3) Dévaluation du franc belge (arrêté royal du 31 mars 1935).

**RAPPORTS DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT  
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				<i>(milliers de francs)</i>		
Année 1934 .....	1.025.555	80.082	7,81	7.393.372	134.819	1,82
Année 1935 .....	1.029.185	65.523	6,37	8.869.585	102.956	1,16
1935 Janvier .....	92.085	7.200	7,82	1.000.976	11.937	1,19
Février .....	87.328	6.929	7,93	917.990	10.138	1,10
Mars .....	104.708	7.915	7,56	1.078.689	14.367	1,33
Avril .....	131.198	7.975	6,08	1.257.989	13.894	1,10
Mai .....	111.605	6.267	5,62	1.028.989	10.860	1,06
Juin .....	90.287	4.906	5,43	990.993	7.507	0,76
Juillet .....	72.666	3.862	5,31	533.325	5.266	0,99
Août .....	67.304	4.193	6,23	495.243	6.077	1,23
Septembre .....	63.349	4.262	6,73	330.045	5.933	1,80
Octobre .....	68.751	3.813	5,55	413.561	5.670	1,37
Novembre .....	69.841	3.774	5,40	470.696	5.252	1,12
Décembre .....	70.063	4.427	6,32	351.088	6.054	1,72
1936 Janvier .....	67.578	4.256	6,30	442.821	5.725	1,29
Février .....	62.699	3.884	6,19	342.965	4.932	1,44
Mars .....	70.533	4.341	6,15	384.204	6.185	1,61
Avril .....	79.506	4.711	5,93	418.213	6.423	1,54

# Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(Milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	9-5-1935	8-4-1936	16-4-1936	23-4-1936	30-4-1936	7-5-1936
Encaisse :							
Or .....	306.377	15.079.218	16.817.959	16.881.753	17.005.002	17.145.912	17.416.289
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger .....	603.712	5.709.624	6.061.768	6.059.090	6.146.060	6.236.520	6.383.670
Avances sur fonds publics .....	57.901	848.546	374.851	388.075	374.872	376.471	377.909
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932) .....	—	829.349	798.981	798.981	798.981	798.981	798.981
<b>PASSIF</b>							
Billets en circulation .....	1.049.762	19.228.127	21.205.199	21.047.353	20.956.851	21.273.701	21.351.289
Comptes courants particuliers .....	88.333	3.592.535	3.215.530	3.444.848	3.724.394	3.596.459	4.012.856
Compte courant du Trésor .....	14.541	113.629	96.346	105.242	125.686	156.044	79.747
<b>Total des engagements à vue...</b>	<b>1.152.636</b>	<b>22.934.291</b>	<b>24.517.075</b>	<b>24.597.443</b>	<b>24.806.931</b>	<b>25.026.204</b>	<b>25.443.892</b>
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue .....	41,36 %	65,75 %	68,60 %	68,63 %	68,55 %	68,51 %	68,45 %
Taux d'escompte de traites acceptées.	5,— %	2,50 %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %
Taux des prêts sur fonds publics....	5,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %

## Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

(Milliers de francs.)

DATES	Encaisse-or	Portefeuille- effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (Loi du 27-12-1930 et du 19-7-1932)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
						Particuliers	Trésor	
Année 1934 .....	13.265.240	3.480.181	286.917	1.727.786	17.473.502	1.353.811	434.884	19.262.197
Année 1935 {	12.497.675	5.874.357	724.515	1.037.962	19.796.655	3.956.095	165.065	23.917.815
	jusqu'au 31 mars.....							
{ depuis le 1 <sup>er</sup> avril .....	16.881.985							
1935 Janvier .....	12.747.604	3.634.323	732.452	1.699.257	17.984.917	1.192.494	228.549	19.405.960
Février .....	12.676.946	3.243.783	995.873	1.699.257	18.096.011	901.572	222.701	19.220.284
Mars .....	12.005.992	3.876.579	1.300.103	1.699.257	18.412.439	926.125	165.880	19.504.444
Avril .....	14.040.481	5.226.902	992.529	829.349	19.155.852	2.239.122	180.914	21.575.888
Mai .....	15.763.803	6.178.846	722.491	829.349	19.485.537	4.345.621	129.028	23.960.186
Juin .....	17.915.697	7.337.858	560.995	829.349	20.278.499	6.658.363	158.344	27.095.206
Juillet .....	17.753.321	7.125.365	606.822	811.622	20.392.510	6.242.033	121.887	26.756.430
Août .....	17.531.907	7.010.613	614.149	811.622	20.627.706	5.641.582	131.137	26.400.425
Septembre .....	17.077.045	6.716.754	602.078	811.622	20.680.995	4.834.104	129.459	25.644.558
Octobre .....	17.286.892	6.824.295	576.349	811.622	20.982.434	4.841.859	118.536	25.942.829
Novembre .....	17.249.784	6.750.347	564.059	811.622	20.820.833	4.815.932	207.313	25.844.078
Décembre .....	17.334.770	6.528.958	489.433	811.622	20.668.636	4.785.032	200.288	25.653.956
1936 Janvier .....	17.053.199	6.295.633	441.095	801.509	20.620.771	4.325.027	129.548	25.075.346
Février .....	16.913.178	6.118.025	407.275	798.981	20.416.458	4.213.072	97.053	24.726.583
Mars .....	16.634.810	5.893.864	455.738	798.981	20.722.516	3.460.855	86.021	24.269.392
Avril .....	16.909.543	6.095.275	382.152	798.981	21.118.596	3.405.775	134.324	24.658.695

---

---

13685 - Anc. Et. d'Imp. Th. Dewarichet  
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et  
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du  
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88,12

---

---